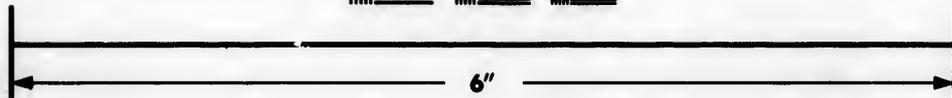
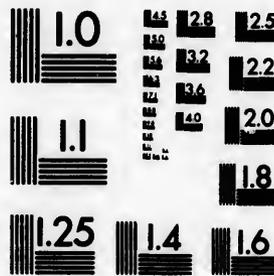


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                                                                                                                                                                                                                                            |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées                                                                                                                                                                                                                         |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur                                                                                                                                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                                                                                                                                                                                                                                            |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion.                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

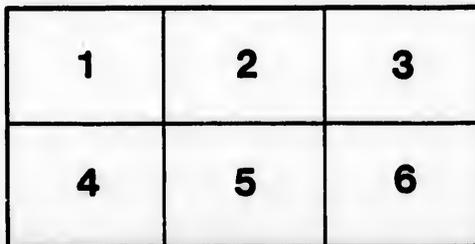
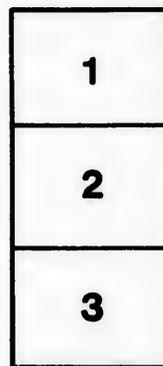
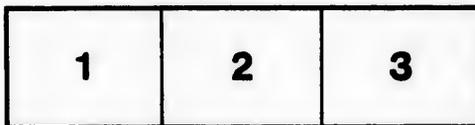
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

o  
étails  
s du  
modifier  
r une  
image

es

errata  
to

pelure,  
on à

527



HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE.  
TOME VINGTIÈME.

Bibliothèque,  
Le Service de l'Université de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

237



HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE,  
DÉDIÉE AU ROI,  
PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,  
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME VINGTIÈME.

Depuis la réconciliation du Roi Henri IV  
avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à  
la naissance du Jansénisme en 1630.



A MAESTRICHT,  
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS  
M. DCC. LXXXVI.



*Avec Approbation.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE 1

LECTURE 1: THE SCALAR PRODUCT

1.1. THE SCALAR PRODUCT

Let  $\mathbf{a}$  and  $\mathbf{b}$  be two vectors in a Euclidean space. The scalar product of  $\mathbf{a}$  and  $\mathbf{b}$  is denoted by  $\mathbf{a} \cdot \mathbf{b}$  and is defined by

$$\mathbf{a} \cdot \mathbf{b} = |\mathbf{a}| |\mathbf{b}| \cos \theta$$

$$= \sum_{i=1}^n a_i b_i$$

where  $\theta$  is the angle between  $\mathbf{a}$  and  $\mathbf{b}$ . The scalar product is a bilinear form, i.e., it is linear in each argument.

$$\mathbf{a} \cdot (c\mathbf{b} + d\mathbf{c}) = c\mathbf{a} \cdot \mathbf{b} + d\mathbf{a} \cdot \mathbf{c}$$

$$(c\mathbf{a} + d\mathbf{b}) \cdot \mathbf{c} = c\mathbf{a} \cdot \mathbf{c} + d\mathbf{b} \cdot \mathbf{c}$$

$$\mathbf{a} \cdot \mathbf{a} = |\mathbf{a}|^2$$

$$\mathbf{a} \cdot \mathbf{b} = \mathbf{b} \cdot \mathbf{a}$$

---

SOMMAIRES  
DU VINGTIÈME VOLUME.  
*En forme de Table.*

---

LIVE SOIXANTE-DIXIÈME.

**P** récis des disputes, touchant l'accès de la grâce & de la liberté, entre les Thomistes & les Molinistes, Page 1. Congrégations de Auxiliis 17. Règlement du Pape, au sujet de ce différend 22. Célèbre conversion d'un savañ Japonois 25. Conversion de la Reine de Tango 26. Fin tragique de cette princesse 28. Courage étonnant d'une Japonoise Chrétienne 33. L'Empereur Nbonanga massacré ibid Palais merveilleux d'Anzuquama 34. Commencemens de Taicosama 37. Etat du christianisme parmi les grands du Japon ibid. Motif de Taicosama pour persécuter les chrétiens 38. Exil du généralissime Ucondono 40. Malheureuse forfanterie d'un Corsaire Espagnol 43. Missionnaires arrêtés à Méaco & à 44. Généreuse fermeté des ser-  
viteurs des princes chrétiens 45. Re-

vj S O M M A I R E S.

tour des ambassadeurs, si étoient al-  
 lés à Rome 46. Ardeur de grands pour  
 le Martyre 47. Intrépidité des dames  
 chrétiennes 49. Esclaves chrétiennes,  
 martyrisées par leurs maîtres 50. Mar-  
 tyre des Japonois qui ont été mis au  
 nombre des saints 52. Collège admi-  
 rable de quelques enfans 54 57. Mort  
 de Taicosama 63. Persécution du Fin-  
 go 64. Martyre éclatant de Jean Mi-  
 nami & de Simon Taquenda, avec leurs  
 familles 65. Conversion du barreau de  
 Simon Taquenda, 71. Commencement  
 de S. François de Sales 72. Ses mis-  
 sions dans le Chablais 81. Fiers de  
 son zèle & de ses bons exemples 88.  
 Ministre converti & condamné injuste-  
 ment à Mort par les hérétiques 98.  
 Conversion du Baron d'Avully, Pro-  
 grès de la foi catholique dans le Cha-  
 blais 95. Conférences de S. François de  
 Sales avec Théodore de Bèze 96. Mort  
 de Bèze 98. Rétablissement solennel  
 du culte catholique dans le Chablais  
 & dans le pays de Gex 99. Réunion  
 du duché de Ferrare à l'Etat Ecclé-  
 siastique 103. Paix de Vervins 106.  
 Publication de l'édit de Nantes 108.  
 Mort de Philippe El 112. Henri IV se sé-  
 pare de Marguerite de Valois, & il  
 épouse Marie de Médicis 114. Le Ma-  
 réchal de Joyeuse rentre dans l'ordre  
 des Capucins 115. Madame de Lon-  
 ville embrasse la vie religieuse 117.  
 forme des Trinitaires en Espagne 117.

## S O M M A I R E S. 179

*Etablissement des religieux du Tiers-ordre de S. François ibid. Concours prodigieux au Jubilé de 1600. 120. Hérétiques & infidèles convertis à cette occasion 121. Conversion d'Estienne Calvin 122. Cécilence de Fontainebleau, entre Mouti & du Perron 124. S. François de Sales est fait coadjuteur de Genève 126. L'Anglois Sirley conduit vers les princes chrétiens un ambassadeur du Roi de Perse 136. Confession par les hérétiques condamnée 137. Mort de la Reine Elisabeth d'Angleterre 138. Jacques VI, Roi de la grande Bretagne 141. Conventicule de Gap 142. Mort de Fauste Soëin. 142. Frères Polonois 144. Le Roi de Suède, déposé par ses vassaux hérétiques ibid. Henri IV rétablit les Jésuites dans ses Etats 145. Mort du Pape Clément VIII 150.*

---

### LIVRE SOIXANTE-ONZIÈME.

**C**our Pontificat de Léon XI 153. Election de Paul V 155. Interdit de Venise 155. Bannissement des Jésuites 157. Conditte de Fra-Paolo & de Fra-Fulgentio 158. Médiation de Henri IV entre le Pape & les Vénitiens 160. Conspiration des poudres en Angleterre 161. Serment d'Allégeance 165. Etablissement de la Congrégation de Notre-Dame 165.

S.  
 étoient al-  
 ands pour  
 des dames  
 chrétiennes,  
 30. Mar-  
 té mis au  
 sage admi-  
 57. Mort  
 du Fin-  
 de ear Mi-  
 a. vec leurs  
 u bourreau de  
 mmocemens  
 72. 35 mis-  
 31. Fuits de  
 exempes 88.  
 amn injuste-  
 hérétiques 98.  
 hillyn, Pro-  
 dans le Cha-  
 S. François de  
 Bèze 6. Mort  
 nent solennel  
 s le hablais  
 99. Réunion  
 l'Éta Ecclé-  
 Verves 106.  
 e Nares 108.  
 Henr IV se sé-  
 Valor, & il  
 114 Le Ma-  
 re dans l'ordre  
 ame de Lou-  
 gieuse 117  
 n Espagne

vij **S O M M A I R E S.**

*Dame* 168. *Le bienheureux P. Fourrier*  
 173. *Mort du Vénéérable César de Bus*  
*ibid. Mort de Sainte Magdeleine de Pazzi*  
 174. *Révolte des Sectaires en Hongrie*  
*& en Transilvanie* 175. *Gerre pour la*  
*Jucession de Clèves & de Juliers* 177.  
*Union Evangelique, & avec Catho-*  
*liques* 178. *Abjuration du Duc de Neu-*  
*bourg* 180. *Indépendance des Provinces-*  
*Unies* 181. *Guerre de religion en Bo-*  
*hème* 183. *Matthias succède l'Empe-*  
*reur Rodolphe* 185. *Henri IV se dis-*  
*pose à humilier la maison d'Autriche*  
 187. *Parricide de Ravallac* 190. *Con-*  
*dammation d'un livre de Mariana* 191.  
*Condamnation d'un ouvrage de Bel-*  
*tarmin* 197. *Conduite & travaux de S.*  
*François de Sales sur le Siege de Ge-*  
*neve* 199. *Abrégé de la vie de la Ba-*  
*ronne de Chantal* 208. *Elle quitte sa*  
*famille pour se faire religieuse* 214.  
*Commencement de la Visitation* 217.  
*Cette institution est érigée en Ordre re-*  
*ligieux* 220. *Fondation des Annonciades*  
*Célestes* 223. *Etablissemens des Carmé-*  
*lites & des Ursulines en France* 226.  
*Mission du Canada* 228. *Concile ca-*  
*tholique de Mésopotamie* 232. *Riché-*  
*risme condamné par les conciles de Sens*  
*& d'Aix* 233. *Le Mystère d'iniquité de*  
*Mornai, condamné par les docteurs*  
*de Paris* 238. *M. de Bérulle établit en*  
*France la congrégation de l'Oratoire*  
 240. *Missionnaires de différens ordres*  
*Japon* 244. *Ardeur de deux enfans pour le*

E S.

P. Fourrier  
 César de Bus  
 leine de Pazzi  
 en Hongrie  
 terre pour la  
 Juliers 177.  
 bus Catho-  
 de de Neu-  
 de Provinces  
 elign en Bo-  
 cède l'Empe-  
 nri X se dis-  
 son d'Autriche  
 illac 10. Con-  
 Maria 191.  
 vrage de Bal-  
 traux de S.  
 le Siege de Ge-  
 vielle la Ba-  
 Elle quitte sa  
 religieuse 214.  
 Visitation 217.  
 le. & Ordre re-  
 es Annonciades  
 en des Carmé-  
 en France 226.  
 28. Concile. ca-  
 nie 232. Riché-  
 conciles de Sens  
 re d'iniquité de  
 ar les docteurs  
 trulle établit en  
 r de l'Oratoire  
 fférens ordres  
 ux enfans pour le

S O M M A I R E S. ix

martyre 24. Conversion & constance  
 admirable d'un enfant 249. Les Hol-  
 landois donnent lieu à la persécution  
 générale. Japon 250. Le Roi apo-  
 stat d'Arise persécute les fidèles à toute  
 outrance 252. Martyre éclatant de toute  
 une illustre famille 254. Huit martyrs  
 brûlés à feu 259. Dix mille hommes  
 armés assaillent & tourmentent horri-  
 blement les chrétiens du royaume d'A-  
 rima 261. Atrocités exercées à Cochi-  
 notzu 263. Courage des chrétiens de  
 tout sexe & de tout sexe 267. Lettre du  
 prince Thomas de Tomba aux confes-  
 seur de la foi 270. Mort de Cubosama  
 272. Félicité de Xagunfama ibid. Diffé-  
 rens missionnaires mis à mort 273. Un ar-  
 mateur protestant dénonce deux mission-  
 naires Espagnols 275. Progrès de la foi  
 jusques dans la terre de Yesso 277. Pri-  
 sons de Langakoqui 279. Le grand Mar-  
 tyre 280. Religieux renégats 282. Le petit  
 Ignace martyr 285. Autres exécutions  
 286. Témoignage des Hollandois sur la  
 rigueur des persécutions 287. Etats gé-  
 néraux. Remblés à Paris 288. Le clergé  
 ne souffre pas que les laïcs prononcent  
 en matière de religion 290. Il ne peut  
 pas obtenir qu'on publie le concile de  
 Trente 292. Les Synodes de Bourdeaux  
 & de Sens repoussent formellement ce  
 concile 294. Missions de Turquie 295.  
 Persécution excitée contre les mission-  
 naires par le baïe de Venise 296. Mis-  
 sion de Mingrêlie 300. Constitution de

## X SOMMAIRES.

*Paul V, en faveur de l'immaculée conception 301. Condamnation de Marc-Antoine de Dominis 302. Congrégation des Ecoles Pieuses 304. Congrégation de S. Maur. 305. Dominains & Prémontrés réformés ibid. Lesing articles du synode de Pert 307. Affaires des Gomaristes & des Arminius 308. Synode de Dordrecht 311. Borevelt arrêté & condamné à la mort 313. Grotius s'échappe de Prison 314. Synode de Delphé ibid. Vanini, brûlé à Toulouse 315. Mort de l'Empereur Mathias 317. Le comte de la Tour se met à la tête des hérétiques révoltés en Bohême 318. Embarras extrême de Ferdinand II, à l'entrée de son royaume 320. L'Electeur Palatin usurpe la couronne de Bohême 321. Bataille décisive de Prague 322. L'ancienne religion est rétablie en Béarn 324. Protestans chassés de tous les Etats du duc de Savoie 327. Mort de Paul V. ibid.*

---

## LIVRE SOIXANTE-DOUZIÈME.

**C***lement Régoire XV, Pape 329. Il approuve la congrégation du Culvaire ibid. Le célèbre père Joseph 330. Vie sainte de Madame de Longueville ibid. Règlement pour l'élection des Papes 332. Commencement du scrutin ibid. La*

maculée con-  
n de Marc-  
ongrégation  
ongrégation  
ains & Pré-  
sing articles  
Affaires des  
ides 308. Sy-  
Benevelt ar-  
nor 13. Gro-  
n 31. Synode  
bra à Tou-  
emper Mat-  
a Tou se met  
évolte en Bo-  
tréma à Fer-  
son egne 320.  
pe la couronne  
lle Ecclésiastique de  
religion est ré-  
rote sans chas-  
du de Savoye  
ibid.

## DOUZIÈME.

pe 219. Il ap-  
du Calvaire ibid.  
350. Vie sainte  
eville ibid. Ré-  
des Papes 332.  
crutin ibid. De

## SOMMAIRES. 21

fense de prêcher & de confesser sans  
l'approbation de l'ordinaire ibid. Erec-  
tion du siège de Paris en métropole 334.  
Conversion du duc de Lesdiguières 335.  
S. François de Sales prend son frère pour  
coadjuteur 338. Caractères différens de  
ces deux prélats 339. Douceur compa-  
rissante de S. François de Sales 340. Re-  
grets de ses diocésains, à son dernier  
départ d'Annecy 342. Vénération des peu-  
ples & des princes pour ce saint prélat  
346. Sa mort 349. Sa canonisation  
353. Ses écrits 355. Frères illuminés  
en Espagne & en France 356. Jésuites,  
chassés de Hollande 358. Ministres  
protestans, chassés de Bohême & de  
Moravie 359. Ordres religieux resor-  
tis en France ibid. Election d'Urbain  
VIII 365. Réglemens divers, concer-  
nant les religieux 366. Autres bulles,  
concernant les rites 368. Canonisation  
de Sainte Elisabeth de Portugal 369.  
S. André d'Avellino ibid. Commence-  
mens de S. Vincent de Paul 371. Fon-  
dation des pères de la mission 372. Con-  
damnation de Santarelle 373. Condam-  
nation des écrits de Bésan & de Sua-  
rez, sur le temporel des princes 374.  
Le père Joseph est nommé supérieur  
des missions de Turquie 377. Violence  
du Viceroy du Mexique contre son ar-  
chevêque ibid. Effroyable persécution  
du Japon, sous les Empereurs Xogun-  
sama II & To-Xogun Sama 379. Con-  
version merveilleuse d'un Coréen 380.

xii S O M M A I R E S.

Tortures affreuses 381. Constance d'une  
 femme chrétienne 383. Soixante fidèles  
 martyrisés avec le P. Carvalho 385.  
 Autre troupe de cinquante martyrs 386.  
 Supplice du mont Ungen 387. Martyre  
 de Jean Naysen & de Monique sa femme  
 389. Punition exemplaire du prince de  
 Ximabara 390. Mort de Xogun Sama  
 II 391. Cruauté de To-Xogun-Sama  
 ibid. Torture de l'eau ibid. Tourment  
 de la fosse 393. Multitude de mission-  
 naires martyrisés 394. Ambassadeurs  
 mis à mort en haine de la foi 395.  
 Mesures prises pour exterminer le chri-  
 stianisme du Japon ibid. Etat du parti  
 Calviniste en France sous Louis XIII  
 398. Réduction du château de Bonnac  
 400. Attaques des isles de Rhé & d'O-  
 léron ibid. Siège & prise de la Rochelle  
 402. Vengeance du Roi d'Angleterre  
 sur ses sujets catholiques 407. Les Hu-  
 guenots réduits de toute part à la sou-  
 mission 408. Traité d'Alais 409. Succès  
 de l'Empereur Ferdinand contre les  
 Luthériens 410. Exploits du baron de  
 Valslein, & du comte de Tilly ibid.  
 Fautes de Ferdinand II. 412. Edits de  
 restitution 413.

Fin des Sommaires.



S.  
ance d'une  
ante fidèles  
valho 385.  
martyrs 386.  
37. Martyre  
que sa femme  
du prince de  
ogun-Sama  
Xogun-Sama  
d. Tourment  
de de mission-  
Ambassadeurs  
e la foi 395.  
miner le chri-  
Etat du parti  
s Louis XIII  
au de Bonnac  
le. Rhé & d O-  
de la Rochelle  
di d'Angleterre  
s. 437. Les Hu-  
part à la sou-  
ais 499. Succès  
and contre les  
its du baron de  
de Tilly ibid.  
I. 412. Edit de



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE SOIXANTE-DIXIÈME.

Depuis la réconciliation du Roi  
Henri IV avec l'Eglise Romaine en  
1595, jusqu'à la mort de Clé-  
ment VIII en 1605.

A guerre de Bannez & de Molina,  
on peut fixer le commencement à  
l'époque où nous sommes parvenus, fit  
quelque autant de bruit que celles des  
guenots, auxquelles on la vit succé-  
der. C'est-là l'unique raison qui nous  
engage à parler, une fois seulement,  
de ces fameuses congrégations de *auxiliis*,  
dont le signal (si l'on peut s'exprimer  
ainsi) fut donné le 10 Janvier 1595, par  
Tome XX.  
A

maires.

le bref qu'adressa Clément VIII à l'inquisition de Castille, pour évoquer à Rome les questions agitées en Espagne touchant l'accord de la grace avec la liberté. Comme nous n'y attachons pas, à beaucoup près, la même importance que l'esprit de secte, ou seulement de corps & de société, & que nous craignons d'ennuyer les personnes également impartiales, dignes seules d'attention; nous exposerons d'une manière fort succincte ces longues altercations de plus de dix ans, & nous anticiperons même sur le cours des années, afin de ne pas revenir davantage sur ces inutilités fameuses.

Tout ce qui put intéresser à ce sujet la sagesse du Souverain Pontife, ce fut de maintenir la concorde entre les écoles catholiques, & de réprimer la témérité des docteurs, qui vouloient dévoiler des mystères, sur lesquels l'apôtre élevé jusqu'au troisième ciel ne savoit que s'écrier : O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu ! Il est de foi que l'homme fait le bien librement, & que la grace lui est absolument nécessaire pour les œuvres de salut; que la grace ne nuit point au libre arbitre & que le libre arbitre n'ôte rien au pouvoir de la grace : voilà deux vérités qu'

faut croire simplement, & qui font également la matière de notre foi. Mais on ne s'en est pas tenu à la substance du mystère; on a voulu, pour ainsi dire, en faire l'analyse & en connoître le mode, ou la manière d'être. On a demandé comment (terme qui en nos mystères annonce presque toujours la témérité) on a demandé comment la grace s'accordoit avec le libre arbitre; comment le libre arbitre agissoit sous la main de la grace, & comment la grace disposoit de l'activité du libre arbitre; quelle part ils avoient encore chacun à l'accomplissement des préceptes, & au mérite des bonnes œuvres. Objets sagement vus à nos yeux, afin que nous attendissions du Ciel, & qu'en même temps nous nous abandonnions tout ce qui est en notre pouvoir, afin que notre salut s'opérât avec crainte & tremblement, & tout à la fois avec d'autant plus d'assurance, que nous aurions moins de confiance dans nos propres efforts.

De tout temps l'envie de rapprocher les dogmes, soit des notions communes, soit des nouveautés introduites par les hérétiques, n'ont servi qu'à augmenter dans l'Eglise les troubles & les scandales.

L'exemple du Dominicain Pierre Soto, dont l'audacieux Baius avoit transformé les questions en assertions publiques, n'étoit pas oublié en Espagne; quand le Jésuite Montejajor, théologien de Salamanque, crut en reconnoître une partie, dans les décrets prédéterminans de Dominique Bannez, confrère de Soto. La prémotion physique, au moins telle que Bannez l'avoit conçue, & qu'elle fut ensuite adoptée par les nouveaux Thomistes, ne passoit point encore parmi les Dominicains pour un enfant dont S. Thomas fût le père, & pour qui l'ordre entier dût avoir des entrailles paternelles. La chose est claire, par la réponse que firent ses défenseurs, dans l'assemblée qui se tint le 22 février 1599 chez le cardinal Madruce, président des congrégations: pressés d'exposer le système de leurs décrets prédéterminans, ils répondirent qu'ils n'en pouvoient pas parler comme d'une doctrine commune à leur ordre, avant d'avoir pris l'avis de toutes leurs provinces. L'approbation donnée au livre de Molina par leur père Barthélémi Ferreira, inquisiteur en Portugal, ne prouve pas moins clairement que tous les Dominicains distingués ne professoient point alors

prédétermination. Mais tout change avec le temps, & l'esprit de corps surtout a bientôt pris un air de première antiquité.

Quoi qu'il en soit, Monte-major crut voir dans la promotion Bannézienne une nouveauté dangereuse, favorable même aux hérésies proscrites par le concile de Trente; & il la combattit fortement dès l'année 1581, dans une thèse qu'il faisoit soutenir. Bannez qui se trouvoit dans cette assemblée, prit un feu qui seul put le faire connoître pour le vrai père de la prédétermination. Il fit grand bruit à l'heure même, il rassembla ses amis ensuite, il dénonça de concert avec eux, à l'inquisition de Valladolid, seize propositions qu'il prétendoit avoir été soutenues dans la thèse, & qui, à la vérification, se trouverent toutes différentes.

Il seroit à souhaiter que Monte-major & ses confrères se fussent contentés de leur premier triomphe, ou du moins qu'ils ne fussent uniquement appliqués à combattre le nouveau système qui leur paroissoit dangereux, ils n'eussent point entrepris d'y substituer un autre. La prédétermination examinée alors en soi-même, & sans faire comparaison avec la science

moyenne, ou prescience des futurs conditionnels, eût tenu difficilement contre des antagonistes occupés tout entiers de l'attaque, sans être divertis par le soin de leur propre défense, mais sur-tout sans se faire soupçonner d'intérêt propre. Et les décrets prédéterminans une fois arrêtés, on n'eût pas vu paroître à leur faveur, & comme sous leur attache, les décrets nécessitans, avec tous les troubles & tous les scandales qu'ils ont causés dans l'Eglise. Mais encore une fois, où sont les hommes que l'esprit de corps n'a jamais égarés.

Louis Molina, autre Jésuite Espagnol, & tout autrement célèbre que Montemajor, épousa si bien la querelle de son confrère, que bientôt il eut à la soutenir en son propre nom. Son livre de la Concorde n'étoit pas encore mis au jour, que Bannez le déféra au grand inquisiteur, le cardinal Albert d'Autriche. Le délateur n'avoit pas vu l'ouvrage. Mais dès-là qu'il combattoit sa prémotion, comme il en avoit eu vent, il ne pouvoit manquer, à son sens, d'être Pélagien. Bannez, dit à ce sujet un Feuillet,

Petr. à lant, nommé Pierre de S. Joseph, habitant  
 Saint. Joseph, c. 5. théologien de ce temps-là, Bannez fit  
 p. 1. sa plainte, persuadé que c'en étoit lui.

E  
 es futurs con-  
 ement contre  
 out entiers de  
 is par le soin  
 mais sur-tout  
 d'intérêt pro-  
 terminans une  
 as vu paroître  
 sous leur atta-  
 ans, avec tous  
 ndales qu'ils ont  
 encore une fois,  
 l'esprit de corps

ésuite Espagnol,  
 re que Monte-  
 a querelle de son  
 eut à la soutenir  
 a livre de la Con-  
 ore mis au jour,  
 au grand inquisi-  
 t d'Autriche. Le  
 ouvrage. Mais  
 sa prémotion,  
 vent, il ne pou-  
 ens, d'être Péla-  
 te sujet un Feuill-  
 S. Joseph, habi-  
 ps-là, Bannez  
 ue c'en étoit si

de sa prédétermination, & qu'il courroit danger d'être Calviniste, si Molina n'étoit pas Pélagien. Le livre de la Concorde parut néanmoins, & revêtu d'une simple approbation du père Ferreira Dominicain, qui avoit été chargé de l'examiner, en sa qualité d'inquisiteur de Portugal, où Molina professoit la théologie, & avoit fait imprimer son livre. L'ouvrage se débita, avec toute la rapidité que procure la contradiction. La science moyenne fit la même fortune, d'abord chez les Cordeliers & les Augustins, qui la défendirent aussi-tôt dans les thèses publiques; puis dans plusieurs universités, à Saragosse, à Tolède, à Séville, à Grenade & dans beaucoup d'autres villes d'Espagne. Elle parvint rapidement en France, en Lorraine & jusqu'au fond de l'Allemagne. Il est vrai qu'une société savante & nombreuse avoit des facilités particulières, pour accréditer ses productions: mais le premier aspect de la prédétermination physique, qui paroît ne pouvoir se concilier avec la raison qu'aux dépens de la foi, & avec la foi qu'au préjudice plus sensible de la raison, suffisoit seule pour le décrier.

Bannez & ses consorts désespérés de

voir ruiner tout-à-coup le chef-d'œuvre de leur génie, présenterent requête sur requête au nonce du Pape: mais elles n'aboutirent qu'à leur faire défendre de traiter d'hérétique Molina, ou sa doctrine. L'animosité étoit déjà si grande, que différens prédicateurs Dominicains, & principalement le père Avendano, faisoient de la chaire de vérité un théâtre d'invectives, où les Jésuites traduits en hérétiques, en séducteurs, en magiciens, & en instrumens du diable, étoient ordinairement le bel endroit de leurs sermons. Avendano se croyoit suscité de Dieu, pour renverser la société, & disoit fort pieusement qu'il ne participoit jamais aux saints mystères, sans se sentir pressé d'une ardeur nouvelle pour cette bonne œuvre. Voilà sans doute un fruit bien singulier des sacremens. Les Jésuites plus compassés, en s'abstenant de ces invectives grossières, n'en imprimèrent pas moins la note d'hérésie aux prédéterminans, qu'ils qualifioient de Luthériens & de Calvinistes mitigés. Le Pape informé de ces animosités scandaleuses par différens évêques d'Espagne, défendit d'abord aux deux partis d'agiter davantage ces questions. Bannez qui ne voyoit pas triompher la prémotion dans

sa patrie, ayant encore fait solliciter un jugement à Rome, par le père Alvarez qui fit le voyage exprès, le Pontife évoqua cette cause à son tribunal.

Clément VIII nomma huit consultants, qui lui furent proposés par le cardinal Alexandrin, protecteur de l'ordre de S. Dominique d'où il avoit été tiré, & par le cardinal d'Ascoli qui avoit aussi été Dominicain. Ces consultants, à la réserve des Pères Plumbino & Bovio, celui de Carme & l'autre Augustin, qui furent constamment pour Molina, censurèrent en Janvier & Février de l'année 1598, cinquante-une propositions du livre de la concorde. Ce travail parut précipité au pape, qui leur ordonna de le recommencer. On les soupçonnoit d'avoir porté leur jugement sur des extraits fournis par les dénonciateurs, & de n'avoir pas même pris la peine de les confronter avec l'original. En effet, ils avoient déclaré que Molina donnoit à Dieu pour motif de la prédestination, la prévision du bon usage que l'homme feroit de son libre arbitre, & dans les endroits même du livre ils prétendoient que ce principe de pélagien étoit établi; savoir à la question vingt-troisième, art. 4 & 5, il est expressément & fortement réfuté; &

la prédestination n'y est attribuée qu'à la volonté de Dieu, qui distribue librement ses dons quand & à qui il lui plaît.

Les consultants assemblés de nouveau ne laisserent pas de persévérer dans leurs premiers sentimens; & la mort du cardinal Madruce qui les présidoit les ayant laissés maîtres absolus de la résolution, ils ne penserent qu'à dresser leur censure. Cependant l'élévation du Jésuite Bellarmin au cardinalat fournissant un nouvel appui à la société, le père Aquaviva qui en étoit général, fut admis à traiter avec les consultants: il leur montra clairement, & qu'ils attribuoient à Molina des propositions qu'il n'avoit jamais enseignées, & qu'ils censuroient des propositions catholiques, ou reçues communément dans les écoles catholiques. Il falloit que l'avertissement fût bien fondé en raisons; puisque de soixante-une propositions condamnées en premier lieu, ils en restreignirent d'abord le nombre à quarante-neuf, ensuite à quarante-une, puis à vingt seulement. Ces variations formerent un préjugé, qui n'étoit ni favorable à la censure, ni fort honorable aux censeurs; & le Pape lenu en parlant d'une manière mortifiante. Ils entendirent de sa propre bouche, que la cause

R. E  
attribuée qu'à la  
tribue librement  
lui plait.  
lés de nouveau  
érer dans leurs  
mort du cas-  
ffidoit les ayant  
la résolution,  
ffer leur censure.  
a Jésuite Bellar-  
stant un nouvel  
e Aquaviva qui  
uis à traiter avec  
montra claire-  
ment à Molina  
'avoit jamais en-  
voient des pro-  
ou reçues com-  
bles catholiques.  
nt fût bien fondé  
ixante-une pro-  
en premier lieu,  
ord le nombre à  
à quarante-une.  
Ces variations  
qui n'étoit ni fa-  
ni fort honorable  
pe leur en parle-  
te. Ils entendit  
he, que la cause

DE L'ÉGLISE.

II

n'étoit pas en état d'être jugée, qu'on n'avoit pas fait assez d'attention aux défenses de la partie accusée, & qu'il vouloit assister en personne à l'examen qu'on s'en continueroit.

Il se tint encore plus de soixante congrégations sur ce pied-là, depuis le 20 Mars 1601 jusqu'au 22 Janvier 1605, sans qu'on pût cependant parvenir à une décision. Valentin, champion des Jésuites, succomba dès la première année à l'excès de la fatigue; il tomba évanoui au milieu de la dispute, & mourut peu de temps après. Arrubal qui prit sa place, n'en pouvoit déjà plus au mois de Novembre de l'année suivante; & ce fut le Basside qui alors entra dans la lice, le héros des Prédéterminans, Lemos, avec sa santé d'athlète & ses poumons d'airain, qui ne le servirent pas moins que son érudition, fut obligé lui-même de désespérer pour un temps, & de céder *par interim* la place à Alvarez; le Pape enfin qui dans un âge avancé ne manquoit aucune des congrégations, mourut, à ce qu'on prétendit, des soins & des fatigues qu'il prenoit pour terminer cette affaire.

La persuasion commune est qu'il penchoit du côté des Prédéterminans, pré-



venu par le cardinal Alexandrin, qui avoit commencé la fortune de ce Pontife en le menant avec lui dans ses légations, & à qui d'ailleurs Clément avoit des obligations essentielles. François Pigna, qui avec la simple qualité d'auditeur de Rote, avoit eu l'art de se rendre fort important à la cour de Clément VIII, pressoit encore la condamnation des Jésuites, avec tout le ressentiment d'une première amitié convertie en haine. Après les avoir aimés jusqu'à publier un ouvrage contre le parlement de Paris, à l'occasion de leur exil; il les haïssoit tellement, qu'il mit tout en usage pour empêcher la béatification de leur fondateur, & qu'il exclut leurs écoliers des aumônes considérables qu'il avoit léguées aux pauvres étudiants: clause qui parut si odieuse, qu'on n'y eut aucun égard. D'un autre côté, le marquis de Villena, ambassadeur d'Espagne, avoit ordre de presser la condamnation de Molina; & les Espagnols en général étoient ouvertement déclarés contre les Jésuites; en conséquence de l'absolution de Henri

IV que ces peres avoient sollicitée. C'est ce qu'on voit dans les lettres du cardinal du Perron, qui durant ces disputes écrivit au Roi, que les Jacobins étoient

Lettres  
du 7 Févr.  
1605, &  
du 23  
Janv.  
1606.

andrin, qui  
 de ce Pon-  
 sans ses léga-  
 lément avoit  
 François Pe-  
 qualité d'au-  
 art de se ren-  
 r de Clément.  
 ondamnation.  
 ressentiment  
 ertie en haine.  
 à publier un  
 ent de Paris,  
 il les haïssoit  
 n usage pour  
 le leur fonda-  
 écoliers des  
 avoit léguées  
 ause qui parut  
 aucun égard.  
 ais de Villena,  
 voit ordre de  
 de Molina; &  
 étoient ouver-  
 s Jésuites; en  
 ion de Henri  
 sollicitée. C'est  
 ttes du cardin-  
 nt ces disputes  
 cobins étoient

fort portés par ceux qui ne trouvoient  
 pas bon que le général des Jésuites &  
 presque tous ceux de son ordre lui sus-  
 sent si affectionnés.  
 Ce n'est pas que tous ces mobiles ter-  
 restres & fautifs eussent autorisé le dé-  
 faut de soumission à la décision du saint  
 siège, si elle eût été rendue: dès-là que  
 l'Eglise prononce, dès que la voix de  
 l'autorité s'est fait entendre, on ne doit  
 que se soumettre à cette règle fixe de la  
 foi, indépendamment des vûes ou des  
 vices, vrais ou prétendus, & de ceux  
 qui la préparent, & de ceux qui l'appli-  
 quent. Mais la mort, ou la Providence  
 ne permit point que Clément VIII pro-  
 nonçât; & quand il auroit survécu, il  
 est fort douteux, malgré son penchant,  
 s'il eût prononcé un jugement défini-  
 tif. C'est ce que pensa du moins, au  
 sujet de Paul V, le Luthérien Mosheim,  
 qui dans le style de la secte dit que, si  
 le Pape eût été en parfaite liberté, il au-  
 roit prononcé une de ces sentences am-  
 bigües qui sont familières à l'oracle de  
 Rome, & qui n'offensent personne. Il  
 est certain que du Perron donna un jour  
 fortement à penser à Clément VIII, en  
 lui disant que si l'on faisoit un décret en  
 faveur de la prédétermination physique,

ah vol I

un I

Hist. Ecc.

siècle xvii

sect. 2.

part. 1 c.

l. n. 39

ch. 1

Gall.

Purp. B.

673.

il se faisoit fort d'y faire souscrire tous les Protestans de l'Europe. Ne passons pas cependant sous silence l'anecdote, assez méprisable, qui se trouve consignée dans les actes de Lemos, mais dont l'omission pourroit s'attribuer à la partialité, plutôt qu'à un discernement judicieux. Selon ce prédéterminant formidable, Valentia son antagoniste se trouva mal à son aspect, parce qu'il le convainquit d'avoir honteusement falsifié un passage de S. Augustin; & le reproche terrible que lui en fit le Souverain Pontife, fut un coup de foudre qui le fit tomber sur le champ de bataille, sans poulx & sans haleine. Il faut des yeux bien prédéterminés à leur objet, pour voir de la sorte. Il faut avoir les yeux du Dominicain Chouquet, qui, dans ses rapsodies, aussi-tôt condamnées qu'imprimées, représente Lemos, à l'ouverture des congrégations, environné de rayons si étincellans, que les yeux des cardinaux en étoient éblouis. Ou la citation de Valentia étoit une falsification réfléchie, ou ce n'étoit qu'une simple méprise. Or qu'avoit-il à gagner, en falsifiant un texte que ses adversaires ne devoient pas manquer de vérifier? & devoit-il mourir de honte, pour une

Livre des  
Entrail.  
Matern.  
de la Ste  
Vierge  
pour l'or-  
dre des  
F. p. 326  
Edit de  
1634.

faute de mémoire, échappée dans la chaleur de la dispute; tandis que les ouvrages composés à loisir, ne sont pas à l'abri de ces inadvertences? Tout ce qu'on pourroit conclure, s'il y avoit du vrai dans cette précieuse anecdote, c'est que le champion des Jésuites étoit un pauvre homme. Malheureusement, ni Pegna leur ennemi déclaré, ni les deux secrétaires si empressés à recueillir tout ce qui étoit favorable aux prédéterminans, ne disent pas le premier mot, soit de la corruption du passage, soit des reproches du Pape, soit du vertige de Valentia: toutes circonstances néanmoins qui secundoient assez leurs vues, pour qu'ils ne les omissent pas.

Mais que ne controuve pas la manie de système! Eût-on sans cela imaginé ce qu'assure le P. Jacques de S. Dominique dans son livre curieux *De la nouvelle étoile de Cassiope*, que les anges sont devenus démons, pour avoir rejeté le dogme de la prédétermination physique, qui leur avoit été proposée pour épreuve? A l'exemple de Lucifer, Simon le Magicien, ajoute un autre écrivain de même goût, combattit la même doctrine; & tel fut le sujet de ses disputes funestes avec le prince des apôtres. Mais arrêtons-

Lib. de  
Nov. Cas-  
siop. c. 1,  
& 2.

nous, & craignons sur toutes choses de prendre quelque air d'une partialité, que nous abjurons de nouveau. Oui, la prémotion physique & la science moyenne nous sont parfaitement égales, ou, pour mieux dire, parfaitement indifférentes, sinon pour ce qui est du bon sens que révolte la prémotion, au moins pour ce qui regarde la foi, à quoi elle sert aussi peu que la science moyenne. Et qui ne s'étonneroit que des docteurs vraiment respectables aient pu se passionner d'une manière si étrange, pour des hypothèses & des présomptions qui peuvent n'être qu'imaginaires! encore si elles n'eussent pas servi d'enveloppe à des nouveautés plus dangereuses, avec tant de scandale pour les simples, & tant de troubles pour l'Eglise!

Les disputes ne finirent point avec la vie de Clément VIII. Les cardinaux, dans le conclave qui suivit sa mort, avoient promis que celui d'entre eux qui lui succéderoit les termineroit par un jugement définitif. Paul V, successeur, quoique non immédiat, de Clément, eut devoir remplir cette promesse, & tint encore à ce sujet dix-sept congrégations. Mais auparavant il voulut consulter d'autres docteurs que ceux qui avoient

outes cho-  
 'une partia-  
 le nouveau.  
 & la science  
 nent égales,  
 aitement in-  
 qui est du  
 motion, au  
 foi, à quoi  
 ce moyenne.  
 des docteurs  
 se passionner  
 ur des hypo-  
 qui peuvent  
 si elles n'euf-  
 des nouveau-  
 tant de scan-  
 tant de trou-  
 point avec la  
 cardinaux,  
 it sa mort,  
 entre eux qui  
 it par un ju-  
 successeur;  
 de Clément,  
 promesse, &  
 pt congréga-  
 oulul consul-  
 x qui avoient.

la tête échauffée par ces disputes, ou qui étoient soupçonnés de quelque intérêt propre. S. François de Sales, aussi renommé pour sa doctrine que pour ses vertus, fut un des premiers consultés : son avis, comme celui de tous les autres, a toujours été tenu fort secret; mais on peut juger de sa réponse, suivant la remarque très-sensée de l'historien de sa vie, par la doctrine qui est répandue dans ses œuvres, où personne jusqu'ici ne s'est encore imaginé voir la prédétermination. Les Molinistes, sous Clément VIII, avoient toujours été sur la défensive : on leur avoit constamment interdit toute attaque, sous prétexte que les accusés ne devoient pas faire le personnage d'accusateurs. Le nouveau Pape ne crut pas que les formes dussent l'emporter sur un fond qui n'étoit autre que le sacré dépôt, lequel couroit risque de s'altérer, à la faveur d'un silence qu'on ne manqueroit pas de prendre pour une approbation. Il fallut donc que les Thomistes, quelque effort qu'ils fissent pour parer ce coup, se missent à leur tour sur la défensive.

Il parut bientôt que ce nouveau personnage n'étoit pas aussi facile à jouer que le premier. La Bastide établit que

la prédétermination physique détruisoit le libre arbitré & la grace suffisante, qu'elle faisoit Dieu auteur du péché, qu'elle avoit déjà été condamnée avec le calvinisme, par le concile de Trente; & venant au détail, il fit un parallèle de vingt articles, entre la doctrine de Bannez & celle de Calvin. La comparaison, qui fut bien suivie & bien soutenue, étoit embarrassante; mais Lemos n'étoit pas un homme à être embarrassé. Il répliqua d'une voix de tonnerre, que la prédétermination étoit la pure doctrine de S. Augustin, que les Pélagiens n'étoient hérétiques que parce qu'ils n'admettoient pas la prédétermination, que tous ceux qui ne l'admettoient pas étoient Pélagiens, que les Jésuites n'étoient que des Pélagiens ou des auteurs du pélagianisme. En un mot, tout ce qu'on put saisir de sa première défense, après le nom de S. Augustin, ce ne furent que les noms de pélagianisme, de pélagiens & de semi-pélagiens, qui faisoient le refrain de ses déclamations.

Il sentit cependant que ces généralités & ces injures pourroient ne pas satisfaire ses juges. Venant donc au fait, il avoua que Calvin avoit tenu, comme Bannez, la grace efficace par elle-même, & indé-

détruisoit le  
 ante, qu'elle  
 ché, qu'elle  
 avec le calvi-  
 rente; & ve-  
 allèle de vingt  
 de Bannez &  
 aison, qui fut  
 ue, étoit em-  
 étoit pas un  
 Il répliqua  
 que la prédé-  
 doctrine de S.  
 iens n'étoient  
 n'admettoient  
 ue tous ceux  
 ent Pélagiens,  
 que des Péla-  
 pélagianisme.  
 put saisir de  
 s le nom de  
 que les noms  
 ens & de sémi-  
 refrain de ses  
 ces généralités  
 e pas satisfaire  
 a fait, il avoua  
 mme Bannez,  
 éme, & indé-

pendamment de la volonté : mais il ajouta,  
 qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce  
 principe; que toute l'erreur consistoit à  
 conclure de là, comme faisoit Calvin,  
 que le consentement de la volonté étoit  
 nécessaire d'une nécessité de conséquent;  
 au lieu que Bannez ne le disoit nécessaire  
 que d'une nécessité de conséquence. On  
 pourroit soupçonner, sur de pareilles dé-  
 nites, que nous en prêtons à Lemos:  
 mais que l'on consulte son propre récit,  
 & l'on sera beaucoup plus surpris encore,  
 de voir sa vertu soutenir à peine la  
 gloire d'une si heureuse invention, & se  
 rémunir contre la vanité, en s'écriant  
 avec l'Apôtre: C'est par la grace de Dieu  
 que je suis ce que je suis. Il ne s'applau-  
 dit pas moins de la découverte *du sens*  
*composé & divisé*, qui en effet ne lui  
 avoit pas d'un moindre usage que la di-  
 stinction des nécessités de conséquent &  
 de conséquence. Ces termes énigmati-  
 ques ne satisfaisant point encore à beau-  
 coup près ses juges, il lui fallut enfin  
 réduire la prédétermination à un se-  
 cours prévenant, que la volonté peut  
 refuser quand il lui est offert, & ne pas  
 mettre en usage quand elle l'a; de telle  
 manière que, si elle ne fait pas ce qui  
 lui est commandé, il ne tient pas à Dieu,

Acta P.  
 Thom  
 Lemos

mais à elle. C'est ainsi que le Thomisme & le Molinisme, malgré leur antipathie réciproque, se rapprochoient tellement, qu'il devenoit impossible d'en marquer la différence. Et dans la réalité, si la prémotion modifiée de la sorte n'est pas le concours simultané, c'est un assemblage de termes pris à contre-sens, ce n'est plus qu'une chimère.

La cause étant suffisamment instruite, le Pape ordonna aux consultants de lui donner leurs opinions par écrit, & de marquer sur quoi ils les fondoient. Ils n'étoient pas devenus plus favorables aux Jésuites : mais les motifs qu'on leur demandoit les embarrasserent. Après quatre mois de travaux particuliers, & bien des conférences qu'on leur permit ensuite d'avoir entre eux, le Pape, outre les incertitudes & les variations de leurs écrits, trouva qu'ils n'avoient pas même touché au point qui devoit trancher la question; savoir en quoi les catholiques différoient des hérétiques sur la matière de la grace & du libre arbitre. Il résolut donc de prendre pour base de sa décision, celles du concile de Trente contre les Luthériens & les Calvinistes, & fit remettre à cet effet tous les actes manuscrits de ce concile au cardinal du Per-

E  
le Thomisme  
ur antipathie  
nt tellement,  
en marquer  
réalité, si la  
orte n'est pas  
st un assem-  
ntre-sens, ce  
ent instruite,  
ulteurs de lui  
écrit, & de  
ondoient. Ils  
us favorables  
fs qu'on leur  
t. Après qua-  
liers, & bien  
ur permit en-  
Pape, outre  
tions de leurs  
ent pas même  
oit trancher la  
es catholiques  
sur la matière  
tre. Il résolut  
e de la déci-  
Trente contre  
inistes, & fit  
s actes manu-  
dinal du Per-

on, qu'il regardoit avec justice comme  
on des plus grands théologiens de son  
siècle.

Cette confiance en du Perron, qui  
ouvoit la prédétermination si favorable  
aux Calvinistes, n'annonçoit pas une  
issue bien heureuse pour les prédétermi-  
nés. On n'a pas laissé de répandre dans  
le public la copie d'une bulle, qu'on  
croyoit étend avoir été dressée par Paul V con-  
tre le Molinisme, & à laquelle il n'a  
manqué, selon ses colporteurs, que la  
formalité de la promulgation. Mais le  
temps où elle parut; savoir vers le mi-  
eu du siècle dernier, & la flétrissure  
des personnes qui la faisoient valoir, suf-  
voient pour la faire tomber; quand elle  
ne seroit pas remplie, comme elle l'est,  
de contradictions, d'anachronismes, de  
principes schismatiques, de tous les indi-  
ces de supposition & de supercherie.  
Contradiction: entre les copies diverses de  
cette bulle clandestine, les unes condam-  
nent cinquante propositions, & les autres  
quarante-deux. Anachronisme: le nom des  
enseigneurs par qui on l'a fait signer, prouve  
qu'elle a été faite cinq ans avant le pontifi-  
cat de Paul V, à qui on l'attribue. Princi-  
pes schismatiques: elle condamne des pro-  
positions, entre autres la seconde & la

quatrième, qui sont les contradictoires des propositions déjà condamnées dans Baius. Aussi, qui sont les gens qui marquent le plus d'ardeur pour concilier de l'autorité à cette bulle, attribuée au S. Siège malgré le S. Siège lui-même? Ce sont précisément ceux qui en toute autre occasion font le moins de cas des bulles & des constitutions du S. Siège, qui n'ont rien de commun avec l'école catholique des Thomistes, qui trouvent même autant de sottise dans le Thomisme, que d'erreur dans le Molinisme. Que le S. Siège délavoue & réproouve cette bulle, c'est ce qui est de toute notoriété par le décret où le Pape Innocent X. a déclaré en termes formels, qu'on n'y devoit ajouter aucune foi. Voilà donc cette bulle, avec tous les actes où elle est rapportée, flétrie de la manière la plus authentique, non seulement comme n'étant pas revêtue des formes requises pour avoir son effet, mais comme *un recueil de mensonges, indigne de toute créance*: ce sont les termes du décret.

Tout ce que prononça incontestablement Paul V sur cette question, ce fut de déclarer quelques jours après, le vingt-huitième d'août 1507, où il en conféra pour la dernière fois avec le sacré collè-

B  
 adictaires des  
 s dans Bâlus.  
 marquent le  
 de l'autorité  
 S. Siège mal-  
 Ce sont pré-  
 e autre occa-  
 des bulles &  
 ge, qui n'ont  
 le catholique  
 nt même ra-  
 omisme, que  
 e. Que le S.  
 cette bulle,  
 toriété par le  
 t X. a déclaré  
 y devoit ajou-  
 e cette bulle,  
 est rapportée,  
 authentique,  
 nt pas revêtu  
 oir son effet,  
 e mensonges,  
 : ce sont les

incontestable-  
 stion, ce fut  
 près, le vingt-  
 il en conféra  
 le sacré collè-

ge, qu'il publieroit sa décision quand il  
 le jugeroit à propos, & que cependant  
 défendoit sévèrement aux parties de se  
 censurer mutuellement sur ces matières.  
 Ainsi cette dispute, qui fixoit depuis si  
 long-temps les regards de toute l'Europe,  
 qui avoit emporté les plus précieux mo-  
 mens de deux grands Papes, du sacré  
 collège, d'une infinité de prélats & de  
 docteurs célèbres, finit, comme toutes  
 les affaires de ce genre, sans avoir rien  
 éclairci. Celui de tous les partis qui a le  
 moins de respect pour les décisions du S.  
 Siège, ces faux Thomistes qui se cou-  
 vent du nom d'une école respectable,  
 parce que le leur n'exprime plus que le  
 thomisme & la secte, se plaignent qu'à la  
 veur du silence de Rome sur le fond  
 de la question, & au moyen de la liberté  
 laissée aux deux parties d'enseigner leurs  
 opinions respectives, le Pélagianisme va  
 se levée dans l'Eglise d'aujourd'hui, &  
 que ce grand fleuve, autrefois si pur, ne  
 roule plus que des eaux fangeuses. Com-  
 me ce reproche ne diffère pas de celui  
 des Calvinistes, nous en renvoyons les  
 auteurs à la réponse que le grand évêque  
 de Meaux fit en pareille circonstance au  
 ministre Jurieu. Quant à ce qu'on nous  
 objecte, lui disoit-il, que nos Molinistes

Boff. 1.  
 Avert.

sont sémi-pélagiens, & que l'Eglise Romaine tolère le pélagianisme, si l'on avoit seulement ouvert les livres des Molinistes, on auroit appris qu'ils reconnoissent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miséricorde, une grace toujours prévenante, toujours nécessaire pour toutes les œuvres de piété, une conduite spéciale qui les y conduit. Mais les Faux-Thomistes, ou les sémi-Calvinistes, ainsi que les Calvinistes rigoureux, veulent quelque chose de plus : toute grace qui n'ôtera pas le libre exercice de la volonté, sera toujours pour eux la grace pélagienne.

Pendant que les plus habiles Jésuites d'Espagne & d'Italie épuisoient en Europe leur temps & leurs talens, pour la défense des inventions & des subtilités de quelques-uns d'entre eux; d'autres enfans d'Ignace ne respirant, à l'exemple de leur père, que la plus grande gloire de Dieu, & bornant leurs travaux à connoître & à faire connoître Jésus crucifié, ne songeoient qu'à étendre l'empire de l'Eglise, sur les traces de l'apôtre des Indes & du Japon. Depuis le départ des ambassadeurs de cette nation pour la capitale du monde chrétien, l'évangile y avoit répandu des torrens de lumière, qui

qui faisoient rougir les peuples de leurs dogmes fabuleux, & qui terrassoient l'orgueil le plus entêté de son savoir. Au milieu de la ville impériale, un savant, nommé Dosam, qui avoit parcouru toutes les académies de la Chine & du Japon, où il n'avoit trouvé que des adulateurs, conféra par occasion avec un missionnaire sur la nature de nos âmes, s'il croyoit matérielles. L'Européen le convainquit si bien du contraire, ainsi que des conséquences qui dérivent de ce premier principe, que Dosam fut convaincu de son ignorance, & non moins effrayé des périls qu'elle lui faisoit courir. Il aimoit sincèrement la vérité: il confessa ce qu'il découvroit; il s'humilia devant le maître des cœurs; & Dieu le justifia tellement, que foulant aux pieds le respect humain, il se fit instruire à l'égard de nos mystères, puis reçut le baptême. On ne sauroit exprimer l'étonnement où cette nouvelle jeta toute la ville. Sept à huit cens personnes, qui pendant les jours réglément alloient entendre Dosam comme un oracle, suivirent son exemple. Elles furent imitées par d'autres, que les églises ordinaires ne suffisoient plus pour les recevoir. Sage, disoit-on de tous côtés, s'est converti.

Hist. du  
Jap. Liv.  
VI.

fait chrétien; Dofam qui fait tout, n'a point trouvé de religion meilleure que le Christianisme. Pendant plusieurs jours, l'Empereur lui-même & toute sa cour ne s'entretinrent de rien autre chose.

Le bruit de la persécution qui se répandit quelque temps après, n'arrêta point ces progrès de l'évangile. Jamais au contraire on ne vit plus de conversions qu'alors, jusques dans les lieux où l'Empereur faisoit son séjour, jusques parmi les femmes qui parurent ne rien conserver de la foiblesse de leur sexe. Le Roi de Tango craignant que la rare beauté de la Reine son épouse, encore très-jeune, n'attirât les regards de l'Empereur, la tenoit continuellement renfermée dans un palais, où elle vivoit dans une grande innocence. Quoiqu'il fût idolâtre, il lui avoit souvent parlé avec estime de la religion chrétienne, qui excitoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'embrassoient pas. Cette princesse qui avoit l'esprit excellent, retint tout ce qu'on lui avoit dit; & ses mœurs ne mettant point d'obstacle aux impressions de la grace, elle se sentit fortement inclinée pour une religion si conforme à ses heureux penchans. Comme elle n'espéroit point d'obtenir le con-

sentement du Roi son époux ; il lui fallut conduire l'affaire de sa conversion dans le plus profond secret, & dérober ses démarches à une infinité de surveillans continuellement attentifs à l'observer.

Heureusement, on étoit auprès d'elle une princesse de la maison royale, avec qui la conformité des inclinations vertueuses la lioit encore plus étroitement que l'affinité, & pour qui elle n'avoit rien de secret. Elle ouvrit son ame à cette amie sûre, qui avoit toute liberté d'aller & de venir, & l'envoya communiquer ses vœux & ses embarras à un missionnaire. La médiatrice qui n'avoit pas moins d'ardeur que la Reine pour embrasser le Christianisme, ne se borna point à sa commission ; mais se fit baptiser elle-même, & reçut le nom de Marie. La grâce du baptême la transforma aussi en apôtre. Toutes les dames & les demoiselles du palais à qui elle fit part de son bonheur, allèrent successivement trouver le missionnaire, & revinrent chrétiennes. Un gentilhomme qui les suivit, fut changé comme elles. Cependant la Reine gémissoit avec d'autant plus de tristesse, qu'elle se voyoit esclave de son sort, au milieu d'une cour à qui elle

avoit procuré la liberté des enfans de Dieu. La princesse Marie va de nouveau trouver le missionnaire, elle se fait parfaitement instruire de la manière de conférer le baptême, revient, baptise la Reine, & lui fait prendre le nom de Grace, qui ne fut jamais porté à plus juste titre. La néophyte fut sans intervalle une chrétienne parfaite, & douée du don de force à un point où l'esprit saint ne le communique qu'aux ames qu'il remplit tout entières. Pour Marie, l'exercice d'un ministère divin éleva tellement son ame, que dès-lors elle regarda sa personne comme consacrée à Dieu. Sitôt quelle eut baptisé la Reine, elle retourna au missionnaire, se prosterna en sa présence aux pieds de l'autel, & fit vœu de virginité; quoiqu'elle fût un des plus riches partis, & des plus recherchés de tout l'Empire. Le même jour, elle parut en public, avec les marques qu'elle jugea les plus propres à témoigner qu'elle s'interdisoit tout commerce avec le siècle.

Tout ceci s'étoit passé en l'absence du Roi. A son retour, il en parut extrêmement irrité, & déclara impérieusement à la Reine, ainsi qu'à toute sa cour, qu'il falloit au plus-tôt abjurer une religion odieuse à l'Empereur, & capable

es enfans de  
 va de nouveau  
 se fait parfaite-  
 re de conférer  
 e la Reine, &  
 Grace, qui ne  
 juste titre. La  
 alle une chré-  
 e du don de  
 prit saint ne le  
 s qu'il rempli  
 l'exercice d'un  
 ment son ame,  
 la sa personne  
 u. Sitôt quelle  
 lle retourna au  
 a en sa présence  
 fit vœu de vir-  
 a des plus riches  
 marchés de tou  
 t, elle parut en  
 es qu'elle jugea  
 gner qu'elle s'in-  
 avec le siècle.  
 en l'absence du  
 en parut extrê-  
 impérieusement  
 toute sa cour,  
 abjurer une reli-  
 gion, & capable

le perdre lui-même. Les menaces &  
 toutes les représentations étant inutiles,  
 n'y eut point de mauvais traitemens  
 qu'il ne mit en usage. La Reine fut en-  
 core moins épargnée que les autres; le  
 sentiment du Roi se mesurant sur l'a-  
 mour passionné qu'il lui portoit. A tous  
 excès du dépit & de la fureur, elle  
 opposa qu'une patience & une douceur  
 altérables: mais sa constance parut à  
 jamais invincible. Dans ces entrefaites,  
 un des enfans du Roi étant tombé dan-  
 gereusement malade, elle engagea la prin-  
 cesse Marie à le baptiser. Le petit mori-  
 d reçut le baptême, & fut à l'instant  
 de parfaite santé. Les armes tomberent  
 des mains du Roi: il prit le parti  
 de dissimuler, & ne chagrina plus des  
 personnes qu'il ne pouvoit se défendre  
 d'aimer & de révéler.

On ne peut entendre qu'avec intérêt  
 l'histoire de la vie, & sur-tout la mort  
 glorieuse de cette Reine, la plus belle  
 personne, la princesse la plus spirituelle,  
 la chrétienne la plus fervente peut-  
 être de toute l'Eglise du Japon; c'est-à-  
 dire, du sanctuaire même de la ferveur.  
 En d'idolâtrer sa figure, il sembloit  
 qu'elle eût pris à tâche d'en ternir l'éclat  
 par toutes les austérités de la pénitence.

Elle apprit très-bien le latin & le portugais, moins pour orner son esprit, que pour fournir plus d'aliment à sa piété. Après la lecture & ses autres exercices de dévotion, son plus grand soin étoit de recueillir les orphelins & les enfans des pauvres, de les vêtir & les soigner elle-même, de les instruire des élémens de notre religion, & de les rendre solidement chrétiens. Après douze ans d'une vie si sainte, elle fut la victime de la jalousie du Roi son époux; non pas qu'il eût conçu le moindre soupçon de sa fidélité; mais parce qu'il eut peur qu'elle ne devint l'objet d'un autre amour que le sien.

Dans l'une de ces révolutions soudaines, qui sont si fréquentes au Japon, il l'avoit laissée dans la ville très-forte d'Osaca, & qui ne le rassuroit néanmoins qu'imparfaitement. C'est pourquoi il avoit commandé à l'intendant de sa maison, que, si la place venoit à être forcée, il tranchât sur le champ la tête à la Reine, & mit le feu au palais. Osaca fut prise en effet, & l'intendant sommé de remettre la Reine entre les mains du vainqueur. Cet officier rempli de vénération pour sa maîtresse, chercha tous les moyens possibles de la sauver, sans en trouver aucun; il va donc la joindre, le dé

E  
 a & le portu-  
 n esprit, que  
 t à sa piété.  
 tres exercices  
 nd soin étoit  
 les enfans des  
 s soigner elle-  
 émens de notre  
 lldement chré-  
 ne vie si sainte,  
 lousie du Roi  
 eût conçu le  
 lité; mais parce  
 devint l'objet  
 sien.  
 ons soudaines,  
 Japon, il l'a-  
 très-forte d'O-  
 roit néanmoins  
 ourquoi il avoit  
 de sa maison,  
 être forcée, il  
 éte à la Reine,  
 ais. Ofaca fut  
 adant sommé de  
 s mains du vain-  
 li de vénération  
 ha tous les mo-  
 er, sans en trou-  
 joindre, le dé-

espoir peint sur le front, se jette à ses  
 pieds qu'il inonde de ses larmes, & lui  
 déclare le commandement barbare qu'il  
 avoit reçu. Nous périrons aussi-tôt nous-  
 mêmes, ajouta-t-il; & c'est toute ma  
 consolation, de ne pas survivre à une  
 princesse, dont la mort me seroit de  
 ma propre vie le plus insupportable des  
 tourmens. La Reine entendit ce discours,  
 comme s'il ne l'eût pas regardée. Vous  
 savez, dit-elle, que je suis chrétienne,  
 que la mort n'a rien d'effrayant pour  
 les chrétiens: quant à vous, songez  
 bien à ce que vous allez devenir pour  
 toute une éternité. Après ce peu de  
 mots, elle entra dans son oratoire, &  
 prosternée devant l'image d'un Dieu mort  
 pour nous, elle lui fit le sacrifice de sa  
 vie. Elle rassembla aussi-tôt après les  
 dames de sa suite, qui toutes étoient  
 chrétiennes, les embrassa tendrement,  
 leur représenta que n'étant pas con-  
 damnées elles-mêmes à mourir, la loi de  
 Dieu les obligeoit à se retirer, avant  
 qu'on mît le feu au palais. Tout reten-  
 nant de sanglots & de cris lamenta-  
 bles, elle seule aussi tranquille que s'il  
 n'eût été question d'une affaire indifférente,  
 entra dans l'oratoire, appela l'intendant,  
 & lui dit qu'il pouvoit remplir sa com-

mission. Il se jeta de nouveau à ses pieds, & la pria de lui pardonner sa mort. Aussi-tôt la Reine se mit à genoux, rabattit elle-même le collet de sa robe, & reçut, en prononçant les noms de Jésus & de Marie, le coup qui lui trancha la tête. Telle étoit la force chrétienne dans les ames Japonaises, indépendantes en quelque sorte des entraves de la matière, & de la fragilité du sexe, ainsi que de toutes les foiblesses de la nature.

Le trait suivant achevera de faire connoître toute l'énergie du caractère de cette nation, jusques dans les conditions les moins façonnées à l'héroïsme. Le Roi de Saxuma s'étant emparé du Bongo, d'où la foi s'étoit répandue dans les autres royaumes, les Bonzes qui l'avoient puissamment secondé dans son invasion, exercèrent leur vengeance avec une fureur toute particulière sur cette chrétienté florissante, & s'attachèrent principalement à brûler les églises & tous les monumens du christianisme. A la vue de Vofuqui déjà tombé sous leur puissance, il y avoit un fort, séparé de cette ville par un petit bras de mer; & quelques centaines de sujets fidèles, tant hommes que femmes, y tenoient encore

nouveau à ses  
 pardonner sa  
 se mit à ge-  
 le collet de sa  
 çant les noms  
 coup qui lui  
 la force chré-  
 noïses, indé-  
 e des entraves  
 gilité du sexe,  
 foiblesses de la  
 a de faire con-  
 a caractère de  
 les conditions  
 héroïsme. Le  
 paré du Bon-  
 andue dans les  
 onzes qui l'a-  
 ndé dans son  
 vengeance avec  
 lière sur cette  
 s'attachèrent  
 églises & tous  
 isme. A la vue  
 sous leur puis-  
 séparé de cette  
 e mer ; & quel-  
 s fidèles, tant  
 tenoient encore

pour leur souverain légitime. L'une de  
 ces héroïnes ne put voir sans indigna-  
 tion, au milieu des églises réduites en  
 cendres, un temple d'idoles & une su-  
 perbe maison de Bonzes, qui ne sem-  
 bloient conservés que pour insulter à la  
 vraie religion. Quoi donc, s'écria-t-elle,  
 ferons-nous les spectateurs oisifs du tri-  
 omphe de l'impiété ! Elle prend sur le  
 champ sa résolution, attend la nuit avec  
 impatience, se jette alors à la nage,  
 franchit le bras de mer, va mettre le  
 feu au temple & au monastère des Bon-  
 zes; après quoi elle repasse la mer, ren-  
 tre glorieuse dans la forteresse, & convie  
 tout le monde à goûter avec elle le plaisir  
 de voir les flammes dévorer ces trophées  
 orgueilleux de l'idolâtrie.

Le dernier Empereur, nommé Nobu-  
 anga, sans professer le christianisme,  
 avoit tellement protégé, qu'il étoit de-  
 venu la religion dominante jusques dans  
 la capitale de l'empire : mais ce prince  
 abandonné à ses passions honteuses, s'a-  
 veugla toujours au centre de la lumiè-  
 re, malgré les exhortations continuelles  
 de ces hommes apostoliques, avec lesquels  
 il ne se laissoit point de converser. A la  
 fin, il s'égara si déplorablement dans les  
 égarements d'un orgueil insensé, qu'il se

fit bâtir un temple, & ordonna par un édit qui suspendoit tout autre culte, d'y venir de toutes les contrées de l'empire sacrifier à l'Empereur. Les chrétiens méprisèrent l'édit, & Nobunanga feignit de ne point s'en appercevoir: mais Dieu ne tira pas une vengeance moins exemplaire d'une impiété si criante. Dans une émeute excitée par un homme de néant, par un aventurier qui avoit pour tout mérite le talent de dessiner, ce prince rebelle à la grace périt au point le plus brillant de sa carrière. Il avoit conçu le grand dessein de réduire tous les petits Rois du Japon au rang de simples vassaux, suivant la constitution primitive de cet empire; & déjà il avoit conquis plus de trente royaumes, qui lui avoient procuré des richesses immenses.

La ville & sur-tout le palais d'Anzumiama; qu'on appeloit au Japon le paradis de Nobunanga, & qu'on pouvoit regarder comme une des plus rares merveilles du monde, suffisoient pour donner une idée de la puissance & de l'opulence de cet Empereur, qui les avoit fait bâtir en quelques mois. A trente mille de Méaco, vers le midi, s'ouvre une plaine délicieuse, & fort étendue, fillonnée d'une infinité de ruisseaux, tapissée d'une

nna par un  
 e culte, d'y  
 de l'empire  
 chrétiens mé-  
 anga feignit  
 : mais Dieu  
 moins exem-  
 te. Dans une  
 me de néant,  
 it pour tout  
 r, ce prince  
 point le plus  
 voit conçu le  
 ous les petits  
 e simples val-  
 on primitive de  
 t conquis plus  
 ui avoient pro-  
 fes.  
 palais d'Anzu-  
 u Japon le pa-  
 qu'on pouvoit  
 plus rares mer-  
 nt pour donner  
 & de l'opulence  
 s avoit fait bâtir  
 e mille de Méa-  
 uvre une plaine  
 ue, fillonnée d'u-  
 , tapissée d'une

verdure sans cesse renaissante, & ombragée d'arbres qui portent des fruits & des fleurs dans presque toutes les saisons. Dans le milieu de la plaine, s'élève une montagne escarpée, qui se partage en trois crêtes, assez semblables à la figure d'une fleur de lis. Au pied de la montagne, est un lac spacieux, semé d'isles qui forment comme autant de bouquets; du lac, il sort un fleuve qui serpente en zigzag & fait mille circuits dans toute la largeur du vallon; d'où les poëtes s'inspiroient, dans le goût des nôtres, ont pas manqué de dire qu'il s'éloignoit à regret de ces lieux enchantés. À l'endroit où le lac se réduit en rivière, on avoit bâti la ville d'Azukiama; le palais qui en faisoit comme la capitale, avoit été construit sur le sommet le plus élevé de la triple montagne: sur les deux crêtes collatérales, les seigneurs & les Rois vassaux de l'empire avoient construit pour eux des palais, avec une magnificence proportionnée. On montoit à celui de l'Empereur par un superbe escalier, taillé dans le roc; d'où l'on sortoit sur une vaste plate-forme, qui, avec un grand château, occupoit toute la cime du mont, qu'on avoit aplani avec un travail à peine concevable. Cette vaste

place étoit ceinte d'un rempart, tout en pierres polies, & de cinquante coudées de hauteur.

Les dedans du palais, les appartemens, les galeries, les jardins, les terrasses, tout étoit marqué au coin de la grandeur & de la merveille : mais ce qu'on voyoit avec le plus d'étonnement, c'étoit une tour élevée en pyramide au centre du palais, dont elle faisoit le couronnement. Elle étoit à sept étages, chacun avoit son toit, dans la manière Japonoise, & ces toits, ainsi que les corniches, étoient peints de diverses couleurs, dont l'éclat étoit relevé par ce brillant vernis du Japon qui fait presque l'effet de nos glaces, & qui résiste à toutes les injures de l'air. Le tout étoit terminé par un petit dôme à jour, enrichi au dedans & au dehors, d'azur, de peintures, de mille ornemens de bon goût, & surmonté d'une large couronne d'or massif. Ce dôme sur-tout, où l'on avoit prodigué tout ce qu'il y avoit de plus précieux vernis, jetoit un éclat si merveilleux, qu'on avoit également peine, & à y fixer la vue & à l'en détourner. Toutes ces merveilles furent réduites en cendres, après qu'on eut pillé les trésors de Nobunanga qui étoient déposés

en ce lieu, & qu'on eut peine à transporter en trois jours.

Pour comble de revers, le trône fut ravi à la postérité de ce prince, & rempli par un homme aussi mal né que son assassin. Il avoit été valet d'un gentilhomme de sa cour; après quoi il s'étoit fait soldat, & par tous les degrés de la milice, étoit parvenu au commandement des armées. Tel étoit le fameux Tatcoma, nommé auparavant Fariba, qui d'abord se porta pour vengeur de Nonnanga, & pour tuteur de son petit-fils, afin de se frayer la route au trône, il ne tarda point à s'asseoir. Les commencemens de son regne furent assez glorieux & même favorables aux chrétiens, trop puissans pour les irriter dans les commencemens d'une puissance usurpée & mal affermie.

Il voyoit presque tous les grands officiers de l'empire, ou chrétiens déclarés, ou protecteurs des chrétiens. Ozaca & Kamaï, les deux villes dont la conservation lui importoit d'avantage, avoient chacune un gouverneur chrétien, & l'autre un infidèle dont le nouvel Empereur lui-même fut obligé de se défaire, & qu'il ne pouvoit mieux remplacer que le chrétien Joachim Riusa, d'une

Hist. du  
Jap. Liv.  
VII.

valeur à toute épreuve. L'homme de l'empire qui importoit le plus à la sûreté de sa personne, Ucondono premier capitaine des gardes, le colonel général de la cavalerie, le grand-amiral, le premier secrétaire d'Etat, le grand trésorier, l'intrépide vice-roi de Boari, & quantité d'autres seigneurs également distingués par leur mérite & par leurs emplois, étoient tous adorateurs sincères du vrai Dieu; & plusieurs méritoient mieux le nom d'apôtres que celui de simples fidèles. Ils étoient d'ailleurs en si haute considération dans l'empire, qu'on pouvoit mettre en doute, s'ils avoient plus d'obligation au nouvel Empereur de ce qu'il les avoit confirmés dans leurs emplois, qu'il ne leur en avoit lui-même de ce qu'ils les avoient acceptés. Il paroit néanmoins que Talcosama, ombreux comme tous les tyrans, & sur-tout à l'égard des chrétiens rigides observateurs du droit de majesté & de tous les principes de l'équité, ne prit jamais en eux une entière confiance; d'autant mieux que le premier capitaine des gardes généralissime des armées & le plus accrédité des seigneurs chrétiens, s'étoit d'abord déclaré pour un fils de l'Empereur défunt, & l'avoit soutenu jusqu'à

que ce jeune prince eût lui-même  
géré ses affaires.

Un autre germe de l'antipathie de Taï-  
kofama pour les chastes adorateurs du  
Dieu fils d'une vierge, c'étoient les mœurs  
de ce prince, le plus incontinent des  
Princes même. En suivant le plan de  
son prédécesseur, qui s'étoit proposé de  
conjuguer tous les Rois du Japon, il  
ne se bornoit point à conquérir des royau-  
mes; mais il faisoit enlever sur son pas-  
sage, tout ce qui se rencontroit de filles  
de femmes les plus avantagées des  
parties de la nature. Un de ses favoris,  
nommé Tocun, qui de bonze étoit de-  
venu recruteur du ferrail, s'acquittoit fi-  
n de ce ministère infame, qu'il s'é-  
toit rendu la terreur de toutes les beau-  
tés à qui l'honneur étoit cher. Comme il  
compagnoit l'Empereur sur la frontière  
du royaume d'Arima, vanté pour la  
pureté du sang; il ne laissa point échap-  
per une occasion si avantageuse de faire  
un coup de cour. Mais tout le pays étoit chré-  
tien, & la jeunesse encore plus chaste  
que brillante. Le ravisseur impur y fut  
mal reçu, qu'il s'estima heureux de  
pouvoir en tirer la vie sauve. Furieux de ce  
refus, il arriva fort tard auprès de  
Taïkofama, qui étoit en débauche, &

qui, la tête échauffée par le vin, jura de faire décapiter toutes les femmes d'Arima.

Tous ses compagnons de débauche, idolâtres vicieux qui ne pouvoient souffrir une religion si contraire à leurs penchans, profitèrent de l'occasion pour exciter le prince à se déclarer une bonne fois contre les chrétiens, qui résistoient ainsi à ses volontés; & qui, pour peu qu'il différât, lui ajoutèrent-ils, ne lui laisseroient par leur multiplication rapide aucune autorité dans l'empire. Tocun l'anima particulièrement contre le généralissime Ucondono, qui faisoit le principal appui de la foi, & ne manqua pas de rendre sa fidélité suspecte. Il vint à bout de faire prendre à l'Empereur une résolution extrême, contre toutes les règles même de la prudence. Ucondono fut exilé; & peu après, tous les missionnaires eurent ordre de sortir du Japon. Le généralissime étoit campé à quelque distance de la cour, avec l'armée impériale dont il avoit l'estime & l'affection, quand on vint lui déclarer de la part de l'Empereur qu'il choisît, ou d'abjurer le christianisme sur le champ, ou de partir pour l'exil. La mort, pour les Japonois en général, est un moindre mal

E  
le vin, jura  
les femmes  
de débauche,  
puvoient souf-  
e à leurs pen-  
sation pour ex-  
er une bonne  
qui résistoit  
qui, pour peu  
nt-ils, ne lui  
lication rapide  
mpire. Tocun  
ontre le géné-  
aisoit le prin-  
ne manqua pas  
ecte. Il vint à  
Empereur une  
re toutes les  
ce. Ucondono  
ous les mission-  
rtir du Japon.  
mpé à quelque  
l'armée impé-  
& l'affection,  
er de la part  
, ou d'abjurer  
hamp, ou de  
, pour les Ja-  
a moindre mal

DE L'EGLISE. 41

que le déshonneur; & le brave Ucondono avoit montré cent fois, au fort de la mêlée, combien il préféroit la gloire à la vie: mais Ucondono savoit vaincre, & ne pouvoit non pas se révolter. Il s'interdit jusqu'à l'examen des droits plus qu'équivoques de Taicosama au trône; & partant du grand principe de la tranquillité publique, il sacrifia tous ses intérêts au repos de l'Etat. Il répondit, qu'il ne balançoit point à choisir l'exil; qu'il choisiroit de même la mort la plus cruelle, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il devoit à son Dieu. Il partit aussi-tôt après pour l'exil, qui porte un caractère tout particulier au Japon, où cette flétrissure & horreur dévoue en quelque sorte à la malédiction publique; en sorte que l'exilé, est mort civilement & banni de toute société, & réduit à chercher sa retraite dans les déserts & dans les forêts. Mais l'exil d'Ucondono ne lui attira que de la vénération, & un redoublement de tendresse, non seulement de la part de sa religieuse famille, mais d'acquiescer un confesseur de J. C. & de tous les vassaux de cette illustre maison & d'une multitude d'officiers qui avoient servi sous lui & sous son père. Tous aimèrent mieux abandonner leurs biens & leurs états, que de manquer à

ce qu'ils jugerent que l'honneur & la religion exigeoient d'eux. L'injustice de Taicosama révolta jusqu'aux infidèles : le propre frère de ce prince, & quantité d'autres seigneurs idolâtres comblèrent d'éloges le courage du confesseur, & lui firent mille offres de services.

L'Empereur parut se repentir lui-même de son premier emportement, & généralement de tout ce qu'il avoit ordonné contre les chrétiens. Un jour même qu'il s'entretenoit sur la religion avec une dame de la cour qu'il savoit chrétienne, il lui échappa de dire qu'il avoit été un peu vite à ce sujet. Un malheureux pilote Espagnol ruina tout-à-coup, par l'imprudence de ses rodomontades, les espérances que ce changement de dispositions faisoit renaitre. Cet homme obscur, dont on ignore le nom, étant accusé de piraterie, & son navire au moment d'être confisqué, crut intimider les Japonois par un vain étalage de la puissance du Roi catholique. Il leur dit que le soleil ne se couchoit jamais sur les Etats du Roi son maître, étendus dans les quatre parties du monde; que ce monarque possédoit lui seul la meilleure partie des deux hémisphères; & appercevant une

neur & la ro-  
justice de Ta-  
fidèles : le pro-  
quantité d'au-  
blerent d'élo-  
eur, & lui fi-  
es.

entir lui-même  
nt, & généra-  
voit ordonné  
our même qu'il  
avec une da-  
chrétienne, il  
l avoit été un  
malheureux pi-  
t-à-coup, par  
montades, les es-  
ent de disposi-  
homme obscur,  
étant accusé de  
a moment d'être  
er les Japonois  
la puissance du  
dit que le soleil  
ur les Etats du  
dans les quatre  
ce monarque  
leure partie de  
ppercevant une

mappe-monde dans la salle où sa vanité  
s'exaltoit, il promena les yeux de ceux  
qui étoient présens, sur le continent  
immense des grandes Indes, sur les isles  
sans nombre qui le bordent depuis l'A-  
rique jusqu'aux Philippines, sur quantité  
de places dans l'Afrique même, sur les  
deux tiers de l'Amérique, & générale-  
ment sur tout ce qui appartenoit au Roi  
d'Espagne dans les quatre parties du  
monde. Les Japonois vraiment étonnés  
de la vue d'une si belle monarchie, de-  
manderent par quels moyens on avoit  
réussi à la former. Le Castillan vou-  
loit leur faire entendre qu'ils n'étoient  
allés à l'abri des entreprises, ou du res-  
sentiment du Roi son maître; il n'est rien  
de plus simple, répliqua-t-il: pour con-  
quérir un pays, il nous suffit que nos  
soldats y aient une fois le pied. Ils in-  
voquèrent les peuples dans notre religion;  
et quand ils en ont gagné un certain  
nombre, on envoie des troupes, qui  
soutenues de ces nouveaux chrétiens,  
conquissent aisément le reste.

Ces propos rapportés à Taicosama, &  
approchés des invasions journalières,  
de la part des Portugais que des Espagnols,  
en particulier des préparatifs qu'ils fai-  
soient alors contre la grande isle de Min-

danao, très-connue des Japonois ; toutes ces appréhensions, jointes à la terreur générale que les grands vaisseaux d'Europe répandoient sur toutes les mers de l'Orient, décidèrent sur le champ un prince aussi violent qu'ombrageux. Il confisqua le navire, fit chasser du Japon le pilote & tout l'équipage, & ordonna d'arrêter les missionnaires, d'abord à Méaco & à Ozaca, les deux villes principales de l'empire. Il ne s'en trouva que neuf dans ces deux villes, trois Jésuites, & six Franciscains. Les autres, au premier éclat de l'Empereur contre le christianisme, s'étoient retirés dans les Etats des princes chrétiens, d'où ils portoient secrètement les secours de leur ministère aux fidèles des autres royaumes, dans l'espérance que l'Empereur satisfait de cette discrétion reviendrait bientôt de son emportement. Quant aux princes qui leur fournirent un asyle, le Roi d'Arima sur-tout, & à son exemple, ceux de Fingo & de Bugen se déclarèrent en leur faveur d'une manière si éclatante, qu'on ne peut attribuer qu'à une conduite particulière de la Providence la tranquillité dont le fier Tacosama les laissa jouir.

Ce fut dans ces conjonctures que le

nois ; toutes  
à la terreur  
eaux d'Eu-  
les mers de  
champ un  
embrageux. Il  
ffer du Japon  
, & ordonna  
, d'abord à  
x villes prin-  
e s'en trouva  
les, trois Jé-  
. Les autres,  
reur contre le  
tirés dans les  
ns, d'où ils  
ecours de leur  
autres royau-  
ue l'Empereur  
on reviendrait  
nt. Quant aux  
t un asyle, le  
z à son exem-  
Bugen se déclara  
une manière si  
attribuer qu'à  
de la Providen-  
fier Tacosama  
onctures que le

Roi d'Arima entreprit de faire embrasser  
le christianisme à tous ceux de ses sujets  
qui étoient encore idolâtres ; & il eut  
un succès, que l'attente même de la  
persécution parut accélérer. Le Roi de  
Bongo retira le généralissime disgracié &  
toute sa suite, dans l'isle de Junomiga,  
qui bientôt devint célèbre par le concours  
de tous les chrétiens les plus qualifiés :  
ils venoient par troupes honorer cet  
autre confesseur, & déjà ils lui rendoient  
ce espèce de culte. Plusieurs furent si  
armés de la joie toute céleste que goûtée  
avec lui son illustre famille, dépouillés  
de tout, que se défaisant eux-mêmes  
de leurs emplois & de leurs dignités, ils  
tablirent dans cet asyle de l'innocence  
de la véritable paix. Le vieux Roi  
Bongo, qui l'eût disputé en zèle à  
les autres, étoit mort en odeur de  
sainteté. Le Roi Joscimon, fils indigne  
de son père qui fut autant l'apôtre que le  
souverain de ses peuples, devint après  
sa mort, au moins pour un temps,  
un tyran & persécuteur. Il fit même plu-  
sieurs martyrs, les premiers que la per-  
secution déclarée ait donnés à l'Église  
de Japon, qui reçut ainsi d'un prince  
chrétien ses premières plaies. Mais la  
Reine douairière, deux princesses sœurs

du Roi, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué à sa cour persévérèrent dans la foi, avec un courage que les menaces & les violences ne rendirent que plus inébranlable.

Cependant les confesseurs & tous les fidèles du Japon reçurent une consolation bien douce, tandis que ceux qui la leur donnoient éprouvoient eux-mêmes les plus cruelles amertumes. Ce fut alors que rentrèrent au Japon les ambassadeurs, qui en étoient partis pour Rome sept à huit ans auparavant. Les témoignages de la tendresse paternelle du Souverain Pontife, qu'ils rapportoient à leurs compatriotes chrétiens, suspendirent toutes leurs douleurs : mais les ambassadeurs qui n'apprennent que des nouvelles consternantes ; savoir, la fin tragique de Nobunanga, l'élévation de Faxiba sur le trône impérial, le christianisme proscrit dans l'empire, la mort du Roi de Bungo & du prince d'Omura, autrefois les plus fermes appuis de l'Eglise du Japon, l'apostasie du jeune Roi de Bungo ; ces pieux ministres éprouverent tout ce que la surprise peut ajouter à la douleur causée par des revers aussi funestes qu'imprévus. Leur foi néanmoins bien loin d'être ébranlée, prit un nou

au degré d'héroïsme : peu contents d'y  
 persévérer eux-mêmes, ils se dévouerent  
 à l'apostolat; & renonçant à toutes les  
 grandeurs du siècle, ils entrèrent au no-  
 mat des Jésuites, afin de multiplier les  
 missionnaires évangéliques, devenus plus né-  
 cessaires que jamais.

Ceux qui avoient été arrêtés à Ozaca  
 à Méaco, & dont on avoit envoyé  
 des noms à l'Empereur, étoient déjà au  
 point de recevoir la couronne du  
 martyre. Ce prince avoit commandé  
 qu'on dressât aussi une liste de tous les  
 chrétiens qui fréquentoient les églises de  
 ces deux villes; sur quoi le bruit se ré-  
 pandit dans les provinces, qu'on faisoit  
 mourir tous ceux qui refuseroient  
 d'honorer les dieux de l'empire. Cette  
 nouvelle qui ne sembloit devoir exciter  
 que la terreur, alluma une telle ardeur  
 pour le martyre, que les idolâtres en furent  
 dans l'admiration. Le généralissime  
 de Madono donnant toujours l'exemple,  
 se fit aussi-tôt se ranger parmi les mission-  
 naires, dans la pensée qu'on ne man-  
 queroit pas de les saisir, & qu'il par-  
 tiroit leurs chaînes & leurs supplices.  
 Il fut imité par deux fils du grand-maître  
 de la maison de l'Empereur, dont l'aîné  
 fut revêtu en survivance des charges

Hist. du  
 Jap. Liv.  
 VIII.

de son père, accourut de deux cens lieues à Méaco, & s'habilla comme les missionnaires, afin d'être plutôt arrêté. Tous les gens, qu'il voulut congédier, protestèrent qu'ils mourroient avec lui. Son cadet, qui se trouvoit dans le sein de sa famille, eut à combattre toute la tendresse de ses proches, & les menaces même de son père qui étoit païen, quoique très-affectionné aux chrétiens: mais il montra un courage, qu'ils désespérèrent bientôt d'ébranler. Un de ses cousins, animé du même esprit, vit tomber en foiblesse à ses pieds, sans rien perdre de sa fermeté, sa tante, femme du grand-maître, accablée de la seule image des périls où se précipitoient ses fils & son neveu. Il lui dit au contraire, que une si belle mort, des choses si grandes & si touchantes, que tous les assistans ébranlés lui applaudirent au moins par leurs larmes. Un prince, parent de l'Empereur, & possesseur de trois royaumes, alla se renfermer chez les Jésuites, afin de mourir avec eux. Un autre prince à peine baptisé, fit publier dans ses terres, qu'il puniroit sévèrement tous ceux qui interrogés si leur prince étoit chrétien, dissimuleroient la vérité. Un Seigneur des plus puissans & des plus renommés pou

bravoure , craignant qu'on n'osât point venir prendre chez lui , alla se présenter avec sa femme à l'un des ministres de la persécution , sans autre suite qu'un de dix ans qu'il conduisoit par la main , & une fille trop jeune encore pour marcher , que portoit la mère. Les gens même des conditions les plus basses paroissent avec intrépidité devant les officiers de la justice. En un instant tous ne se montrent attentifs qu'à ne point laisser échapper l'occasion de signer de leur sang la confession de foi.

Les femmes de qualité travailloient en public avec leurs suivantes , à se faire des habits magnifiques , afin d'honorer leur nom de leur mort , qu'elles n'apprennent pas autrement que le jour de leur supplice. Elles se rassembloient dans leurs maisons , où elles espéroient être plus facilement reconnues ; parmi celles de la noblesse , il y en eut une qui pria les gardes de la traîner au supplice , si elles ne venoient reculer ou trembler. On vit une jeune dame , avec un admirable courage , préparer son sacrifice jusques aux moindres détails , & ajuster sa robe de manière à paroître dans toutes les règles d'une scrupuleuse décence ,

sur la croix où le bruit couroit qu'on alloit faire mourir tous les chrétiens. Les domestiques occupés aussi de leur propre sort, s'empressoient à préparer l'un son reliquaire, l'autre son chapelet ou son crucifix ; & tout cela, d'un air si calme & si paisible, que quelques militaires encore prévenus des préjugés de leur pays, où c'est une infamie que de souffrir la violence, jeterent à ce spectacle leurs poignards & leurs cimenterres pour prendre avec les femmes quelque instrument de piété, & se laisser égarer comme elles.

Le sexe dévot eut cependant la gloire de verser le premier son sang, non toutefois par ordre de l'Empereur. L'idolâtre avoit une femme chrétienne qu'il aimoit éperdument. Dans le prochain auquel cette religion expose une épouse si chère, il entreprit de lui faire abjurer. Après avoir tout tenté sans succès, il la mena dans le fond d'un cur d'une forêt écartée, avec une escouade également ferme dans la foi. Là, il tira son sabre & le fait étinceller à leurs yeux sans qu'elles paroissent étonnées. Il agrippa son bras, comme pour fendre la tête à son épouse ; & d'un coup de revers, il abattit celle de l'esclave.

couroit qu'ou  
les chrétiens  
s aussi de leur  
nt à préparer  
re son chapelet  
cela, d'un  
ue quelques m  
des préjugés  
e infamie que  
terent à ce sp  
leurs cimettere  
femmes quelq  
z se laisser égon

pendant la glo  
son sang, non  
e l'Empereur.  
emme chrétiens  
ent. Dans le p  
e religion. expo  
, il entreprit de  
près avoir tout t  
na dans le fond  
é, avec une ef  
as la foi. Là, il  
inceller à leurs ye  
nt étonnées. Il a  
omme pour fend  
& d'un coup de  
elle de l'esclave

me aussi-tôt se jette à genoux, & at-  
d la mort. Ses vœux néanmoins ne  
ent pas satisfaits. L'amour reprit tous  
droits; & le mari releva son épouse,  
tré d'une vénération qu'égalait à  
tout le renouvellement de sa ten-

dant les troubles du royaume de  
o, une fille de qualité, faite es-  
, étoit tombée entre les mains d'un  
re, dont la chasteté n'eut pas moins  
adre que sa religion. Pour attirer  
e une plus grande abondance de  
elle fit vœu de virginité; &  
aux importunités de son tyran la  
erté d'une épouse de Jésus-Christ.  
ucteur au désespoir la livra à des  
hés: animée d'un courage tout  
elle les fit pâlir d'effroi, & les  
suite. Il la menaça de la faire  
comme chrétienne, par toute la  
des loix: elle rit d'une erreur  
résentoit comme le mal suprême,  
elle regardoit comme le souve-  
nheur. Il lui fit déchirer tout  
s à coups de fouets: à la vue  
sang, elle éclata en chants de  
e & en actions de grâces. Le  
tournant alors en rage, ce for-  
a traîna au lieu des exécutions

criminelles , la poignarda de ses propres mains , & jeta son corps dans un cloaque.

Au milieu de tant de grands exemples , ce qui donna aux infidèles la plus haute estime du christianisme & déconcerta toutes leurs idées , ce fut l'ardeur des plus jeunes enfans à se faire inscrire dans les dénombremens qu'on faisoit des fidèles , & la vive appréhension qu'ils témoignoient d'échapper à la mort. Bientôt néanmoins tous ces mouvemens se calmerent. La nouvelle arriva qu'on ne feroit mourir que les missionnaires arrêtés à Ozaca & à Méaco , avec le peu de chrétiens qui s'étoient alors trouvés chez eux. L'Empereur n'avoit même proscriu que les religieux venus des Philippines , comme du lieu où il imaginoit que les Espagnols méditoient la conquête du Japon , & les avoient envoyés pour ménager le soulèvement des Japonois convertis. Cependant comme il avoit dépevu la liste où les trois Jésuites étoient inscrits avec les six religieux de S. François , & que les gouverneurs , tout favorablement disposés qu'ils étoient , n'oseroient prendre sur eux d'y rien changer , tous les neuf resterent sous la proscription. Il est vrai qu'on ne les gardoit pas fort étroitement.

tement: au moyen de la liberté qu'on leur laissoit de vaquer à leurs affaires, ils pouvoient aisément disparoitre. Mais si les simples fidèles avoient tant d'ardeur pour le martyre, leurs pères & leurs maitres n'avoient garde de l'envisager comme un sort à fuir.

Sur le dernier rapport qu'on fit à l'Empereur le trentième décembre 1596, il ordonna de promener ignominieusement les prisonniers sur des charettes dans les villes de Méaco, d'Ozaca & de Sacai, de leur couper le nez & les oreilles, & de les crucifier ensuite à Nangazaqui. La sentence portoit expressément, qu'ils étoient condamnés pour être venus des Philippines au Japon, pour avoir longtemps séjourné dans cet empire sans la permission de l'Empereur, & pour y avoir prêché contre sa défense la loi des chrétiens. Les prisonniers étoient vingt-huit en tout; trois Jésuites Japonois, dont un prêtre, nommé Paul Miki, & deux novices, Jean Soan, appelé communément Jean de Gotto du nom de son pays, & Jacques Kifay; six religieux franciscains, Pierre Baptiste supérieur de tous, Martin d'Aguirre ou de l'Ascension, & François Blanco, prêtres, avec trois frères, nommés Philippe de Las

Casas ou de Jésus, François de Pariffa ou de S. Michel, & Gonsalve Garcia : les autres étoient des domestiques, ou des cathéchistes attachés aux religieux de S. François, & surpris avec eux quand on avoit mis des gardes à leurs maisons.

Un de ceux-ci, qui étoit le pourvoyeur du couvent, s'appeloit Matthias. Quand il fut question de rassembler la troupe, un officier de la justice en fit l'appel, pour voir si le nombre étoit complet. Comme ils n'étoient pas rigoureusement gardés, Matthias ne se trouva point. L'huissier cependant cria de toute sa force, Matthias, où est Matthias; un chrétien logé près du monastère accourut, & lui dit: Voici Matthias, qu'importe la personne que vous cherchez? j'ai le même nom & la même religion. Cela suffit, répondit l'huissier; demeurez avec les autres. Le généreux chrétien se joignit à la troupe des confesseurs, en se félicitant de ce qu'à la faveur du nom de Matthias, se procuroit un sort semblable à celui de ce saint apôtre. Un enfant de douze ans, nommé Louis, avoit été pris avec deux autres un peu plus âgés, qui se tenoient à l'autel chez les religieux de

E  
ois de Parilha  
nfalse Garcia :  
nestiques, ou  
aux religieux  
pris avec eux  
gardes à leurs  
  
étoit le pour-  
s'appeloit Mat-  
ion de rassem-  
ier de la justice  
r si le nombre  
ils n'étoient pas  
Matthias ne  
ependant cria  
Matthias, où  
ogé près du mo  
dit: Voici Mat  
sonne que vous  
nom & la m  
, répondit l'hu  
es autres. Le g  
gnit à la trou  
félicitant de  
de Matthias,  
nblable à celui  
enfant de dou  
voit été pris av  
plus âgés, qui se  
es religieux de

François. On eut pitié de sa grande jeu-  
nesse, & l'on refusa quelque temps de  
le mettre sur la liste des fidèles destinés  
à la mort: mais il en témoigna tant de  
chagrin, & fit tellement éclater ses plain-  
tes, qu'on fut obligé de l'inscrire avec  
les autres. Quelques jours après, un sei-  
gneur payen qui se rencontroit au cou-  
vent, voulut encore le délivrer. Réser-  
vez votre compassion pour vous-même,  
si dit l'enfant; & ne pensez qu'à vous  
procurer la grace du baptême, sans quoi  
vous ne pouvez échapper à une éternité  
de malheurs.

Les vingt-quatre prisonniers étant ras-  
semblés, on les conduisit à pied dans  
une place de Méaco, afin de procéder  
à l'exécution de leur sentence. Elle por-  
toit qu'on leur couperoit d'abord le nez  
& les oreilles; mais le gouverneur ne  
se résolut à les défigurer d'une  
manière si barbare: on se contenta de  
leur couper à chacun un bout de l'o-  
reille gauche. Ensuite on les promena dans  
deux charettes, suivant l'ordre précis de  
l'empereur, & la coutume du pays, où  
l'on prétend par-là donner plus d'hor-  
reur au crime; & communément elle y  
s'ajoutoit sur les criminels, que la popu-  
le accable d'injures & d'opprobre. Ici

au contraire, on vit un peuple innombrable dans un morne silence, qui n'étoit interrompu que par des soupirs & des gémissemens. Les trois enfans surtout, par leur tranquillité, leur douceur angélique & le sang qui couloit sur leurs joues, excitoient l'indignation des idolâtres mêmes, qu'on entendoit crier de temps en temps : O l'injustice, ô l'indignité, ô l'abominable cruauté ! Quelques fidèles couraient après les gardes, & leur demandoient en grâce de les faire monter eux-mêmes sur les charrettes. Chrétiens & païens, tous sans exception les gardes, au moins dans les commencemens, s'étudioient à procurer aux confesseurs tous les soulagemens possibles. Mais enfin les gardes prirent de l'humeur contre deux fidèles qui marquoient une ardeur extraordinaire dans ce ministère de charité, & leur demandèrent s'ils adoroient aussi le Dieu des chrétiens. Qui sans doute, s'empresserent-ils de répondre, & nous abhorrons vos idoles. Les gardes les joignirent, de leur propre autorité, aux vingt-quatre confesseurs. Quand Taïcosama dans la suite apprit cette particularité ; il faut avouer s'écria-t-il, qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans la constance & la charité des chrétiens.

E  
 peuple inno-  
 mence, qui n'é-  
 des soupirs &  
 bis enfans sur-  
 leur douceur  
 ouloit sur leurs  
 ation des idolâ-  
 ndoit crier de  
 ustice, ô l'indi-  
 auté! Quelques  
 les gardes, &  
 ace de les faire  
 les charettes.  
 us sans excepter  
 ans les commen-  
 rocurer aux con-  
 emens possibles  
 prirent de l'hu-  
 s qui marquoient  
 re dans ce min-  
 eur demandèrent  
 ieu des chrétiens  
 presserent-ils de  
 rrons vos idoles  
 nt, de leur pro-  
 gt-quatre confes-  
 na dans la suite  
 é; il faut avouer  
 elque chose de bie-  
 constance &

Le voyage des martyrs fut moins une  
 humiliation pour eux, qu'un triomphe  
 pour l'évangile, & qu'une longue mis-  
 sion, accompagnée par-tout de conver-  
 sions sans nombre. Ils ne cessoient point  
 prêcher Jésus-Christ dans tous les  
 lieux où ils passoient. Le père de l'As-  
 sion & le père Miki, entre autres,  
 parloient avec tant d'onction, que les  
 ministres même de la tyrannie disoient  
 qu'il étoit impossible de les entendre,  
 sans avoir quelque envie d'embrasser leur  
 foi. Les bonzes de leur côté disoient  
 murmurant, que l'Empereur prenoit  
 pour abolir le christianisme, des moyens  
 qui n'étoient propres qu'à l'étendre;  
 qu'il faudroit peu d'exécutions sembla-  
 bles, pour ruiner la religion de l'empire.  
 Aux approches de Nangazaqui, le  
 grand officier qui devoit présider à l'exé-  
 cution vint reconnoître les prisonniers:  
 appercevant le petit Louis, il se sen-  
 tira ému d'une vive compassion, & lui  
 offrit de le délivrer, s'il vouloit renoncer  
 à Jésus-Christ. Louis ne répondit que  
 par des signes d'indignation. Ce seigneur  
 ne put mieux réussir auprès d'un autre de  
 ces enfans, nommé Antoine; parce qu'il  
 voyoit environné de ses parens, qui,  
 tous chrétiens qu'ils étoient, se mon-

troient inconsolables de sa perte. Il lui représenta qu'il se devoit à eux, qu'il leur étoit nécessaire, & lui promit, au nom de l'Empereur, de lui procurer des moyens abondans de leur être utile. Le courageux enfant ne fit que rire de ces promesses. Non, dit-il, l'amour de la fortune ne me touche pas plus que la crainte des supplices; & je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver, de mourir en croix pour un Dieu, qui le premier y est mort pour moi. Il prit ensuite sa mère à part, & lui représenta qu'il étoit peu édifiant dans une mère chrétienne, de pleurer la mort d'un fils martyr, comme si elle ne reconnoissoit pas le prix d'un tel sacrifice. Sur quoi, il lui dit des choses d'un si grand sens & d'une telle élévation, qu'on ne pourroit les croire sorties de la bouche d'un enfant de cet âge, si l'on ne se rappeloit que parmi ces insulaires la raison n'attend pas les années, & que la grandeur d'âme y prévient encore la raison. Ce qu'on raconte d'un enfant plus jeune encore, d'un enfant de cinq ans, ne pourroit se prendre pour une fable, s'il étoit question de tout autre climat. Interrogé sur ce qu'il répondroit, en cas qu'on vint à lui

mander s'il étoit chrétien; je dirois hardiment que je le suis, répliqua-t-il, & je courrois au devant du bourreau. En prononçant ces paroles, qui furent suivies de bien d'autres également touchantes, son visage s'enflammoit, son cœur agité se balançoit vers le ciel, où ses yeux tourmentés & inondés de larmes de joie annonçoient des sentimens bien supérieurs à ce que sa foible bouche pouvoit exprimer.

Les missionnaires de la compagnie de Jésus, & ceux des autres ordres arrivés en derniers au Japon, avec de bonnes intentions de part & d'autre, n'avoient pas suivi la même méthode dans leurs travaux évangéliques, & n'avoient pas toujours été entre eux d'une intelligence parfaite: ce qui avoit nui considérablement au progrès de l'évangile, & plus encore à la tranquillité de l'Eglise du Japon. La veille de leur sacrifice, le supérieur des Franciscains envisageant les objets tout autrement qu'il n'avoit fait jusques-là, dit à deux Jésuites envoyés par leur provincial pour assister les confesseurs à la mort, qu'il venoit de connoître enfin qu'on l'avoit prévenu à propos, & leur demanda humblement pardon, en son nom & en celui

de tous les religieux. Les Jésuites de leur côté le conjurerent, au nom de leur compagnie, d'oublier tous les chagrins qu'il pouvoit en avoir reçus. Tous les prisonniers ensuite, religieux & séculiers, se confesierent avec toute la componction & toute la piété que pouvoit inspirer la situation où ils se trouvoient. Ils auroient bien voulu recevoir de même le sacrement de l'Eucharistie : mais le président vit tant d'agitation parmi les habitans de Nangazaqui, qu'il craignit d'occasionner une sédition en tenant plus long-temps sous leurs yeux les objets qui les révoltoient, & il crut ne pouvoir trop se presser de faire l'exécution. C'est pour la même raison qu'elle se fit hors de la ville.

On choisit, à peu de distance de Nangazaqui, une colline qui dans la suite fut nommée bien justement *la montagne Sainte, & la montagne des Martyrs*. Jamais lieu dans l'univers ne fut si abondamment arrosé du plus pur sang des chrétiens. On y conduisit les confesseurs, le 5 de février, qui cette année 1595 tomboit un vendredi; ce qui leur donna un surcroît de consolation, par le nouveau trait de ressemblance que prenoit leur sacrifice avec celui du Fils de Dieu, immolé à pareil

es Jésuites de  
 au nom de leur  
 s les chagrins  
 reçus. Tous les  
 eux & séculiers,  
 la componction  
 pouvoit inspirer la  
 ent. Ils auroient  
 même le sacre  
 mais le préside  
 rmi les habitans  
 ignit d'occasion  
 t plus long-temps  
 ets qui les révol  
 avoir trop se pres  
 : C'est pour le  
 t hors de la ville  
 de distance de  
 line qui dans le  
 en justement la  
 la montagne de  
 dans l'univers n  
 crofé du plus pu  
 n y conduisit le  
 février, qui cet  
 un vendredi; c  
 urcroit de conf  
 u trait de ressem  
 eur sacrifice avec  
 , immolé à par

our. Ils marchaient si vite, qu'à peine  
 pouvoit les suivre. Du plus loin qu'ils  
 aperçurent leurs croix, chacun d'eux  
 vint embrasser la sienne, avec des  
 efforts qui mirent le comble à l'é-  
 nement des infidèles. Déjà ils se  
 devoient comme au terme de leurs  
 sances, & oublioient le moment de  
 leur qui les séparoit du lieu de leur  
 mphe. Le supplice de la croix au Japon  
 rien de plus terrible, que les supplices  
 communs. On attache le patient avec  
 bandes, par les bras, par les cuisses,  
 par le milieu du corps; ses pieds  
 sont sur une traverse qui est au bas  
 la croix, & l'on met au milieu un  
 billot sur lequel il est assis. Quand  
 on a dressé la croix, un bourreau perce  
 crucifié, d'une lance qui lui entre par  
 le côté & lui sort sous l'épaule: quelque-  
 fois deux bourreaux ensemble le percent  
 d'un coup d'épée; & s'il respire encore,  
 on le double avec célérité, pour ne pas  
 se languir.

Après qu'on eut commencé à élever les  
 croix, le père Baptiste qui étoit placé au  
 devant de la troupe entonna le cantique  
 de Zacharie, que les autres continuerent.  
 Miki qui étoit éloquent, fit une  
 oration qui attendrit autant les ido-

lâtres que les fidèles, & la finit par une prière plus touchante encore pour ses bourreaux. Les enfans, qui ne le cédoient à leurs maîtres, ni en fermeté, ni en piété, chanterent le pſeume *Laudate pueri*; & comme ils étoient près de finir, le petit Antoine reçut le coup de la mort, sans avoir paru seulement le sentir. En peu de momens, tous les autres dégagés pareillement des liens de la chair, allerent se réunir aux chœurs des esprits célestes. Le père Baptiste, en sa qualité de supérieur, fut mis à mort le dernier. Tout le monde étoit si touché qu'on n'entendit de toute part que des gémissemens & des sanglots. On dit que le seigneur qui présidoit à l'exécution ne put la soutenir jusqu'à la fin, & qu'aussitôt qu'il vit couler le sang des martyrs il se retira, les larmes aux yeux. Un apostat qui avoit contribué à leur mort fut si pénétré de repentir, qu'apercevant un Portugais au milieu de l'assemblée, courut à lui, détesta hautement son crime en pleurant avec amertume, & prit avec lui des mesures pour rentrer dans la voie du salut.

Quand les martyrs eurent expiré, fut absolument impossible aux gardes de carter la foule. Après quelques violences

a finit par une  
 ncore pour se  
 ui ne le cédoient  
 fermeté, ni en  
 aume *Laudati*  
 oient près de la  
 ecut le coup de  
 uru seulement le  
 mens, tous les  
 ent des liens de  
 unir aux chevau  
 ère Baptiste, e  
 r, fut mis à mor  
 de étoit si touché  
 ute part que de  
 glots. On dit qu  
 bit à l'exécution  
 la fin, & qu'aussi  
 ang des martyrs  
 s aux yeux. Un  
 tribué à leur mort  
 r, qu'apercevant  
 de l'assemblée,  
 utement son crime  
 tume, & prit ave  
 entrer dans la vo

eurent expiré,  
 ble aux gardes d'  
 quelques violences

ont ils sentirent l'inutilité & le danger  
 éme, ils laisserent à chacun la liberté  
 recueillir le sang qui avoit ruisselé des  
 oix, d'enlever la terre qui en étoit  
 ibée, & de contenter leur dévotion  
 toute manière. Quelqu'un coupa un  
 t du pied au père Baptiste; & l'on  
 re qu'il en sortit un sang vis, quoiqu'il  
 mort depuis trois jours. On rapporte  
 ucoup d'autres signes & d'autres pro-  
 es, par lesquels il plut au Ciel de  
 nifester qu'il avoit agréé le sacrifice de  
 victimes, & dont plusieurs furent si-  
 n constatés, qu'Urbain VIII, trente  
 après, leur décerna les honneurs des  
 ts martyrs.

atcosama, le premier des Empereurs  
 Japon qui ait persécuté les chrétiens,  
 fit toutefois mourir que le petit  
 bre qu'on vient de rapporter; &  
 sang encore ne servit qu'à féconder  
 le ciel la terre qu'il arrosoit: mais  
 onna l'exemple à ses successeurs, &  
 un scandale infiniment plus nuisible  
 ore, il leur transmit ces préventions  
 tiques, qui érigées par la suite en  
 imes d'Etat, exterminèrent, avec  
 les chrétiens, le christianisme du  
 on. Il ne laissa pas de publier, depuis  
 écution de Nangazaqui, un édit nou-

veau contre la religion, portant que tous les missionnaires évacueroient l'empire: mais la maladie dont il fut attaqué peu de temps après, & qui lui causa la mort, occupa le gouvernement de tout autre souci. Il ne laissoit qu'un fils en bas âge, sous la tutelle d'un régent & d'un conseil de régence, que la méfiance & la jalousie ne tarderent point à brouiller. Le régent prévalut enfin; & soit reconnoissance envers les princes & les seigneurs chrétiens qui l'avoient servi essentiellement, soit estime pour leur religion, soit ménagement politique, il permit aux missionnaires de rentrer dans leurs anciens établissemens. Les fidèles respirèrent au moins pour un temps, & le nombre s'en augmenta prodigieusement dans ce calme passager.

Ils ne furent guère tourmentés alors que dans le royaume de Fingo, qui dépendoit de l'un des Rois les plus chrétiens du Japon, enveloppé dans la disgrâce des conseillers de la régence, étoit passé à l'un des généraux du régent ou de son successeur. Ce nouveau Roi, idolâtre à travers & zélé de secte, sans faire attention qu'il y avoit dans son petit Empire cent mille chrétiens bien instruits, entreprit de faire embrasser le culte extrême.

, portant que  
 acueroient l'em-  
 ent il fut attaqué  
 qui lui causa la  
 rnement de tout  
 bit qu'un fils en  
 e d'un régent de  
 e, que la méfian-  
 ne tarderent point  
 prévalut enfin ;  
 ers les princes de  
 qui l'avoient ser-  
 ime pour leur re-  
 t politique, il per-  
 de rentrer dans  
 mens. Les fidèles  
 our un temps, &  
 a prodigieusemen-  
 er.  
 e tourmentés alors  
 de Fingo, qui de-  
 is les plus chrétiens  
 é dans la disgrâce  
 égence, étoit par-  
 du régent ou de  
 oi, idolâtre à la  
 secte, sans faire  
 dans son petit Etat  
 bien instruits, en-  
 sser le culte extr

ant des Fatoques à tous les gentils-  
 mes de Jatuxito, l'une de ses meil-  
 es villes. Ebloni de sa nouvelle gran-  
 , il s'étoit flatté qu'il ne trouveroit  
 t de résistance. Voyant néanmoins  
 n ne faisoit que rire de son édit,  
 ne jugeant pas à propos de trop  
 promettre son autorité, il restreignit  
 rdonnance à deux hommes de qua-  
 soit pour n'en avoir pas tout-à-fait  
 émenti, soit parce que leur exem-  
 contribuoit principalement à la fer-  
 des autres. Il n'est rien que les  
 idolâtres de Jean Minami & de  
 on Taquenda, (ce sont les noms à  
 is mémorables de ces deux chré-  
 ), il n'est rien qu'on ne mit en œu-  
 à pure perte, pour les engager à  
 er quelque signe équivoque seule-  
 de leur soumission à l'ordre du  
 Si-tôt que Minami eut vent qu'il  
 condamné, il se rendit chez le gou-  
 ur qui étoit chargé de l'exécution,  
 i fit encore pour l'ébranler toutes  
 stances que put lui suggérer l'ami-  
 ont il étoit lié avec le confesseur.  
 rrouvant toujours également ferme,  
 laissa pas de l'inviter à dîner. Du-  
 tout le repas, Minami parut aussi  
 e, que s'il eût été question d'une

entrevue ordinaire. Au sortir de table, le gouverneur lui montra son arrêt de mort, signé de la main du Roi. Minami répondit, qu'il ne souhaitoit rien tant que de rendre vie pour vie à son Dieu; sur quoi on le fit passer dans une chambre, où il fut décapité dans la trente-cinquième année de son âge.

Le gouverneur, lié d'une amitié beaucoup plus étroite encore avec Taquenda, se transporta lui-même dans la maison de son ami, dans le dessein de joindre ses efforts à ceux de sa mère et de sa femme, afin d'attendrir un homme qu'il n'espéroit pas d'effrayer. Dès qu'il l'aperçut, il fondit en larmes; Taquenda ne put retenir les siennes. Ils demeurèrent quelques momens, sans pouvoir se dire un mot. La mère de Taquenda étant survenue; Madame, dit le gouverneur, secondez un ami désespéré de voir son ami courir aveuglément à sa perte. Les momens sont précieux; je dois sur le champ aller rendre compte au Roi de la dernière disposition d'un fils qui vous est cher. Je me promets de votre tendresse pour lui, & de la sagesse qui vous rend si recommandable, que vous lui donnerez des conseils efficaces. Je n'ai autre chose à dire

Sortir de table, le  
 son arrêt de mort.  
 Minami répon  
 rien tant que de  
 n Dieu; sur qu  
 e chambre, où  
 nte-cinquième an

d'une amitié beau  
 ore avec Taquen  
 même dans la ma  
 ans le dessein d  
 eux de sa mère  
 attendre un hom  
 s d'effrayer. D  
 ndit en larmes;  
 etenir les sienn  
 ques momens, fa  
 mor. La mère  
 nue; Madame,  
 condez un ami  
 ami courir aveug  
 s momens sont p  
 champ aller ren  
 dernière dispositi  
 st cher. Je me p  
 esse pour lui, &  
 end si recomman  
 onnerez des conf  
 tre chose à dire

son fils, reprit la mère généreuse, si-  
 en qu'il ne sauroit acheter trop cher  
 e couronne éternelle. Mais s'il n'o-  
 au Roi, repartit le gouverneur, vous  
 z la douleur de lui voir trancher là

Plaise au Ciel, répliqua l'héroïne,  
 je mêle mon sang avec le sien! Ah!  
 Monsieur, si vous pouvez me procurer  
 bonheur, c'est alors que je confesserai  
 s devoir le plus grand bienfait qu'on  
 le tenir de l'amitié. Le gouverneur  
 son ami en particulier, & le con-  
 it chez un autre ami paten, où on  
 tous les assauts imaginables à sa  
 stance, mais sans plus d'effet. Enfin,  
 me les ordres pressoient, il renvoya  
 uenda chez lui, & le fit suivre par  
 homme, chargé de l'arrêt & de l'exé-  
 on.

Le confesseur se retira quelques mo-  
 , pour remercier Dieu & se forti-  
 par la prière; après quoi il passa  
 l'appartement de sa mère, & dans  
 de sa femme, pour leur faire part  
 son bonheur. Ces deux héroïnes,  
 changer de couleur, sans marquer  
 onnement, sans rien avoir de cet  
 d'empressement & d'incertitude qui  
 once l'émotion même qu'on veut  
 uifer, se leverent tranquillement, &

se mirent à préparer ce qui étoit nécessaire pour l'exécution. Tout étant prêt, la femme de Taquenda s'approcha respectueusement de son mari, qu'elle regardoit déjà comme un saint martyr, se posterna religieusement à ses pieds, & le pria de lui couper les cheveux; parce qu'elle étoit, lui dit-elle, dans la résolution de consacrer au moins sa vie & sa personne au Seigneur, si elle n'avoit pas le bonheur de mourir pour lui. Taquenda fut ému sans doute, ou du moins surpris d'une proposition si imprévue. Comme il faisoit quelque difficulté, ou délibéroit avec quelque lenteur; sa courageuse mère lui fit un signe, & sur le champ il satisfit son épouse. Peu après cette scène attendrissante, arriva un gentil-homme, qui avoit eu la foiblesse de renoncer à Jésus-Christ. Il voit un oratoire orné, des femmes en prières, des domestiques éplorés, & Taquenda l'œil sec, la sérénité sur le front, se disposer à la mort comme à un triomphe. Il courut embrasser le confesseur, applaudit à son courage, se reprocha sa lâcheté, & promit de la réparer sans délai. Taquenda comblé d'une si douce consolation que Dieu lui donnoit avant la mort, embrassa pour la dernière fois

sa mère & son épouse, fit retirer ses domestiques, offrit à Dieu son sacrifice, prosterné devant un crucifix, & présenta sa tête à l'exécuteur, qui l'abattit du premier coup. Les deux dames, spectatrices tranquilles de cette catastrophe effrayante, eurent encore la force de relever la tête du martyr, de la baiser respectueusement; & la tenant tournée vers le ciel, ils le conjurèrent par le sang pur qui en sortoit, d'y mêler leur sang propre. Elles se retirèrent ensuite dans un cabinet écarté, où elles continuèrent le reste du jour à demander à Dieu la grace du martyr.

Leur prière n'étoit pas achevée, que l'épouse du premier des deux martyrs, Magdeleine, veuve de Minami, vint avec un neveu de sept à huit ans qu'elle & son mari avoient adopté, leur porter la nouvelle, que les femmes avoient été condamnées, en haine de leurs maris; & qu'elles devoient être crucifiées toutes les trois, cette nuit-là même. C'étoit la première fois qu'on ordonnoit le supplice de la croix, contre des personnes de ce rang. On attendit, pour les y conduire, que le jour fût tombé, & on les mit dans des palanquins: mais ces dignes servantes de Jésus Christ se plai-

gnirent qu'on les ménageoit trop. La mère de Taquenda pria les bourreaux de la clouer à sa croix ; ce qu'elle ne put jamais obtenir , quelque instance qu'elle leur en fit. Ils étoient si touchés , & se prêtoient avec tant de peine à cette exécution , que leur office paroïssoit leur être étranger. Le premier coup , porté d'une main tremblante , n'épargna la martyre que pour doubler ses souffrances : il fallut la percer de nouveau , pour lui ôter la vie. La constance de l'enfant , fils adoptif de Monimi , fut mise à la même épreuve. Le fer de la lance ne fit que glisser sur son flanc , en faisant néanmoins un affreuxillon sur cette tendre victime. Il étoit en croix en face de sa tante , attachée aussi à la sienne. Cette mère adoptive , mais remplie de sentimens supérieurs à ceux même de la nature , frémit à la vue du danger que couroit la foi d'un enfant si foible , & lui cria d'invoquer Jésus & Marie. L'enfant , aussi tranquille que si on ne l'eût pas touché , fit cependant ce que sa mère lui suggéroit ; & aussi-tôt il reçut un second coup , dont il expira sur le champ. Le bourreau n'eut pas plutôt retiré le fer de la plaie du fils , qu'il le replongea tout fumant dans le sein de la mère.

E  
 soit trop. La  
 les bourreaux  
 ce qu'elle ne  
 quelque instance  
 étoient si tou-  
 tant de peine  
 leur office pa-  
 r. Le premier  
 ain tremblante,  
 e pour doubler  
 a percer de nou-  
 e. La constance  
 f de Monimi,  
 veuve. Le fer de  
 r sur son flanc,  
 an affreux fillon  
 Il étoit en croix,  
 attachée aussi à la  
 ptive, mais rem-  
 eurs à ceux même  
 la vue du danger  
 enfant si foible,  
 Jésus & Marie.  
 ille que si on ne  
 cependant ce que  
 & aussi-tôt il re-  
 dont il expira sur  
 au n'eut pas plu-  
 plaie du fils, qu'il  
 nt dans le sein de

Il ne restoit plus que la femme de Ta-  
 enda. Sa jeunesse, son air de douceur,  
 candeur & sa vertu qui tiroit un éclat  
 nouveau de sa rare beauté, attendrirent  
 ement les exécuteurs, que chacun  
 eux refusa de porter les mains sur elle.  
 allut qu'elle s'attachât elle-même à la  
 x, autant qu'elle le put faire; jusqu'à  
 que l'appât d'un vil salaire poussa quel-  
 s misérables à lui servir de bourreaux.  
 comme ils n'en avoient pas même l'in-  
 e talent, ils lui portèrent quantité de  
 ps, avant qu'aucun fût mortel. Elle  
 frit tout avec une tranquillité, qui  
 seule rassurer l'impétie de son meur-  
 r: elle ne cessa de prononcer les noms  
 Jésus & de Marie, qu'en cessant de  
 re.

Si le Roi s'étoit flatté de soumettre  
 chrétiens à ses ordres impies par la  
 ur de ces exécutions, il ne fut pas  
 temps à se détromper. L'exemple  
 es héroïnes sur-tout excita une no-  
 alousie entre les deux sexes, & jus-  
 dans les conditions les moins sus-  
 ibles de sentimens relevés. L'exécu-  
 qui avoit décapité Taquenda, prit  
 e exécration le sabre dont il lui avoit  
 ché la tête, vint le jeter aux pieds  
 l'évêque du Japon, & les larmes aux

yeux, lui demanda le baptême. Ainfi vit-on dans le dernier âge, & dans une nation qui connoissoit à peine Jésus-Christ, ce qui avoit fait le plus grand sujet d'admiration dans les jours les plus brillans de l'Eglise. C'est que le même esprit souffloit sur elle, dans tous les temps & dans tous les climats.

Ce qu'on admiroit dans le premier effort de la ferveur Japonoise, se reproduisoit avec quelque proportion, jusque sous l'atmosphère impure que Genève infectoit des vapeurs exhalées sans fin de cette sentine de l'impiété & de la corruption. Un seul homme, & le moins impérieux de tous les hommes, suffisoit entre les mains de Dieu, pour y faire éclater la force de sa droite. François Sales, suscité pour convertir le Chablais & le pays de Gex, avoit à la vérité tous les avantages de la nature & de l'éducation tous les avantages qui peuvent disposer aux grandes choses: mais il comprit dès sa tendre jeunesse, que la noblesse du sang, la fortune, la science même & tous les talens naturels ne sont rien, ou ne sont propres à rien d'estimable aux yeux de Dieu, si la foi & de la véritable raison, qu'autant qu'ils servent d'instrument à la vertu pour produire des fruits aussi incorruptibles qu'elle.

ême. Ainsi vit-  
& dans une na-  
né Jésus-Christ,  
grand sujet d'ad-  
s plus brillans de  
ême esprit soufl-  
mps & dans tou

ns le premier et  
noise, se repro  
pportion, jusqua  
re que Genève in  
malées sans fin d  
é & de la corrup  
ne, & le moind  
s hommes, suffi  
ieu, pour y faire  
roite. François d  
nvertir le Chabl  
voit à la vérité t  
éducation tous les  
disposer aux gran  
omprit dès sa ten  
oblesse du sang,  
ême & tous les t  
rien, ou ne sou  
able aux yeux de  
e raison, qu'autan  
ument à la vertu  
uits aussi incorrup

Il fit dans ces vues ses premières étu-  
en Savoie où il étoit né; apprit en-  
e les langues à Paris sous le célè-  
Génébrard, la philosophie & la théo-  
au collège des Jésuites sous Maldo-  
& enfin le droit à Padoue sous Pan-  
e. Dans cette dernière ville, il eut  
noissance du Père Possévin, Jésuite  
mmandable par son savoir, par son  
eté dans le maniement des affaires  
es esprits, par son éminente piété;  
il lui fit confidence du goût parti-  
r qu'il se sentoit pour les études  
fiastiques. Possévin reconnoissant les  
ls desseins du Seigneur sur ce sujet  
ordinaire, l'engagea fort à cultiver  
ciences qui lui étoient si nécessaires  
rempli sa destination; ajoutant en-  
s précis, que Dieu le destinoit à  
sa parole à des peuples errans,  
ement à devenir dans sa patrie le  
de la foi & de la religion. Peu-  
t de lui donner des conseils, il  
le directeur de ses études, aussi  
que de sa conscience. Tous les  
il lui sacrifioit deux heures de son  
, qui tout précieux qu'il étoit à  
e, ne lui parut jamais mieux em-  
Il le forma particulièrement à la  
des controverses & au grand art  
e XX.

Marf. Vie  
de S. Fr.  
de Sal. l.  
I.

de l'éloquence, où il excelloit encore lui-même. Mais le plus digne soin de ce maître pieux, fut de développer les germes de vertu qu'il trouva dans cette ame pure, & de la porter à une perfection aussi élevée que les desseins de Dieu sur elle. On conserve encore de ces règles admirables de conduite, qu'on présume lui avoir été prescrites par ce habile & vertueux directeur.

L'innocence de François eut cependant de grands dangers à courir. Il avoit la figure & la physionomie du monde les plus intéressantes, un air de candeur & d'affabilité, une douceur engageante qui ne permettoit pas de le voir sans l'aimer, avec cette modestie & cette pudeur ingénue qui inspire le respect aux ames honnêtes, mais qui ne sert que d'aiguillon aux passions défordonnées. Il n'eut pas seulement à combattre les femmes perdues, dont l'impudence avoit volé les vertus communes; mais les femmes prudentes & artificieuses, qui vouloient l'infamie de tous les dehors de l'honneur, & qui ne lui donnerent à choisir qu'entre la fortune attachée à la complaisance, & la mort qui devoit suivre le refus. Déjà le saint jeune homme avoit renoncé pour toujours au mariage par

excelloit encore  
digne soin de c  
développer les ger  
pouva dans cette  
porter à une per  
e les desseins de  
serve encore de  
conduite, qu'on  
prescrites par c

François eut cepen  
s à courir. Il av  
onomie du mon  
un air de cand  
douceur engagea  
s de le voir fa  
modestie & cette p  
pire le respect  
qui ne sert qu  
ns défordonnées.  
t à combattre  
ont l'impudence  
mmunes; mais  
artificieuses, qui  
e tous les dehors  
lui donnerent à ch  
ne attachée à la co  
ort qui devoit sui  
nt jeune homme  
urs au mariage pa

u de virginité, & il s'étoit mis sous  
protection particulière de la Reine des  
ges, afin d'obtenir les graces, sans  
elles il savoit qu'on ne peut être  
ment. Et cette science salutaire, qui  
lui, comme dans le sage, étoit déjà  
grace précieuse; si toujours il s'efforça  
faire fructifier, jamais il ne fut plus  
que depuis ces derniers périls, à  
les exercices qui pouvoient attirer  
l'abondance des bénédictions d'en-  
Il redoubla ses prières, ses pieu-  
études, & ses austérités. Il re-  
avec une assiduité, ou une fer-  
plus grande, à ce pain des forts  
avoit l'habitude de recevoir tous  
it jours. Il garda une retraite plus  
, il évita jusqu'à l'ombre des oc-  
dangereuses; & l'humble persua-  
sa foiblesse lui inspirant encore  
te frayeur, qu'augmentoit chaque  
récit des chûtes honteuses de ses  
ions, il mit toute sa confiance  
lui qui seul pouvoit être sa force.  
encore qu'il compteroit en vain  
grandes miséricordes, s'il ne les  
par une correspondance générale;  
s'attacher son Dieu, il lui atta-  
cœur sans réserve.

La vertu de cet ordre n'étoit pas

faite pour le siècle. Cependant les  
rens du jeune comte de Sales, qui d'  
leurs étoit leur aîné, avoient établi  
fés rares dispositions, tout l'espoir de  
famille. Pour débiter dans le monde  
ils lui avoient destiné le rang de  
teur au sénat de Chambéry, & méritant  
l'alliance du baron de Vegy, confesseur  
d'Etat, dont il devoit épouser la fille  
unique : jeune & très-belle personne  
de naissance illustre, riche héritière  
encore plus digne d'être recherchée, à  
son du crédit qu'avoit son père à la cour  
de Savoie. Le comte & la comtesse  
Sales avoient beaucoup de religion  
même une piété peu commune :  
fois la comtesse, à l'exemple & avec le  
succès de la Reine Blanche, avoit  
à son fils durant son enfance, qu'elle  
toute la tendresse qu'une mère  
avoir pour un fils, elle aimeroit beau-  
mieux néanmoins le voir expirer  
yeux, que d'apprendre qu'il eût  
mis un seul péché mortel. Mais  
solution du jeune comte étoit trop  
gnée de la pensée de ces parens tendres  
pour que la première annonce ne  
causât pas au moins une cruelle surprise.  
Ce fut donc une épreuve terrible  
la vertu de François, de se voir

Cependant les  
 e Sales, qui d'  
 avoient établi  
 tout l'espoir de  
 dans le mon  
 le rang de  
 mbéry, & mé  
 le Vegy, conf  
 bit épouser la  
 ès-belle perfo  
 riche héritière  
 re recherchée,  
 it son père à la  
 te & la comtes  
 oup de religion  
 eu commune :  
 l'exemple & av  
 Blanche, avoit  
 n enfance, qu'  
 qu'une mère  
 elle aimeroit beau  
 le voir expirer  
 ndre qu'il eût  
 mortel. Mais  
 comte étoit trop  
 e ces parens ten  
 ière annonce ne  
 as une cruelle fu  
 épreuve terrible  
 is, de se voir

porter l'amertume dans le sein d'un père  
 d'une mère auxquels il n'avoit jamais  
 le moindre déplaisir, & qui de leur  
 avoient toujours été au devant de  
 ce qui pouvoit contribuer à son bon-  
 & à son agrément. Il fut fidèle au  
 leur; il fit à la vérité porter ses pro-  
 ons à ses parens par Louis de Sa-  
 on cousin, ecclésiastique pieux &  
 ent qui s'étoit assuré de sa vocation :  
 il les soutint ensuite lui-même,  
 une fermeté qui seule fit comprendre  
 à son père, que telle étoit la volonté  
 de Dieu, & qu'on ne feroit que des  
 choses inutiles pour s'y opposer.  
 Au même temps, il refusa la dignité de  
 évêque, que le duc de Savoie, informé  
 de son mérite, lui donnoit gratuitement.  
 Mais on lui représenta qu'elle n'étoit  
 incompatible avec l'état qu'il vou-  
 oit embrasser, qu'elle venoit même d'être  
 embrassé par un digne ecclésiastique : il  
 se fit de nouveau aux pieds de son père,  
 jurant de ne point mettre de bor-  
 ne à sa condescendance, & de trouver  
 dans sa vie qu'il se consacra tout entier aux  
 fonctions d'un ministère auquel  
 ses facultés de l'homme ont peine  
 à se livrer. Il prétendit encore renoncer à  
 l'honneur d'ainesse : mais le comte & la

comtesse voulurent absolument qu'il le conservât. On eut mille peines à lui faire seulement accepter la prévôté du chapitre de Genève, que son vertueux parent Louis de Sales, de son propre mouvement, lui-avoit obtenue en cour de Rome: il vouloit, sans bénéfice, vivre de son seul patrimoine, & n'occuper que le dernier rang dans la maison du Seigneur. Tout en louant sa ferveur, on l'obligea d'accepter une place qui lui venoit uniquement de la Providence, & qu'il n'avoit pas songé à se procurer.

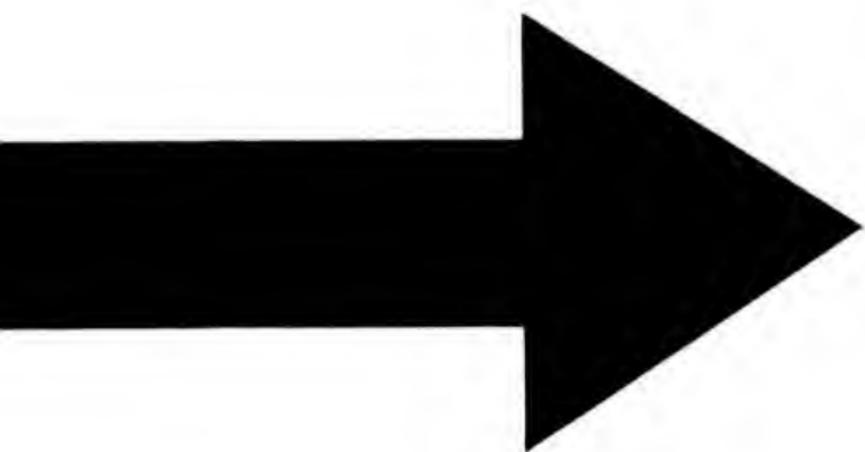
Quelque temps après, on lui conféra les saints ordres, sans même observer, quoiqu'il le désirât fort, tous les interstices accoutumés: mais le pieux évêque de Genève, Claude Granier, qui connoissoit la vertu & la capacité de l'ordonnant, & qui parut dès-lors assuré qu'il l'auroit un jour pour successeur, crut ne pouvoir trop tôt appliquer à l'édification publique un ministre dont les fonctions sembloient si utiles à l'Eglise. François revêtu des ordres sacrés, & de cet esprit principal du sacerdoce qui porte le prêtre à répandre la doctrine dont ses lèvres sont dépositaires, parcourut d'abord, au voisinage d'Annecy, les hameaux & les campagnes, afin d'instruire

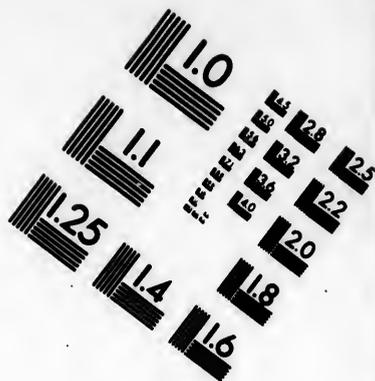
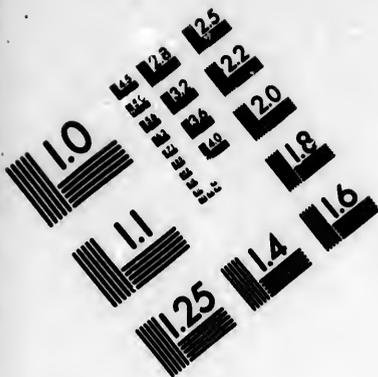
une in  
fessoien  
connoi  
change  
on vit  
lieux c  
presqu  
Mais  
pour  
où il a  
Pen  
le duc  
hérétiq  
Genève  
duché  
de Ge  
furent  
la resti  
que la  
détruit  
Etats  
assiégé  
toient  
penda  
soient  
du duc  
les Su  
fait av  
eux,  
ces c

une infinité de gens grossiers qui professoient la foi catholique, sans presque connoître le christianisme. Tout le pays changea de mœurs en fort peu de temps: on vit refleurir la piété, jusques dans les lieux où le mélange des hérétiques avoit presque entièrement établi l'irréligion. Mais ce n'étoient-là que les préludes, pour ainsi dire, des travaux fructueux où il alloit s'engager.

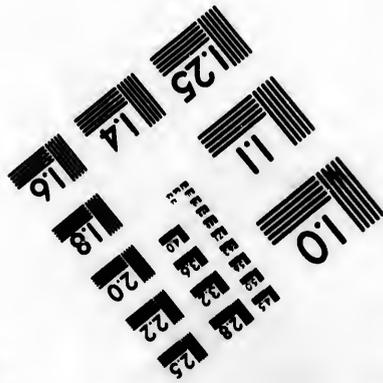
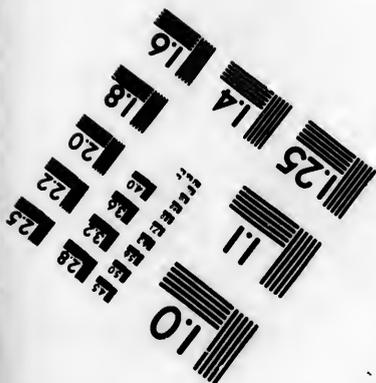
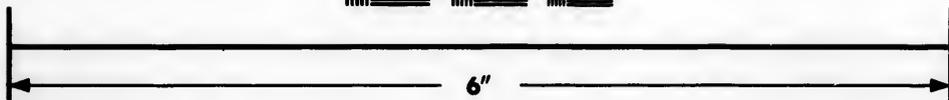
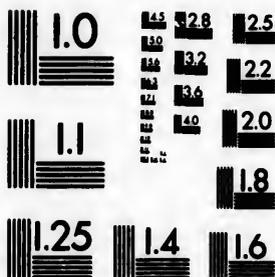
Pendant la guerre de François I avec le duc de Savoie, les Suisses du canton hérétique de Berne & la république de Genève avoient envahi sur ce prince le duché de Chablais, ainsi que les bailliages de Gex, de Terny & de Gaillard. Ils furent contraints, à la paix, d'en faire la restitution; mais sous la clause expresse que la religion catholique qu'ils y avoient détruite, n'y seroit pas rétablie. Ces petits Etats néanmoins, qui tenoient comme assiégée la ville de Genève, & qui mettoient continuellement en risque l'indépendance qu'elle s'étoit arrogée, lui causoient de cruelles inquiétudes. A la mort du duc Emmanuel-Philibert, elle engagea les Suisses à rompre le traité qu'ils avoient fait avec ce prince; & de concert avec eux, elle s'empara une seconde fois de ces contrées. Cette nouvelle usurpation







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10

ne servit qu'à couvrir d'opprobre les usurpateurs, & à rendre leur sort plus mauvais. Charles-Emmanuel, fils & successeur de Philibert, arma si vite & si puissamment, qu'ils lui céderent sans résistance. Il rentra dans tout ce qu'on lui avoit enlevé, mit par-tout de bonnes garnisons; & affranchi des clauses du premier traité, tant par le parjure des infracteurs, que par son nouveau droit de conquête, il ne pensa plus qu'à rétablir solidement la religion catholique dans les domaines qu'il venoit de recouvrer.

Dans cette vue, il écrivit à l'évêque de Genève de choisir des ecclésiastiques propres à une si bonne œuvre, & promit de les soutenir de toute son autorité. L'évêque assambla aussi tôt le clergé de la ville & de la campagne, leur fit envisager la riche moisson qui s'ouvrroit à leur zèle, se montra tout prêt à marcher à leur tête, sans que son âge ni ses infirmités lui fissent obstacle, & les exhorta d'une manière pathétique à le seconder. Ce discours n'excita que l'étonnement & l'effroi. Chacun ne considéroit que les peines & les périls, auxquels il étoit question de se dévouer. Tous, à l'exception du prévôt, gardoient un morne silence, & tenoient les yeux baissés, dans la crainte de ren-

contrer ceux du prélat, & d'en venir à l'aveu formel de leur pusillanimité.

Pour François, il ne s'offrit pas seulement à le suivre, mais à lui épargner des fatigues que son âge ne pouvoit plus soutenir, & à être le chef de la mission, s'il l'en trouvoit capable. Il lui ajouta que le premier pasteur, indépendamment de la force ou de la foiblesse du corps, se devoit à tout le diocèse, & plus encore à la partie fidèle du troupeau, qu'à la partie rebelle; qu'il convenoit d'ailleurs d'aller d'abord sonder les dispositions de ces brebis égarées; qu'il suffisoit pour cela du petit nombre d'ouvriers qui voudroient s'associer à lui; & que, selon le succès, un plus grand nombre & l'évêque même pourroient y venir par la suite. Tout le monde se réunit pour retenir l'évêque, à la charité duquel on fit une sorte de violence: mais personne ne s'offrit à suivre le généreux prévôt, excepté le seul Louis de Sales, ce vertueux parent qui l'avoit déjà si bien secondé au sujet de sa vocation. L'évêque de Genève, tous les amis & les parens de François & de Louis leur témoignèrent en vain les plus vives alarmes en les voyant décidés à partir seuls; & sur-tout quand ils les virent marcher en effet, comme deux brebis innocentes,

vers les réduits sauvages de ces montagnards, non moins redoutés que les loups dévorans. François se mit en devoir de modérer au moins la frayeur de ses proches : mais sentant bientôt l'impuissance absolue de l'éloquence sur la sourde peur, & prenant Louis par la main ; allons, dit-il, où Dieu nous appelle. Il est plus d'un combat, où l'on ne vainc que par la fuite. Un retard plus long ne peut que nous amollir, & transporter à des ministres plus fidèles le prix qui nous attend. Ses parens étonnés n'eurent pas la force de le retenir. Le comte son père le suivit de loin, & l'ayant bientôt perdu de vue, il revint pour consoler la comtesse.

Quand les deux missionnaires se virent hors d'atteinte aux poursuites, & près de mettre le pied dans le champ que s'ouvroit leur courage ; François se tourna vers son cousin, & l'embrassant avec tendresse ; il me vient, lui dit-il, une pensée ; nous allons faire les fonctions des apôtres, nous ne saurions les imiter trop ponctuellement. Renvoyons nos chevaux, faisons nos courses à pied, & contentons-nous du pur nécessaire. Louis de Sales y ayant consenti, ils marcherent accompagnés d'un seul domestique, au fort des Al-

linges, bâti sur la cime d'une montagne isolée, & muni d'une bonne garnison, afin de tenir le pays en respect. C'étoit-là pour eux le seul lieu de sûreté, où ils furent long-temps obligés de revenir toutes les nuits, tant pour trouver un hospice qu'on leur eût refusé par-tout ailleurs, que pour dire la messe qu'il n'eût pas été prudent de célébrer parmi de farouches sacramentaires. Il y avoit néanmoins deux grandes lieues, des Allinges à Tonon, capitale du Chablais, où les missionnaires exerçoient principalement leur zèle; en sorte qu'ils étoient obligés de faire chaque jour quatre lieues, par un pays affreux, par des froids cruels, à travers les neiges, les glaces, ou les eaux glacées, & mille contre-temps qui les faisoient quelquefois errer bien avant dans la nuit; ce qui toutefois n'ébranla jamais la résolution, au moins de François. Plutôt que de manquer seulement à célébrer les saints mystères, long-temps il passa un torrent profond sur une poutre glacée, où il étoit contraint de ramper des mains & des genoux, avec un danger continu de se précipiter dans le gouffre.

Quelque obstacle que leur fissent les éléments & la nature du pays, on peut dire encore que c'étoit peu de chose, en

comparaison de la dureté des habitans. Quand François parut à Tonon sous les auspices du souverain, les magistrats reçurent ses lettres d'aveu avec une grande apparence de respect : mais ils firent sous main des défenses rigoureuses de l'aller entendre, & d'avoir le moindre commerce avec lui. Le peuple n'eut aucun ménagement. On disoit hautement dans la ville, & avec plus d'audace encore dans les environs, que c'étoit un envoyé de l'Antechrist des Romains, & qu'il falloit le traiter d'une manière à lui faire perdre l'envie de jamais revenir. A Genève, qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Tonon, on opinoit à reprendre les armes, à implorer de nouveau le secours des Suisses, & cependant à éloigner sans délai, en quelque manière que ce pût être, ce téméraire papiste. On décida même qu'il étoit permis de le tuer, si l'on ne pouvoit autrement arrêter son entreprise. On réussit au moins à le faire si généralement éviter, qu'il se voyoit aussi solitaire au milieu de Tonon, que s'il eût été au sein du désert le plus inhabité de tout le pays.

Il s'y rendoit néanmoins tous les jours, avec autant d'affiduité que s'il eût été recueillir les fruits les plus abondans ;

&  
les  
piec  
n'é  
jour  
que  
téné  
au  
dans  
étoit  
de r  
sigu  
sans  
ferm  
toute  
par t  
à les  
de fr  
& pa  
ma,  
queld  
ils r  
la Pa  
le fo  
Ils s  
jusqu  
reche  
U  
par  
tiend

habitans.  
 sous les  
 strats re-  
 e grande  
 rent sous  
 de l'aller  
 dre com-  
 ut aucun  
 ent dans  
 ce encore  
 it un en-  
 mains, &  
 nière à lui  
 revenir. A  
 e ou cinq  
 a reprendre  
 veau le se-  
 à éloigner  
 ère que ce  
 On décida  
 le tuer, si  
 arrêter son  
 s à le faire  
 voyoit auffi  
 , que s'il  
 lus inhabité  
 s tous les  
 que s'il eût  
 s abondans;

& souvent par des temps si rudes, que les plus durs paysans n'osoient mettre le pied hors de leurs cabanes. La nuit même n'étoit pas capable de lui faire peur. Un jour qu'il étoit sorti de Tonon plus tard que de coutume, il s'égara dans les ténèbres; & après avoir erré long-temps au hasard, il arriva au milieu de la nuit dans un village dont toutes les maisons étoient fermées. La terre étoit couverte de neige, le vent terrible, & le froid si aigu, que pendant le jour même les paysans étoient contraints de se tenir renfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, en conjurant chacun par tout ce qu'il imagina de plus propre à les toucher, de ne le pas laisser mourir de froid: mais ils étoient tous Calvinistes, & par malheur son domestique le nomma, croyant qu'on auroit au moins quelque considération pour sa naissance. Ils ne pouvoient manquer de périr, si la Providence ne leur eût fait rencontrer le four du village, qui étoit encore chaud. Ils s'y arrangerent comme ils purent, jusqu'à ce que le jour leur permit de rechercher leur route.

Un autre jour qu'il avoit été retardé par un bon paysan, qui édifié de sa patience voulut sur le champ se faire, in-

struire dans la foi catholique, il fut surpris dans une forêt par une nuit si obscure, qu'on ne voyoit pas où mettre le pied. Bientôt les loups, les ours & les autres bêtes sauvages, descendues des montagnes, firent entendre de tous côtés leurs hurlemens divers, d'une manière si épouvantable, qu'il étoit difficile à l'ame la plus ferme de n'être pas ébranlée. Le domestique mouroit de peur, Louis de Sales qui étoit de la partie, & qui avoit conseillé de remettre l'instruction au lendemain, accusoit d'inconsidération le zèle de son parent : le seul François, avec sa douceur & sa sérénité ordinaire, les consolait, les encourageoit, leur assuroit que Dieu ne permettroit pas qu'ils périssent, pour n'avoir point hasardé le salut d'une ame, en le différant à un avenir qu'on ne peut jamais se promettre. La lune enfin se leva, & leur fit appercevoir un bâtiment ruiné, où ils allerent passer le reste de la nuit, sous quelque partie de voute qui les mit à couvert des plus grosses injures du temps. Louis de Sales & le domestique ne laisserent pas de dormir, dans l'accablement où les avoit mis la fatigue. Pour François, qui reconnut dans ces ruines les restes d'une église

détr  
pos  
cup  
tres  
loua  
créa  
Pagn  
rète  
qui,  
la pi  
mot  
égale  
ancie  
& l'  
rédu  
Le  
de f  
marq  
arriva  
gea  
sa lo  
verfi  
ques  
ou  
prin  
des  
relig  
stenc  
les  
entre

détruite par les hérétiques, il lui fut impossible de fermer l'œil. Il ne put s'occuper que des pieux solitaires, qui autrefois faisoient retentir ce désert des louanges du Seigneur; des vierges sacrées; qui suivoient courageusement l'agneau sans tache jusques dans ces forêts effrayantes; des pasteurs vertueux, qui, avec la vraie foi, faisoient regner la piété & l'innocence des mœurs; en un mot d'une longue suite de comparaisons également affligeantes, entre le lustre ancien de la religion dans ces vallées, & l'état déplorable où elle s'y trouvoit réduite.

Le Ciel enfin ne put tenir contre tant de foi & de persévérance, & le jour marqué pour la conversion du Chablais arriva si pleinement, qu'il en dédommagea l'apôtre de toutes les épreuves où sa longanimité avoit été mise. Les conversions commencèrent par les domestiques de la foi, dont les exemples, bons ou mauvais, font toujours l'impression principale sur ses ennemis. La garnison des Allinges, chargée de protéger la religion dans son voisinage, ne s'abstenoit pas à beau coup près de tous les vices qui la déshonorent. François entreprit de leur persuader, que plus la

profession des armes dont ils autorisoient leur licence les obligeoit à exposer leur vie, plus ils se devoient mettre en état de ne pas craindre les suites de la mort. Le succès fut grand, puisqu'il passa ses espérances. Bientôt les soldats & les officiers parurent plutôt des religieux, que des gens de guerre; & le saint directeur, qui savoit mieux que personne régler chacun selon sa condition, ne fut plus occupé qu'à leur prescrire en détail ce qui convenoit à la leur. Quand ils reparurent à Tonon, où ils alloient souvent; au lieu de l'intempérance & du libertinage dont ils faisoient gloire, peu auparavant, au lieu de ces emportemens & de ces blasphèmes qui faisoient horreur, on les voyoit doux, équitables, modestes, si réglés dans leurs discours, qu'on avoit peine à croire que ce fussent les mêmes hommes.

L'admiration qu'excita cette métamorphose, ne manqua point de rejaillir sur l'instrument dont le Ciel s'étoit servi pour la produire. Les calomnies dont les ministres le chargeoient, ne tinrent pas contre une réfutation aussi persuasive que celle des œuvres. On se souvint des bons exemples qu'il donnoit en toute rencontre depuis si long-temps, de si

chr  
ang  
se  
ne  
out  
fa  
la d  
lui  
l'on  
rece  
pas  
être  
desti  
metr  
& p  
sans  
dont  
côre  
hum  
vide  
struc  
O  
gen  
pou  
de  
toie  
mili  
cer  
men  
qu'à

charité, de sa patience, de sa douceur angélique, des peines incroyables qu'il se donnoit pour le salut d'un peuple qui ne les payoit que par des mépris & des outrages. On compara sa modestie & sa modération à l'aigreur impérieuse, à la dureté grossière des ministres, qui ne lui répondoient que par des injures; & l'on pensa que l'emportement étant le recours ordinaire de la partie qui n'a pas pour soi la raison, la vérité devoit être du côté de la douceur & de la modestie. Il n'étoit plus question que de mettre bas quelques restes de préjugés, & pour cela d'entendre le missionnaire, sans trop choquer d'abord les ministres, dont la domination tyrannique avoit encore pour appui la crainte & le respect humain : un incident ménagé par la Providence, donna l'ouverture à ces instructions.

On vint dire à François, que deux gentils-hommes étoient sortis de la ville pour se battre en duel. Il courut au champ de bataille; & comme déjà ils se portoient des coups terribles, il se jeta au milieu d'eux, au risque de se faire percer le premier, & leur peignit si vivement l'abîme éternel où ils ne tendoient qu'à se précipiter, qu'il leur fit tomber

les armes des mains, les obligea de s'embrasser, & les réconcilia parfaitement. Ils lui firent ensuite une confession générale de toute leur vie, & devinrent des hommes tout nouveaux. L'un des deux surtout fut si touché de la grace, qu'il rompit avec le monde pour ne plus s'occuper que des choses éternelles, & se retira dans une maison de campagne qu'il avoit près de Tonon. Comme il avoit servi long-temps dans les armées avec beaucoup d'honneur, la noblesse du voisinage & les notables de la ville lui rendoient des visites fréquentes; & François le visitant souvent lui-même afin de soutenir sa vertu naissante; cette maison devint d'abord le rendez-vous de tous ceux qui vouloient s'instruire, puis un lieu de conférences réglées.

Les ministres ne fomentoient l'hérésie & l'aversion des peuples pour l'Eglise Romaine, qu'en défigurant sa doctrine, en l'accusant d'idolâtrer, de faire une divinité de Marie, d'adorer de même les saints, avec leurs reliques & leurs images, de leur faire partager avec J. C. l'office de médiateur entre Dieu & les hommes, de blasphémer la rédemption, & d'anéantir la satisfaction du rédempteur, par ce qui nous est enseigné tou-

ch  
Fr  
de  
le  
va  
du  
vin  
tim  
dés  
noi  
pos  
cap  
imp  
nou  
a'été  
du  
& t  
thol  
faiso  
par  
justi  
évid  
par  
des  
ni  
les  
infu  
une  
faux  
C

chant la nécessité des bonnes œuvres. François montra si clairement la fausseté de ces imputations, qu'on répandit dans le Chablais, & jusqu'à Genève, que la vanité de faire des conversions l'avoit induit à se rapprocher de la doctrine calviniste; qu'il avoit dégusté les vrais sentimens de son Eglise, & qu'il en seroit désavoué, si ce qu'il avoit avancé devoit public. C'est à ce nouveau trait d'imposture, pauvreté méprisable en soi, mais capable dans les circonstances de faire impression sur l'esprit des foibles, que nous devons l'écrit qu'il publia sur ce qui s'étoit passé dans ces premières assemblées du Chablais. C'est une explication nette & très-bien raisonnée de la doctrine catholique, concernant les articles qui faisoient le plus de peine aux peuples abusés par les prédicans. L'auteur y offroit de justifier l'Eglise Romaine avec la même évidence sur tous les points contestés, ou par écrit, ou en conférence, au choix des ministres. Ils ne jugerent à propos, ni de répondre à l'écrit, ni d'accepter les conférences. Cet aveu tacite de leur insuffisance porta dans tout le canton une atteinte mortelle à l'autorité de ces faux docteurs.

On ne se cacha presque plus, pour

venir entendre François: les amis y aménoient leurs amis, les pères ou les mères leurs enfans, les maîtres leurs domestiques; & les gens de la campagne accouroient par troupes à la ville, pour assister à ses instructions devenues enfin publiques. Il se faisoit tous les jours des conversions nouvelles, & les nouveaux convertis prenoient pour leur père dans la foi, une affection qu'ils communiquoient à ceux qui tenoient encore à l'erreur. Ce fut par ce moyen qu'il découvrit bien des conspirations formées par de sanguinaires zélateurs, qui entreprirent de l'immoler à la sûreté de leur secte. Leur trame fut quelque-fois si bien conduite, & il leur échappa d'une manière si peu attendue, qu'ils le firent passer pour un magicien parmi leurs grossiers adhérens. Cependant le bruit de ces scélératesses ne servit qu'à décrier la religion qui les inspiroit. On disoit hautement, que les ministres n'employoient les violences qu'au défaut des raisons; que leurs procédés prouvoient évidemment la foiblesse de leur cause; que si François enseignoit l'erreur, il falloit le confondre, & non pas l'affaffiner; qu'il étoit étrange qu'aux portes de Genève, boulevard du Calvinisme, il en bravât tous les défenseurs,

Ca  
ma  
im  
rol  
dén  
L  
que  
mif  
la  
men  
vre  
mur  
toit  
meu  
pris  
lui  
pou  
ce d  
Cal  
cèle  
Pon  
de r  
pou  
man  
la c  
& t  
min  
Il. e  
avec  
avo  
men

sans qu'un seul osât paroître devant lui ; mais qu'ils s'abusoient étrangement , s'ils imaginoient qu'on les crût sur leur parole , tandis que toutes leurs œuvres les démentoient.

Un ministre qui avoit plus de probité que les autres , vint conférer avec le missionnaire. Il cherchoit la vérité , il la reconnut , & la confessa généreusement. Ses collègues mirent tout en œuvre pour le faire rentrer dans la communion , à laquelle son changement portoit un coup terrible. Sa constance demeurant inébranlable , on le mit en prison , on lui imputa des crimes , on lui suscita des faux témoins , & l'on poussa l'iniquité jusqu'à le faire mourir ; ce qui ne fit guère moins d'horreur aux Calvinistes qu'aux Catholiques. Un avocat célèbre dans tout le canton , nommé Poncet , crut que ce qu'on s'efforçoit de maintenir par des voies si indignes , pourroit bien avoir été établi de la même manière. Il vint trouver François , dont la charité , la patience , la piété sincère & toute la vie , si différente de celle des ministres , le frappoit depuis long-temps. Il eut néanmoins de longues disputes avec lui , & ne se rendit enfin , qu'après avoir senti la foiblesse de tous ses argumens.

Il fut imité par le baron d'Awly, homme d'un esprit peu commun, très-instruit de sa religion qu'il professoit de bonne foi, & dont il étoit comme le patron dans toute la province. Il se défendit long-temps, & cette conversion coûta peut-être au saint missionnaire plus que toutes les autres ensemble. Après qu'on eut discuté au long & par écrit chaque point de controverse, il voulut encore qu'ils fussent portés à Genève & à Berne, pour voir si les solutions des plus fameux docteurs de la communion, qui résidoient dans ces deux villes, ne le satisferoient pas mieux que les siennes. Mais aussi dédommagea-t-il avantageusement François, des peines qu'il lui avoit données. Il annonça de toute part, & à Genève même, le jour de son abjuration. Il s'efforça de rendre l'assemblée aussi nombreuse qu'il étoit possible. On y vit en effet, avec tout le peuple de Tonon & du voisinage, quantité de Calvinistes accourus de Genève, pour être les témoins d'une chose qu'ils n'auroient pu croire sans cela. D'Awly abjura d'un ton ferme les erreurs de Calvin, confessa de même la foi catholique, puis exhorta tout le monde en termes fort touchans à suivre son exemple.

Awilly, n, très-essoit de omme le Il se dé- onversion naire plus e. Après par écrit il voulut Genève & tutions des munion, villes, ne es siennes. vantageuse- il lui avoit part, & à abjuration. mblée aussi. On y vit e de Tonon Calvinistes être les té- auroient pu abjura d'un alvin, con- olique, puis termes fort ple.

Avant cette célèbre conversion, la douce éloquence de François n'avoit pas laissé de gagner à l'Eglise un grand nombre de sectaires: un jour, entre autres, selon différens historiens de sa vie, il convertit six cens personnes. Ils ajoutent qu'il y parla de la présence réelle, avec tant d'énergie, tant de dignité & tant d'onction, qu'il s'éleva tout-à-coup parmi les auditeurs mille cris d'étonnement, de se sentir comme arrachés à eux-mêmes, & entraînés irrésistiblement par la force de la vérité. Depuis l'abjuration du baron d'Awilly, les fruits de salut devinrent si abondans, que François, tout infatigable qu'il étoit, ne suffit plus à les recueillir. Il fallut nécessairement lui envoyer du secours. Nous ne finirions pas, si nous entreprenions ici d'entrer dans le détail; puisque la plupart de ses historiens assurent, qu'il retira de l'erreur dixante-douze mille personnes. Depuis quelque temps, il résidoit nuit & jour à Tonon, peu touché du danger réel qu'y pouvoient continuellement ses jours, & des alarmes beaucoup plus importunes de ses proches, à qui cette résolution le faisoit déjà regarder comme un homme mort. Mais à l'arrivée de ses coopérateurs, la scène étoit bien changée: il y

Anon.  
 Vie de S.  
 Fr. de  
 Sal. liv. I.

avoit alors une Eglise catholique à Tonon, & une Eglise comparable à celles des temps primitifs: c'étoit le même attachement à la foi, la même pureté dans les mœurs, sans quoi François de Sales, compta toujours la profession extérieure pour peu de chose, le même esprit de concorde, une charité si tendre pour les pauvres & les malades, qu'elle faisoit l'admiration des hérétiques les plus obstinés. Tous les missionnaires s'établirent, avec leur chef à Tonon, où, malgré les cabales des ministres & quelques mouvemens séditieux de la populace, on vit bientôt refleurir le culte catholique, aussi bien que dans tout le Chablais.

A la nouvelle de tant de succès inattendus, le Pape ne croyant rien au dessus des forces de François, lui donna commission d'aller conférer à Genève avec Théodore de Bèze, presque aussi renommé que Calvin, & de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il étoit né. L'exécution n'étoit, ni sûre, ni facile: mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Plein de foi & de courage, il partit pour Genève, le plus tôt qu'il lui fut possible. Il arriva heureu-

heureusement chez Bèze, comme ce ministre étoit seul. L'heureuse physionomie du saint, son air de candeur & de droiture, & ses premières paroles qui annoncerent de même la franchise & l'ouverture de cœur, firent une impression extraordinaire sur Bèze, qui le voyoit pour la première fois. Ce ministre, qui, esprit de secte à part, ne manquoit pas lui-même de franchise, sentit pour François ce penchant de sympathie qu'on a naturellement pour ses semblables, & ne put se défendre d'une certaine confiance. On conféra long-temps, & toujours avec beaucoup d'honnêteté. Bèze, malgré tous les reproches de corruption & d'idolâtrie dont il chargea l'Eglise Romaine, alla néanmoins jusqu'à reconnoître qu'on s'y pouvoit sauver. Il donna lieu de penser, par bien d'autres endroits, qu'il étoit un peu éloigné des sentimens catholiques : mais sur-tout il ne put cacher les agitations de son cœur, & les combats que livroit sa conscience. Après cette première entrevue, dont François espéra peu, Bèze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, & jusqu'à trois fois ; mais sans avancer beaucoup plus que la première, au moins pour le salut de ce malheureux apostat. Pour ce qui

est de la vraie foi, son triomphe ne fut jamais plus sensible qu'à la quatrième de ses visites, où Bèze, les yeux tristement baissés, le cœur bourrelé de remords, & gardant un morne silence sur tout ce qu'on lui disoit de plus pressant, marqua tout à la fois, & qu'il reconnoissoit la vérité, & qu'il tenoit à l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire.

Anonym.

v. 1.

On rapporte que Des-Haies, Gouverneur de Montargis, se trouvant à Genève pour les affaires du Roi, contracta une étroite familiarité avec ce ministre, par le moyen de la belle humeur dont ils étoient l'un & l'autre. Dans l'une de ces conversations badines où l'on peut tout badiner, Des-Haies lui demanda ce qu'il pouvoit attacher un homme tel que Calvin à la triste réforme de Calvin. Bèze répondit rien : il se leva, & faisant sortir d'un appartement voisin une jeune fille fort belle; voilà, dit-il, ce qui pouvoit convaincre de la bonté de ma religion. Quelque temps après, ce malheureux fut attaqué de la maladie qui mit fin à ses jours. Se sentant proche de la mort, il voulut encore parler à S. François de Sales; mais la mesure des divines misericordes parut comblée pour lui.

Genevois à qui toutes ces visites avoient donné de terribles ombrages, observerent de si près Bèze & François, qu'il ne leur fut plus possible de se joindre. On assure néanmoins que Bèze, avant d'expirer, se repentit de son apostasie, & rétracta ses erreurs : mais étant mort au pouvoir des Calvinistes, on ne voit pas comment il a été possible d'acquiescer des connoissances capables de persuader ce qui demanderoit les plus fortes preuves.

Le nombre des catholiques étant enfin devenu à Tonon plus grand que celui des Calvinistes, le premier syndic, converti lui-même, écrivit de la part du corps de ville au père commun des fidèles, pour lui rendre hommage en cette qualité, & le prier de regarder ses concitoyens comme les enfans les plus respectueux de l'Eglise. L'Evêque de Genève se rendit à la mission, accompagné d'un bon nombre de Jésuites, de Capucins, & d'ecclesiastiques destinés au gouvernement des paroisses, qu'il étoit temps de rétablir. Ce n'étoient plus quelques particuliers qui rentroient les uns près les autres dans le sein de l'unité : les villages & les bourgs venoient abjurer le corps, de tous les cantons du Chablais, des trois bailliages. Le duc de Savoie qui

voulut assister en personne à une cérémonie si touchante, eut la consolation de voir le concours des paroisses de Bellevaux & de S. Sergue, chacune au nombre de trois cens personnes, & d'un nombre beaucoup plus considérable d'habitans de plusieurs bourgs du Focigny. Le pieux évêque qui vouloit faire toutes les réconciliations, se vit bientôt dans l'impossibilité d'y suffire. Il fut obligé de nommer pour cette fonction un grand nombre d'ecclésiastiques & de religieux. Pour qu'il ne manquât rien à la pompe d'un spectacle si saint, la Providence conduisit encore un légat du siège apostolique; ce qui contribua beaucoup non seulement à la célébrité, mais à la solidité de la conversion de ces contrées. Le cardinal de Médicis, en revenant de sa légation de France, prit sa route par Tonon, où il trouva le duc de Savoie & il le prémunit si bien contre les demandes que Genève & les Suisses protestans étoient sur le point de lui faire au sujet de ces affaires de religion, que ce prince n'eut égard à aucune des considérations politiques qui ne s'accordoient point avec les intérêts de la foi.

Il porta un édit par lequel il étoit ordonné, qu'aussitôt après sa publication

à une céré-  
 consolation  
 paroisses de  
 chacune au  
 nes, & d'un  
 dérable d'ha-  
 du Focigny.  
 oit faire tou-  
 bientôt dans  
 fut obligé de  
 ion un gran  
 de religieux  
 n à la pompe  
 Providence  
 du siège apo  
 ua beaucoup  
 rité, mais à  
 de ces contrée  
 en revenant  
 orit sa route  
 duc de Savoie  
 n contre les  
 les Suisses  
 int de lui faire  
 de religion, q  
 aucune des cr  
 i ne s'accordo  
 de la foi.  
 ar lequel il  
 près sa publicat

on ne souffriroit point d'autre exercice public de religion dans le Chablais & les baillages, que celui de la religion Catholique & Romaine; que tous les ministres en seroient chassés sans retour; que les habitans qui persisteroient dans le calvinisme, seroient exclus des charges publiques; qu'on seroit une exacte recherche des revenus de tous les bénéfices usurpés, afin d'être employés, tant à la réparation ou à la reconstruction des églises, qu'à la subsistance des curés & des missionnaires; & qu'incessamment on fonderoit à Tonon un collège de Jésuites.

Avant l'exécution de cet édit, le prince voulut encore tenter un moyen puissant, pour en restreindre la sévérité au plus petit nombre de ses sujets qu'il seroit possible. Il donna ordre à tous les Protestans de se rendre à l'hôtel de ville, où se transporta lui-même, au milieu d'une double haie de ses troupes, qui saisirent en même temps des portes & des places de la ville. Après avoir représenté à ces endurcis tout ce qu'on avoit fait pour leur salut, il leur dit qu'ils avoient eu tout le loisir de prendre une résolution sage; qu'il s'agissoit enfin de déclarer; que ceux donc qui vouloient-

embrasser la religion de leur prince, se rangeassent à sa droite, & que les autres se missent à sa gauche. La droite eut encore le plus grand nombre; quoiqu'il en restât d'assez considérables à la gauche. Le duc se tournant vers les premiers, leur dit qu'il les regarderoit à l'avenir comme ses dignes sujets, & qu'il n'y avoit point de faveurs qu'ils ne dussent attendre de sa bienveillance. Puis jetant à gauche un regard d'indignation; c'est donc vous, malheureux, leur dit-il, qui osez à ma face vous déclarer les ennemis de votre Dieu & de votre prince! Allez, fuyez d'ici: je vous dépouille de tous vos offices, & vous banis à perpétuité de mes Etats. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui vous ressembent. François qui étoit présent, les suivit, & fit un dernier effort pour vaincre une obstination qui alloit faire leur malheur dans ce monde & dans l'autre. Il leur parla d'une manière si engageante, leur marqua tant d'intérêt, usa si bien des charmes de son éloquence de sa douceur, de sa sensibilité compatissante, qu'avant la fin du jour il est persuadé à la plupart de se conformer aux intentions du Duc. Un fort petit nombre moins capable de constance que d'

ontêtement de boutade, chercherent un asyle au delà du lac, où on ne leur dissimula pas long-temps qu'ils étoient à charge. L'épreuve étoit trop forte pour une vertu, qui ne portoit point sur la vraie base de la foi. Avant que le Duc de Savoie eût quitté le Chablais, ils firent prier François de ménager leur rétablissement, aux conditions qu'on leur avoit imposées d'abord; ce que le prince, qui n'usoit de sévérité qu'à regret, accorda volontiers. Ainsi furent converties ces provinces, depuis l'an 1594 que le Duc de Savoie en écrivit pour la première fois à l'évêque de Genève, jusqu'à l'an 1598 qu'elles furent entièrement réunies à l'Eglise; c'est-à-dire en moins de quatre années, dont la première encore, bien ingrate en apparence, ne fut pour François qu'un exercice d'humilité & de patience, qui enfin attira sur les autres la plus brillante fécondité; en sorte qu'à l'âge de trente ans, il avoit recueilli les fruits de salut, que fournis bien rarement la carrière la plus avancée.

Clément VIII, d'un autre côté, réunit au patrimoine de S. Pierre le duché de Ferrare, que le dernier duc Alphonse II, avoit néanmoins légué, avec le reste de son héritage, à César d'Est son cousin.

germain. Mais, outre que César n'étoit pas héritier en ligne directe, il avoit pour aieule une personne de basse naissance, dont le mariage avec le duc Alfonso étoit fort suspect, pour ne rien dire de plus. Alfonso lui même, qui avoit contracté ces nœuds sur la fin de ses jours, les regardoit comme si peu valables, au moins quant aux effets civils, qu'il avoit fait légitimer par l'Empereur les enfans qui en étoient provenus. Le Pape, en qualité de suzerain, ne crut pas devoir s'en tenir à des arrangements auxquels il n'avoit pas consenti; & César s'étant mis en possession de Ferrare, le Pontife employa aussitôt contre lui les armes tant spirituelles que temporelles de l'Eglise. C'étoit trop de moitié, à tous les égards. Outre que l'anathème dans un différend politique, avoit l'air défavorable de l'abus & de la profanation, il étoit insuffisant contre les amorces d'une belle souveraineté dont le possesseur n'avoit rien risqué autre chose; & parfaitement inutile, dès-là que le suzerain étoit en état de se faire justice par le genre de force qui est la raison dernière des princes. César en effet fit peu de cas des censures, jusqu'à ce que le Pape eût fait marcher

Offat.  
Epist. 14.

à Ferrare une armée nombreuse. Il avoit

compté sur les secours des princes Italiens, & des étrangers qui avoient des Etats en Italie, la plupart très-oppoſés à l'agrandiſſement de l'Etat Eccleſiaſtique: mais le ſeul nom de Henri IV les tint tous en reſpect. Ce prince ardent à ſaiſir les occasions de ſignaler ſon attachement à l'Egliſe Romaine, ainſi qu'à montrer le digne ſucceſſeur de Pepin & de Charlemagne, qui avoient donné au S. Siège l'exarchat de Ravenne dont le Ferrarois fait partie, avoit aſſuré le Pape par une ambaffade ſolemnelle, qu'il le ſoutiendrait de tout ſon pouvoir dans le recouvrement de ce bel appanage. Céſar d'Eſt fut donc réduit à ſes propres forces, & par conſéquent à recourir bientôt à la négociation. On lui laiffa les duchés de Modène & de Régio: mais on ſe rendit inexorable au ſujet de Ferrare, dont Clément en perſonne prit poſſeſſion en 1598. Il y fit ériger ſa ſtatue, & conſtruire une excellente citadelle, où l'on prétend qu'il dépensa deux millions d'or.

Le fils ainé de l'Egliſe en donnant à ſon chef ce témoignage fructueux de ſon affection, n'obligea point un ingrat. Ce fut principalement par la médiation de ce pontife, & par le choix qu'il fut faire de ſon re-

Vie de  
Thou, t.  
XI p. 489.

présentant, que se conclut la paix de Vervins, où Henri, décidé, il est vrai, à soutenir une guerre éternelle plutôt que de rien laisser démembrer de ses Etats, recouvra sur les Espagnols tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Il avoit déclaré la guerre à Philippe, aimant mieux avoir affaire à un ennemi démasqué, & dès-lors en butte à tout les François, qu'à un perturbateur ténébreux qui tournoit sans cesse une partie de la France contre l'autre. Il réussit à réunir ses sujets, catholiques & religionnaires, sous les mêmes étendards: mais dans l'état déplorable où se trouvoient les affaires du royaume, & sur-tout les finances, il lui fut impossible de mettre sur pied des armées assez nombreuses, ou du moins de les payer, de les nourrir & de les arrêter au service. Il avoit compté sur les Anglois & les Hollandois: ils mirent en mer une flotte, qui inquiéta les Espagnols, & qui ne fit rien de plus. Ainsi tout le faix de la guerre retomboit sur Henri, qui ne la soutint que par sa valeur, & qui ne put empêcher l'ennemi de prendre Calais, de faire des progrès alarmans dans la Picardie, & d'en soumettre la capitale même. Amiens fut repris cependant; mais les religionnaires,

qui n'obtenoient pas à beaucoup près tout ce qu'ils prétendoient d'un Roi élevé dans leur communion, & qui commençoient à se mutiner, firent diversion à ses poursuites contre les ennemis du dehors, & le mirent dans la nécessité de faire la paix. Tandis qu'il étoit dans la plus cruelle détresse, & sous l'épée des Espagnols, pour ainsi dire; ces inquiets sectaires demandèrent la confirmation & l'augmentation de leurs privilèges, avec tant de chaleur, que le Roi ne crut pouvoir mieux faire que de nommer sans délai des commissaires pour en traiter.

Le légat que le Pape avoit envoyé en France, pour faire ratifier au Roi les clauses de son absolution, voyoit de ses propres yeux le besoin pressant que ce royaume avoit de la paix. Ce digne représentant du chef de l'Eglise étoit le cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence, capable d'effacer lui seul toutes les impressions fâcheuses que les ministres du S. Siège, durant les troubles de la ligue, avoient laissées en France: prélat plein de sagesse & de modération, d'une douceur & d'une affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs, conciliateur habile, & toujours renfermé dans les bornes du vrai zèle. Un négoc-

ciateur de ce caractère gagna sans peine la confiance de Henri, & n'en usa que pour le bien de la France. C'est à sa prudence & à sa dextérité qu'on attribue principalement la solution des difficultés sans nombre, qui se rencontroient dans les prétentions si prodigieusement opposées des parties qu'il s'agissoit de concilier. Après que les Espagnols eurent longtemps contesté, pour retenir quelque chose de leurs conquêtes sur les François; il fut enfin conclu qu'on se rendroit mutuellement tout ce qu'on s'étoit pris, & qu'on se remettroit absolument dans l'état où l'on étoit avant la rupture. Henri fut même le maître de dicter ses conditions au duc de Savoie, qui avoit voulu profiter de cette guerre pour s'agrandir aux dépens de la France; & par reconnoissance pour le Pape, il lui en laissa l'arbitrage. Par égard encore pour Rome & personnellement pour le légat, dont les bons offices méritoient ce ménagement, Henri fit différer jusqu'après son départ la publication de l'édit, qu'on avoit déjà dressé en faveur des Religionnaires. C'est le fameux édit de Nantes, ainsi appelé de la ville de ce nom, où le Roi s'étoit rendu pour pacifier la Bretagne en 1598. Il accorde aux hérétiques presque tous les privilèges qu'ils avoient extorqués des Rois

De Thou,  
Liv. CXXII  
Davi. l.  
xv.

sans peine  
 en usa que  
 C'est à sa  
 on attribue  
 es difficultés  
 roient dans  
 ment oppo-  
 de concilier.  
 urent long-  
 hir quelque  
 es François;  
 rendroit mu-  
 toit pris, &  
 nt dans l'état  
 e. Henri fut  
 es conditions  
 voulu profiter  
 ir aux dépens  
 oissance pour  
 rbitrage. Par  
 & personnel-  
 ont les bons  
 ement, Henri  
 épart la publi-  
 bit déjà dressé  
 s. C'est le fa-  
 si appelé de la  
 i s'étoit rendu  
 n 1598. Il ac-  
 que tous les  
 rqués des Rois

précédens, & même quelques nouveaux  
 articles relatifs aux circonstances où l'on  
 se trouvoit. Mais il faut se rappeler la  
 détresse du Monarque, à qui les sectaires  
 tenoient, pour ainsi dire, le poignard  
 sur la gorge, & le danger prochain de  
 replonger le royaume, par plus de fer-  
 meté, dans les troubles & les calamités  
 dont il gémissoit encore. Déjà les chefs  
 du parti, Rohan, Bouillon, la Trémouille,  
 par un défection qu'on pouvoit regarder  
 comme une sourde révolte, avoient  
 abandonné l'armée royale; & retirés dans  
 leurs gouvernemens, ils ressuscitoient les  
 préventions des Huguenots & les fougues  
 des ministres. L'édit de Nantes, à l'exa-  
 miner sur les premiers principes du droit  
 de majesté & de législation, étoit donc  
 radicalement nul, comme arraché de  
 force au Prince, qui faisoit moins la loi  
 à des sujets qu'il ne la recevoit d'eux.  
 Dès-là même, il n'a pu lier les succes-  
 seurs de Henri IV, que pour le temps  
 où ils ont jugé que son observation im-  
 portoit à la tranquillité publique & au  
 bien général du royaume.

Il contient quatre-vingt-onze articles  
 publics, & cinquante-six secrets, lesquels  
 n'ont jamais été enregistrés. Toute la pré-  
 férence qu'il accorde aux catholiques,

c'est qu'ils pourront exercer leur religion dans tous les lieux où l'on permet l'exercice du Calvinisme, & que cet avantage n'est pas réciproque pour les Calvinistes qu'on borne à certains lieux. Ceux-ci sont encore obligés de se conformer à la police extérieure de l'Eglise Romaine, comme de ne point travailler les jours de fêtes, de payer les dîmes, de porter les autres charges de paroissiens, & de s'abstenir de toute irrévérence de fait ou de parole contre les cérémonies ecclésiastiques. Du reste, il est ordonné qu'ils jouiront de tous les droits civils des catholiques; qu'ils seront admis à toutes les charges & à tous les emplois; que pour leur rendre justice, il y aura dans chaque parlement une chambre composée par moitié de juges Catholiques & de juges Calvinistes. On accorde encore à leurs ministres des privilèges d'état, & on leur fixe des appointemens; on laisse au parti la liberté de tenir des assemblées générales, toutes fois en temps & lieux marqués par le prince, & sous les yeux de ses commissaires; ainsi que de lever tous les ans une somme sur eux-mêmes, pour leurs besoins communs. Ce qu'il y a de plus fort, & qui ne fut relaté, ni dans les articles généraux, ni dans les articles

particuliers, c'est qu'on leur donne ou qu'on leur laisse pour huit ans des places de sûreté, avec pouvoir d'en nommer eux-mêmes les gouverneurs, & engagement de sa part du Roi à leur compter annuellement quatre-vingt mille écus, pour l'entretien des garnisons. Le clergé fit sa opposition à l'enregistrement de cet édit; & le parlement l'improva si fort, qu'après bien des justifications inutiles, il ne pût être vérifié que l'année suivante, par le commandement le plus absolu du monarque.

Le clergé à son tour, demanda la publication du concile de Trente, le rétablissement des élections ecclésiastiques, la suppression des pensions laïques sur les bénéfices, & de plusieurs autres emplois profanes des biens d'église, particulièrement de ceux des monastères. La demande faite au sujet du concile servit du moins à montrer, qu'on ne regardoit point comme légitime la publication qui en avoit été faite à Paris sous la puissance des ligueurs. Sur cet article, & sur tous les autres, Henri qui savoit se débarrasser dans les circonstances où il ne pouvoit mieux faire, donna une réponse qui vint à la bouche à tous les orateurs, & laissa au moins le temps de respirer.

Mes prédécesseurs, leur dit-il, vous ont donné des paroles; pour moi, avec ma casaque poudreuse, je vous donnerai des effets: je suis tout gris au dehors; mais comptez que je suis tout d'or au dedans. On ne le poussa pas plus loin, & il fut tranquille pour quelque temps.

Environ quatre mois après le traité de Vervins, qui fut conclu le deuxième de mai 1598, le Roi d'Espagne Philippe II mourut le treize de septembre de la même année, qui étoit la quarante-troisième de son regne de fer, & de son âge la soixante-douzième. Prince odieux à la France, à l'Angleterre, au Portugal, & jusqu'à l'autre hémisphère, où du fond de son cabinet, il souffloit sans cesse la discorde & la rébellion. Peu guerrier, cabaleur plutôt que politique, suborneur dont les trésors étoient toujours ouverts au fanatisme & à la perfidie, prodigue du sang même de ses sujets, qu'il n'accompagna jamais dans les batailles; il sembloit ne compter pour rien la ruine de l'univers, pourvu qu'il eût pû asservir les débris. Sa fermeté dans les revers, ou plutôt sa morgue & son apathie barbare étoient si étonnantes, que la nouvelle de ses armées, ou victorieuses, ou taillées en pièces, sembloit

pas le regarder. Il a néanmoins le mérite d'avoir préservé presque tous ses États, sans trop les ensanglanter, de l'affreux débordement des hérésies qui ravageoient toute l'Europe. Ce qu'il eut à souffrir avant d'expirer, fait encore frémir. La goutte aux pieds & aux mains, la dysenterie & des coliques dévorantes, l'hydropisie, une horrible maladie pédiculaire, qui de sa poitrine entr'ouverte faisoit une espèce de fourmière si abondante, que deux hommes, en se succédant jour & nuit, ne pouvoient réussir à l'épuiser; tant de douleurs & d'humiliations accumulées sur un homme qui regardoit tous les autres comme trop heureux d'être ses esclaves, purent lui faire sentir qu'il n'étoit pas pétri d'une autre fange que le dernier d'entre eux. Il s'humilia en effet sous la main du Tout-puissant, souffrit avec une résignation chrétienne, & donna toutes les autres marques de religion que l'on pouvoit désirer: heureux si ce père de tous les hommes, auprès duquel il n'est point de distance du berger au monarque, reçut le sacrifice d'un seul, en expiation de tout ce qu'en avoient souffert les peuples & les empires! Ce prince eut pour successeur Philippe III, son fils.

Henri IV, dans le même temps, eut une maladie qu'on ne crut pas moins dangereuse d'abord que celle de Philippe. Durant deux jours, on le regarda comme déjà mort. Tout le monde s'abandonnoit à une inconsolable douleur, quand le rétablissement presque subit de sa santé fit succéder à la désolation publique une joie non moins expressive. Mais la vive image de l'état affreux où la France avoit été si près de retomber, le Roi n'ayant point d'enfans, & les autres princes, ou leurs factions n'étant propres qu'à la déchirer, demeuroit profondément imprimée dans tous les esprits. Le Roi uni par les liens du mariage avec Marguerite de Valois, étoit comme sans femme, & par conséquent sans espérance de postérité; ce qui ne contribuoit pas peu à fomenter l'esprit de faction parmi les grands. Ceux qui étoient véritablement citoyens, & Sully principalement, le presserent de rompre un mariage, qui n'en ayant que les apparences, ôtoit aux François la consolation d'avoir après lui un de ses fils pour maître. Il ne s'agissoit que de prononcer un divorce, depuis long-temps établi entre les deux époux, qui liés forcément l'un à l'autre au milieu des horreurs de la

S. Barthélemi, se livrerent ensuite, chacun de son côté, aux excès honteux qu'on devoit attendre d'une alliance contractée sous de si funestes auspices. Marguerite peu sensible à l'honneur de la royauté, après avoir trahi celui de son sexe, ne fit pas difficulté de consentir à la séparation; & les parties étant d'accord, la conclusion ne fut plus qu'une affaire de forme. On partit, pour le fond, du défaut de consentement libre à leur union réciproque, & de leur parenté au troisième degré, dont la dispense fut réputée nulle, comme n'ayant pas été demandée par les deux époux. Dégagé de ces nœuds, le Roi épousa Marie de Médicis, princesse de Toscane, qui déjà parvenue à l'âge de vingt-six ans, faisoit espérer une prompte fécondité, & qui en effet, après neuf mois de mariage, mit au monde le successeur de Henri le Grand.

Tandis que ces nouveaux engagements se négocioient, Henri de Joyeuse, ce fameux comte de Bouchage qui de courisan voluptueux étoit devenu capucin, & de capucin maréchal de France, au moyen de son accommodement avec un Roi qui ne rendoit que le bien pour le mal; Joyeuse rompit de nouveau les

Casser.  
vie P.  
Ange.

liens brillans qui l'attachoient au siècle, & alla pour le coup s'enterrer à jamais dans le cloître. Il avoit une fille, qu'il maria en 1599 à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; après quoi touché par les remontrances de sa mère, dame très-pieuse, pressé par sa propre conscience, & non moins piqué, à ce que l'on prétend, par quelques plaisanteries du Monarque, il rentra chez les capucins à Paris. Très-peu de temps après, on revit le père Ange dans les chaires de cette capitale, prêcher avec une éloquence, qui fit le sujet de l'étonnement universel, & qui lui acquit encore plus de célébrité que toutes ses métamorphoses. On ne pouvoit pas se persuader qu'on entendit ce même homme, qui avoit passé presque tous ses jours dans le tourbillon des partis & des plaisirs, & qui n'avoit d'autre connoissance des lettres, que la foible teinture qu'il en avoit prise au collège pendant son enfance. Il soutint infatigablement ce ministère d'édification, & le rendit sur-tout fructueux par l'exemple des vertus qu'il pratiqua constamment jusqu'à la mort. Son zèle s'étendit même au delà du royaume: il mourut âgé de quarante ans, à Rivoli près de Turin, où il n'édifia pas moins qu'en France.

Peu après cette conversion, Antoinette d'Orléans, fille de Louis duc de Longueville, jeune veuve de Charles de Gondi, marquis de Belle-île, également distinguée par sa beauté & par son esprit, alla prendre le voile, à l'insçu de tous ses proches, dans le monastère des Feuillantines, établies depuis peu à Toulouse. Elle résista courageusement à toutes les sollicitations & à tous les efforts que l'on fit ensuite pour l'en tirer : il n'y eut même, sept ans après, qu'un ordre absolu du Souverain Pontife, qui pût la faire passer au gouvernement de la brillante abbaye de Fontevrault. Mais les humiliations & les austérités de la pénitence ayant toujours pour elle les mêmes attraits, elle devint par la suite institutrice des religieuses Bénédictines de la règle primitive ; c'est-à-dire, de la congrégation de Sainte Marie & Sainte Scholastique du Calvaire. La fondation commença par le monastère de Poitiers, où la fondatrice mourut six mois après en grande réputation de sainteté.

L'esprit de réforme, ou, pour parler plus proprement, l'esprit de zèle & de ferveur qu'avoit ressuscité le saint concile de Trente, se répandant de tous

Hel. Hist.  
des Or-  
dres Re-  
lig. l. 3. c.  
45.

côtés, on vit les religieux Trinitaires en Espagne, sous la conduite du père Jean-Baptiste de la Conception, reprendre, avec les travaux attachés à la rédemption des captifs, toutes les austérités de leur ancienne règle, & y joindre les humbles observances des ordres mendiants. Cette congrégation de Trinitaires déchaussés, c'est le nom qu'elle a retenu, eut d'abord deux provinces, gouvernées ensemble par un vicaire-général. Ayant formé dans la suite jusqu'à six provinces, trois dans le seul royaume d'Espagne, & trois autres tant en Italie qu'en Allemagne & en Pologne; le Souverain Pontife lui permit de se choisir un général particulier. Il y a aussi des Trinitaires déchaussés en France: mais cette seconde réforme, commencée à Rome dans le couvent de S. Denys par le père Jérôme du S. Sacrement, puis introduite en Provence, est demeurée soumise au général de Paris.

Herm. Ce fut vers le même temps que com-  
 Hist. des mença l'institut religieux du tiers ordre  
 Ord. Rel. de S. François, différent de l'ancienne  
 Mar. Ve- confraternité de même nom, composée  
 son Annal. de laïcs des deux sexes, qui s'assem-  
 Tert. Ord. bloient pour prier avec plus de ferveur,  
 S. Fr. sup. & se porter mutuellement à l'accomplis-

sèment plus exact des devoirs du christianisme. Ce nouvel ordre se répandit rapidement en Italie, & y devint si nombreux, qu'il fut divisé en seize provinces, sans compter celle de Flandres qui leur est aggrégée; ce qui leur a fait donner un général particulier, qui fait sa résidence à Rome. Celles d'Espagne, de Portugal & de France sont fournies au général de tout l'ordre de S. François. En France, où ces religieux comptent soixante-trois maisons, & se disent de l'étroite observance, ils eurent pour réformateur le père Vincent Massare, Parisien, qui établit son premier monastère au village de Franconville, à quelques lieues de Paris. Le couvent de Picpus au fauxbourg S. Antoine, bâti en 1701, est néanmoins regardé comme le chef-lieu. De là vient le nom qu'on leur donne communément dans le royaume; quoique leur vrai nom soit celui de Pénitens, ou de religieux du tiers ordre de S. François. Picpus est mémorable par ses institutions diverses auxquelles il a servi de berceau. Les Capucins & les Jésuites de la maison de S. Louis y avoient fait quelque séjour avant les Pénitens, qui n'ont pas eu le même goût, ou la même facilité pour la transmigracion.

Le Jubilé Séculaire, célébré avec la solennité la plus frappante en l'année 1600, fit bien voir, & que les nations chrétiennes n'avoient pas encore perdu les sentimens de respect qui sont dûs au S. Siège apostolique, & que le S. Siège apostolique faisoit encore fleurir des vertus capables d'exciter la vénération des nations chrétiennes, d'exciter même une émulation salutaire jusques dans les infidèles. Le concours des pèlerins fut si prodigieux, qu'à l'hôpital de la Trinité, dont les officiers étoient spécialement chargés de les recevoir, la liste en monta au nombre de cinq cent mille; sans compter ceux qui logeoient dans les hospices des nations diverses, dans les différens monastères, & dans les maisons des particuliers. On estime qu'en tout, il y en eut trois millions, dans le cours de l'année. Le seul jour de Pâques, on en compta deux cent mille. Ceux d'Italie, comme les plus voisins, furent aussi les plus nombreux; ensuite les François, qui monterent à trois cent mille: ce qui causa autant de joie au Pape, que de confusion aux ennemis de la France, qui représentoient cette nation comme tout hérétique. Il vint aussi des personnages de la plus haute distinction; entre autres, le

le duc de Bavière, déguisé en pèlerin du commun, le duc de Bar & le duc de Parme. Parmi les prélats du premier ordre, on admira sur-tout le cardinal André d'Autriche, qui fit les stations, inconnu & confondu dans la foule obscure des étrangers. Mais le Pape en ayant été instruit, le fit rechercher & conduire honorablement au palais pontifical, où ce pieux cardinal trouva peu après le terme de sa vie, & la récompense de son humble piété. Le Souverain Pontife voulut l'assister lui-même à la mort; & pour plus grande consolation, il célébra la messe dans sa chambre, avant de lui administrer le saint viatique.

La curiosité attira quelques Turcs, & beaucoup d'Hérétiques, du nombre desquels fut, dit-on, le duc Frédéric de Wirtemberg. Si l'envie de trouver à mordre sur la prélature Romaine en l'observant de plus près, avoit influé, comme il est à croire, dans le motif de plusieurs, ils prirent bientôt des dispositions toutes différentes. On voyoit non seulement les cardinaux les plus distingués, mais le Pape lui-même, & avec plus d'ardeur que personne, malgré son grand âge & ses infirmités, laver les pieds des pèlerins les plus pauvres, les

baïser avec un respect religieux, comme les membres de J. C. subvenir avec une libéralité, avec une magnificence inépuisable aux indigens sans nombre, les servir à table, adresser à chacun d'eux des paroles de bienveillance & de consolation, veiller avec une tendresse de père au soulagement de leurs incommodités, à leur délassement même; & pour les évêques & les prêtres étrangers, pourvoir à l'ameublement & à l'approvisionnement d'une vaste maison, où ils étoient logés, nourris & fournis de tout ce qu'ils auroient pu trouver chez eux. L'infatigable Pontife, après le soin des corps, porta le zèle des ames jusqu'à entendre assidument les confessions, comme auroit pu faire un simple prêtre de paroisse. Malgré tant d'occupations différentes, il ne laissa pas de faire soixante fois les stations dans le cours de l'année; quoiqu'il n'y en eût que trente de prescrites pour les Romains, & quinze seulement pour les étrangers. Les cardinaux & les autres prélats Romains, à l'invitation & sur-tout à l'exemple du Pontife, ne parurent plus avoir d'autre ambition, que de se surpasser les uns les autres en tout genre de bonnes œuvres.

A ce spectacle qui ne se démentit point tant que dura le Jubilé, la curiosité des infidèles & la malignité des hérétiques se convertirent en admiration. Plusieurs Turcs demanderent & reçurent le baptême. Quantité de Protestans, indignés des qualifications calomnieuses d'Antechrist & de Babylone que leurs prédicans outrageux donnoient sans cesse au Pontife & au S. Siege Romain, déplorèrent leur aveuglement passé, abjurèrent avec exécution l'hérésie qui inspiroit une pareille fureur, & ne s'étudioient plus qu'à se signaler entre les enfants les plus dociles & les plus vertueux de l'Eglise Romaine. De ce nombre étoit Etienne Calvin, parent de l'Hérésarque. Clément VIII lui administra lui-même le sacrement de confirmation, le fit traiter de toute manière comme son fils, & pourvut largement à sa subsistance habituelle. Etienne entra par la suite dans l'ordre des Carmes déchauffés, où il montra toujours une foi & une piété sincère, signala sa prudence dans les emplois qui lui furent confiés, & mourut saintement.

Cette même année fournit un spectacle tout différent, mais qui tourna de même au décri du mensonge, & au

triomphe de la religion. Du-Plessis-Mornai, le sage du Huguenotisme, & Huguenot si rigide, qu'aussi-tôt après la conversion de son Roi, auquel il s'étoit rendu cher & souvent utile, il avoit quitté brusquement la cour. Mornai aspirant depuis à un autre genre de célébrité, voulut figurer entre les docteurs. Il fit imprimer, touchant la messe & l'Eucharistie, un livre écrit avec élégance, mais rempli de passages des saints pères, altérés, tronqués, cités à contre-sens, falsifiés & corrompus en toutes les manières. Mornai trop honnête homme pour faire de propos délibéré un personnage de faulxaire, n'avoit été assez délicat ni assez prudent pour vérifier les extraits de ses ministres imposteurs, & les avoit insérés dans son ouvrage sans aucun examen. Ce livre fut pas plutôt mis au jour, que tous les Docteurs orthodoxes crièrent à l'impudence & à l'impudence. Le savant évêque d'Evreux entre autres, Du Perron si versé dans la lecture des pères & des anciens docteurs, se fit fort de démontrer qu'il s'y trouvoit plus de cent cens textes falsifiés de la sorte. Mornai cependant payant d'assurance, porta défi à ses contradicteurs, & présen-

requête au Roi, à l'effet qu'ils parussent avec lui en présence de Sa Majesté & d'arbitres capables, choisis dans les deux partis, afin d'examiner & de prononcer si les citations étoient vraies ou fausses. Cette bravoure ou bravade ne se soutint pas long-temps. Henri naturellement gai, & curieux sur-tout de voir le grave Mornai dans ce nouveau champ de bataille, fit aussi-tôt appeler les deux champions à Fontainebleau, où il faisoit quelque diversion au sérieux du gouvernement. Mornai, si confiant d'abord, ne se vit pas au moment d'en venir aux mains, qu'il fit mille difficultés sur la forme de la conférence, sur le choix des matières qu'on y discuteroit; qu'il parut en un mot ne chercher que les faux fuyans, pour éviter le combat. On s'en fallut, tant il fut déconcerté, qu'il ne disparût sans prendre congé du Roi. Toutes les instances de ses instigateurs, désespérés par l'idée seule d'une fuite honteuse, purent à peine l'engager à descendre dans l'arène.

Tout étant préparé, & les deux champions en présence, dans une assemblée environ deux cens curieux, le Roi commença par déclarer, qu'il n'avoit

aucun doute sur la vérité de sa foi & la sainteté de sa religion; qu'il n'entendoit point qu'on mit en question aucun des dogmes catholiques, mais qu'on examinât uniquement l'authenticité des passages cités par Mornai. Du Perron loua la sagesse religieuse du Monarque, qui, à l'exemple de Constantin & de Théodose, craignoit de porter la main à l'encensoir; puis déclara que de son côté il n'aspiroit point à un vain triomphe sur un antagoniste respectable & qu'il respectoit sincèrement, mais qu'il se propoisoit uniquement de lui faire connoître l'imposture de ceux qu'il avoit crus sur leur parole. Là-dessus les ouvrages des pères & des anciens docteurs ayant été produits, on se mit à confronter les passages qui en avoient été inférés dans le livre de Mornai. Touchant les deux premiers textes, cités de Scot & de Durand sur l'Eucharistie, le chancelier, d'après le jugement des arbitres, prononça que Mornai avoit pris les objections pour les solutions. On jugea que le troisième & le quatrième, cités de S. Chrysostome, & le cinquième de S. Jérôme, sur l'invocation des saints, avoient été tronqués; qu'un sixième texte sur l'adoration de la croix, attribué à S. Cyrille, ne se trouvoit nulle part dans les

ouvrages de ce père ; que deux autres de S. Bernard concernant la Sainte Vierge, avoient été fondus en un seul, d'une manière qui en changeoit tout le sens ; enfin, pour abrégé, qu'un endroit de Théodoret, allégué comme contraire au culte des images, avoit été employé par ce père, non pas contre les images des chrétiens, mais contre les simulacres du paganisme.

Cette première discussion dura près de six heures ; après quoi, le Roi en remit la continuation au lendemain : mais le courage de Mornai, si chancelant avant cet échec, étoit enfin absolument abattu. La honte & le chagrin, qui succédoient à une application & à des veilles forcées, lui causèrent, avec des vomissemens continuels & une agitation convulsive dans tous les membres, une maladie aiguë, qui mit fin aux conférences. Il se fit transporter à Paris, sous prétexte d'y vouloir rétablir sa santé, & avec promesse de reprendre les conférences : mais à peine la cour qui le suivit de près y fut arrivée, que, sans mot dire, il se retira dans son gouvernement de Saumur. Il ne passa pas de publier un écrit, soit qu'il en fût auteur, soit quelque sectaire plus affronté, couvert de son nom, où l'on

Mém. de  
Sully, an.  
1600.

ne rougissoit point de nier en partie, & de défigurer entièrement ce qui s'étoit passé dans une assemblée si nombreuse & si imposante. Mais on publia, sous le bon plaisir & avec l'approbation de Sa Majesté, les actes de la conférence; & le chancelier en certifia la vérité, de la manière la plus authentique. Ceux pour qui des preuves de cet ordre seroient encore suspectes, déposeront au moins leur scepticisme, s'ils veulent consulter le récit ironique que Sully, bon Calviniste, fait dans ses mémoires, de la manière dont Mornai défendit sa cause.

L'hérésie fut si bien confondue, que l'un de ses plus renommés défenseurs, Philippe du Frêne, président de la chambre mi-partie de Castres, & choisi par le parti pour l'un de ses arbitres dans la conférence, ne put résister à la force de la vérité, & abjura une religion qui ne se soutenoit que par l'imposture. Si le second arbitre des Calvinistes, Isaac Casaubon, qui fut également convaincu, n'eut pas la même force, on ne doit l'attribuer qu'à la légèreté de son caractère, qui flotta éternellement entre les deux partis; mais en voulant plaire à l'un & à l'autre, il se fit également mépriser de tous les deux. Plus fidèle à

la grace, son fils embrassa quelque temps après la religion Catholique, & entra même dans l'ordre austère des Capucins.

Cette victoire fit un honneur infini à Du Perron, à qui le chef de l'Église en écrivit aussi-tôt dans les termes les plus honorables; & peu d'années après, il le promut au cardinalat. Tout le monde s'empressa pareillement à combler d'éloges ce savant prélat, qui modeste au sein de la gloire, & relevant les autres pour se faire oublier lui-même, rendit à ce sujet un témoignage éclatant à la sainteté de François de Sales. C'est peu de chose que de convaincre, disoit-il: la vraie foi m'est si bien connue, qu'il n'est point d'hérétique que je ne puisse confondre; mais c'est à François de Sales, qu'il appartient de les convertir. Telle est l'idée qu'on donna bientôt de François jusques dans la cour de Rome, ou plutôt qu'on y renouvella, comme d'une lumière également ardente & brillante, qu'il ne falloit plus différer d'élever sur le charnelier.

La vie tout apostolique de cet illustre missionnaire du Chablais avoit inspiré à son évêque le dessein & la détermination fixe d'en faire son successeur; & déjà il

Anonym.  
l. 1. Aug.  
de Sal. liv.  
4

a'étoit assuré du consentement du duc de Savoie. François étant venu à Annecy, pour rendre compte à l'évêque de l'état de la mission, le prélat lui dit qu'il voyoit avec douleur le dépérissement de ses propres forces & de sa santé, dans un temps où son diocèse, accru d'une province entière, lui rendoit le travail plus nécessaire que jamais; qu'il ne pouvoit plus se passer de secours, sans négliger une infinité d'ames rachetées du sang de Jésus-Christ, & qu'il avoit jeté les yeux sur lui pour le faire son coadjuteur. La disposition des Saints indépendamment de la diversité des temps & des mœurs, fut toujours la même par rapport aux dignités ecclésiastiques. Le propos de l'évêque mit François dans l'état le plus violent où il se fût trouvé de sa vie. Son étonnement, son effroi lui ôta quelque temps la parole. Revenu à lui-même, il remercia l'évêque avec la sensibilité qui lui étoit naturelle; mais il protesta qu'il ne consentiroit jamais à laisser charger un foible roseau comme lui, d'un fardeau redoutable aux anges mêmes. L'évêque ne put rien gagner ce jour-là: sans le presser davantage, il le pria seulement, avant de le quitter, d'y penser mûrement, & de recommander l'affaire à Dieu.

Durant l'intervalle, il lui fit parler, mais en vain, par tous ceux qu'il savoit avoir quelque ascendant sur son esprit. Il employa plus vainement encore le comte & la comtesse de Sales; non qu'un cœur si bien fait manquât du respect & de la tendresse dûs à des parens si justement chers; mais il s'en tenoit d'autant plus en garde contre les inductions de la chair & du sang. Il marqua bien que la douceur qu'on admiroit particulièrement entre toutes ses vertus, ne lui ôtoit rien de sa fermeté, & qu'elle n'étoit que le fruit de bien des victoires remportées sur lui-même. Il étoit né violent, & si porté à la colère, qu'il ne put la dompter que par des efforts qui lui amortirent la bile, à ce qu'on assure, au point de lui pétrifier presque entièrement le fiel. Enfin, l'évêque de Genève, ayant épuisé tous les moyens de la persuasion, pria le Souverain d'envoyer le brevet de la coadjutorerie pour François: il le lui fit aussi-tôt porter, en y joignant un commandement formel de l'accepter; sous peine de désobéissance grave. Le Saint ne laissa pas de tenter encore de fléchir le prélat: il va le retrouver; il se plaint amèrement, qu'encore qu'il l'ait toujours chéri & révééré comme un père, il l'ac-

cable impitoyablement du poids de son autorité ; qu'il lui fait plus de mal lui seul , que tous ses ennemis ensemble ; que , s'il ne compatit point à l'excès de sa peine , il doit craindre au moins le compte terrible qu'il aura lui-même à rendre au souverain juge sur un si mauvais choix. L'évêque persuadé que c'étoit ici la meilleure œuvre qu'il eût jamais faite , ne lui répondit qu'en l'embrassant avec tendresse , & en l'exhortant à mettre sa confiance en Dieu. François ne pouvant plus douter qu'il ne résistât à l'ordre de la Providence en s'obstinant davantage , se soumit avec une résignation modeste , mais si pénible , qu'il en eut une fièvre violente , qui pendant quelques jours fit craindre pour sa vie.

Voilà jusqu'où fut poussée l'humble répugnance d'un saint par rapport à la dignité d'évêque , & d'évêque de Genève ; c'est-à-dire , par rapport à un titre dépouillé de presque tous ses revenus , d'un titre qui n'étoit qu'un engagement à des travaux excessifs , à des fréquens périls , à des contradictions , à des insultes , à des avanies perpétuelles. De quel œil eût-il envisagé ces sièges opulens & pompeux , où tout concourt à faire oublier le ministère de pasteur , pour

s'abandonner à la molle frivolité, ou à l'ambitieuse activité des grands du siècle? Il le fit voir dans la suite, quand on lui offrit le siège de la capitale de France, & qu'on ne put jamais obtenir le consentement, qu'on lui avoit au moins arraché pour la pauvre Eglise de Genève. Devenu, au bout de deux ans, évêque titulaire, il conserva toute sa simplicité apostolique, sans affectation cependant, & n'ayant pas moins d'égard à la décence & à la propreté qu'à la modestie, soit pour sa personne, soit sur sa table, & dans toute sa maison. Jamais on ne lui vit d'ameublement tant soit peu recherché, pas même d'équipage, en un mot rien de cet éclat extérieur que bien des prélats de son temps même imaginoient pouvoir suppléer dans l'Eglise à ce qui peut uniquement concilier le respect à ses ministres. Néanmoins il ne gouverna pas seulement son vaste & difficile diocèse, avec une autorité qui n'eut jamais d'autres bornes que celles de sa propre retenue; mais il se rendit également vénérable au peuple & au clergé, à la noblesse & à la cour, ou, pour mieux dire, à toutes les cours & à toutes les nations, spécialement à la nation Française, qui s'est toujours fait gloire de le regarder comme un de ses membres.

Dès qu'il eut consenti à devenir coadjuteur, l'évêque le fit partir pour Rome, afin de consommer au plus tôt une affaire qu'il avoit si fort à cœur. François se mit volontiers en route, dans l'espérance de faire sentir au Pape l'incapacité où il se croyoit toujours de remplir les devoirs de l'épiscopat. Mais l'évêque avoit prévu ce danger; & pour le prévenir, il le fit accompagner par son neveu, chanoine & vicaire général de Genève, homme de rare mérite lui-même, & très-propre à gérer en chef le gouvernement d'un diocèse, qu'il partageoit depuis longtemps avec son oncle, à la satisfaction de tout le monde; en sorte que s'il eût été proposé pour coadjuteur, le Pape & le Prince n'eussent fait aucune difficulté d'y consentir. Mais son oncle, tout en rendant justice à son mérite, lui en trouvoit moins qu'à François; & qu'elle est héroïque, la délicatesse qui s'élève à ce point au dessus de la chair & du sang! Les siècles même les plus florissans de l'Eglise fournissent peu d'exemples d'un pareil désintéressement. On ne fait ici qui admirer davantage, ou l'oncle qui forma ce dessein, ou le neveu, qui en procura l'exécution; c'est-à-dire, qui sollicita vivement en faveur d'un autre, contre son intérêt propre.

François arrivé à Rome ne manqua point de s'accuser d'incapacité auprès du S. Père, & le supplia de le relever d'un engagement auquel il avoit été comme forcé. Clément VIII qui le connoissoit parfaitement de réputation, & qui lui avoit déjà écrit plusieurs brefs, lui dit en deux mots qu'il n'y avoit plus à revenir sur une affaire toute réglée, le combla d'éloges, & lui fit en toute manière un accueil des plus distingués. Il voulut l'examiner lui-même, non que les évêques de Savoie, non plus que ceux de France fussent sujets à l'examen; mais pour se donner la satisfaction, comme il s'en expliqua, d'être lui-même témoin de ce que tant d'autres publioient de sa capacité. François remplit si bien l'attente du Pontife & de tous les assistans, que le S. Père transporté d'admiration se leva de son siège l'embrassa tendrement, & le nomma sur le champ évêque de Nicopolis, coadjuteur & successeur de l'évêque de Genève. Le Saint, avant l'examen, avoit demandé à Dieu avec beaucoup de ferveur, de l'y couvrir de confusion s'il ne l'appeloit point à l'épiscopat; & il en sortit avec l'admiration de celle des cours dont l'estime la plus éclairée est aussi la plus flatteuse. Tant le Ciel,

fidèle à sa parole, se plait à exalter celui qui s'humille.

Un objet plus extraordinaire attira dans le même temps les regards de la cour de Rome, & des plus grands princes de l'Europe. Abas Roi de Perse, surnommé le Grand, pouffoit vivement les Turcs dans les provinces de l'Euphrate, tandis que l'Empereur Rodolphe II s'efforçoit de recouvrer sur eux la Hongrie. Antoine Sirley, Anglois de nation, qui se trouvoit en Perse, & qui vouloit repasser avec distinction en Europe, persuada au Persan non seulement d'envoyer une ambassade aux princes chrétiens, afin de se liguier avec eux contre leur ennemi commun, mais de lui commettre le soin de cette négociation, conjointement néanmoins avec un de ses sujets naturels. L'Empereur qu'ils virent en premier lieu, les reçut parfaitement, accepta tout ce qu'ils lui proposèrent, & les renvoya comblés de présens, vers les autres princes de la chrétienté. Ils passèrent d'Allemagne à Rome, où l'on fut d'abord ébloui par l'espoir de combattre avec avantage l'ennemi du nom chrétien; & le Pape emporté par son zèle, leur fit donner beaucoup d'argent: mais ils ne tarderent point à se décrier eux-mêmes. Ils eurent

d'abord entre eux des différens si vifs, qu'on fut obligé d'assigner à chacun son logement à part. L'Anglois se saisit en suite de la plupart des présens que le Roi de Perse envoyoit aux princes chrétiens, & avec des sommes considérables empruntées de ses compatriotes, il disparut & se cacha si bien, qu'on ne put découvrir ce qu'il étoit devenu. L'ambassadeur Persan partit, comme pour aller en France, tourna vers l'Espagne, puis reprit le chemin de l'Orient. Tout le fruit d'un projet dont on avoit attendu de si grandes choses, fut la conversion de trois de ces étrangers, qui demeurèrent à Rome pour se faire instruire, & que le Pape baptisa lui-même.

Attentif aux objets sans nombre de la sollicitude pontificale, Clément VIII condamna peu après, au sujet de la confession, une méthode qui ne pouvoit pas être mieux imaginée pour la commodité des pénitens, ou plutôt des pécheurs peu disposés à la pénitence. Quoique le concile de Trente eût défini, que ceux qui ont péché depuis leur baptême doivent se présenter au tribunal de la pénitence, pour être absous par la sentence du ministre; des scholastiques fertiles en subtilités & en distinctions, ne laisserent

pas de rajeunir les fictions surannées qui enseignoient tout au contraire, qu'on pouvoit, quoiqu'absent, se confesser & recevoir l'absolution par lettres, ou par le moyen d'un tiers. L'invention sans doute étoit merveilleuse, pour alléger, avec le sacrement de pénitence, ce qu'il y a de plus pesant dans le joug de Jésus-Christ. Il n'est guère moins commode de confier l'histoire de nos désordres au papier qui ne nous fait pas rougir, que de nous confesser, comme les sacramentaires, au Père Éternel. C'est donc ôter à la confession ce qu'elle a de plus pénible, que de dispenser les pécheurs d'entrer de vive voix dans le détail de leurs iniquités : mais c'est aussi lui ôter ce qu'elle a de plus salutaire, ce qui fait une grande partie de la pénitence pour le passé, & l'un des préservatifs les plus efficaces contre la rechute. Le repentir est bien suspect, quand le front qui a secoué toute pudeur en péchant, ne fait pas vaincre, au moment de s'accuser, la crainte de rougir. Tels sont les motifs qui engagèrent le Pape à donner une déclaration, en date du vingt juillet 1602, par laquelle il condamnoit l'opinion dont il s'agit, comme fautive, téméraire, erronée, & défendoit de la soutenir en public ou en

par  
pro  
résé  
déc  
crit  
avo  
ress  
L  
l'en  
Ro  
d'A  
soix  
de  
rant  
à o  
l'Eg  
sans  
qui  
de  
Elle  
qua  
Jul  
gea  
fing  
tade  
serv  
cusa  
hér  
son  
tres

particulier, même comme simplement probable, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife. Ce sage décret fit aussi-tôt rentrer l'opinion profcrite dans la poussière de l'école où elle avoit été conçue, & d'où elle n'est plus ressortie.

Le trois d'avril de l'année suivante, l'ennemie la plus mortelle de l'Eglise Romaine, la fameuse Elisabeth, Reine d'Angleterre, mourut âgée d'environ soixante-dix ans : pendant le long cours de son regne, qui en avoit duré quarante cinq, employés presque sans relâche à opprimer les catholiques, la ruine de l'Eglise Britannique s'étoit consommée sans ressource. C'est-là principalement ce qui lui a valu, de la part des écrivains de secte, tant d'éloges hyperboliques. Elle en mérite une partie, par les mêmes qualités que nous avons reconnues dans Julien l'Apostat, avec qui elle les partagea peut-être toutes ; à la réserve des singularités puérides & des folles boutades dont elle eut la gloire de se préserver, quoiqu'elles eussent été plus excusables dans son sexe que dans cet étrange héros. Mais elle a flétri tout l'éclat de son génie peu ordinaire, & de tant d'autres dons rares qu'elle avoit reçus de la

nature, par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme & de l'hérésie dont elle se soucioit peu; par une cruauté barbare, qui a teint les échafauds du sang des têtes couronnées & de ses propres amans; par une passion de dominer & une politique affreuse qui ne connoissoit, ni droit des gens, ni droit de nature, ni droit divin, quand ils génoient sa marche; par une duplicité jusques-là sans exemple, & sans laquelle l'Europe ignoreroit peut-être encore l'art d'acquérir par la fourberie la réputation d'habileté. La dissimulation d'Elisabeth fut si impénétrable, qu'une grande partie de ses actions & de ses démarches sont des énigmes qu'on n'a pas encore expliquées. Cette femme, si souvent érigée en grand homme, eut toutefois un foible qui marquoit bien sensiblement son sexe. Il est incroyable à quel point elle fit cas de la beauté, jusques dans l'âge où la coquetterie n'est plus qu'un ridicule. Quelques mois avant sa mort, elle tomba dans une mélancolie si profonde, qu'elle ne vouloit parler à personne. Elle avoit toujours devant les yeux le célèbre comte d'Essex à qui elle avoit fait trancher la tête, quoiqu'elle l'aimât éperdument. Lorsqu'elle tomba malade, elle dit

qu'elle vouloit mourir, refusa tous les remèdes, & mourut sans aucun symptôme de maladie mortelle.

Jacques VI Roi d'Ecosse, & premier du nom en Angleterre, hérita d'Elisabeth, à la faveur de l'hérésie qu'il professoit, & de la honteuse apathie avec laquelle il avoit laissé la Reine Marie d'Ecosse sa mère, languir dix-huit ans dans la captivité, & périr enfin sur un échafaud. C'est le premier prince qui ait réuni sous son obéissance les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; & le premier qui de là ait pris le titre de Roi de la Grande-Bretagne. Il montra des inclinations si pacifiques, qu'on l'accusa de lâcheté: on osa même afficher deux vers latins, qui, le mettant en contraste avec Elisabeth; portoient que la nature s'étoit trompée doublement, en donnant à celle-ci le sexe féminin, & le sexe viril à son successeur. Il tenta néanmoins d'établir l'épiscopat Anglican dans toute l'étendue de ses Etats, au préjudice de la secte des Présbytériens où il avoit été élevé; & n'ayant pu consumer cette entreprise, il en recommanda l'exécution au prince son fils & son successeur. Malheureux zèle de secte, qui joint à la mollesse avec la-

quelle il tint le timon de l'Etat, fut la première cause du bouleversement affreux qui fit dans la suite conduire ce fils au supplice par ses propres sujets, & qui ravit enfin la couronne à toute sa race.

En France, sous un Roi beaucoup plus ferme, & malgré ses défenses formelles, les Huguenots indociles admirent à leur conventicule de Gap, avec les députés de toutes les provinces du royaume, les Calvinistes étrangers, & même des Luthériens du fond de l'Allemagne. Cette association ne servit qu'à faire mieux sentir, que leur doctrine respective étoit à jamais inconciliable. Les Luthériens ne purent convenir avec les Sacramentaires, sur aucun des points contestés entre eux. En revanche, tous s'accorderent unanimement à décider, comme article de foi, que le Pape étoit réellement & proprement l'Antechrist, le fils de perdition, la bête vêtue d'écarlate, que le Seigneur extermineroit du souffle de ses lèvres, comme il l'avoit promis, & comme il commençoit à le faire. Luther, dans ses saillies frénétiques, & Calvin après lui, avoient déjà donné ces qualifications au Pape; mais comme en passant, ou du moins

sans jamais prétendre en faire un article de foi. Toute absurdité fait fortune dans les sectes, & va toujours en empirant. On verra dans la suite le ministre Jurieu, l'oracle de son parti, fixer l'époque précise de l'anéantissement de la papauté; & pour sa honte, survivre, aussi bien qu'elle, au terme de sa prophétie. Le Synode prononça, contre la croyance & la pratique de tous les siècles, la nullité du baptême conféré par toute autre personne qu'un ministre. Nous faisons grace au lecteur, de toutes les rêveries qu'on y débita, touchant la prédestination, la justification, les satisfactions du Christ, & des ennuyeuses poursuites faites contre les subtilités du Luthérien Jean Piscator, que ni ses juges, ni lui-même n'entendoient. Il ne faut pas laisser ignorer que Henri IV, & Sully, quoique Calviniste, furent indignés de l'injurieuse décision faite contre le Pape. Le Roi en ordonna la suppression.

En Pologne, ce n'étoit pas seulement l'hérésie turbulente, mais les impiétés affreuses qu'elle avoit enfantées, qui renversoient tout ordre public, & tenoient continuellement l'Etat en alarmes. La mort de Fauste Socin, qui l'an 1604 ravit à ces impies leur chef le plus ac-

crédité, n'arrêta point leurs progrès. Il laissoit un grand nombre de disciples, qui, pour se tenir mieux unis, prirent le nom de Frères Polonois, & renchérent sur tous leurs excès passés; jusqu'à ce que devenus absolument insupportables, la diète générale du royaume, vers le milieu du dernier siècle, rendit contre eux un décret foudroyant, qui en obligea la plus grande partie à se réfugier en Prusse, en Transilvanie & en Hollande. Mais durant tout le regne de Sigismond III, ils causerent à ce prince des embarras & des inquiétudes, qui ne contribuèrent pas médiocrement à lui faire perdre la couronne qu'il avoit héritée de ses pères. Sigismond, Roi de Suède ainsi que de Pologne, & catholique sincère, n'avoit rien plus à cœur que de rétablir sa religion dans ce premier royaume. Le duc Charles, son oncle, Luthérien zélé, ou du moins habile à le paroître, usa de ce prétexte, & du pouvoir de régent que lui avoit conféré son neveu, pour lui enlever le cœur de ses peuples, & les soulever contre lui. Il réussit enfin à corrompre si généralement les différens ordres du royaume, qu'il en fit assembler les Etats généraux à Nicopiac, & prononcer unanimement

la déposition du Roi son neveu. Le duc hérétique & perfide fut ensuite élevé sur le trône, par les complices hérétiques de sa perfidie & de sa rébellion. Sigismond, pendant vingt-huit ans qu'il vécut encore, eut trop d'embarras en Pologne, pour en faire justice en Suède.

Henri IV peu content de réprimer les emportemens des Huguenots contre le chef de l'Eglise, prit enfin une résolution, désormais inébranlable, qui ne le chagrina pas moins, qu'elle ne flatta le Pontife. Depuis l'expulsion des Jésuites, le Pape n'avoit pas cessé de représenter au Roi, que cette rigueur exercée contre une société qui avoit si bien mérité de l'Eglise, ne pouvoit réjouir que les ennemis de la Religion, ou quelques catholiques prévenus. Dans toutes ses audiences qu'il donnoit au cardinal

Osat, chargé à Rome des affaires de France, il lui faisoit sentir son chagrin sur ce sujet; & le cardinal désiroit impatiemment ce rappel. Le Roi lui-même étoit si favorablement disposé, qu'il avoit

à pris le dessein de fonder un collège Lettre de Henri IV au Card. d'Osat, du 10 Janv. 1602,  
à la Flèche où il avoit été conçu, & le mettre entre les mains des Jésuites; comme les estimant, ce sont ses propres expressions, plus capables que

ome XX.

G

personne de bien instruire la jeunesse; mais il avoit des ménagemens à garder; parce que ces pères avoient des ennemis puissans, entre autres le premier président, Achille de Harlay, un des plus grands magistrats qu'ait eus la France, & l'avocat général Servin. Enfin, le Roi prit son parti, dans un voyage qu'il fit à Metz, où quelques Jésuites de Lorraine, introduits par le duc d'Épénon, haranguerent Sa Majesté d'une manière qui parut l'attendrir.

Il fit peu après assembler son conseil, dont presque tous les membres étoient favorables à la société. Sully cependant voulut faire ombrage au Roi, de l'attachement marqué des Jésuites pour l'Espagne. Je fais, répondit Henri avec la présence d'esprit accoutumée, qu'ils sont beaucoup plus intéressés pour la grandeur de la maison d'Autriche, que pour celle de Bourbon: mais la raison n'en est pas difficile à trouver. On les comble de biens & d'honneurs en Espagne; & en France, ils n'ont eu que des affronts & des contradictions à essuyer. Du reste, si le Roi d'Espagne les a gagnés par des bienfaits, c'est qu'ils sont capables de reconnoissance; & cette vertu m'est également ouverte, pour me

attacher. Que s'ils sont aussi méchans qu'on les fait, il vaut encore mieux les adoucir par des graces, que de les pousser au désespoir par une rigueur implacable. A cette réplique, on conçut aisément que le Roi ne vouloit plus être contredit. On s'assembla une seconde fois; l'affaire passa d'une voix unanime, & l'édit de rappel fut expédié sur le champ.

La vérification n'en fut pas si facile. Bien des ordres réitérés du Monarque ne produisirent dans le parlement que des remontrances, qui plusieurs fois impatienterent le prince, jusqu'à lui faire dire des choses fort dures, sur-tout à l'avocat général Servin, qui ne mettoit point de bornes aux débordemens de sa bile contre la société. Le premier président, à la tête d'une députation nombreuse, fit encore une dernière tentative; mais sa harangue, au rapport de l'historien Duplex, fut moins une remontrance, qu'une invective ramassée de toutes les injures & de tous les opprobres dont les plaidoyers de Pâquier, d'Arnaud, & bien des libelles semblables avoient couvert cette religieuse société. D'autres auteurs, & en particulier le père d'Orléans Jésuite, en ont jugé

Mém.  
d'Etat,  
Tom. 4.  
De Thou,  
Hist. 131.  
Hist. de  
France,  
an. 1604.

Vie du P.  
Coton.

tout différemment. Quoi qu'il en soit, elle ne changea rien aux idées du Roi, qui dans cette rencontre surpassa tout ce qu'on attendoit de sa vivacité d'esprit; quelque habitué qu'on fût à l'admirer dans ces occasions imprévues. A un discours préparé de longue main, & chargé d'inculpations aussi graves qu'elles étoient compliquées & nombreuses, il répondit sur le champ, & sur tous les articles, avec autant de force que de justesse & de précision. En voici quelques traits, recueillis par celui de nos écrivains ecclésiastiques, à qui les mœurs de la cour sont le moins étrangères.

Choisy,  
Hist.  
Eccl.

tom. x. l.  
31. c. 4.  
P. 195.

Je vous fais bon gré, Messieurs, dit ce prince, du soin que vous avez de ma personne. Je n'ignore rien de toutes vos conceptions; mais vous ne savez pas les miennes. J'avois déjà pensé & considéré tout ce que vous venez de me dire sur tant de choses passées, dont l'on doit sans doute tirer les résolutions pour l'avenir; mais dont j'ai aussi plus de connoissance que tout autre, quel qu'il soit. Dès que j'ai commencé à parler du rétablissement des Jésuites, j'ai observé que deux sortes de personnes s'y oppoient; ceux de la réforme prétendue, & les ecclésiastiques peu édi-

fians. On leur reproche qu'ils attirent à eux les gens d'esprit: c'est de quoi je les estime. Quand je lève des troupes, je veux qu'on choisisse les meilleurs soldats; & je souhaiterois de tout mon cœur, que vous n'admissiez dans vos compagnies aucun sujet qui n'en fût bien digne. Ils entrent, dit on, comme ils peuvent dans les villes: eh! ne suis-je pas moi même entré comme j'ai pu dans mon royaume? On les implique dans le crime de Chatel: jamais Chatel ne les a chargés; & quand même un Jésuite auroit fait ce coup, dont je ne me veux souvenir que pour bénir Dieu de m'avoir humilié & sauvé, faudroit-il que tous les Jésuites en souffrissent, que tous les apôtres fussent chassés pour un Judas? Il ne faut pas davantage leur reprocher la ligue: c'étoit la contagion du temps; ils croyoient bien faire, & bien d'autres ont été trompés comme eux. On dit que le Roi d'Espagne s'en sert; & moi je dis que je veux m'en servir: la France n'est pas de pire condition que l'Espagne. Puisque tout le monde les juge utiles, je les veux dans mes Etats; & s'ils y ont été par tolérance, qu'ils y soient à l'avenir par arrêt. Laissez-moi conduire cette affaire, j'en ai manié de plus difficiles;

ainsi ne pensez qu'à faire ce que je vous ordonne.

L'édit fut vérifié, sans réplique. Les Huguenots en témoignèrent de la fureur; & le père Cotton, cher au Roi, fut attaqué sur le soir par un inconnu; mais sa blessure ne fut pas mortelle. C'étoit le duc de Lesdiguières qui avoit fait connoître au Roi ce prédicateur vertueux & plein d'onction, que Lesdiguières encore huguenot ne se lassoit pas d'entendre. L'édit de rétablissement portant que les Jésuites tiendroient un des leurs à la suite de la cour, pour répondre de tous les autres; Henri IV choisit Cotton, qu'il fit son confesseur, & en quelque sorte son ami; tant la faveur dont il l'honora, surpassa les bontés ordinaires des souverains à l'égard de leurs sujets. C'est ainsi qu'une condition peu flatteuse pour les Jésuites, comme l'observe Mézerai, leur produisit le plus grand avantage qu'ils pussent désirer.

Clément VIII qui s'étoit intéressé à leur rétablissement avec tant de vivacité & de persévérance, eut la consolation de voir l'affaire entièrement finie avant sa mort, qui n'arriva que le trois ou le cinq mars de l'année suivante 1605, après treize ans & un mois de pontificat.

Clément eut toutes les qualités qui font les grands princes & les saints Papes, si ce n'est qu'il montra une affection un peu trop humaine pour ses proches. Naturellement sévère, comme Sixte V; comme Sixte aussi, il ne laissa pas de donner quelque chose à la chair & au sang; mais il fut bien moins extraordinaire, de voir un Aldobrandin conférer la pourpre à deux neveux, que de voir sortir un Péretti de son hameau, pour être investi de la même dignité à l'âge de quinze ans. Entre les autres cardinaux créés par Clément VIII, d'Offat, Du Perron, Baronius, Bellarmin, Tolet, & Marzat le premier des Capucins qui ait reçu le chapeau, lui feront un honneur immortel.

Zélé pour la propagation de l'évangile, pour l'extirpation des hérésies qui ravageoient l'Europe, pour la conversion des schismatiques de l'Orient, pour le rétablissement des mœurs & de la discipline; il étoit si infatigablement appliqué à tous ces devoirs, que les années & les infirmités ne lui firent jamais rien relâcher de son travail. Il aimoit les sciences, & il étoit fort savant lui-même, libéral, extrêmement charitable, sobre & frugal, ou plutôt austère, jeûnant fréquemment,

158 HISTOIRE DE L' EGLISE.

& ajoutant à ses longues oraisons, des pratiques de pénitence qui auroient édifié dans un simple religieux. Il se confessoit tous les soirs au pieux cardinal Baronius; & tous les jours, sans y manquer, il disoit la messe, avec une dévotion qui lui faisoit bien souvent répandre des larmes. Humble de cœur & d'effet, non-obstant un certain air d'empire & un ton absolu, on le vit plus d'une fois au tribunal de la pénitence, recevoir, comme eût fait un bon curé, tous ceux qui se présentoient. Jaloux encore de conserver les droits de son siège, il ne les outra point; ou du moins il évita les excès, où n'avoit donné qu'un trop grand nombre de ses prédécesseurs. Tel fut le Pape que d'effrontés sectaires, par un article formel de leur foi, tinrent pour l'Antechrist.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE SOIXANTE-ONZIÈME.

*Depuis la mort de Clément VIII en  
1605 jusqu'à celle de Paul V en 1621.*

LE cardinal Alexandre Octavien de Médicis, le même qui s'étoit fait tant d'honneur dans sa légation de France, spécialement par le traité de Vervins, fut élu Pape, le premier d'avril 1605, et prit le nom de Léon XI. Il ne pouvoit manquer de sortir un bon Pape, du nombreux conclave, composé en cette occasion de soixante-un cardinaux. Le savant & vertueux Baronius avoit eu d'abord trente-sept voix; & il y avoit toute apparence, que dans un autre scrutin il obtiendrait les cinq qu'il falloit encore

Paul V.  
parcein de  
Louis.

pour parvenir aux deux tiers : mais les Espagnols s'opposèrent à son élection, de peur qu'étant Pape, il ne mit en pratique les principes qu'il avoit exposés dans le onzième tome de ses annales, sous le titre de monarchie de Sicile ; c'est-à-dire, de peur qu'il ne restreignît les droits que le Roi d'Espagne exerçoit dans ce royaume, & que le cardinal jugeoit contraires à l'autorité ecclésiastique. Léon avoit de quoi dédommager l'Eglise, de l'exclusion de Baronius. Le cardinal Bentivoglio fait en peu de mots un éloge complet de ce nouveau Pape. Il avoit toujours été, dit-il, fort régulier dans sa manière de vivre ; il étoit plein de zèle pour la vraie gloire de l'Eglise ; toutes ses actions portoient l'impression de la noblesse & de l'élevation de ses sentimens. Mais Léon ne fit que paroître sur le siège apostolique : il mourut, regretté de tout le monde chrétien, le vingt-septième jour du mois même qu'il avoit été élu. Heureux dans ses principes des maximes, & plus glorieux peut-être en effet, que si, avec un long règne, il eût eu à courir le hazard, ou de remplir, ou de tromper l'attente publique. Il avoit déjà soixante-dix ans ; ce qui le fit penser à lui donner un successeur moins âgé.

On élut après lui, le seize mai de la même année, le cardinal Camille Borghèze, Romain, d'origine Siennoise. Il n'avoit que cinquante-trois ans, & prit le nom de Paul V. Il étoit habile dans les matières de droit, & dans le manie- ment des affaires, où il avoit acquis beaucoup d'expérience en passant par toutes les charges. A des mœurs incorruptibles, il joignoit une grande douceur, & beaucoup d'affabilité; ce qui n'ôta rien à son zèle pour la défense de la religion, & des libertés même de l'E- glise. Il eut bientôt lieu de le déployer tout entier.

Dès la première année du nouveau pontificat, le Sénat de Venise rendit un décret qui défendoit l'aliénation des biens ecclésiastiques en faveur des ecclésiastiques. Il ne put de plus arrêter l'abbé de Nervèze, & un chanoine de Vicence, coupables l'un & l'autre de crimes énormes; & il attribua la connoissance de ces causes à la justice séculière. Déjà la république avoit défendu, sous le pontificat précédent, de bâtir sans sa permission, des églises, des monastères, des hôpitaux, & de tirer, sur les biens possédés par les ecclésiastiques sous la directe des Eglises, certains droits que le clergé étoit en posses-

sion de percevoir. Clément VIII, rigide observateur des droits & des usages, mais non moins ennemi des éclats dangereux qu'une longue expérience lui faisoit présenter, avoit jugé à propos de dissimuler. Paul V, à peine établi sur le saint siége, mais qui avoit déjà fait plier les Génois dans un différend de même nature, imagina qu'il soumettroit de même les Vénitiens. Il leur écrivit de révoquer leurs décrets, & de remettre les deux ecclésiastiques prisonniers entre les mains de son nonce, avec menace de fulminer les censures en cas de refus. La fermeté avec laquelle ils répondirent d'abord, qu'ils ne tenoient que de Dieu le pouvoir de la législation, ainsi que le droit de souveraineté, & les remontrances qu'ils firent ensuite par un ambassadeur extraordinaire, furent également inutiles. Paul assembla son consistoire; & de quarante-un cardinaux, tous, à l'exception d'un seul qui étoit né sujet de la république, furent d'avis qu'on ne pouvoit user de ménagement sans trahir les intérêts de l'Eglise. En conséquence, on déclara le Doge & le Sénat excommuniés, & tout l'Etat interdit, si dans vingt-quatre jours depuis la publication de ce monitoire ils n'avoient pas obéi.

Dès que le Sénat eut nouvelle de cette bulle, il protesta contre, & défendit sévèrement de la publier. Un grand vicaire de Padoue à qui le podestat intimoit cette défense, ayant dit qu'il feroit là-dessus ce qui lui seroit inspiré par le S. Esprit; & moi, je vous apprends, lui répartit le magistrat, que le S. Esprit a déjà inspiré au conseil des dix de faire pendre tous ceux qui n'obéiroient pas. Tout le clergé séculier & régulier brava l'interdit, excepté les Capucins, les Théatins & les Jésuites. Les Capucins & les Théatins en furent quittes, pour abandonner pendant cet orage les terres de la république; mais le ressentiment du Sénat contre les Jésuites en particulier, se mesura sur les efforts qu'il avoit faits pour les gagner, comme ceux des réguliers dont l'exemple avoit le plus d'influence dans les démarches des autres. On rendit contre eux un arrêt de bannissement perpétuel; & l'on eut bien lieu de croire, que le retour en effet leur étoit fermé pour toujours. Cet arrêt portoit qu'on ne pourroit point les rappeler, que, la chose ayant été délibérée en plein Sénat, ils n'eussent pour eux cinq parts des voix.

Il se trouva deux religieux, bien autrement disposés que les Jésuites. Paul

Sarpi, ce servite si fameux sous le nom de Fra-Paolo, & Fra Fulgentio, son digne confrère, se signalerent en cette rencontre par leurs invectives contre la cour pontificale. Sarpi fut frappé de l'anathème auquel il s'étoit bien attendu, & qu'il sembloit même avoir eu dessein de s'attirer. Il étoit théologien du Sénat, lui servoit de conseil dans les affaires de religion, & se faisoit un mérite auprès de lui, des flétrissures qu'il recevoit de Rome en le vengeant, ou plutôt en l'animant à la vengeance & en perpétuant la discorde.

Ce blasphémateur facétieux des divins oracles de Trente, & Fra-Fulgentio son émule, avoient d'ailleurs des principes, qui leur faisoient peu redouter les foudres du Vatican. Henri IV qui fut dans la suite médiateur entre le Pape & les Vénitiens, intercepta une lettre qu'un ministre de Genève écrivoit à un Calviniste distingué de Paris, & qui lui annonçoit que dans peu d'années on recueillerait le fruit des peines que lui & Fra-Fulgentio prenoient pour introduire la réforme à Venise, où le Doge & plusieurs Sénateurs avoient déjà ouvert les yeux à la vérité; qu'il ne restoit qu'à prier Dieu que le Pape s'obstinât contre les Vénitiens, afin d'introduire la réfor-

mation dans toutes les terres de la république. Champigny, ambassadeur de France à Venise, communiqua la copie de cette lettre, d'abord à quelques-uns des principaux Sénateurs dont il connoissoit l'attachement à la religion de leurs pères, & ensuite au Sénat assemblé; après en avoir retranché par ménagement le nom de ce Doge, qui étoit Marc-Antoine Memmo, successeur de Léonard Donato, sous qui avoit commencé le différend. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lecture fit pâlir un des Sénateurs: un autre avança que la lettre avoit été fabriquée par les Jésuites; mais le Sénat méprisant cette imputation, remercia le Roi de l'avis important qu'il avoit bien voulu lui donner. Fra-Fulgentio eut défense de prêcher davantage: Fra-Paolo, pour le moins aussi coupable, mais beaucoup plus rusé, en fut quitte pour l'injonction de mieux s'observer à l'avenir; ce qu'il n'exécuta qu'en brouillant avec plus d'adresse.

Avant cette découverte, le Pape se trouva fort embarrassé, & dut reconnoître qu'il avoit précipité, ou mal ordonné sa marche. Si Paul V eût d'abord armé puissamment, comme autrefois Jules dans une occasion pareille, il eût

vraisemblablement trouvé de même les Vénitiens dociles ; non pas qu'il eût tenu la conduite qui convenoit au vicaire de Jésus-Christ : mais ayant à s'en départir, comme il le fit ensuite, il commençoit par où il auroit dû finir. Tant il est rare, qu'en confondant les fonctions des deux puissances, on en soit quitte pour le blâme que mérite cet abus. Paul V recourut aux armes temporelles, quand il vit les spirituelles insuffisantes : mais les Vénitiens ayant eu le temps de se prémunir, il n'étoit plus assez fort, pour les réduire à la soumission. Cette république avoit fait sentir à la plupart des princes, qu'elle soutenoit la cause commune de la souveraineté. Déjà les ducs d'Urbin & de Modène faisoient connoître qu'ils penchoient de son côté, & le duc de Savoie lui offroit sous main ses services. La cour de Madrid faisoit, sous Philippe III, le même manège que sous son père & son aïeul : elle animoit les Vénitiens, tandis qu'elle promettoit au Pape de les réduire à lui demander miséricorde.

Henri IV toujours semblable à lui-même ; c'est-à-dire toujours plein de droiture & de probité, toujours prêt à signaler son attachement pour le siège

apostolique, offrit sa médiation au Saint Père, qui fut charmé de trouver une si belle issue au mauvais pas où il s'étoit engagé. Il avoit enfin pénétré la politique Espagnole; & sa première chaleur étant amortie, il reconnoissoit apparemment, que l'Eglise ne devoit pas tirer sa défense, du glaive dont le Seigneur avoit interdit l'usage au prince des apôtres. Les ministres de Henri, à Rome & à Venise, menerent si bien cette négociation délicate, que tout fut terminé à la satisfaction des deux parties. Le Pape révoqua les censures; le Sénat supprima les manifestes qu'il avoit publiés contre elles, & rétablit les religieux qui étoient sortis de Venise à l'occasion de l'interdit, excepté néanmoins les Jésuites. Quelques instances que pussent faire les agens de France & le monarque lui-même, le Sénat demeura inflexible. Ce ne fut que bien des années après, qu'Alexandre VII obtin enfin leur rappel.

Les écrivains divers ne conviennent point entre eux, sur les circonstances de cette réconciliation. On lit dans la plupart de nos historiens, que le cardinal de Joyeuse, au nom du Pape, donna l'absolution des censures au Doge & au Sénat; à quoi Mézerai ajoute, qu'on en

Peref. vie  
d'Henri  
IV. Mat-  
thieu &  
de Serre,  
Hist deFr.  
Mézer.  
Abr.chron  
&c,

même les  
qu'il eût te-  
t au vicaire  
à s'en dé-  
te, il com-  
finir. Tant  
nt les fonc-  
on en soit  
rite cet abus.  
temporelles,  
insuffisantes:  
le temps de  
assez fort,  
mission. Cette  
à la plupart  
noit la cause  
été. Déjà les  
ène faisoient  
de son côté,  
oit sous main  
Madrid faisoit,  
e manège que  
; elle animoit  
promettoit au  
demander mi-

blable à lui-  
ours plein de  
oujours prêt à  
pour le siège

Mém. dressa un acte authentique. Le père d'Ar-  
 Chron. t. i. vrigny prétend au contraire, que le Sé-  
 an. 1605. nat ne voulut pas même recevoir la béné-  
 diction du cardinal, pour ne pas donner  
 lieu de penser que ce fût une absolution,  
 & que ceux qui en ont écrit autrement,  
 n'ont pas lu les auteurs contemporains;  
 ce qui n'est pas exact, au moins dans la

Annal. généralité. Sponde, auteur grave & con-  
 Eccl. an. temporain, dit formellement, que le car-  
 1607. dinal de Joyeuse, accompagné de l'amy  
 bassadeur de France à Venise, en pré-  
 sence du Doge & des vingt-cinq princi-  
 paux sénateurs, donna, portes clausés,  
 l'absolution au Sénat, & à tous les or-  
 dres & sujets de la république qui avoient  
 encouru les censures. Ce qui se fit,  
 ajoute-t-il, en présence de témoins; & le  
 cardinal en dressa un acte, qu'il envoya  
 incontinent au Pape. Mais ce qui est  
 manifeste, & qui marqua autant de droi-  
 ture & de grandeur d'ame dans Paul V,  
 qu'il avoit d'abord montré de fierté &  
 de chaleur, ce fut de reconnoître qu'il  
 avoit manqué, de reculer avec sagesse,  
 plutôt que de risquer, à l'exemple de tant  
 d'autres grands, de tout perdre par un  
 faux point d'honneur.

Le Pontife n'étoit pas sorti de cette  
 affaire, qu'il fit un nouvel acte d'autorité,

Le père d'A.  
 que le Sé.  
 voir la béné.  
 pas donner  
 e absolution,  
 autrement,  
 contemporains;  
 moins dans la  
 grave & con.  
 t, que le car.  
 gné de l'am.  
 nise, en pré.  
 t-cinq princ.  
 ortes clauses,  
 à tous les or.  
 que qui avoient  
 ce qui se fit,  
 émoins; & le  
 , qu'il envoya  
 ais ce qui ell  
 autant de droi.  
 dans Paul V,  
 é de fierté &  
 connoître qu'il  
 e avec sagesse,  
 exemple de tant  
 perdre par un  
 sorti de cette  
 acte d'autorité,

qu'on prendroit encore pour une fausse démarche, si l'on s'en rapportoit au premier coup-d'œil. Sous le nouveau regne du Roi de la Grande-Bretagne, né de parens catholiques, & que les hérétiques soupçonnoient toujours de quelque secret penchant pour la foi de ses pères; on prenoit à tâche de noircir en toute rencontre ceux qui la professoient, & de rendre leur fidélité suspecte à ce foible monarque. Dans ces dispositions, on ne manqua point de leur imputer exclusivement, & principalement à leurs prêtres, la fameuse conspiration des poudres, qui fut éventée dans ces entrefaites. Sous la grande salle du palais où le parlement tenoit ses assemblées, & où le Roi devoit se trouver le lendemain, avec sa famille, ses ministres, les pairs & les communes, on trouva, dans une cave qui communiquoit à une maison voisine, trente-six barils de poudre, & beaucoup d'autres matières inflammables, avec un homme qui avoit des mèches préparées, & un cheval tout prêt pour s'enfuir.

Les chefs de la conjuration étoient Percy & Catesby, tous deux de naissance illustre, tous deux poussés par des motifs qui leur étoient personnels, & où la religion n'avoit de part qu'autant qu'ils

étoient catholiques. Parmi les autres conjurés, dont on ne découvrit pas plus d'une douzaine, quelle que fût la rigueur des perquisitions, il ne laissa pas de se trouver encore quelques hérétiques. Les Protestans répandirent néanmoins, que tous les Catholiques, lesquels formoient encore un cinquième au moins de la nation, avoient trempé dans cet affreux complot, & qu'il avoit été tramé par les missionnaires. Mais le Roi lui-même, dans ses discours au parlement, n'attribua cette scélératesse qu'à la fureur de huit ou neuf désespérés, ce sont ses propres termes. Quant aux missionnaires, la plupart Jésuites, la justification qu'en a faite le fameux docteur Antoine Arnaud, n'en demande pas une autre. Ce qu'on imputa de plus fort à ces prétendus complices, fut d'avoir eu connoissance d'un complot par la confession, & de ne l'avoir pas révélé. On ne laissa pas de faire subir à deux d'entre eux le supplice des plus grands coupables. Tous les religieux avoient déjà été chassés de l'Angleterre, avec défense d'y revenir sous peine de la vie: on les poursuivit à toute outrance, depuis la conspiration; & l'on compte plus de trente prêtres, religieux ou séculiers, Anglois ou étrangers, qui à ce

autres con-  
 vrit pas plus  
 ue fût la ri-  
 e laissa pas de  
 s hérétiques.  
 néanmoins,  
 lesquels for-  
 me au moins  
 mpé dans cet  
 voit été tramé  
 s le Roi lui-  
 au parlement,  
 qu'à la fureur  
 s, ce sont les  
 missionnaires,  
 fication qu'en  
 ntoine Arnaud,  
 utre. Ce qu'on  
 prétendus com-  
 noissance d'un  
 , & de ne l'a-  
 ffa pas de faire  
 de supplice des  
 us les religieux  
 e l'Angleterre,  
 ous peine de la  
 oute outrance,  
 z l'on compte  
 religieux ou sécu-  
 ers, qui à ce

sujet expirèrent dans les tourmens. Ainsi  
 les Protestans eurent tout lieu de s'ap-  
 plaudir des manœuvres qu'ils employoient  
 pour rendre les catholiques odieux au  
 Roi. Bien des indices ont fait soupçon-  
 ner, que cette conjuration avoit été  
 conduite sous main par un ministre &  
 quelques courtisans de ce Prince, afin  
 de l'animer contre ceux de la com-  
 munion Romaine, qu'il ne poursuivoit  
 pas avec tout l'acharnement qu'ils dési-  
 oient.

Sur ce plan perfide, où l'on avoit  
 pour fin de diffamer les Catholiques,  
 de les faire passer pour des scélérats, trai-  
 res au Roi & au royaume, on dressa  
 le fameux serment d'*Allégeance*, qui  
 pris à la lettre n'obligeoit qu'à l'obéis-  
 sance politique & civile, sans toucher  
 la foi ni au culte. Il portoit en sub-  
 stance, qu'on reconnoissoit Jacques pour  
 Roi légitime d'Angleterre; que le Pon-  
 tife Romain n'avoit aucun droit de le  
 déposer, ni d'absoudre ses sujets du ser-  
 ment de fidélité; & qu'on lui obéiroit,  
 nonobstant toute sentence d'excommuni-  
 cation & de déposition. Les catholiques  
 Anglois qu'on vouloit obliger à prêter ce  
 serment, se trouverent partagés d'opi-  
 nion; les uns n'y voyant rien que les

devoirs indispensables d'un sujet à l'égard de son souverain; les autres soupçonnant au moins quelque piège caché, sous une pratique inconnue à tous les princes qui reconnoissoient le Pontife Romain pour chef de l'Eglise. Paul V informé du peu d'accord qui regnoit entre eux, leur adressa deux brefs en moins d'une année, pour leur défendre étroitement de prêter le serment qu'on exigeoit d'eux. Il ne doutoit point que ce ne fût-là une manœuvre détournée, pour leur faire reconnoître la suprématie Anglicane, sous prétexte de s'assurer de leur fidélité. La conduite de l'archiprêtre Blakwel, que Clément VIII leur avoit donné pour chef avec des pouvoirs très-étendus, servit encore à le confirmer dans cette persuasion. Ce vieillard qui touchoit au tombeau, après s'être déclaré pour le serment, étoit tombé dans une apostasie, qui ne lui permettoit plus de rendre en public aucun honneur aux saintes images, ni de pratiquer aucun autre exercice, propre de la religion catholique.

Ceux qui refuserent de prêter le serment, furent traités avec d'autant plus de rigueur, que la diversité de sentiment & de conduite dans leur propre

communion, donnoit à penser que la religion n'étoit pas le seul motif de leur refus. Leurs ennemis qui sans cesse aigrissoient l'esprit du Roi, purent s'applaudir de leurs succès : Jacques marqua dans cette rencontre une dureté qu'on n'attendoit pas d'un prince naturellement doux, & plutôt mou que violent. L'effusion du sang catholique, sous son regne, fut donc proprement l'ouvrage de son conseil & de ses ministres. Pour lui personnellement, il leur fit un autre genre de guerre, plus analogue à la petitesse de son ame : jaloux de la palme littéraire, il prit la plume, pour justifier la rigueur de ses ministres & de son parlement. Le littérateur couronné rencontra des antagonistes que le diadème n'éblouit pas, & qui se mesurant corps à corps avec lui, osèrent espérer la victoire de la trempe seule de leurs armes. On donna de part & d'autre dans des ridicules & des excès, qui divertirent, qui choquerent, qui scandaliserent une bonne partie de l'Europe. Jacques traita injurieusement les catholiques en général, & plus encore le Pontife & le siège Romain. Les docteurs ultramontains, de leur côté, exalterent sans mesure le pouvoir pontifical. Ainsi les deux partis, comme il est ordinaire dans ces sortes de joutes, en-

coururent presque également le blâme du public, dont ils se disputoient le suffrage.

Si la conduite de Paul V en cette rencontre déplut encore à bien des personnes, l'approbation qu'il donna peu après à la congrégation de Notre-Dame, fut généralement applaudie. Rien de plus utile en effet dans ces circonstances, qu'un institut consacré à l'éducation des personnes du sexe, tel qu'il venoit d'être conçu par Madame de l'Estonnac, veuve du marquis de Mont-Ferrand. Cette sainte femme, depuis long-temps prévenue des bénédictions d'en-haut, ne s'étoit pas plutôt vue en possession de sa liberté par la mort de son mari, qu'elle étoit allée se jeter dans le couvent des Feuillantines, établies à Toulouse peu d'années auparavant. Tout au sortir du monde, ses vertus servirent de modèle aux religieuses les plus parfaites : mais les forces du corps ne répondant point à la vigueur de l'esprit, au bout de six mois il fallut quitter un institut, dont elle ne pouvoit plus pratiquer les austérités sans tenter le Seigneur. Elle se retira dans la ville de Bourdeaux, sa patrie, où sa famille occupoit un rang distingué. Entre les maux que l'hérésie avoit faits dans ces provinces,

le blâme du  
 at le suffrage.  
 V en cette  
 bièn des per-  
 donna peu  
 Notre-Dame,  
 Rien de plus  
 tances, qu'un  
 on des per-  
 venoit d'être  
 onnac, veuve  
 rrand. Cette  
 g-temps pré-  
 'en-haut, ne  
 en possession  
 de son mari,  
 dans le cou-  
 ablies à Tou-  
 vant. Tout au  
 vertus servirent  
 les plus par-  
 corps ne ré-  
 ur de l'esprit,  
 lut quitter un  
 avoit plus pra-  
 tenter le Sei-  
 as la ville de  
 sa famille oc-  
 Entre les maux  
 ns ces provin-  
 ces,

pes, un des plus funestes étoit le dépe-  
 rissement de l'éducation, sur-tout de ce  
 sexe fragile, que les parens n'éloignent  
 jamais d'eux sans inquiétude. La mar-  
 quise de Mont-Ferrand, ou, pour em-  
 ployer le nom que sa modestie lui fit  
 reprendre dès qu'elle fut veuve, Ma-  
 dame de l'Estonnac ne voyoit qu'avec  
 douleur cette jeunesse innocente & facile  
 confiée à des maitresses calvinistes, qui  
 dans le pays tenoient presque par-tout  
 des écoles. Elle conçut le dessein de fon-  
 der une congrégation de religieuses, qui  
 unissant les fonctions du zèle avec le soin  
 de leur propre perfection, s'emploiroient,  
 sous la protection de la Reine des vier-  
 ges, à former ces plantes flexibles, & si  
 susceptibles d'impressions bonnes ou  
 mauvaises.

Elle attendoit, sans s'ouvrir à person-  
 ne, le moment marqué par la Providence  
 pour l'exécution, lorsque les pères de  
 Cordes & Raymond, Jésuites renommés  
 par leur zèle & leurs triomphes sur le  
 calvinisme, arriverent à Bourdeaux, où  
 bientôt ils sentirent eux-mêmes la néces-  
 sité de pourvoir à l'éducation chrétienne  
 des personnes du sexe. En sondant là-  
 dessus les dames qui étoient en réputa-  
 tion de piété, ils reconnurent sans peine

que la marquise de Mont-Ferrand étoit l'héroïne destinée à réparer la gloire des filles d'Israël, & à former des mères de famille qui fissent refleurir, avec la génération suivante, les mœurs publiques. Elle avoit tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise, un nom respecté, des biens suffisans dont elle n'étoit comptable à personne, & avec une vertu éprouvée, l'esprit & tous les talens du gouvernement. Il restoit un seul obstacle, dans la disposition où l'on étoit à Rome, aussi bien qu'en France, de diminuer plutôt que d'augmenter le nombre des institutions religieuses: mais le cardinal de Sourdis, qui occupoit le siège métropolitain de la Guyenne, applanit cette difficulté. C'étoit un de ces pasteurs que Dieu donne à son peuple dans les jours de sa miséricorde, un prélat comparable aux Charles Borromée & aux François de Sales, en piété, en charité pastorale, & spécialement en zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & religieuse. Il voulut d'abord engager la marquise à rétablir une autre communauté qui dépérissoit à Bourdeaux, & qui lui sembloit pouvoir opérer le même bien que l'institution qu'elle méditoit, mais soit qu'il eût réfléchi ensuite qu'

tout ce que pouvoit faire un couvent  
 isolé, n'entroit point en comparaison  
 avec ce qu'on devoit attendre d'un ordre  
 entier & animé de sa première ferveur,  
 soit qu'il eût été extraordinairement in-  
 spiré d'en-haut, comme son changement  
 soudain le fit croire, & comme il en fut  
 persuadé lui-même; il revint tout à coup  
 sur ses pas, & souscrivit à toutes les de-  
 mandes de la fondatrice. Il ne s'agit plus  
 ensuite que d'exécuter la bulle d'appro-  
 bation, qu'il avoit déjà obtenue; mais  
 qu'il avoit pensé depuis à faire révoquer.

Déjà le voile avoit été donné à la fon-  
 datrice, & à quelques-unes des élèves  
 qu'elle avoit formées, au nombre de  
 neuf, au milieu même des embarras du  
 siècle. L'archevêque les admit à la pro-  
 fession solennelle; & dès-lors; c'est-à-  
 dire en 1610, cet ordre commença tel-  
 lement à fleurir, que toute la Guyenne  
 & les meilleures villes des provinces  
 voisines demandèrent à l'envi de ces rell-  
 gieuses. Elles se répandirent peu après,  
 & avec la même célérité, dans les pro-  
 vinces en-deçà de la Loire; puis au delà  
 des Pyrénées, en Catalogne, & jusques  
 en Castille. La mère de l'Estonnat, con-  
 stamment réverée de ses filles spirituelles  
 & des personnes séculières, mourut dans

une heureuse vieillesse, avec la consolation de voir son esprit regner dans toutes ses maisons.

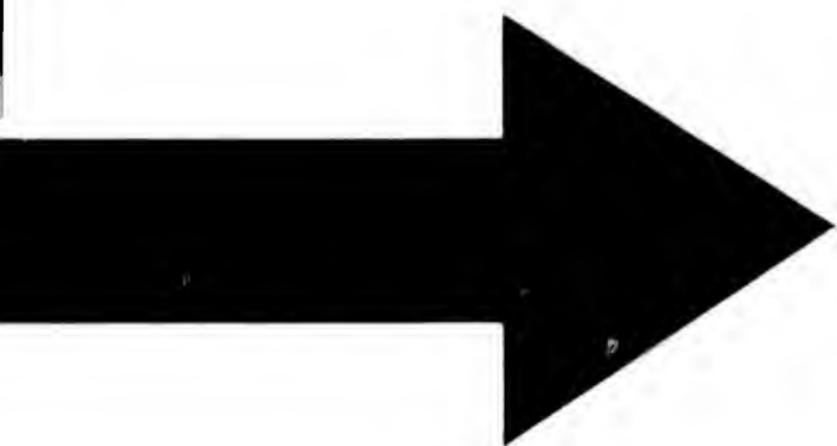
Ces religieuses, les premières qui se soient engagées par vœu à l'instruction chrétienne, furent instituées sur le modèle de la Compagnie de Jésus. C'est ce que la fondatrice avoit exprimé dans sa requête au Souverain Pontife, en lui demandant la permission de suivre un institut déjà approuvé; & Paul V, à cette occasion, dit au général des Jésuites, qu'il venoit de leur donner des sœurs, destinées dans l'Eglise à rendre aux personnes de leur sexe, les services qu'eux-mêmes rendoient à toute la chrétienté. Ce sont les mêmes règles, dans les deux ordres, autant que la différence du sexe le permet. Dans la congrégation de Notre-Dame, il y a deux ans d'épreuve avant la profession; après qu'on parvient, par degrés successifs pendant dix ans, à la qualité de mère. Les supérieures y sont électives & triennales. La renouation des vœux, les retraites annuelles & la fréquentation des sacrements y sont régulièrement pratiqués. L'office de la Vierge, récité avec le rosaire, deux heures de méditation, & autant de lecture de piété, partagent le jour

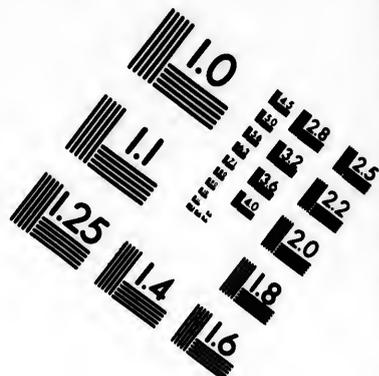
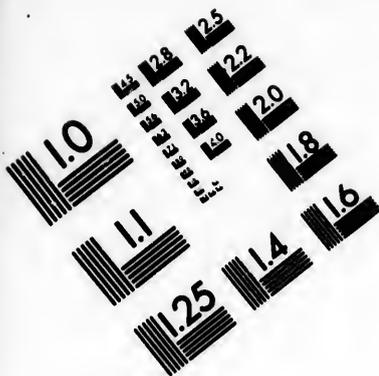
avec le travail des classes & les emplois domestiques.

Quelque temps après, le père Pierre Fourrier, chanoine régulier & curé de Matincourt en Lorraine, établit dans cette province une congrégation de religieuses, semblable à celle de France, mais beaucoup moins étendue. Il reforma aussi la congrégation des chanoines de S. Sauveur, dont il étoit dirigé principalement par le père Fourrier Jésuite, son oncle. C'est pourquoi la manière de vivre de ces religieux & celle des Jésuites sont aussi ressemblantes, que la diversité de leurs fonctions peut le permettre. Le pieux instituteur, dans le gouvernement de sa paroisse de Matincourt, retraça le modèle d'un pasteur accompli. L'éclat de ses vertus l'a fait mettre au nombre des Bienheureux.

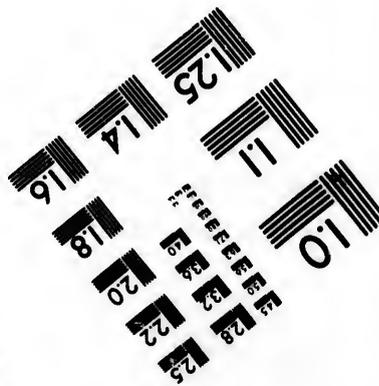
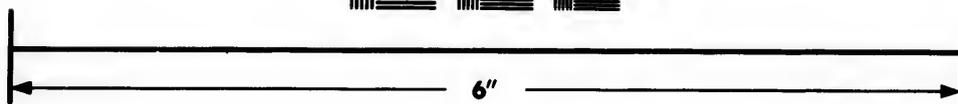
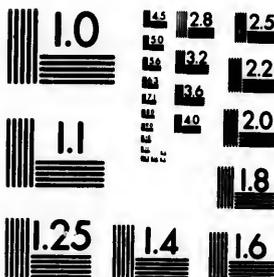
La congrégation de la Doctrine chrétienne, en cette même année 1607, perdit son pieux fondateur, César de Bus, dont les rares vertus étoient enfin mûres pour le Ciel. Il mourut dans la maison d'Avignon, avec ces grands sentimens de piété qui l'avoient distingué si particulièrement depuis qu'il s'étoit donné à Dieu sans réserve. Différens prodiges







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

10  
11

qu'ils parurent par les intercessions  
 jointes à la longue persécution de leur Dieu  
 de sa sainteté, sans tout d'impulsion  
 sur l'esprit des peuples, que, sans en-  
 tendre le jugement du S. Esprit, et les  
 devoirs impérieux de leur conscience  
 furent des criminels de sang, et les  
 autres des lâches, sans aucunement en-  
 tendre, de Dieu, et de son saint Esprit.

Dans le même siècle, mourut saint  
 Bernabé, évêque de l'île de Sardaigne, et  
 de la ville de Mantoue en Italie. Il étoit  
 d'origine grecque, et étoit disciple  
 de la pénitence dans l'école de saint  
 Jérôme. Son zèle pour le salut des  
 âmes le conduisit, par une suite de  
 miracles, qui lui firent donner dans cette  
 ville de Sardaigne le surnom de la vie  
 sainte, et par toutes les grâces les plus  
 extraordinaires du ciel, qu'on ne  
 craignoit à son tour de le laisser vaincre  
 en général, et de toujours les plus  
 chères victimes des objections et des  
 fautes. La croix lui parut plus chère,  
 que la couronne même de l'innocence:  
 en lieu que d'autres saints s'étoient de-  
 terminés pour le surnom à leur Dieu, Mag-  
 delaine, afin de souffrir pour lui, d'avan-  
 cer la prérogative de son cult. Quant

de ces choses amenerent à l'union  
 de ces deux nations. Mais, à cet égard  
 plusieurs années de temps, et de travail  
 furent nécessaires. Les rois catholiques qui  
 furent couronnés à l'empire, les ducs de  
 Bavière, les électeurs, les princes, les  
 évêques, les abbés, les seigneurs, les chevaliers  
 de l'empire, les villes, les communes, les  
 religieux, catholiques ou protestants, eurent  
 de longues et dures négociations avec  
 leurs royaumes de France, de Hongrie, de Bohême,  
 de Pologne. En vain ils y eurent des  
 des conférences de la Compagnie de  
 Jésus, y eurent une légation apostolique, et per-  
 tinacèrent que les protestants eussent  
 le bras. Cette persécution, par la col-  
 lusion de Sigismond Batori, ayant mé-  
 rité le surnom de l'indigne Empereur  
 Rodolphe II; Étienne Batori, noble  
 Hongrois, s'en rendit maître, et donna  
 l'Empire à son fils, un catholique, qui se  
 lui céda pour lui et pour sa postérité  
 éternelle. Les sort des Juifs, dans  
 ces terres hérétiques, fut traité à  
 celui de la religion. Ils étoient, une,  
 ils en furent chassés trois ou quatre fois,  
 et tant de fois rétablis, selon que les  
 princes professoient la loi, ou l'erreur.  
 En 1663, leur maison de Claufembourg

avait été renversé par les Armées. Deux à trois ans après, Bismarck, par ses lois, les chassa de toute la Prusse, & dans la mort de ces idolâtres, qui n'avaient point de Dieu, le Roi de Prusse, n'ayant encore souffert que les idées de Sigismund Rappold, qui n'avaient pas même le courage de croire à la divinité de Jésus-Christ, & de dresser en leur honneur des églises catholiques, partant qu'ils avaient été convertis, uniquement pour eux, ceux qui faisaient non religion, & avaient l'aveu de Gabriel Balthus, indigne du nom qu'il portoit, eut le courage de ruiner dans cette malheureuse province la religion Romaine, qui n'y fut rétablie que sur la fin du dernier siècle par l'Empereur Léopold.

C'était peu de chose que ces succès, pour le génie ardent & turbulent de l'hérésie. Depuis le fatal traité de Passau, le premier qui en mettant l'équilibre entre le parti protestant & le parti catholique, donna une existence légale & solide au Luthéranisme en Allemagne; on y avoit éprouvé ce qui arrive toujours de ces pactes & de ces compositions en matière de foi: c'est-à-dire que

chaque parti mécontent s'étoit efforcé, au moyen du trouble & des ruses, de rallier à ses drapeaux du parti contraire, & de braver les vœux propres. Ferdinand I. étoit allé à Charles V, auteur de son malheur, & Charles, n'ent pas de mal à le laisser gouverner, comme il le vouloit, & son fils, son fils & son successeur, se contentant de prévenir les malheurs qu'il pouvoit s'élever dans l'Empire, sous son règne, fils de Maximilien, sous Maximilien Rodolphe, qui vivoit moins en Empereur qu'en bourgeois de Linz, tout le jour entouré de chaudières, de pentes & de tourneurs; les princes de l'Empire, dont les querelles lui paroissent étrangères, & dont il n'étoit pas plus craint qu'estimé, se hâtèrent de parvenir à une indépendance absolue.

La mort du duc Jean-Guillaume de Clèves fournit à ceux de ces princes qui étoient protestans, l'occasion de former une faction nouvelle, & plus délaissée que toutes les précédentes. Durant trente ans, l'Allemagne fut le théâtre d'une guerre affreuse, qui embrasa inséparablement toute l'Europe, & qu'une négociation de dix ans put à peine terminer

par le fameux traité de Westphalie. Aux premiers mouvemens qu'eut la rébellion vacillante du duc de Clèves, l'électeur Palatin vint au secours, & protégea les hautes que le temps avoit affoiblies, & crut à former une ligue formidable. Mais, comme il étoit, au milieu de la guerre, & que les catholiques étoient plus forts de tout pays, il étoit obligé de se tenir sur ses gardes, & de ne se laisser aller qu'à un petit nombre de succès. Il fit Calviniste, & après avoir vu Lucéhen, il craignoit particulièrement de se voir ôter les privilèges qu'un a voit accordés dans l'empire qu'à ceux qui professoient la confession d'Augsbourg. Il fit passer sécrètement ses débauches dans des elpées agrés de longue-main, & il engagea quantité de princes & d'Etats protestans à s'unir avec lui pour leur défense commune. C'est ainsi que se forma le confédération protestante, qu'on nomme Union Evangelique. La plupart des villes impériales y entrèrent, avec un grand nombre de princes, dont les plus considérables étoient le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade-Dourlach, & le prince d'Anhalt. L'électeur Palatin, Frédéric IV, dont elle étoit l'ouvrage, en fut

dechoit le chef. Il mourut peu après, mais il eut pour héritier son fils Frédéric V, qui fut marié avec une princesse de Saxe, et se dévoua à la religion catholique.

Après la mort de ce prince, la couronne de Saxe fut érigée en électorat, et le prince électeur fut élu par les électeurs. Le premier électeur fut Auguste, duc de Saxe, et de la maison de Wettin. Les électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Mayence, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Halberstadt, les archevêques de Cologne, et plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape eut aussi le Roi d'Espagne & différents princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle acquit encore l'électorat de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstadt, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, élu chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marbourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le rôle de la religion, toujours subordonné aux passions & aux vues humaines. Pour ce

de son chef. Il mourut peu après, mais il réussit de dire à Frédéric V, son fils, héritier légitime, qui entraîna le parti de tous les autres, et se dépouilla du titre de prince électeur.

La formation de cette union fut le résultat de la commission Romaine, qui fut une conférence de tous les évêques catholiques. On y assista avec distinction par le duc de Bavière, par le secrétaire d'état sous le nom de Puffendorf, les trois cardinaux ecclésiastiques, l'archevêque de Salzbourg, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg et d'Aichstett, les archevêques d'Autriche, et plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape exulta, le Roi d'Espagne et différents princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle souleva encore Niccolus de Saxe et le landgrave de Hesse-Darmstadt, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, fut chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marbourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le zèle de la religion, toujours subordonné aux passions et aux vues humaines. Pour ce

qui est de l'électeur de Brandebourg ;  
contendant loin de la fermentation & du  
péril, aux extrémités de l'Allemagne. Il  
prit, de motifs pour un temps, le parti  
de la neutralité. Les Catholiques n'osant  
voler à l'assaut de son territoire, & si l'Empereur, eût pu en tirer son  
avantage, il eût été le premier à s'op-  
poser à leur projet. Mais le motif plus  
puissant qui le déterminoit, pour se  
tirer de sa neutralité, étoit de se faire

Comme l'électeur de Brandebourg,  
sans aller à l'encontre, pourfendoit les  
droits que ce prince avoit sur le duché de  
Clèves ; & comme il avoit mis, sans sa  
intention les provinces unies des Pays-Bas,  
le duc de Neubourg, son principal com-  
pétiteur, cherchant ouïb à s'élever de  
quelque alliance puissante, épousa la prin-  
cesse Magdeleine, sœur du duc de Ba-  
vière & de l'électeur de Cologne. Quel-  
ques mois après, ce duc abjura le luthé-  
ranisme, & parut embrasser sincèrement  
la communion Romaine. Par-là, il s'af-  
firmoit le secours de la confédération Ca-  
tholique, la protection de l'Empereur ;  
& ce qui lui importoit infiniment davan-  
tage, il se ménageoit l'appui des Espa-  
gnols, qui le servirent avec d'autant plus  
d'ardeur, qu'ils regardoient comme en

levé aux Provinces-Unies, limitrophes de  
 Celles de la France, se qu'ils lui fai-  
 soient acquiescer. Le traité de douze ans,  
 conclu quelque temps auparavant entre  
 l'Espagne & la Hollande, n'empêcha point  
 que les différends de ces deux Etats,  
 continués pendant, l'un de l'électeur de  
 Brandebourg, & l'autre du duc de Neu-  
 bourg, ne fussent plusieurs fois dans  
 les deux républiques, que se dis-  
 putoient ces deux puissances.

C'est cette fameuse union, conclue en  
 1609, qui mit la république de Hollande  
 au nombre des Etats souverains de l'Eu-  
 rope. Après une guerre de plus de qua-  
 rante ans, faite avec la violence accou-  
 tumée entre un souverain & d'anciens  
 sujets, les Espagnols & les Hollandois  
 épuisés d'hommes & d'argent, en étoient  
 venus à la négociation, qui s'ouvrit à  
 la Haye. Les plus grands princes de  
 l'Europe, où cette révolution produisoit  
 un changement si considérable, y en-  
 voyerent leurs ministres. On ne put ame-  
 ner le hauteur Castillane à renoncer pour  
 toujours à la souveraineté des Provinces-  
 Unies; mais on conclut un traité, plus  
 sûr que n'en eût été une paix sans terme,  
 & à peu près aussi avantageuse à la nou-  
 velle république. Par le premier article,

## HISTOIRE

elle doit reconnoître indépendante & souveraine. Chacun d'eux avoit sa portion de villes qu'il occupoit, & ce fut par le plus tort à l'égard d'un des Indes, qu'on leur disputa quelque chose la plus au même temps.

Le Roy de France Philippe II chassa de son royaume tous les sujets de race étrangère, au nombre d'environ neuf cent mille hommes. Tout son conseil, à beaucoup près, étoit par lui de cet avis. Et dans le fait, il le modifia de crainte, & on se vit obligé de ne pouvoir pas être si rigoureux, l'on ne pouvoit pas être plus complaisant.

Les Hollandois eurent les plus grandes obligations à la France, sans laquelle ils auroient infailiblement succombé sous le poids énorme de la puissance Autrichienne. C'est ce qu'ils reconnurent, en écrivant au Roi Henri IV après la signature de la trêve, qu'après Dieu ils reconnoissent les mains de ce prince la conservation de leur Etat, & qu'il avoit acquis toutes sortes de titres à la reconnaissance, & aux humbles services de leur

postérité  
notre  
sou  
d'ind  
Ouen  
catho  
re  
qu'on  
qu'il  
quelc  
leurs  
leurs  
Po  
pire  
de  
les  
p  
tenc  
Rod  
mon  
arm  
cessi  
ord  
ou  
cett  
fort  
tout  
L'a  
m  
fég

possédés la plus reculée. Mais la reconnaissance n'est pas plus sûre entre les souverains, que la dissidence n'y est dangereuse. Henri IV ne put pas même obtenir de l'Espagne, pour leurs sujets catholiques, le libre exercice des anciennes religions. On se seulement parloit, sans qu'on eût rien fait dans le traité, qu'ils ne fussent en liberté de se retirer dans leurs maisons, & de s'occuper de leurs familles.

Pour en revenir aux troubles de l'Empire, ils s'agrandirent par la nonchalance de son empereur & la mauvaise conduite de ses troupes, d'abord de Clèves & Palts, puis de Prusse, qui fut le foyer d'où l'incendie se porta dans toute l'Allemagne. Rodolphe, par son avidité dès pour un moment de son indolence, avoit mis une armée sur pied, afin de le tenir de la rébellion du duc de Clèves, dont il avoit ordonné le séquestre; bien-tôt, d'ailleurs, il se l'approprioit insensiblement par cette voie détournée. Il trouva les plus fortes oppositions, de la part de presque tous les princes, nationaux & étrangers. L'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Autrichienne destinée à se saisir du séquestre, fut obligé d'abandonner l'entre-

prise; & de Passau où elle avoit été assemblée, elle se repla sur la Bohême, pillant les villes, ravageant les campagnes, & supplant par toutes sortes de vexations à la pale qu'elle ne recevoit point. L'archiduc subrotoit tout, au moins dans la Bohême; on l'avoit même vu à Prague lui-même; mais on ne le vit point se faire obéir, vouloir qu'on le reconnût pour tel: mais ce procédé, qui n'est qu'un acte de tyrannie, ne servit qu'à rendre les esprits plus rebelles; & la multitude des hérétiques se levèrent d'eux-mêmes leur futur contre les figures & les images, & aboyèrent impitoyablement les religieux, pillèrent les vases sacrés, foulèrent aux pieds, traînèrent dans les rues les reliques & les saintes images; & si l'archiduc Matthias n'étoit accouru avec une armée nouvelle, il y a toute apparence qu'on eût appelé dès lors à la couronne de Bohême un prince protestant.

Matthias appela les troubles, obligea l'Empereur son frère à congédier les troupes de Léopold; & peu content de la couronne de Hongrie qu'il avoit déjà contraint l'Empereur de lui céder, il se fit encore donner celle de Bohême; mais la révolution qu'il pensoit avoir prévenue à

jamais, n'étoit que différé. Après avoir  
 vu les Schéres pour devenir leur  
 maître, il voulut leur faire sentir qu'il  
 étoit leur seigneur depuis que la mort de  
 Maximilien, arrivée dans ses états, &  
 le mariage de son fils, l'ont encore fait  
 reconnaître pour empereur. Les té-  
 rribles guerres civiles succédant  
 tout à la suite, & le malheur, & le  
 peu de succès de ces guerres de l'État  
 à l'extérieur qui furent sans succès, les  
 peuples se voyant opprimés, se mi-  
 rent à leur tête, & se levèrent impo-  
 sèrent le schisme des princes protestans,  
 l'empresment des principales églises, em-  
 piètement sur les biens des catholiques,  
 confiscation des biens d'une infinité d'au-  
 tres, & les exclurent tous des charges  
 publiques. Alors commença la guerre  
 effroyable, qui étendit à toute l'Europe  
 la défolation de l'Allemagne.

La France n'avoit pas attendu jusques-  
 là, pour prendre part aux alarmes du  
 corps Germanique. Henri IV, après  
 cette longue suite de malheurs dont elle  
 sembloit ne devoir jamais se relever, lui  
 en avoit presque fait perdre le souvenir,  
 par la sage douceur de son gouvernement  
 paternel. Après avoir rétabli la tranqui-  
 lité au dedans du royaume, il voulut

encore lui rendre au dehors le degré de considération, dont les troubles passés l'avoient fait déchoir. Dès qu'il eut appris les desseins de Rodolphe sur les États de Clèves & de Juliers, il prit des mesures efficaces pour empêcher ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, qui déjà n'étoit que trop formidable à ses voisins. Peu de jours d'absence par ses ambassadeurs les princes & les villes républicaines d'Allemagne à défendre leurs droits & leurs libertés, il leur promit un secours de dix mille hommes, & il se disposa à marcher lui-même, avec des forces beaucoup plus considérables.

L'état où se trouvoit le royaume, étoit un prodige inconcevable, & qu'en effet le génie seul du grand Henri avoit pu tirer de la classe des choses impossibles. On y voyoit sous les armes quarante mille François naturels, & six mille Suisses, tous bien entretenus & bien payés, sans compter quatre mille gentilshommes, prêts à marcher au premier ordre. Sally, grand-maître d'artillerie, avoit monté cinquante pièces de gros canon, avec un bien plus grand nombre d'autres; & Sally encore surintendant des finances, répondoit que ce neif de la guerre ne manqueroit point. Ceux qui connoissent

la grande ame de Henri IV, lui eut at-  
 tribué des vues bien plus élevées, que  
 d'accommoder le petit duc de Clèves  
 & de Juliers: on a prétendu qu'il se pro-  
 posoit de réduire la maison d'Autriche à  
 un état qui excité moins la terreur  
 que la pitié, ou du moins de la renfermer  
 dans son royaume d'Espagne, & dans  
 ses provinces héréditaires d'Allemagne;  
 de former ensuite un Équilibre fixe entre  
 tous les États de l'Europe, de marquant  
 à chacun des bornes invariables; & par-  
 là, d'établir solidement la tranquillité uni-  
 verselle du monde Chrétien. Et que ne  
 pouvoit pas se promettre un Roi de  
 France, conquérant de son royaume,  
 adoré de ses sujets, qui étoit son général  
 & son ministre, qui à la qualité du plus  
 grand capitaine de son siècle unissoit une  
 bravoure de guerrier, & à la plus  
 adroite politique une probité, une fran-  
 chise qui n'inspiroit pas moins de respect  
 à ses ennemis, que de confiance à ses  
 alliés? Quelques écrivains lui ont néan-  
 moins prêté pour cette entreprise, des  
 motifs tirés du foible qu'il avoit pour  
 les femmes. Cette passion, nous n'en  
 disconviendrons point, n'eut que trop  
 d'empire sur ce grand Roi: mais il faut  
 convenir aussi, que mise en opposition

avec l'amour de la gloire, ou mieux encore avec l'amour de son peuple, elle ne l'a jamais emporté, elle ne l'a jamais balancé.

Le Roi étoit prêt à partir; la Reine avoit été chargée du gouvernement, l'expédition devant être de longue durée; & pour concilier plus de respect à la gouvernante, elle avoit été couronnée solennellement. Pendant la cérémonie qui s'en fit à S. Denys, il échappa au Monarque une réflexion, qui donna beaucoup à penser, au moins par la suite. Comme il considéroit le nombreux concours des personnes de tout état & de toute condition; ce spectacle, dit-il, me fait souvenir du jugement dernier: qu'on seroit étonné, si tout à coup le juge se présentoit! Il fut néanmoins fort gai, jusqu'à ce qu'il rentrât sur le soir à Paris; mais aussitôt après il fut livré comme en proie à un chagrin dévorant, à une mélancholie profonde, qui fournit une ample matière aux observateurs des pressentimens & des présages. Il lui prenoit des élans de tristesse, qui lui arrachioient malgré lui des soupirs & des gémissemens. Le lendemain, jour à jamais funeste, ce tourment inexplicable parut de moment en moment s'augmenter. En vain les

courtisans tentent de rendre à cette amie abattue son énergie naturelle. Mes amis, leur répondoit-il, je mourrai l'un de ces jours. Oui, je mourrai; & quand je ne serai plus, on verra peut-être ce que je veux. Ils lui remirent sous les yeux, au lieu de ces idées sombres, la bonne santé dont il jouissoit, l'état florissant de son royaume, ses sujets qui l'aimoient comme leur père, une épouse donnée de tous les avantages de la nature, des enfans qui donnoient les plus belles espérances. Que faut-il de plus pour être heureux, lui ajoutolent-ils? que vous reste-t-il à désirer? Ah, mes amis, répliqua-t-il en soupirant, il faut quitter tout cela.

Pendant le dîner de ce malheureux jour, quatorzième de mai 1610, le Roi qui ne respira jusqu'à son dernier moment que le bonheur de ses sujets, s'entretint encore, malgré ses ennemis cruels, de projets utiles à son royaume, de la satisfaction qu'il avoit de ce que la guerre prochaine ne coûteroit rien à son peuple, & consommeroit tout au plus ses épargnes. Au sortir de table, il se promena d'un pas précipité, d'un air inquiet & comme égaré; puis ordonna brusquement qu'on lui amenât son carrosse, y monta, & y fit monter le duc

Passy. vol.  
2 p. 1055  
Mém. p.  
810. Mé-  
moire de  
Condé. 6.  
p. 19.  
Gram. p.  
8. L'Étoile,  
&c.

d'Epéron, avec quelques autres Seigneurs. Quand on lui demanda où il vouloit aller; qu'on ne tire d'ici, répondit-il d'un ton sec. Il dit ensuite, qu'il vouloit aller à l'arsenal, raisonné avec Sully. Au coin de la rue de la Ferronnerie qui étoit alors fort étroite, quantité de voitures embarrassées séparèrent les gardes, & firent arrêter le carrosse du Roi. A ce moment, un scélérat d'Angoulême, nommé Ravailac, monta sur la petite roue, & porta au Monarque deux coups de couteau, dont le dernier lui perça le cœur. Après quoi, le paricide, comme épouvanté de son propre forfait, demeura immobile près du carrosse, le couteau sanglant à la main. Deux valets de pied le saisirent, les gardes accoururent l'épée haute; le duc d'Epéron les contint, & fit mettre le scélérat en lieu sûr. On retourna tristement vers le Louvre, avec le corps du bon Roi qui nageoit dans son sang.

Quand cette nouvelle désespérante eut été répandue, avec la célérité que lui donna la sensibilité des peuples, la France entière parut dans la même consternation, que si chaque famille eût perdu son père. Le commerce fut suspendu, les travaux de tout genre cessèrent, les

gens de la campagne sur-tout courroient par troupes sur les routes, pour interroger les passans; & quand ils ne pouvoient plus se flatter d'aucune espérance, ils crioient en se lamentant: Notre malheur est certain, nous avons perdu notre père. En effet, cette portion précieuse de l'Etat avoit toujours été particulièrement chère à ce bon prince. On le vit bien des fois s'entretenir familièrement avec eux, s'informer de la qualité de leurs récoltes, du prix de leurs denrées, de leurs pertes & de leurs ressources. Bien des Rois, disoit-il, tiennent à déshonneur de connoître la valeur des petites monnoies; & moi je ne veux pas savoir seulement ce qu'elles valent, mais combien les pauvres gens ont de peine à les gagner, afin qu'on ne les charge qu'en proportion de leurs foibles moyens. Sentimens dignes de la divinité même, si l'on peut s'exprimer ainsi; sentimens du père adorable de tous les hommes, dont aucun Roi ne fut une plus vive image que ce prince, & que toujours il aimoit mieux représenter par la bonté que par la grandeur. Sentimens aussi qui ont en quelque sorte consacré le nom de Henri IV, qu'on ne prononce qu'avec une vénération comme religieuse, & qui

leur doit principalement son immortalité. Quelles qu'aient été ses qualités héroïques, c'est pour la bonté de son cœur qu'il vit toujours dans celui de son peuple, & que dans l'idôme françois, Henri IV & bon Roi signifient encore la même chose.

Quand Paul V eut appris le coup fatal qui ravissoit à la France le meilleur des Rois, il versa des larmes sincères, & dit au cardinal d'Osât; Vous avez perdu un bon maître, & moi, j'ai perdu mon bras droit. Tous les souverains parurent presque également affligés, à la réserve du Roi d'Espagne, qui ne témoigna ni joie ni tristesse. Les confédérés d'Allemagne en furent consternés. On leur envoya cependant le secours qu'il leur avoit promis: mais quelle compensation, pour ce qu'ils attendoient du héros en personne!

Henri IV étoit trop grand homme, pour qu'on n'imaginât pas quelque mystère dans l'attentat qui lui avoit ravi le jour. L'opinion presque générale fut qu'il y avoit une conspiration, où l'on impliquoit les têtes les plus respectables, & des agens de tout état. Les partis contraires se chargeant les uns les autres, au gré de leurs imaginations & de leurs

anti-

antipathies; les imputations se détruisoient par leurs contradictions réciproques, sans ramener personne de sa prévention. Les aveux du parricide ne servirent pas mieux à percer les voiles de ce mystère, dont les ombres sont encore les mêmes. Le coupable, au moment qu'il fut arrêté, dans tous les interrogatoires, à la torture, durant les préparatifs & l'exécution de son affreux supplice, a soutenu, sans jamais varier, qu'il n'avoit aucun complice, & n'avoit jamais parlé de son dessein à personne; qu'il s'étoit déterminé seul, persuadé que le Roi étoit hérétique dans l'ame, & fauteur de l'hérésie, odieux aux bons François, & qu'en lui ôtant la vie, on serviroit également la France & la religion. Au reste ce n'est pas le seul fanatique d'Etat, qui, sans avoir été corrompu par argent, ou par des promesses de fortune, n'ait pris conseil que de son tempérament atrabilaire, échauffé par la licence des plaintes & des murmures, pour se porter à des attentats monstrueux.

La Reine Marie de Médicis eut la tutelle du jeune Roi Louis XIII, qui étoit dans sa neuvième année, & fut déclarée régente par arrêt du parlement, le jour même de la mort du Roi son

époux. Elle trouva un royaume florissant, un conseil bien composé, des finances en bon ordre, quinze millions d'épargne, de solides alliances, des armées & des places abondamment pourvues, avec une multitude d'officiers pleins de valeur & d'expérience. Mais le génie de Henri le Grand manquoit pour tout animer; & l'on ne sentit que trop alors, comme il l'avoit prédit, tout ce qu'il valoit.

Le sentiment d'une perte si grande réveilla tout le zèle du parlement pour la sûreté de nos Rois. Par son ordre, la faculté de théologie s'assembla, & renouvela le décret qu'elle avoit rendu dès le quinzième siècle, & que le concile de Constance avoit confirmé contre la doctrine du tyrannicide. L'opinion de ceux qui enseignent, qu'il puisse y avoir des occasions où il est permis d'attenter à la vie des Rois, fut qualifiée de séditeuse, d'hérétique & d'impie. Quelques jours après, le livre latin de Mariana, intitulé: *de Rege & Regis institutione*, fut condamné au feu, comme renfermant des maximes exécrables contre le Roi Henri III, & contre les autres souverains. Ce Jésuite Espagnol tient en effet, qu'il est quelquefois per-

mis de tuer les tyrans; quoique d'ailleurs il enseigne qu'aucun particulier ne doit les mettre à mort. Les ennemis de la Société prétendoient que Ravailiac avoit pris ses premières leçons dans cet ouvrage; mais il fut démontré qu'il ne l'avoit jamais lu, ni même pu lire. Outre que ce livre n'a été connu en France que depuis sa condamnation, Ravailiac savoit à peine quelques mots de la langue latine, dans laquelle il est écrit. C'est pourquoi l'évêque de Paris, par le seul motif de l'équité, donna une attestation publique, portant que les bruits injurieux qu'on faisoit courir à ce sujet sur la Société, étoient de pures calomnies, dictées par une haine aveugle, contre un ordre que sa science & sa vertu rendoient également utile à l'Eglise & à l'Etat. Le parlement ayant ordonné que la censure du Jésuite Espagnol seroit lue tous les ans dans l'assemblée de la faculté, & publiée le dimanche suivant aux prônes des paroisses; l'évêque fit encore en sorte que cette dernière clause demeurât sans exécution. Il la représenta comme une entreprise sur ses droits, en appela au conseil, & obtint qu'elle seroit supprimée.

Il est néanmoins fort étonnant, qu'un

savant religieux, tel que Mariani, qui d'ailleurs passoit pour un homme de bien, ait combattu un point de doctrine, qui, indépendamment de l'approbation du concile de Constance, peut seul maintenir la tranquillité & la vérité des Etats. Mais il est des temps de vertige, qui font tourner les meilleures têtes. Par combien de docteurs célèbres n'a pas été canonisé Jacques Clément? La première école du monde chrétien s'assembla extraordinairement à ce sujet; & de tous les docteurs qui formoient cette assemblée très-nombreuse, il n'y eut que le seul Jean Poitevin qui blâma le parricide; ce qui parut si absurde aux autres, qu'on ne lui répondit que par les signes de mépris réservés aux plus grandes extravagances. Que n'a-t-on pas vu depuis en Angleterre, du temps de Cromwel? & sans toutefois en être démenti, on y déclara tous ces excès conformes aux principes des plus doctes Protestans, qui par conséquent n'ont rien ici à nous reprocher.

Cependant pour prévenir les échappées des particuliers, qui peuvent ainsi troubler tout un ordre, les Jésuites adresserent des remontrances à leur général Aquaviva; & celui-ci défendit aussitôt,

sous peine d'excommunication, de rien dire ou écrire qui pût autoriser en aucune façon & sous aucun prétexte le parricide des Rois; que la loi de Dieu, dit-il, ordonne de révéler comme des personnes sacrées, qu'il a placées lui-même sur le trône pour régir les peuples.

On ne laissa pas de flétrir encore en France le traité que le cardinal Bellarmin, à l'occasion du serment d'allégeance exigé dans la Grande-Bretagne, avoit composé touchant la puissance du Souverain Pontife dans les choses temporelles. La doctrine de cet ouvrage est la même que celle du traité intitulé simplement *Du Pontife Romain*, composé par le même auteur dès le pontificat de Sixte V. Ce Pape avoit néanmoins trouvé qu'on y marquoit des bornes trop étroites à la puissance pontificale, & avoit mis l'ouvrage à l'index, d'où il ne fut tiré qu'après sa mort. La sévérité des magistrats françois étoit plus éclairée, & même plus juste soncièrement, que celle de cet exigeant Pontife. Bellarmin, dans ces deux ouvrages, enseigne que la puissance du vicaire de J. C. sur le temporel des Etats qui lui sont attachés, comme au centre de l'unité chrétienne, n'est

qu'indirecte, ou relative au spirituel; mais qu'elle est très-étendue, puisqu'elle dans ses principes le Pape peut disposer du bien temporel pour procurer le spirituel, casser les loix qu'il croit préjudiciables au salut, & même déposer les Souverains, s'il le juge nécessaire pour le bien des ames. Il observe cependant, que dans toutes les rencontres le meurtre des Rois est également contraire à la loi de Dieu & à celle de l'Eglise; qu'il est encore inouï, depuis la première origine du christianisme, qu'aucun Pape ait ordonné ou approuvé le meurtre d'un Souverain, même hérétique, ou idolâtre, ou persécuteur.

Bellarmin.  
Epist. ad  
Bladwel.

On voit néanmoins, pour peu qu'on fasse attention aux conséquences, que ce pouvoir, soit direct, soit indirect, & de tout autre palliatif qu'on cherche à l'envelopper, est toujours également propre à troubler les Etats, à porter même le fanatisme aux derniers excès, sans en excepter l'assassinat & le parricide. Un prince déposé par le Pape, ou, si l'on veut, par un concile général, ne descendra pas pour cela de trône. Voilà donc, selon même ces idées radoucies, un usurpateur & un ennemi public, contre qui, par une suite nécessaire, toutes

les voies sont bonnes, dès qu'elles sont efficaces: les plus expéditives encore seront infailliblement regardées comme les meilleures. Ce fut donc avec justice & avec discernement, que le parlement de Paris fit brûler l'ouvrage de Bellarmin. Il ne le fit pas cependant au bûcher, pour être lacéré & brûlé: il se contenta de le supprimer, par égard pour l'auteur, ou pour l'Eglise Romaine. Le nonce ne laissa pas d'être fort mécontent, & agit si efficacement en cour, que la Régente fit rendre par le conseil d'Etat un arrêt, qui faisoit surseoir à la publication & à l'exécution de celui du parlement, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par Sa Majesté.

Dans cette même année 1610, commença le pieux institut des religieuses de la Visitation, que S. François de Sales appelloit sa joie & sa couronne. Les travaux dont ce saint évêque étoit accablé depuis huit ans, que la mort de son prédécesseur lui avoit laissé toute la charge du vaste & infortuné diocèse de Genève, ne suffisoient point encore à l'immensité de son zèle. François étoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, qui sont suscités pour le bien général de l'Eglise; & ses vues répondoient à toute l'é-

tendue de sa destination. Dès qu'il se vit évêque en titre ; toujours agité des saintes frayeurs que lui avoient causées l'épiscopat, & s'en estimant d'autant plus indigne qu'il y étoit plus indissolublement attaché, il se traça dans sa nouvelle carrière, sous la direction du pieux & savant père Fourrier de la compagnie de Jésus, une marche aussi éloignée qu'il étoit possible des écueils que l'éminence de son caractère ne servoit qu'à grossir à ses yeux.

Aug. de Sales, l. 5. Il se fit une loi de ne jamais parler sans témoins aux personnes du sexe, de ne jamais porter d'habits de soie, ni même d'étoffes trop lustrées, de ne paroître jamais à l'église, ni en public, sans le rochet & le camail, & d'en user de même, autant qu'il se pourroit, dans son logis. Sa maison devoit être propre, mais très-simple, sans peinture, ni autres tableaux que de dévotion, & encore de prix médiocre. Il en bannit absolument tous meubles de prix, & souffrit à peine qu'il y eût deux chambres tendues de tapisseries les plus communes, l'une pour l'hospitalité, & l'autre pour recevoir les visités. Quant à sa personne, tout son appartement consistoit en un seul cabinet, si petit & si bas, qu'il

avoit moins l'air d'une chambre que d'un tombeau. Il réduisit ses officiers à deux ecclésiastiques, dont l'un, qui étoit son aumônier, l'accompagnoit par-tout; & l'autre, avec l'intendance du temporel, avoit encore la surveillance des gens de service. Son domestique consistoit en deux valets de chambre, en quoi il avoit plus en vue le service des étrangers que le sien propre, en un seul laquais, & deux valets de cuisine. Ils devoient être d'une conduite irréprochable, d'un extérieur modeste, sans penchant pour le jeu, fréquenter souvent les sacremens, ne point porter l'épée, ni des habits d'autre couleur que d'un gris obscur. Sur toute chose, il exigeoit d'eux beaucoup de respect envers les ecclésiastiques; & ne réprimoit rien avec plus de sévérité que l'insolence, trop ordinaire dans ce genre de valets à l'égard des prêtres. Du reste, il vivoit avec eux, comme un père avec ses enfans; & tout en les surveillant lui-même, quoiqu'il eût établi un prêtre pour cela, il s'étudioit à les consoler par des manières douces, de l'état d'humiliation où la Providence les avoit placés; & où elle auroit pu, disoit-il souvent, me réduire moi-même. Les dimanches & les fêtes ordinaires, il

se trouvoit avec eux à la grande messe & à vêpres ; & les fêtes solennelles , il assistoit de même avec eux à tous les offices de la cathédrale.

Quant au réglemeut de sa table , il pratiqua scrupuleusement ce que les conciles ordonnent touchant la frugalité & la tempérance ecclésiastique. On n'y servoit que des viandes communes ; à moins qu'il ne s'y trouvât quelque personne de marque ; car il s'étoit fait une loi d'éviter la singularité , qui ne donne que trop souvent à la piété l'air du ridicule. Mais alors même il avoit grand soin que sa table parût toujours celle d'un évêque. Les ecclésiastiques y occupoient les places de distinction , ou y recevoient au moins des marques d'attention distinguée ; & jamais on ne les y vit rejetés ou dédaignés par ce faux esprit de grandeur , qui , pour donner du relief à la prélature , prend l'appareil d'un cortège de prince , ou d'une suite de général d'armée. La table & la maison de l'évêque de Genève étoient celles de tous les prêtres qui n'en avoient point dans la ville , en sorte qu'il leur étoit défendu de loger ailleurs qu'à Pévêché. Durant la table , on lisoit habitudeusement quelque bon livre jusqu'à la moitié du repas ; après quoi , on s'entretenoit familièrement de choses utiles.

Pour ce qui est de l'ordre journalier, que se prescrivit personnellement le saint évêque, il devoit se lever tous les jours à quatre heures du matin, faire une heure de méditation, réciter la partie convenable du breviaire, faire la prière à ses domestiques, & lire l'écriture sainte jusqu'à sept heures. Il étudioit ensuite jusqu'à neuf, puis disoit la messe, qu'il se fit une loi de n'omettre aucun jour. Après la messe, il vaquoit aux affaires du diocèse, jusqu'au diner. Au sortir de table, il donnoit une heure à la conversation, puis reprenoit les affaires du diocèse jusqu'au soir: s'il n'y en avoit point assez pour occuper le reste du jour, il le partageoit, après l'office du soir entre l'étude & la prière. Après souper, on lisoit pendant une heure un livre de dévotion, puis on faisoit la prière en commun; & quand tout le monde étoit retiré, le prélat disoit matines pour le lendemain.

Perfuadé que la prédication, comme Conc. Trid. Less. §. C. 2. 1. Cor. 6. Ev. v. R. l'enseigne le concile de Trente, est la fonction principale des évêques, envoyés, selon S. Paul, non pour baptiser, mais pour prêcher; c'est-à-dire chargés du ministère de la parole, préférablement à tout autre, il se fit une obligation stricte &

constante de prêcher lui-même le plus souvent qu'il pouvoit. L'instruction familière des pauvres & des enfans, le catéchisme lui parut une fonction digne de l'épiscopat; & il le faisoit très-souvent. La résidence, ce point si essentiel & si négligé, il l'observoit avec d'autant plus d'exactitude, que la négligence étoit plus commune. L'usage en ce genre ne lui tint jamais lieu de règle; & les offices de cour, que tant d'autres ne briguent souvent que pour s'éloigner sans gêne de leur Eglise, lui déplaisoient au contraire, parce qu'ils le mettoient en danger de quitter la sienne. Christine de France, devenue Princesse de Piémont, l'ayant choisi malgré lui pour son premier aumônier, tandis que bien des prélats faisoient tous leurs efforts pour obtenir cette faveur; il ne l'accepta, qu'en mettant pour condition qu'elle ne le dispenseroit point de la résidence. On ne trouve pas que le saint, dans ces réglemens de conduite, se soit prescrit des austérités, ou des pénitences extraordinaires. On fait néanmoins qu'il jeûnoit tous les vendredis & les samedis, qu'il portoit habituellement la hair, & y ajoutoit d'autres macérations. Mais il étoit d'autant plus éloigné de l'ostentation en ce genre, qu'un extérieur rigide ne lui

sembloit pas convenir au caractère tout paternel de l'épiscopat. Au reste, une vie réglée & laborieuse, toujours occupée de ses devoirs, toujours attentive au service de Dieu & du prochain; cette constance uniforme & sans éclat doit passer pour la plus héroïque des mortifications: c'est le vrai tombeau de l'amour propre.

Je ne parle point de ses aumônes, qui furent prodigieuses, qui sont véritablement incompréhensibles, vu le rapport de son pauvre évêché, qui n'alloit guères qu'à mille écus. Il est vrai que ses biens patrimoniaux, auxquels son père n'avoit jamais voulu souffrir qu'il renoncât, étoient beaucoup plus considérables; & que la haute estime qu'on avoit pour sa vertu, lui faisoit envoyer de toutes parts des aumônes très-abondantes; sans compter que le pays de Genève étoit peut-être celui de tout le monde où l'on vivoit le meilleur marché: mais la règle qu'il s'étoit prescrite de ne refuser aucun pauvre, de rechercher encore tous ceux qui se tenoient cachés, de les visiter lui-même en santé comme en maladie, & toujours la bourse à la main, de ne s'en rapporter pour leur soulagement qu'à la tendresse de ses entrailles plus que paternelles, véritablement maternelles, forma

toujours une énigme qu'on ne peut expliquer, qu'au moyen de cette espèce de toute-puissance que les saints se procurent par la privation de tout ce qui excède leurs besoins les plus étroits, & par les ressources infinies d'une charité, toujours industrieuse quand elle est vraiment généreuse. Dans les cas imprévus, il n'épargnoit, ni ses meubles, ni ses habits, pas même sa chapelle. Pour soulager un passant qui se trouvoit dans le dernier besoin, il livra des burettes d'argent. Il fit vendre une autre fois deux chandeliers aussi d'argent, afin de procurer des ornemens à une paroisse indigente. Son indulgence à l'égard de ses fermiers, & généralement dans la perception de tous ses droits, à l'égard même de quelques chicaneurs auxquels il remit des dépens considérables, à quoi les gens d'affaire les avoient fait condamner en son absence; cette noblesse de désintéressement fut aussi grande, & sans doute plus merveilleuse encore que sa charité envers les pauvres.

Il entreprit la réforme entière de son diocèse; il en visita jusqu'aux réduits les plus écartés & les plus sauvages, marchant à pied & sans provision, par le pays le plus rude & le plus pauvre de

L'Europe, ne se nourrissant d'ordinaire que de pain, ou de légumes grossiers, & ne s'abreuyant que d'eau de neige. Par-tout il fit reflleurir la foi, la vertu & la piété, rétablit la régularité dans les monastères, remit en vigueur la discipline ecclésiastique, & institua des conférences réglées pour la maintenir, établit de nouvelles maisons religieuses, fonda une congrégation d'Hermites dans cette nouvelle Thébaïde, remit l'ordre & l'édification dans les abbayes de Six, du Pui-d'Orbe, de Sainte Catherine, de Talloires, porta même le pain de la parole dans plusieurs églises de France, où il fit des conversions éclatantes. Enfin, peu content des avantages procurés à tant d'Eglises particulières, il exécuta le chef-d'œuvre dont l'Eglise universelle devoit retirer des fruits si abondans.

Depuis long-temps il confidéroit avec douleur, que bien des femmes propres à la vie religieuse, en étoient cependant exclues, parce que leur âge avancé, leurs infirmités, ou la délicatesse de leur complexion ne leur permettoient pas de supporter les jeûnes & les macérations d'usage dans les cloîtres, & qu'elles étoient réduites à demeurer au milieu des embarras du siècle, au péril de leur salut.

Marsol.

l. 7.

ou du moins au préjudice de la perfection à laquelle elles pouvoient atteindre. Comme il étoit à Dijon, où les vives instances du parlement de Bourgogne l'avoient engagé à venir prêcher le carême; il y eut connoissance de la tendre piété & des autres vertus éminentes de Jeanne-Françoise Frémiot, veuve du baron de Chantal, chef de la maison de Rabutin. C'étoit la coopératrice que le Ciel lui avoit préparée, pour la grande œuvre qu'il méditoit. Françoise, après avoir été l'exemple, d'abord des jeunes personnes de son sexe, par sa piété, par sa modestie, par l'innocence & la douceur de ses mœurs, puis des femmes mariées, par la régularité de sa conduite, par le sage gouvernement de sa maison, par toutes les qualités qui rendent une femme également chère & respectable à son époux; Françoise retraçoit à Dijon une image fidèle de cette veuve mémorable, autrefois canonisée de son vivant à Béthulie par la voix publique. Les desseins du Seigneur sur elle se manifesterent, par la méprise fatale qui fit tomber son époux, comme il étoit à la chasse, sous le plomb meurtrier qu'un de ses parents pensoit décocher sur une bête fauve; & par la magnanimité chrétienne avec laquelle elle sou-

tint cette épreuve, & fit tous les autres sacrifices dont elle lui fournissoit la matière, elle atteignit à ce haut point de dégageement, où Dieu veut les cœurs auxquels il se communique sans réserve. Dieu me l'avoit donné, s'écria-t-elle au plus fort de son affliction, Dieu m'avoit donné cet époux chéri, Dieu me l'a ôté; que son nom soit en tout également béni, & que lui-même aussi daigne m'en tenir lieu! Elle prit à l'instant la résolution de ne plus s'attacher à rien de mortel, fit vœu de ne se point remarier; & dès-lors on ne vit plus rien en elle qui ne fût au dessus de l'humanité. Peu de temps après, pour ne jamais perdre de vue sa consécration au divin époux, elle eut le courage d'imprimer sur son sein, avec un fer chaud, le nom de Jésus. Elle fit encore vœu de ne jamais porter que des habits de laine, & distribua toutes ses parures en aumônes. Elle congédia une partie de ses domestiques, après les avoir récompensés, & n'en retint que ce qui étoit absolument nécessaire pour elle, & pour quatre enfans qui lui restoient de son mariage. Ensuite, elle s'adonna tout entière à l'éducation de ses enfans; vivant presque toujours renfermée, & partageant les jours entre l'instruction, la prière & le travail des mains.

Elle en étoit là, & ne cherchoit rien avec plus d'intérêt qu'un guide propre à la diriger dans les voies où il plairoit au Ciel de la faire marcher ; lorsque le saint évêque de Genève parut à Dijon. Dès la première fois qu'elle l'aperçut en chaire, un mouvement secret l'avertit que c'étoit le directeur qu'elle demandoit au Ciel. Le prédicateur qui la remarqua de même, fut prévenu fortement que c'étoit la coopératrice destinée à fonder avec lui un nouvel ordre. Il eut ensuite occasion de l'entretenir chez le président Frémiot, père de la pieuse veuve ; & de lier plus particulièrement avec elle, par le moyen de l'archevêque de Bourges, frère de la dame, & intime ami du Saint. Il lui reconnut d'abord une ame forte, toujours prête à faire sans balancer les plus grands sacrifices, remplie d'une vivacité pour le bien qui alloit jusqu'à l'empressement ; ce que le Saint n'approuvoit pas : mais cette ardeur étoit accompagnée d'une docilité & d'une simplicité admirable. Dans l'un de leurs premiers entretiens, le prélat qui n'étoit rien moins que minutieux, mais qui la vouloit éprouver, lui demanda si elle ne feroit pas assez propre, sans dentelle à sa coiffe, & sans glands à son fichu. Sur le champ elle tire ses ciseaux, abat

les  
la d  
rectio  
géal  
avolt  
ter e  
l'état  
religie  
pitati  
A ch  
sentit  
elle n  
La sa  
dira  
tence  
& da  
ses da  
exalté  
tion :  
saint,  
la con  
& l'e  
condu  
d'en-h  
& la  
& l'a  
sent p  
çon d  
En  
femme  
de la

les glands; & le soir, elle fit découdre la dentelle. Après quelque temps de direction, comme elle avançoit à pas de géant dans la carrière des vertus, & qu'elle avoit déjà demandé avec instance de quitter entièrement le monde pour embrasser l'état religieux; il lui proposa de se faire religieuse de Sainte Claire, puis sœur hospitalière de Beaune, & enfin Carmélite. A chaque article, la généreuse veuve consentit avec autant de soumission, que si elle n'avoit eu ni volonté, ni goût propre. La sagesse du siècle sans doute n'applaudira, ni à cette docilité de la pénitence, ni à l'ascendant de son directeur; & dans le fond, cette marche auroit ses dangers, à l'égard de bien des têtes exaltées par une effervescence de dévotion: mais sans insister sur la sagesse du saint, le plus versé de son temps dans la conduite des âmes, ni sur le grand sens & l'esprit supérieur de celle qu'il avoit à conduire; l'abondance des bénédictions d'en-haut répandue sur leur entreprise, & la gloire de leurs noms inscrits l'un & l'autre dans les fastes des saints, suffisent pour les mettre à l'abri de tout soupçon d'imprudence, ou de petitesse.

Enfin, quand le saint prélat vit cette femme forte, prête à tout ce qui seroit de la gloire de Dieu, il s'expliqua nette-

ment sur le vrai projet qu'il avoit conçu. Elle fut transportée de joie, à cette première ouverture, & sentit un attrait si puissant pour le nouvel ordre dont on lui présentoit l'ébauche, qu'elle ne douta point que ce ne fût-là ce que le maître des cœurs vouloit d'elle. Mais un fils très-jeune, espoir d'une illustre maison; trois filles aussi en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire; son père & son beau-père, vieillards infirmes, que la bienséance, que la nature même ne lui permettoit pas d'abandonner; c'étoient-là autant d'obstacles insurmontables, au jugement d'une sagesse vulgaire, & plus encore à celui de la chair & du sang.

Si-tôt qu'elle eut mis ordre aux affaires de sa famille, elle s'arma de tout son courage, alla trouver le président son père, lui déclara que depuis la mort de son mari elle se sentoient continuellement pressée de quitter le monde, afin de ne plus vivre que pour Dieu; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à la voix du Ciel; que sa fille aînée étoit mariée, & les deux autres dans une maison religieuse qui étoit une école de vertu; que son fils dont il avoit bien voulu se charger, ne pouvoit être en de meilleures mains;

qu'ainsi  
ne dé  
temen  
lui acc  
bon vi  
nétre d  
dantes,  
hé quon  
tez-vous  
père q  
tant de  
rir, vo  
& vou  
plaira.  
pécha d  
ra dans  
doit pas  
de Char  
préparé  
violent  
Elle fu  
elle de  
Cepend  
père si  
dit qu'e  
poser,  
& qu'e  
cution  
Elle  
lais, au

qu'ainsi son obéissance à la voix divine ne dépendoit plus que de son consentement, & qu'elle le conjuroit de le lui accorder. A cette proposition, le bon vieillard saisi d'étonnement, & pénétré de douleur, versa des larmes abondantes, puis la serrant entre ses bras; hé quoi ma chère fille, lui dit-il, comptez-vous donc pour rien un malheureux père qui vous a toujours aimée avec tant de tendresse? Ah! laissez-moi mourir, vous n'attendrez pas long-temps, & vous ferez alors tout ce qu'il vous plaira. La violence de sa douleur l'empêcha d'en dire davantage, & il demeura dans un accablement, qui ne demandoit pas toute la sensibilité de Madame de Chantal, pour exciter sa pitié. Toute préparée qu'elle étoit, l'affaut fut plus violent qu'elle ne se l'étoit représenté. Elle fut extrêmement attendrie; mais elle demeura ferme dans son dessein. Cependant, pour ne point accabler un père si cher & si respectable, elle lui dit qu'en tout ce qu'elle venoit de proposer, il n'y avoit encore rien de fait, & qu'elle n'en viendroit jamais à l'exécution sans son agrément.

Elle l'obtint enfin, après bien des délais, au moyen d'un dernier pour parler

qu'eurent ensemble le président son père, son frère l'archevêque de Bourges, & son saint directeur l'évêque de Genève, dans la droiture & les lumières duquel toute la famille avoit une entière confiance. Le président convaincu qu'il ne pouvoit plus refuser, sans résister à Dieu même; je vois bien, dit-il avec un grand soupir, qu'il faut faire ce cruel sacrifice: il m'en coûtera la vie; mais qui suis je, ô mon Dieu, pour mettre aucune opposition à votre volonté!

Malgré des dispositions si chrétiennes, quand on fut au moment de la séparation, le nouvel assaut qu'il fallut soutenir parut encore l'emporter sur les précédens. Le premier objet qui s'offrit à Madame de Chantal en entrant chez son père, ce fut son fils unique, âgé de quatorze à quinze ans, bien né, bien fait, & que ses vertus naissantes rendoient encore plus aimable. Il vint tout en larmes se jeter à son cou, la tint long-temps embrassée, & dit en cet état tout ce que le sang & un excellent naturel peuvent suggérer de plus tendre. Elle reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire; elle s'efforça de le consoler, elle essuya ses larmes, prête à laisser échapper les siennes: mais quoiqu'en proie à la douleur,

elle  
alle  
sant  
nir,  
sur l  
passer  
arrête  
vous  
avant  
tendu  
larme  
en ab  
dant  
jeter  
mand  
oomm  
de sa t  
paré d  
un te  
expire  
avec  
de l'E  
& lev  
larmes  
sacrific  
le vou  
victim  
solatio  
pour  
la for

elle eut la force de passer outre, pour aller prendre congé de son père. L'enfant fit les derniers efforts pour la retenir, & ne pouvant y réussir, il se coucha sur le seuil de la porte, où elle alloit passer. Puisqu'il m'est impossible de vous arrêter, lui dit-il, au moins passerez-vous sur le corps de votre fils unique, avant de l'abandonner. Ce coup inattendu l'arrêta quelques momens; ses larmes, jusques-là retenues, ruisselèrent en abondance. La grâce l'emporta cependant sur la nature: elle passa, & fut se jeter aux pieds de son père, en lui demandant sa bénédiction, & en lui recommandant de nouveau un fils si digne de sa tendresse. Le vieillard, quoique préparé de longue-main, reçut sa fille avec un tel serrement de cœur, qu'il faillit à expirer sur le champ. Adorant néanmoins avec une pleine soumission les conseils de l'Eternel, il embrassa cette fille chérie; & levant au ciel des yeux inondés de larmes, ô mon Dieu, s'écria-t-il, quel sacrifice vous me demandez! mais vous le voulez; je vous l'offre donc cette chère victime; recevez la fille, & soyez la consolation du père. Il la releva, l'embrassa pour la dernière fois; mais il n'eut pas la force de faire un pas avec elle.

En le quittant, elle trouva une compagnie nombreuse qui l'attendoit, & qui mit sa constance à une épreuve qui renouvelloit toutes les autres. Parens, amis, domestiques, tous l'environnerent fondant en larmes, & lui remettant sous les yeux tout ce que son père & son fils lui avoient représenté de plus touchant. Elle pleuroit elle-même, & n'étoit pas encore remise de la vive émotion qu'elle venoit de ressentir. Ce fut-là ce qui l'affecta davantage. Elle eut peur qu'on n'attribuât ses larmes à quelque repentir; & s'efforçant de montrer un visage serein, il me faut pardonner ma foiblesse, dit-elle d'une voix ferme: je m'éloigne à la vérité d'un père & d'un fils; mais eux & moi nous trouverons Dieu par-tout. Et tranchant court, elle s'empressa de sortir, puis de partir pour Annecy, où elle devoit consummer son sacrifice. Elle y étoit attendue, & les citoyens les plus considérables, le saint évêque à leur tête, vinrent la recevoir à deux lieues de la ville.

Enfin le jour de la sainte Trinité, sixième de juin de cette année 1610, cette héroïne chrétienne, avec les demoiselles Faure & Bréchar qui étoient venues le joindre, mit la main, sous  
la

la conduite de Saint François de Sales, à l'établissement du pieux institut de la Visitation. Foibles commencemens, pour un ordre qu'on vit fleurir avec tant de rapidité: mais il n'en porte que plus visiblement la marque du doigt de Dieu. Aussi le saint fondateur ne prétendit jamais que ce fût l'ouvrage de la sagesse humaine. Il avoit engagé la sainte veuve, qui avoit des biens considérables, à s'en dépouiller en faveur de ses enfans, sans en excepter son douaire; n'approuvant point du tout ces établissemens de piété qui se font aux dépens des familles, & qui bien souvent scandalisent plus qu'ils n'édifient. Le succès justifia cette conduite: Dieu montra qu'il prend soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, qu'il fait même leur faire retrouver le centuple dès ce monde.

Le saint, après avoir établi ses trois filles dans une maison, où l'on avoit pratiqué à la hâte une chapelle & les lieux réguliers essentiels à une communauté, leur donna des règles remplies de toute sa douceur, & en même temps de la plus haute sagesse. Comme on devoit recevoir les personnes infirmes & de complexion délicate, il ne les obligea qu'à peu de pénitences corporelles: mais

reprenant sur l'esprit ce qu'il accorderoit au corps, il leur prescrivit une manière de vivre si intérieure & si dégagée des sens, une discipline si exacte, si souterraine, si uniforme, que toutes les observances des religions les plus austères n'ont peut-être rien d'aussi pénible, & rien certainement de plus salutaire. Dans l'intention où il étoit alors qu'elles sortissent pour servir les malades, il ne les affreignit point à la clôture, excepté pour l'année du noviciat. Il ne changea pas non plus la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde: il se contenta d'ordonner qu'il seroit noir, & qu'on y observeroit les règles de la plus sévère modestie. Bientôt leur régularité presque sans exemple, la douceur de leurs manières, leur simplicité tout évangélique, & l'union parfaite qui regnoit parmi elles, leur attirèrent un grand nombre de compagnes. La mère de Chantal que le Saint prélat avoit établie supérieure, en reçut dix dans l'année de son noviciat. Peu de temps après, le nombre en augmenta, au point qu'il fallut changer de maison; la première ne suffisant plus pour les loger.

Les villes s'offroient de tous côtés à leur en bâtir, & demandoient à l'envi

des religieuses, qui ne pouvoient qu'attirer les bénédictions du Ciel sur les lieux qu'elles habitoient. L'empressement fut tel, que le saint instituteur craignit de ruiner le corps de l'ordre, en lui laissant prendre un accroissement trop rapide; & comme il s'exprimoit, de tarir la source, en la partageant en tant de ruisseaux, avant qu'elle eût eu le temps de se bien fournir. Il ne put cependant résister le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, prélat d'un rare mérite, & son ami sincère. La mère Faure fut la première supérieure & la principale colonne de ce monastère important, où l'ordre acquit sa perfection, & prit la dernière forme qu'il a toujours conservée depuis. Jusques-là, ce n'étoit pas un ordre de religion en rigueur, mais une simple congrégation: on faisoit des vœux, mais des vœux simples; l'habit étoit modeste, mais séculier; on ne sortoit que pour exercer la charité, mais enfin l'on ne gardoit pas la clôture. Ainsi l'esprit de religion qui animoit la mère de Chantal & ses élèves, étoit presque la seule chose qui les distinguât des femmes du monde. Le cardinal de Marquemont appréhenda qu'après la mort de ces règles vivantes, le

relâchement & le désordre, peut-être ne vinssent à s'introduire, si l'on ne prenoit soin d'y opposer la clôture pour barrière, & si l'on ne fixoit l'instabilité de l'esprit humain par des vœux solennels. Il en écrivit à l'évêque de Genève, il l'alla même trouver à Annecy pour en conférer ensemble, & le fit enfin consentir à ériger le nouvel établissement en titre de religion.

**Aug. de Sales, l. 8.** Le saint prélat choisit d'abord la règle de S. Augustin, comme la plus convenable à un ordre où il vouloit que les infirmités ne fussent point un titre d'exclusion. Pour dresser ensuite les constitutions, il parcourut celles des ordres divers, & se régla particulièrement sur celles de la Compagnie de Jésus, dont il admiroit (a dit l'un de ses proches) la sagesse, l'exactitude, & cette prévoyance admirable qui n'a rien omis de tout ce qui peut contribuer à maintenir la piété dans un ordre occupé du salut du prochain, en tant de fonctions différentes. Le saint instituteur rappelle d'abord l'objet de son institution, qui est de procurer la sanctification de toutes les personnes du sexe, qu'on ne recevoit point dans les autres ordres, veuves, infirmes, avancées en âge; en ob-

ut-êre ne  
 ne prenoit  
 r barrière,  
 de l'esprit  
 nels. Il en  
 il l'alla mé-  
 en conférer  
 consentir à  
 en titre de  
 ord la règle  
 plus conve-  
 uloit que les  
 n titre d'ex-  
 e les consti-  
 s des ordres  
 lièrement sur  
 Jésus, dont  
 (les proches)  
 & cette pré-  
 a rien omis  
 ribuer à main-  
 dre occupé du  
 t de fonctions  
 tuteur rappelle  
 nstitution, qui  
 ication de tou-  
 , qu'on ne re-  
 es ordres, veu-  
 en âge; en ob-

servant néanmoins que leurs incommodi-  
 tés ne soient point contagieuses, qu'el-  
 les ne les rendent pas absolument inca-  
 pables de tout exercice régulier, & qu'on  
 puisse recevoir avec elles assez de per-  
 sonnes jeunes & robustes pour les servir;  
 afin que les unes aient le mérite de la  
 charité, pendant que les autres auront  
 celui de la patience. L'ordre étant ainsi  
 composé, il crut devoir le dispenser du  
 grand office; & il ne l'oblige qu'au pe-  
 tit office de la Vierge. Tant pour four-  
 nir au soulagement des infirmes, que  
 pour écarter les distractions qui accompa-  
 gnent l'indigence, & qui ne préjudicient  
 que trop souvent à la vie intérieure; il  
 veut que ses filles soient rentées, mais  
 en même temps, que chacune en particu-  
 lier n'ait rien du tout en propre, quant  
 à l'usage même. C'est pourquoi il ordon-  
 ne que tous les ans elles changeront de  
 chambre, de lits, de livres, de croix,  
 de chapelets, généralement de tout ce  
 qui sert à leurs usages. Elles ne peuvent  
 disposer de quoi que ce soit, pas même  
 de leur temps, ou du travail de leurs  
 mains. A peine sont-elles maîtresses de  
 leurs penées, qu'elles doivent décou-  
 vrir à leur supérieure, avec une ingé-  
 nuité qui lui livre, pour ainsi dire, la

clef de leur cœur. Simplicité, désappro-  
 priation, douceur & charité, assujettisse-  
 ment entier du cœur & de l'esprit; voilà ce  
 qui caractérise essentiellement les vraies  
 filles de S. François de Sales, celui de  
 tous les hommes peut-être qui fut mieux  
 l'art délicat de conduire les personnes du  
 sexe, & qui les élevoit à une vertu d'au-  
 tant plus éminente, qu'il les conduisoit  
 par les voies les moins dures en appa-  
 rence.

Il sollicita si bien à Rome la confir-  
 mation de cet établissement, dont la  
 constitution peu ordinaire souffroit de  
 grandes difficultés, & il fut si fortement  
 appuyé, tant par l'ambassadeur de France  
 que par la duchesse de Mantoue, que  
 Paul V, en 1618, érigea la congré-  
 gation en ordre religieux. Le nouvel  
 ordre s'accrut tellement depuis, que la  
 mère de Chantal eut avant sa mort la  
 consolation de voir quatre-vingt-sept  
 maisons, fondées en France & en Sa-  
 voie. Il a pénétré depuis en Italie, en  
 Allemagne, en Pologne; & l'on y  
 compte aujourd'hui plus de six mille six  
 cens religieuses, dans environ cent cin-  
 quante monastères, qui n'ont rien perdu  
 de la ferveur primitive; & rien même  
 de cette heureuse simplicité, que gou-

tent peu les sages du siècle, mais que le saint fondateur de l'ordre, & directeur le plus expérimenté dans la conduite des filles, en regardoit comme la vraie sauvegarde.

Ce fut vers le même temps que s'établit l'ordre des Annonciades Célestes, ainsi appelées de la couleur d'une partie de leur vêtement, & plus justement encore d'une vie angélique, dont toute la conversation est dans le ciel. Dignes émules des filles de S. François de Sales, dont nous les rapprochons à dessein, & marchant d'un pas égal à la même perfection, chacune par la voie qui lui est particulièrement assignée; ce qu'est à la Visitation la simplicité évangélique, la solitude, peu différente chez les Annonciades de celle du tombeau, y est de même la vraie sauvegarde de la régularité & de la ferveur. Mortes plus que civilement, & déjà comme enterrées pour tous les gens du siècle, à la seule réserve de ceux qui leur ont donné le jour, ou qui l'ont reçu avec elles, à qui même elles ne parlent que six fois l'année & ne sont visibles que trois fois; elles n'ont de commerce en terre qu'avec leurs sœurs en J. C. sans pouvoir encore, sous ombre de zèle, étendre cette pieuse affinité

Hist. de l'Ord. del. la SS. Annunt. dal. P Salva- terra.

en élevant des pensionnaires. Statut d'une sagesse exquise, statut marqué visiblement au coin de cette sagesse incréée, qui simple dans ses vues & diversifiée à l'infini dans ses voies, a voulu préparer des moyens extérieurs de salut assortis à toutes les dispositions, & montrer par les effets celui qui peut tenir lieu de presque tous les autres à l'égard des personnes du sexe. La solitude ou la fuite du parloir, le rempart de la solitude a fait seul parmi les Annonciades, astreintes à peu d'austérités extraordinaires, ce que les jeûnes & les veilles, le cilice & la haire, la longueur & la solennité des offices ont tout au plus produit dans beaucoup d'ordres anciens; & l'effet en a été plus durable. La retraite, & la régularité sa compagne, sont encore aussi exactes parmi ces vierges invisibles, qu'elles l'étoient dans la première ferveur de leur institution. Mais aussi n'y connoît-on pas les glofes, les interprétations, les observations spécieuses sur l'esprit de la règle, trop souvent imaginées ailleurs pour en éluder la lettre.

Vita della  
Vener.  
Vitt. Fornari, dal  
P. Spinola

Cette heureuse congrégation fut instituée dans les premières années du siècle dernier, par une sainte veuve de Gènes, nommée Marie-Victoire Fornari, sous la

direction du P. Bernardin Zanoni de la compagnie de Jésus. Elle fut approuvée par le Pape Clément VIII en 1601, confirmée neuf ans après par Paul V, & dans la suite encore par Urbain VIII. On l'a reçue avec empressement en Italie, en France & dès l'an 1622 à Paris, en Allemagne & jusqu'en Danemarck, où le maréchal de Rantzau eut la dévotion d'en aller faire lui-même un établissement. La profonde retraite, & la modestie non moins sévère parmi ces ferventes religieuses, sont qu'on fait peu de chose des merveilles de la grace recélées dans leurs impénétrables asyles: mais il s'en exhale une odeur de sainteté, qui seule porte l'édification dans l'ame de tous ceux qui en approchent.

L'esprit de zèle & de rétablissement Joël. 2.  
28, faisoit chaque jour de nouveaux progrès parmi les deux sexes; & tout annonçoit que les temps étoient arrivés, où, suivant les divins oracles, l'Esprit Saint répandu sur toute chair, devoit indistinctement faire prophétiser les fils & les filles d'Israël. Tandis que l'ordre de la Visitation reposoit encore, pour ainsi dire, dans son berceau d'Annecy; à Paris une femme comparable à Madame de Chantal, à Madame de l'Estonnac, à Madame

Acarie qui dans le même temps introduisit la réforme de Sainte Thérèse en France, & en fut un des plus beaux ornemens; une femme révéree à la ville, & honorée à la cour, Magdeleine l'Huilier, dame de Sainte-Beuve, qui avoit déjà fondé la maison des Ursulines du fauxbourg S. Jacques, entreprit de faire ériger en ordre religieux cette congrégation originairement Italienne. C'est la bienheureuse Angèle, née dans l'Etat de Venise, qui rassembla la première à Bresse en 1537, & mit sous la protection de Sainte Ursule, des filles & des femmes vertueuses, dont la charité s'occupoit à instruire les jeunes personnes de leur sexe, à visiter les malades, à porter le secours dans les hôpitaux & dans les prisons. Paul III approuva simplement leur institution, & Grégoire XIII y établit la clôture. Elles étoient déjà si multipliées & si édifiantes, du temps de S. Charles Borromée, qu'il en recueillit quatre cens dans son diocèse, & les honora d'une protection toute particulière.

En 1587, elles furent introduites en Provence, d'où elles se répandirent en plusieurs autres de nos provinces, & enfin dans la capitale. Mais l'expérience ayant appris que le plus sûr moyen de

perpétuer une institution, & sur-tout d'y maintenir la règle & la discipline, étoit de l'ériger en ordre religieux ; M. de Gondî, évêque de Paris, à la prière de Madame de Sainte-Beuve, interposa son crédit avec succès en leur faveur. Le Roi leur permit de s'établir dans tout le royaume, & Paul V en conséquence accorda la bulle d'érection. Le caractère de cet institut, assez semblable à celui de la congrégation de Notre-Dame, & comme la Visitation, accommodé avec un sage tempérament aux fortes & aux foibles, n'a pas contribué médiocrement à le multiplier. Et quel avantage pour le public ! quelle gloire même pour l'Eglise !

Phénomène qu'on n'avoit point encore vu ! l'esprit de l'apostolat descendit sur le sexe fragile, & donna des ailes aux filles de Sainte Ursule, pour franchir l'Océan, & porter aux sauvages du Canada tous les secours d'une charité sans bornes, & d'un zèle à toute épreuve. Cette terre altérée du sang de ses cultivateurs, n'étoit pas à beaucoup près défrichée, on en avoit tout au plus arraché les premières épines, quand Madame de la Petrie, saisie d'un saint transport au récit des travaux qu'y soutenoient ses premiers apôtres, partit avec trois Ur-

fulines, pour aller établir à Québec une pépinière d'évangélistes de son sexe. C'est ce qu'on a vu renouvelé de nos jours, sans presque y faire attention; tant les admirateurs du siècle sont indifférens pour les merveilles de la religion. De notre capitale, & de ce monastère où fleurissent toujours la foi & la ferveur de la Mère de Sainte-Beuve, une colonie comparable à celle de Sainte Ursule elle-même, s'est transportée dans la capitale de la schismatique Angleterre, où elle ne craint pas de déployer la sainte majesté du culte catholique, l'appareil même des observances régulières, & malgré tout l'emportement du fanatisme, captive l'estime publique, & affoiblit au moins dans les jeunes âmes dont on lui confie l'instruction, les préjugés que l'erreur y éternifioit sans obstacle.

Les premiers apôtres du Canada avoient commencé leurs travaux, une année seulement avant qu'on donnât la dernière forme à l'institut de leurs futures coopératrices. Ce climat dur & qui n'engendre pas l'or, avoit été jusques là un objet de dédain pour les Européens. Quoiqu'ils y eussent été bien des fois à la découverte, ils n'y avoient encore aucune habitation stable. Enfin, sur le

Quebec une  
 sexe. C'est  
 nos jours,  
 n; tant les  
 différens pour  
 . De notre  
 où fleurissent  
 de la Mère  
 e comparable  
 même, s'est  
 de la schisma-  
 ne craint pas  
 té du culte  
 e des obser-  
 ré tout l'em-  
 ptive l'estime  
 moins dans les  
 ansie l'instruc-  
 teur y éterni-  
 anada avoient  
 une année  
 onnât la der-  
 leurs futures  
 & qui n'en-  
 jusques là un  
 Européens.  
 en des fois à  
 voient encore  
 Enfin, sur le

rapport d'un gentilhomme de Saintonge,  
 nommé Samuel de Champlain, qui par-  
 courut le grand fleuve de S. Laurent,  
 & remarqua l'affiette où se trouve au-  
 jourd'hui Quebec; Henri IV encouragea  
 les colons, & les assura d'une protection  
 solide; en quoi ce prince fut pour le  
 moins aussi attentif aux intérêts de la  
 religion, qu'à ceux du commerce. Aussi  
 demanda-t-il sur le champ des mission-  
 naires pour ce pays. Le père Coton, à  
 qui il s'adressa, choisit dans sa compa-  
 gnie deux ouvriers habiles, pour donner  
 la première culture à un champ si hérissé  
 d'épines. Ils se disposèrent aussi-tôt à par-  
 tir; & tout ce qu'il y avoit de person-  
 nes distinguées à la cour, autant par  
 leur vertu que par leur crédit & leur  
 rang, s'empresèrent à l'envi de partager  
 avec l'Etat les frais de cette expédition  
 apostolique. La Reine leur donna de  
 l'argent, la marquise de Verneuil se  
 chargea de faire leur chapelle, Madame  
 de Sourdis les fournit de linge, & la  
 marquise de Guercheville qui prenoit sur  
 elle en quelque sorte la charge de toutes  
 les autres, suppléa avec tous les soins  
 d'une mère à ce qu'elle imagina man-  
 quer. Le Roi étant mort dans ces entre-  
 faites, des Huguenots qui étoient en so-

ciété de commerce avec le conducteur des missionnaires, protestèrent qu'ils ne souffriroient point que des Jésuites s'embarquassent avec eux; & la Reine ayant tout à ménager dans les commencemens d'une régence, n'osa les contraindre. Il fallut que Madame de Guercheville, dont le zèle & la libéralité paroient à tous les contre-temps, rompit l'association, en dédommageant les associés Calvinistes.

Les deux missionnaires partirent aussitôt après, débarquèrent sur les bords du fleuve S. Laurent, & trouverent bientôt ce qu'ils étoient venus chercher; c'est à-dire des travaux & des périls sans nombre, des hommes qui n'en avoient que la figure, des sauvages errans avec les bêtes féroces dans des forêts couvertes de neiges éternelles, & si féroces eux-mêmes, qu'ils tarderent peu à faire nommer cette mission le champ du martyre. On ne laissa pas de faire quelques cathécumènes, & de baptiser un assez grand nombre d'enfans. La moisson devenant plus abondante, on y envoya deux nouveaux Jésuites; & cette chrétienté naissante commençoit à prendre sa forme, quand les Anglois qui venoient d'envahir la Virginie, tombèrent à l'im-

provisse sur les François qu'ils ne vou-  
 loient point avoir si près d'eux, & les  
 forcèrent tous à se rembarquer pour  
 l'Europe. Quelques années après, le duc  
 de Ventadour, pressé par un secret mou-  
 vement qu'il crut venir du Ciel, entre-  
 prit de réparer une perte si préjudiciable  
 à la foi. Il demanda de nouveaux mis-  
 sionnaires au père Coton, qui lui en  
 donna trois, entre autres, le père de  
 Brébeuf. Alors fut proprement fondée  
 l'Eglise du Canada, & d'autant plus so-  
 lidement établie, que cet homme compa-  
 rable aux apôtres & aux premiers mar-  
 tyrs, après bien des années de travaux  
 à peine croyables, & des succès pro-  
 portionnés, eut enfin le bonheur, si  
 long-temps recherché, de la cimenter  
 de son sang. Il ne manquoit, pour per-  
 pétuer son ouvrage, qu'un collège, ou,  
 pour mieux dire, un séminaire d'apô-  
 tres: le marquis de Gamaches fonda cet  
 établissement à Quebec, que les Fran-  
 çois venoient de bâtir pour en faire  
 la capitale de la nouvelle France; &  
 donna un de ses fils à la société, pour  
 augmenter le nombre de ces hommes  
 apostoliques.

L'esprit du concile de Trente se com-  
 muniquant de toute part, & s'étendant

à tous les objets, la célébration des conciles provinciaux reprit dans toutes les Eglises, depuis le centre de l'Europe jusqu'aux extrémités du Levant. Nous en trouvons trois dans la seule année 1612, dont l'un célébré par-delà l'Euphrate, en Mésopotamie, & les deux autres dans nos métropoles d'Aix & de Sens. Malgré le schisme général de l'Orient, & les grandes hérésies de Nestorius & d'Eutychès à jamais enracinées dans ce champ d'anathème, il s'y trouvoit néanmoins des évêques qui persévéroient dans la communion de l'Eglise Romaine, ou qui, par leur défection & leur réunion alternatives, empêchoient au moins que l'erreur n'y précrivit sans retour. Tels furent le but & le succès du concile que tint Elie, patriarche de Babylone, & qui reçut avec respect la profession de foi de Paul V. Ce pontife, par un bref du mois de novembre de la même année, donna aussi la bénédiction apostolique à Pierre, patriarche des Maronites d'Antioche; & dans la personne de ce métropolitain, aux évêques, au clergé & aux peuples de son obédience, soumis, comme lui, au siège de Rome.

Au concile de Sens, appelé aussi con-

Lenglet,  
Table  
Chron. de  
Hist univ.  
an. 1612.

elle de Paris, du lieu de l'assemblée où tous les évêques de la province se trouverent avec le métropolitain; on condamna d'une voix unanime le traité de la Puissance ecclésiastique & politique, qu'avoit mis au jour le docteur Edmond Richer, syndic de la faculté de théologie de Paris. On pronça qu'il contenoit plusieurs propositions, expositions & allégations fausses, erronées, scandaleuses, & comme elles sonnent, schismatiques & hérétiques; sans toucher néanmoins, ajoutoit le concile, ni aux droits de la couronne, ni aux libertés de l'Eglise Gallicane. L'évêque de Paris publia de plus un mandement, par lequel il ordonnoit que cette sentence seroit lue aux prônes de toutes les paroisses. Paul Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix, avec ses suffragans, condamna de même ce traité en concile; & Rome ensuite crut aussi devoir le proscrire.

Il l'auroit encore été par la Sorbonne, si elle n'avoit eu les mains liées par le parlement, ou plutôt par le premier président Nicolas de Verdun, qui avoit engagé Richer à écrire; mais on ne put lui épargner l'humiliation d'être privé du syndicat. Richer fut déposé dans une assemblée de docteurs, autorisés par le

Roi à être un nouveau syndic. A cette occasion, il fut réglé que le syndic, qui étoit auparavant à vie, ne seroit à l'avenir que de deux ans; de plus, qu'il y auroit quatre docteurs préposés pour rédiger les conclusions de la faculté, que le syndic seul avoit dressées jusqu'alors. Quant à la censure, les évêques voyant la gêne de la faculté, & n'imaginant pas qu'en leur qualité de dépositaires de la doctrine aucune puissance pût leur fermer la bouche, & les empêcher de défendre la foi quand elle se trouvoit en péril; ils conférèrent entre eux, & convinrent de prononcer, en la manière qu'on le fit aux conciles de Sens & d'Aix, qui par conséquent doivent passer en ceci pour les représentans de toute l'Eglise de France.

L'écrit du syndic trouva néanmoins des apologistes très-ardens: jamais ouvrage si peu considérable (il n'avoit pas trente pages) ne fit tant de bruit, & n'en fit si long-temps. Dupin lui a prodigué des louanges, sans aucune retenue. Le dur abbé de S. Cyran traite à peu près d'insensés, ceux qui en réprovoient la doctrine. Bien d'autres après lui, & jusqu'à nos jours, l'ont défendu avec toute la chaleur de ces gens de

parti qui bravent la puissance pontificale, qui abhorrent l'autorité monarchique, qui ne peuvent souffrir aucun maître. Que l'ouvrage de Richer renverse l'ordre de la puissance ecclésiastique, & touche à l'essence même de la primauté apostolique, c'est ce qu'ont fait connaître deux conciles, & mieux encore l'indignation générale de l'Église Gallicane, dont il seignoit toutefois de vouloir uniquement soutenir les maximes; c'est ce que prouvent ses partisans eux-mêmes, par leur zèle intéressé pour un système qui met à couvert leurs autres erreurs.

Que du même coup il s'oppose par les fondemens l'autorité monarchique; la première inspection de ce système mettra cet attentat en évidence. Selon Richer, chaque communauté a un droit inaliénable de se gouverner elle-même; c'est à elle, & non à aucun particulier, qu'appartient la puissance & la juridiction. Par le droit divin & naturel, dit-il clairement, quoique dans un style & un latin fort mauvais, il appartient plutôt, plus immédiatement, plus essentiellement, à toute communauté parfaite & à la société civile, de se gouverner elle-même, qu'à aucun homme particulier de régir la communauté & la société. Droit qu'il établit,

De Pot.  
Eccl. c. 1.

Ibid. c. 3.

comme on le voit, sur la loi divine & naturelle; & dès-lors droit imprescriptible: cette conséquence effraie si peu l'auteur du principe, qu'il la tire lui même, & dit en termes exprès, que ni le cours des temps, ni les privilèges des lieux, ni la dignité des personnes ne sauroient prescrire en cette matière. Que s'ensuit-il de là, ou plutôt que ne s'ensuit-il point? Le plus forcené Cromwelliste est le plus digne d'éloges, pour les partisans de cette doctrine, s'ils sont conséquens. Aussi le docteur Richer, à ce qu'en écrivoit le cardinal du Perron plusieurs années auparavant, Richer qui, selon cette anecdote, péchoit par le fond de la doctrine, & non pas seulement par des expressions peu mesurées, soutint publiquement en Sorbonne, que les Etats du royaume étoient indubitablement au dessus du Roi; que Henri III, violateur de la foi donnée à la face des Etats, avoit été tué justement, & que ceux qui lui ressembloient devoient être poursuivis, & par les armes publiques, & par les embûches même des particuliers; enfin que Jacques Clément, animé du seul amour des loix, de la patrie & de la liberté publique, en avoit été le glorieux vengur. Le cardinal qui écrivit ces particularités à Ca-

Ambass.  
& Négoc.  
du C. du  
Perron, p.  
694.

saubon, lui ajouta qu'il avoit l'original des thèses où Richer les avoit consignées mot pour mot.

Il faut croire que ce docteur, entraîné avec tant d'autres par la frénésie du temps, revint ensuite de ces écarts : mais son traité des deux puissances contenoit encore assez de maximes pernicieuses, pour faire dire au pieux & savant évêque de Pamiers dans ses annales, qu'il donnoit tout lieu de craindre un schisme. Le cardinal de Richelieu, dont le tact sûr ne se méprenoit pas sur ce qui pouvoit intéresser la tranquillité publique, n'oublia rien, quand il fut en place, pour faire rentrer Richer dans les bons principes. Le docteur se soumit enfin, ou du moins déclara par écrit qu'il soumettoit son livre au jugement de l'Eglise catholique & Romaine, & au S. Siège apostolique; reconnoissant en termes exprès cette Eglise pour mère & maîtresse de toutes les autres, & ce qui est bien fort, pour juge infaillible de la vérité. Ses partisans prétendent, qu'en même temps il protesta par un testament, qu'il demeureroit inviolablement attaché aux sentimens qu'exprimoit son traité. Ils prouvent au moins par cette allégation, qu'ils ont plus d'é-

Tom I  
3. ad au.  
1612.

gard aux intérêts de leur parti, qu'à l'honneur de leur maître.

La Sorbonne eut toute liberté de censurer le livre extravagant que Du Plessis-Mornai mit vers le même temps au jour, sous le titre du Mystère d'iniquité. Par là il entendoit la papauté, & il s'attachoit principalement à prouver que Paul V étoit l'Antechrist. Cet homme de naissance distinguée, bon officier, bon politique, d'une prudence admirable dans le conseil, naturellement modéré, n'étoit plus qu'un Huguenot de bas ordre, dès qu'il s'agissoit des intérêts de sa secte. Déjà il avoit oublié l'humiliation qu'il avoit essuyée à la conférence de Fontainebleau, où son érudition assez mince, mais qu'on lui disoit prodigieuse, avoit osé se mesurer avec le premier des docteurs catholiques. Comme il écrivoit passablement, il se laissa persuader encore que sa plume étoit sublime, & voulut ajouter à l'éclat de ses autres titres la gloire d'être auteur. Il excita la pitié, dès la première page, que nous ne passerons pas: la seconde excéderoit d'enivre le lecteur le moins impatient. Au frontispice, où l'auteur avoit épuisé toutes les richesses de son imagination, on voyoit la tour de Babel, emblème du Vatican: elle portoit

sur une espèce de pilotis, à laquelle on mettoit le feu; & à côté paroïssoit un Jésuite, bien vieux sans doute & bien ridé, qui par son air de désespoir annonçoit la chute prochaine de l'édifice. Du reste, les qualifications que la censure donne au livre, en font connoître suffisamment le contenu. Il est condamné comme hérétique très-furieux, très-séditieux, contraire aux loix divines, naturelles & canoniques, aux écrits des SS. Pères, aux observances de l'Eglise catholique, aux cérémonies reçues & usitées de toute antiquité, enfin comme rempli de mensonges & de calomnies de la dernière impudence. Ainsi fut traité cet homme de premier rang, sans que personne le plaignit: on ne put que blâmer l'imprudence, qui l'avoit porté à faire un personnage si étranger à sa condition.

L'an 1613, le Pape Paul V approuva la congrégation de l'oratoire de France, qui l'année précédente avoit obtenu des lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour son établissement légal dans le royaume. S. Philippe de Néri, comme on l'a vu, avoit déjà fondé en Italie un institut de même nom, destiné à fournir au clergé séculier des modèles de la perfection sacerdotale. Les fruits répondant aux vues

du saint instituteur, ils exciterent une pieuse émulation parmi les François qui avoient le zèle de la maison de Dieu. La mère Marie de l'incarnation, si-devant Madame Acarie, avoit d'abord projeté cet établissement, avec son directeur; & bientôt après, elle avoit eu connoissance de l'homme extraordinaire que le Ciel avoit choisi pour l'exécution de cette entreprise.

Il y avoit alors à Paris, entre autres pieux ecclésiastiques, un prêtre d'éminente vertu, fils de Claude de Bérulle conseiller au parlement, & de Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. A sa haute piété, il joignoit beaucoup de capacité & d'érudition, sur-tout en matière ecclésiastique, la plus assortie à son goût, de l'habileté pour les affaires, un esprit de conciliation, le talent même de la négociation, qu'il a signalé en plusieurs rencontres délicates. Le confesseur du Roi, qui l'étoit en même temps de Madame Acarie, dit un jour à sa pénitente, qu'il avoit conseillé au monarque de faire M. de Bérulle précepteur du Dauphin. Elle connoissoit parfaitement cet excellent prêtre, qui l'avoit beaucoup aidée à établir les Carmélites en France, dont il avoit été fait supérieur, comme  
un

en des ecclésiastiques les plus propres à conduire les filles de Ste. Thérèse dans les voies sublimes où elles doivent marcher. Il devint ensuite leur visiteur général, non sans des oppositions très-vives de la part des Carmes leurs frères, qui ne voyoient qu'avec chagrin la direction de leurs sœurs de France sortir, pour ainsi dire, de la famille. Quant aux vus du confesseur du Roi sur M. de Bérulle, Madame Acarie lui dit en termes formels: Dieu destine ce saint prêtre à toute autre chose; c'est lui qui fondera une société de pieux & savans ecclésiastiques, où le clergé séculier doit trouver des modèles de la vie sacerdotale, & le peuple chrétien de dignes pasteurs.

Les pères de l'Oratoire ne furent pas plutôt établis, qu'ils remplirent ces deux fins, d'une manière brillante. La prédication, les instructions de toute espèce, la direction des consciences, le gouvernement des séminaires & des collèges; ils embrassèrent avec des succès éclatans tout ce qui avoit rapport au service de l'Eglise, & à l'édification du prochain. Ils monroient en même temps une tendre & solide piété; honorant d'un culte particulier, à l'exemple de leur pieux insti-

tuteur, les mystères du fils de Dieu incarné, sa naissance, ses travaux, tous les états de sa vie publique & cachée. Quant aux sciences, ils prirent leur essor, d'une manière qui fit l'étonnement de tout le monde. On n'avoit point encore vu de société bornée à une nation, à la France & à quelques maisons dans les Pays-Bas, où toutes les productions du génie fussent écoles d'une manière si prompte & si achevée. Théologie, connoissance de l'écriture & des pères, philosophie claire & utile, éloquence de la chaire, littérature agréable, science & style de l'histoire, exacte & fine critique, connoissance des langues savantes; en un mot, il n'est rien dans le vaste champ des lettres divines & humaines, sur quoi les écrivains de cette congrégation laborieuse n'aient laissé des ouvrages qui servent encore de modèles. Ses talens furent aiguillonnés par une société plus nombreuse, à qui elle devoit le premier aplatissement de la carrière qu'elles couroient toutes les deux; & plutôt à Dieu que l'émulation n'eût pas dégénéré en rivalité; ou du moins qu'elle ne se fût point étendue à des objets, où la façon nouvelle de penser n'est jamais sans péril! Les pères de l'Oratoire, unis entre eux,

en France, comme en Italie, par les liens seuls de la charité, sont parfaitement libres durant tout le cours de leur vie. Non seulement ils ne font aucuns vœux, ni simples, ni solennels; mais on ne peut jamais leur imposer l'obligation d'en faire. C'est ce qui a été statué de la manière la plus absolue, dans une assemblée des députés de toutes leurs maisons, tenue sous le père de Condren, successeur immédiat de M. de Bérulle dans la charge de supérieur général. En un mot, cette congrégation, suivant les vues de son pieux fondateur, n'a point voulu d'autre esprit, comme s'en exprime Bossuet, que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les saints canons, d'autres vœux que ceux du baptême & du sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité. Quoique les Oratoriens aient des supérieurs, ils n'en dépendent qu'autant qu'ils veulent, & simplement pour la police: d'où l'on a fort bien dit, que l'oratoire est un corps où tous obéissent, & aucun n'est maître. Si ce régime affoiblit d'un côté la congrégation, il la soutient de l'autre, en la fournissant de sujets qui, sans vouloir s'astreindre à une dépendance toujours effrayante, embrassent volontiers un état paisible où la

vertu est à l'abri des dangers du siècle. Cette congrégation servit beaucoup à réparer en France les brèches que le Calvinisme y avoit faites à la piété chrétienne, & à ranimer cet esprit principal du sacerdoce qui fait l'exemple & la règle des peuples.

D'un bout du monde à l'autre, la religion recueilloit les fruits de l'heureuse révolution qu'elle venoit d'opérer dans les mœurs de ses ministres. Arrachés non seulement à la fange du vice, mais aux douceurs innocentes de la vie sociale, & même religieuse, ils se transportoient par troupes chez les nations infidèles pour les gagner à Jésus-Christ, & de préférence, dans les terres ingrates où il n'y avoit que des croix à recueillir. De nouveaux détachemens de la compagnie de Jésus abordant coup sur coup au Japon, & ces courageux missionnaires s'y trouvant enfin au nombre d'environ cent trente; ce ne fut qu'un motif d'encouragement pour les ordres de S. Augustin, de S. Dominique, de S. François, & pour plusieurs prêtres séculiers. Paul V. avoit révoqué les défenses de ses prédécesseurs, qui avoient craint, non pas sans raison, que la diffusion ne vint à se glisser parmi de

ouvriers de différens états occupés de la même œuvre; & la renommée de la florissante Eglise du Japon y avoit aussi-tôt attiré tout ce que les autres missions, au moins dans les Indes Orientales, avoient de plus célèbres missionnaires. Cependant tout s'y disposoit à une persécution générale; & déjà elle avoit commencé dans quelques provinces.

Deux gentilshommes du Fingo, qui, au défaut des missionnaires bannis de ce royaume, en maintenoient tous les chrétiens dans la foi & la piété, avoient été arrêtés des premiers. Après avoir langué pendant quatre ans dans une prison si dure, qu'un troisième confesseur y avoit péri de misère, ils en furent tirés la corde au cou, & conduits hors de la ville. Chacun d'eux avoit un fils, dont l'un, nommé Thomas, étoit d'environ douze ans; & l'autre, appelé Pierre, n'en avoit que six. Deux soldats furent détachés, pour aller chercher ces deux enfans dans la maison paternelle, où leurs proches les laissoient sans précaution, comme sans crainte. Les entretiens les plus ordinaires, dans ces familles uniquement attachées à leur religion, rouloient sur le bonheur d'être chrétien; & depuis le commencement des persécu-

Hist. du  
Jap. l. 9.

sons, sur le bonheur de mourir martyr. Ces discours répétés sans cesse aux oreilles de Thomas, à peine sorti du sein de sa mère, avoient fait une telle impression sur ses tendres organes, que lorsqu'il pleuroit, il ne falloit, pour l'appaiser, que le menacer qu'il ne seroit point martyr. Au premier bruit de sa condamnation, sans attendre qu'on le vint saisir, il se fit mettre ses plus beaux habits, & courut au devant de ceux qui le cherchoient. Il les suivit gaiement, trouva les deux premiers confesseurs à la porte de la ville, embrassa son père avec un transport inexprimable; & comme on eut attendu quelque temps l'autre enfant, sans qu'on le vit paroître, on décapita celui-ci avec les deux confesseurs, à l'endroit même où ils s'étoient rencontrés.

Pierre étoit chez son aïeul, où il s'étoit endormi. On l'éveilla, on lui dit qu'on venoit le chercher, pour mourir avec son père, à qui on alloit couper la tête. Oh! qu'on me fait de plaisir, dit l'enfant, d'un air qui seul annonçoit la vivacité de ses desirs. Il attend avec impatience qu'on l'ait revêtu de ses plus beaux habits, prend le soldat par la main, & marche avec empressement au lieu où il doit être immolé. Le peuple suivoit en

foule, & la plupart ne pouvoient retenir leurs larmes. Il arriva : le premier objet qui se présente à ses yeux, est le corps de son père, qui déjà nageoit dans son sang. Il s'approche sans s'étonner, se met à genoux auprès du corps, abaisse lui-même le collet de sa robe, joint ses mains innocentes, & attend tranquillement le coup de la mort. A ce spectacle, il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit confus de gémissemens & de sanglots. Le bourreau saisi jeta son sabre par terre, & se retira en versant des larmes. Deux autres qui s'approchèrent successivement pour prendre sa place, furent également attendris. Il fallut avoir recours à un esclave, qui d'une main tremblante & malhabile déchargea quantité de coups sur la tête & sur les épaules de cette tendre victime, sans qu'elle jetât un seul cri, & la hâcha en pièces, au lieu de lui trancher la tête.

On avoit sauvé la fille de l'un de ces martyrs ; mais elle donna occasion à un trait d'héroïsme, peut-être encore plus relevé que le martyre même. On la fit secrètement passer dans le royaume d'Arima, où elle se trouva sans bien, sans appui, sans connoissance. Elle ne fut pas long-temps dans ce triste abandon : un

homme de qualité qui se dispoſoit à marier ſon fils, & qui par ſon rang & ſa fortune avoit à choiſir entre les meilleurs partis du royaume, leur préféra cette orpheline abandonnée, cette proteſtante étrangère; & cela précieusement, parce qu'elle étoit fille d'un martyr.

A Ozaca, ſous les yeux de la cour impériale, & dans l'attente d'une perſécution univerſelle, deux enfans au deſſous de douze ans entrèrent dans l'église des chrétiens, & demanderent le baptême à un miſſionnaire avec les plus vives inſtances. Le père leur demanda ſ'ils étoient inſtruits de nos myſtères: ils répondirent qu'ils croyoient l'être ſuffiſamment. Il les intérogea, & trouva qu'ils diſoient vrai. Comme il ne ſe rendoit point encore à leurs deſirs; ils ſe jetèrent à genoux, & proteſterent, les larmes aux yeux, qu'ils ne ſortiroient point ſans être baptifés. Le père attendri & convaincu que l'Esprit Saint agiſſoit d'une façon particulière dans ces ames innocentes, leur administra enfin le baptême. Quelques jours après, le plus jeune de ces deux néophytes ſe procura une image de dévotion, afin de faire ſes prières devant elle, & l'expoſa dans la chambre où il couchoit.

Son père qui étoit un idolâtre forcené, ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il lui demanda fort surpris & déjà bouillant de colère, s'il étoit chrétien. L'enfant confessa, sans hésiter, qu'il l'étoit. Quoi, malheureux, reprit le père, tu abandonnes ainsi nos dieux! Si tout à l'heure tu ne les adores, je vais te fendre la tête. Mon père, repartit l'enfant avec une assurance tranquille, vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira; mais je suis chrétien, & je le serai jusqu'au dernier soupir. Le père ne se possédant plus, prend ce saint enfant, lui arrache ses habits par lambeaux; & l'ayant suspendu tout nud par les bras, il le met tout en sang à coups de fouets, en lui disant de temps en temps: Veux-tu encore adorer le Dieu des chrétiens? Le petit confesseur ne répondoit autre chose que ces paroles: Je suis chrétien, je veux vivre & mourir chrétien. Enfin ce corps délicat n'étant plus qu'une plaie, le père eut lui-même horreur de sa brutalité: il cessa de frapper, & détacha son fils; mais il ne lui laissa prendre qu'une chemise pour tout habillement, par un froid excessif, & le tint exposé en cet état aux insultes de tous ses proches, & des domestiques même. Le petit martyr n'opposoit qu'une

douceur angélique à tant d'indignités. Pour y mettre fin, il fallut en instruire le gouverneur de la ville, qui extrêmement attendri, tout pater qu'il étoit, fit venir le père de l'enfant; & après lui avoir reproché sa barbarie, avec tous les signes de l'indignation, lui déclara que dès ce moment son fils étoit sous la protection de l'Empereur.

Ce n'étoient là que les préludes de cette fatale persécution, qui devoit durer presque sans relâche, jusqu'à ce que le christianisme, avec tous les chrétiens, fût exterminé du Japon. C'est encore à la malheureuse réforme de Luther ou de Calvin, que la religion doit une plaie qui saigne depuis si long-temps, & qui saignera peut-être à jamais. Tant l'esprit de l'apostolat, propre à la seule Eglise Romaine, & les plus grands intérêts de l'évangile sont indifférens à ces faux évangeliques. Les Hollandois jaloux du riche commerce que les sujets de la couronne d'Espagne faisoient au Japon, cherchoient depuis long-temps l'occasion de les supplanter; quand un vaisseau de cette république, commandé par un Anglois, aperçut des navigateurs Espagnols qui fondoient la côte orientale du Japon. Ils n'avoient d'autre intention que de re-

connoître les bons mouillages, & d'éviter à l'avenir les écueils où s'étoient brisés grand nombre de leurs navires : mais la malignité de leurs rivaux fit entendre aux Japonois, jusques-là sans ombre au sujet de cette manœuvre, qu'en Europe on la regardoit comme un acte d'hostilité, & que les Espagnols pourroient bien avoir quelque dessein sur le Japon; que c'étoit une nation ambitieuse, qui vouloit tout envahir; que ses prêtres lâchés de toute part, sous prétexte d'étendre leur religion, ne lui servoient qu'à débaucher les peuples à leurs souverains naturels; & que par cette raison les Rois d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, la république de Hollande & la plupart des princes d'Allemagne avoient chassé de leurs Etats ces dangereux émissaires.

Ce discours réveilla toutes les anciennes appréhensions, qui s'étoient presque effacées. Il fit d'autant plus d'impression sur l'esprit du Cubosama; c'est-à-dire, du prince régent & tuteur du jeune Empereur, qu'il avoit déjà formé le dessein de ravir le trône à son pupille, & qu'il craignoit un soulèvement général des chrétiens en faveur de ce maître légitime, retenu dans l'obscurité & dans une espèce d'esclavage, quoique parvenu de

puis un assez long temps à l'âge de majorité. Le tuteur prit secrètement ses mesures, il épia les occasions favorables ; & les revers du Roi d'Arima survenus dans ces entrefaites, ayant laissé les fidèles presque sans chef, il éclata contre eux, & fit publier en 1613 un édit qui proscrivoit pour toujours le christianisme dans toute l'étendue de l'Empire. Il se néanmoins répandre assez peu de sang, & même il se contenta d'abord d'exiler quelques-uns des principaux seigneurs de la cour : mais dans la foule des Rois, qui relevoient de l'Empire au nombre de soixante-douze, il ne trouva que trop de vils flatteurs, qui s'empressèrent à lui faire la cour, aux dépens du sang chrétien.

La scène, comme il convenoit dans cette barbare & sacrilège tragédie, fut ouverte par un prince adultère, apostat & parricide. Suchendono, fils aîné du Roi chrétien d'Arima, & long-temps chrétien lui-même, s'étoit ensuite oublié jusqu'à répudier sa vertueuse épouse, la Reine Julie, dont il avoit des enfans, pour épouser une furie qui porta la discorde avec tous ses forfaits dans cette cour religieuse. Elle commença par éteindre la foi chrétienne dans le cœur de son époux ; après quoi, elle le porta sans

peine au désir parricide d'occuper le trône paternel, à trahir en effet contre le meilleur des pères, à l'accuser calomnieusement auprès de l'Empereur, qui l'exila d'abord, & sur des calomnies réitérées, lui fit trancher la tête. Le nouveau Roi d'Arima ne fut pas plutôt sur le trône, encore dégoutant du sang de son père, qu'on vit par-tout des Etats, des gibets & des bûchers dressés contre les chrétiens. Le prince renégat étoit idolâtre d'ailleurs de sa nouvelle épouse, qui avoit pour le christianisme toute la haine dont une femme de ce caractère est capable; sur quoi l'on peut imaginer à quel excès il porta la rigueur de la persécution.

Dans un royaume où la piété des deux Rois précédens n'avoit pas laissé un idolâtre connu, il fut enjoint sous les menaces les plus terribles, de prêter serment de fidélité au nouveau Roi, en invoquant les Dieux tutélaires de l'Empire. On sévit ensuite contre quelques-uns des chrétiens les plus considérables, afin d'intimider la multitude. La Reine répudiée fut attaquée des premières. Sa jeunesse & sa beauté, son esprit & sa vertu, tout reprochoit au Roi son infidélité, & causoit à la Reine adultère autant d'alarmes que de jalouses fureurs. Elle fut con-

damnée, en qualité de chrétienne, au bannissement tel qu'on a vu qu'il étoit au Japon; c'est-à-dire à un abandonnement plus triste que la mort. Elle passa le reste de ses jours sous une hutte de paille, où elle manquoit de tout, & goûtoit cependant une satisfaction, qu'elle protesta n'avoir point éprouvés dans sa plus florissante fortune.

On entreprit ensuite une famille entière, illustre également par son rang & par sa religion. Thomas Onda, qui en étoit le chef, se trouvant à la cour; je fais, lui dit le Roi, que vous êtes chrétien; mais je prétends que vous & tous les vôtres changiez incessamment de religion. Seigneur, répliqua-t-il, un bon soldat ne quitte point l'étendard de son capitaine; & fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai point celui de Jésus-Christ. Ce seroit inutilement que vous me feriez de nouvelles instances. Après ce peu de mots, il se retira, & ne pensa qu'à se disposer au martyre, par la prière & par l'exercice des vertus les plus parfaites. Cependant un de ses amis vint lui conseiller de disparaître pour un temps, ou du moins de mettre ses enfans en lieu de sûreté. Je m'en garderai bien, répartit le généreux confesseur. Nous ne se-

rons mieux nulle part, moi & mes enfans, que sous le fer qui procure la couronne de l'immortalité. Voilà toute la fortune que j'ambitionne désormais, pour moi & pour ma famille. Le lendemain, le gouverneur l'envoya prier de venir, pour quelque affaire qu'il avoit à traiter avec lui. Onda comprit à merveille ce qu'on lui vouloit. Il va trouver sa mère, qui avoit reçu le nom de Marthe au baptême, & qu'on peut ranger parmi les Perpétue & les Félicité, dans les listes des héroïnes chrétiennes. Il se jette à ses genoux, il lui demande sa bénédiction, il appelle ensuite deux enfans qu'il avoit, les bénit à son tour, les embrasse avec tendresse; & après avoir prédit à son frère, nommé Matthias, qu'on ne tarderoit point à le mander aussi, il se transporta gaiement chez le gouverneur. Celui-ci, pour soutenir sa feinte, lui parla d'abord de quelques affaires; puis il le retint à dîner. Tandis qu'on dressoit le couvert, il se fit apporter un sabre, le tira du fourreau, & le présentant à Onda, lui demanda ce qu'il en pensoit. Onda le prend, le baise avec respect, & en le rendant au gouverneur; voilà, dit-il, une excellente arme pour trancher la tête à un convive, qui fait fort bien que c'est

tout ce que vous lui préparez. Le gouverneur, sans rien répliquer, lève le bras & décharge un si grand coup sur le martyr, qu'il l'étend mort sur la place.

Matthias ne fut pas long-temps sans vérifier la prophétie de son saint frère; & son sort, dans toutes ses circonstances, fut le même que celui de ce premier martyr. On vint ensuite annoncer à Marthe leur mère, qu'elle étoit condamnée pour le même sujet, avec les enfans de Thomas. Son premier mouvement fut un transport de joie, qui témoigna de la manière la plus persuasive qu'elle étoit au comble de ses vœux. Après avoir rendu ses actions de grâces au Seigneur, elle fit venir ses deux petits-fils, dont l'un étoit dans sa douzième année, & l'autre dans la dixième. Mourrons-nous aussi, demanderent-ils avec empressement? Oui, mes chers enfans, répondit leur vertueuse aïeule. Oh! quelle joie, s'écrierent-ils, de mourir martyrs! On ne vit de tristesse que dans Juste leur mère, qui n'étoit pas comprise dans la proscription, & qui pleuroit inconsolablement de ce que la sentence, qu'il fallut lui montrer, ne faisoit pas mention d'elle. Elle put à peine retenir un moment ses larmes, pour exhorter ses enfans, qui, revêtus

de robes blanches, vinrent lui demander sa bénédiction. Allez, leur dit-elle, précieux dépôts, que le Ciel m'avoit confiés; allez immoler à Dieu les membres qu'il vous a formés lui-même dans mon sein. Gardez vous bien de laisser paroître la moindre frayeur, à la vue d'un supplice qui n'est qu'un passage au bonheur suprême & sans fin. Allez rejoindre votre père, dans la cour céleste; & quand vous y serez, n'oubliez pas une mère, qui ne cessera point de pleurer, qu'elle ne soit réunie avec vous. Elle les embrassa, en proférant ces dernières paroles, & se retira pour ne plus s'occuper que du regret de leur survivre.

Aussi-tôt les deux enfans furent mis dans une litière avec leur aïeule, & conduits au lieu de l'exécution, suivis d'un peuple innombrable qui convroit les rues & les places. Au sortir de la litière, les enfans apperçurent un soldat qui tiroit son cimeterre: ils coururent se mettre à genoux devant lui; puis joignant leurs mains, & prononçant à voix haute les noms de Jésus & de Marie, ils attendirent paisiblement le coup de la mort. L'exécuteur commença par l'ainé, dont la tête, après plusieurs bonds, alla s'arrêter auprès du cadet. Ce héros préma-

turé, bien loin de s'effrayer, montra un redoublement extraordinaire d'allégresse, & se mit à prier avec une ferveur tout angélique. L'exécuteur qui se sentoît attendri, craignit qu'en différant il ne fût plus maître de lui-même, & se hâta d'immoler cette seconde victime. On en vint enfin à Marthe, la mère & l'exemple de toute cette sainte famille: elle présenta sa tête avec une fermeté, digne de couronner une vie de soixante ans, passée dans l'exercice des plus sublimes vertus; & mourut, en témoignant plus de joie de voir sa maison éteinte sur la terre, que si elle l'y eût vue élevée sur le trône.

Hist. du  
Jap. l. x.

Cette exécution n'excita point du tout les sentimens d'effroi, qu'on s'étoit proposé d'imprimer aux fidèles. On attribua son insuffisance à la qualité du supplice, qui ne parut point assez rigoureux; & peu après, on condamna trois seigneurs chrétiens à être brûlés vifs avec toutes leurs familles. A ce coup, il est vrai, on vit quelques apostats; mais ils se convertirent presque aussi tôt, d'une manière si héroïque & si solide, que leur pénitence & leur persévérance réparèrent avec avantage le scandale d'un moment de foiblesse. Parmi la multitude, l'effroi eut si peu d'accès, qu'à la nouvelle de l'exé-

outon on vit accourir à Arima quinze à vingt mille chrétiens de la campagne, attirés par l'espérance du martyre. Le gouvernement eut d'abord quelque alarme, à la vue d'un attroupement si nombreux : mais ayant reconnu qu'il n'y avoit pas une arme parmi eux tous, & qu'ils ne demandoient qu'à mourir, on prit le parti de les laisser en repos. Le jour de l'exécution, ils joignirent les chrétiens de la ville, qui étoient pour le moins en aussi grand nombre qu'eux ; & tous ornés de guirlandes, ceux de la campagne tenant de plus un chapelet à la main, & ceux de la ville un cierge, ils accompagnerent les martyrs, en ordre de procession, jusqu'au lieu de leur sacrifice.

Ceux-ci étoient au nombre de huit ; Adrien Mondo, avec Jeanne sa femme, une fille de vingt ans, nommée Magdeleine, & un fils nommé Jacques, âgé de douze ans ; Léon Lugiémon, avec sa femme, qui s'appeloit Marthe ; & Léon Caniémon, avec un fils de vingt-sept ans, qui se nommoit Paul. Les chrétiens qui se trouvoient plus près des prisonniers, les félicitoient de leur bonheur ; d'autres prioient, en aspirant au même sort ; le plus grand nombre chantoit les louanges du Seigneur ; & tout le voisinage retentissoit

de pieux accords; qui, à la confusion de l'enfer, transformèrent ses trames en un triomphe éclatant pour la religion. Quand on fut arrivé au lieu du supplice, chacun des pieux assistans prit paisiblement sa place; & les martyrs coururent embrasser les poteaux, auxquels on ne tarda point à les attacher. Comme ces poteaux étoient à trois pieds de distance du bois qui les environnoit, les martyrs furent rôtis plutôt que brûlés, & souffrirent un temps infini, témoignant tous jusqu'au dernier souffle une constance, qui parut bien manifestement supérieure aux forces de la nature.

Dans une matière si abondante, & presque par-tout également merveilleuse, nous ne pouvons que présenter le gros des choses au lecteur, & abandonner les détails à ses conjectures. Il arriva néanmoins, dans l'exécution que nous touchons, quelques particularités qui échapperoient à l'imagination même, & que toutes les loix de la brièveté ne nous autorisent point à passer sous silence. La plupart de nos martyrs étant morts ou mourans, & les liens du jeune Mondo étant rompus par le feu; on vit cet enfant courir à travers les flammes. Les fidèles eurent peur qu'il ne cherchât à

s'échapper, & ne se rassurèrent qu'au moment où ils le virent arriver à sa mère, & la tenant étroitement embrassée, lui donner les témoignages les plus consolans de sa persévérance. Mais quel objet pour les yeux d'une mère, que l'état où elle revoit cet enfant! Elle oublia ses propres douleurs, pour s'occuper uniquement, non pas encore de celles de son fils, mais du soin de le fortifier dans la consommation de son sacrifice. Il ne tarda point à tomber à ses pieds; l'instant d'après elle tomba sur lui, & tous deux confondirent ensemble leur dernier soupir.

Fille & sœur de ces martyrs, Magdeleine Mondo fournit de son côté un spectacle pour le moins aussi merveilleux. Elle restoit seule debout; & quoique tout embrassée, elle paroissoit encore pleine de vie, & comme inaccessible à la douleur. Depuis long-temps immobile, & les yeux fixés au ciel, on la vit tout à coup se baisser ramasser des charbons ardens, & s'en faire une couronne. Ainsi parée pour recevoir l'époux céleste, elle se mit à en célébrer les louanges, & ne cessa de chanter qu'au moment où se laissant couler plutôt que tomber, & se couchant sur les brasiers qui l'environnoient, elle

exhala doucement son ame pure. Les chrétiens enleverent, comme des reliques précieuses, les corps de ces martyrs, que les gardes ne se hazarderent point à leur disputer. On assure qu'ils se trouverent non seulement entiers, mais avec aussi peu d'odeur que s'ils n'eussent point passé par le feu.

Tant d'exemples particuliers, dont nous ne rapportons que la moindre partie, ne servant à rien moins qu'à imprimer la terreur, le Roi d'Arima n'écouta plus qu'une rage aveugle, & parut aimer mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui fussent chrétiens. Il étoit alors animé par un traître, nommé Fascengava, qui parvenu de la condition la plus abjecte au gouvernement de Nagazaqui, ne cherchoit qu'à s'élever sur les ruines du Prince qu'il feignoit de servir. Dix mille hommes bien armés parcoururent le royaume, divisés en trois corps, dont il commandoit le principal: dès qu'ils arrivoient dans une ville, des commissaires royaux faisoient dresser leurs tribunaux dans les places publiques, où l'on citoit les chrétiens. On les appeloit par leurs noms, & à mesure qu'ils se présentoient, on les prenoit avec des pinces de fer par le nez ou par les

ame pure. Les  
omme des reli-  
ps de ces mar-  
se hazarderent  
assure qu'ils se  
t entiers, mais  
ue s'ils n'eussent

iculiers, dont  
la moindre par-  
moins qu'à im-  
oi d'Arima n'é-  
veugle, & parut  
t de sujets, que  
arédiens. Il étoit  
e, nommé Fal-  
e la condition la  
ement de Nan-  
qu'à s'élever sur  
u'il feignoit de  
nes bien armés  
, divisés en trois  
oit le principal;  
s une ville, des  
ient dresser leurs  
es publiques, où  
On les appeloit  
mesure qu'ils se  
renoit avec des  
ez ou par les

oreilles, on les traînoit par les cheveux,  
on les renversoit brutalement & on les  
souloit aux pieds, on déchargeoit sur  
eux de si cruelles bastonnades, que plu-  
sieurs demeurèrent sur la place comme  
déjà morts. Aucun d'eux cependant ne  
perdit rien de sa constance. Ils paroif-  
soient au contraire entièrement insensibles  
à ce qu'on leur faisoit souffrir; &  
ceux qui n'attendoient que le moment  
d'être appelés à un traitement pareil, fai-  
soient retentir l'auditoire de leurs chants  
d'allégresse, & des louanges du vrai  
Dieu. Cette fermeté inspira aux juges un  
dépit si furieux, qu'ils inventèrent les  
tortures les plus inouïes, pour ébranler  
au moins quelques-uns de la multitude,  
qu'ils n'espéroient plus de réduire. Celle  
qui leur parut la plus propre à leurs  
ins, fut de leur faire broyer les jambes  
entre deux poutres hérissées de pointes  
de fer. Comme ils n'en demeurèrent pas  
moins constans, & qu'on sentoit l'im-  
possibilité de les faire tous mourir, on  
en choisit quelques-uns des principaux,  
dont les corps furent barbarement taillés  
en pièces pour l'exemple, ou plutôt  
pour consoler les tyrans de leur humili-  
ation.

Au port de Cochimotzu, où l'im-

toyable Fascengava commandoit les bataillons de bourreaux, soixante chrétiens, sans être cités, se rendirent sur la place des exécutions. Ils avoient tant d'appréhension de manquer le martyre, qu'ils avoient fait provision de cordes, dans la crainte que les exécuteurs n'en eussent pas assez. Dans un autre endroit, où les fidèles devoient être brûlés à petit feu, on en vit une infinité comme affamés du martyre, se présenter avec des cordes & des poteaux qu'ils s'étoient procurés à prix d'argent, & faire beaucoup valoir cette considération, afin d'obtenir la préférence. Voici comment on procéda contre les martyrs, singulièrement remarquables, de Cochinotzu : on les faisoit comparoitre cinq à cinq, on leur lioit les bras derrière le dos, puis on les jetoit si rudement à la renverse, que plusieurs eurent des membres cassés, & quelques-uns furent blessés mortellement : à la plupart, le sang couloit par les yeux, par le nez & par les oreilles. Après leur avoir laissé quelques momens pour reprendre leurs esprits, on les dépouilloit, on leur lioit les mains, les bras & le cou, on les piquoit avec des aiguillons dans les endroits les plus sensibles du corps, on les jetoit de nouveau

veau par terre, & on leur fouloit aux pieds le visage. Cependant, on n'entendit pas un mot de plainte sortir de leurs bouches; on leur voyoit baiser affectueusement les pieds de ceux qui outrageoient si indignement l'humanité dans leurs personnes.

Quand on les vit réduits au point extrême de la foiblesse, & à une espèce d'anéantissement, on les sollicita d'abandonner un Dieu, qui les avoit, disoit-on, abandonnés le premier. Les forces du corps étoient en effet anéanties: mais les signes d'exécration qu'ils donnerent à ces blasphèmes, firent bien connoître que leur ame & leur courage n'avoient rien perdu de leur vigueur. Alors on les étendit sur le ventre, on leur mit sur les reins des pierres que trois ou quatre hommes avoient peine à lever; puis au moyen d'une poulie, on les éleva par des cordes, qui leur prenant les pieds & les mains, les replioient en arrière, & leur fracassoient tout le corps en un moment. Quand on les eut détachés, on leur brisa les jambes, comme on avoit déjà fait ailleurs, entre des poutres hérissees de pointes qui leur mouloient les os aussi bien que les chairs; on leur coupa les doigts des pieds, les uns après

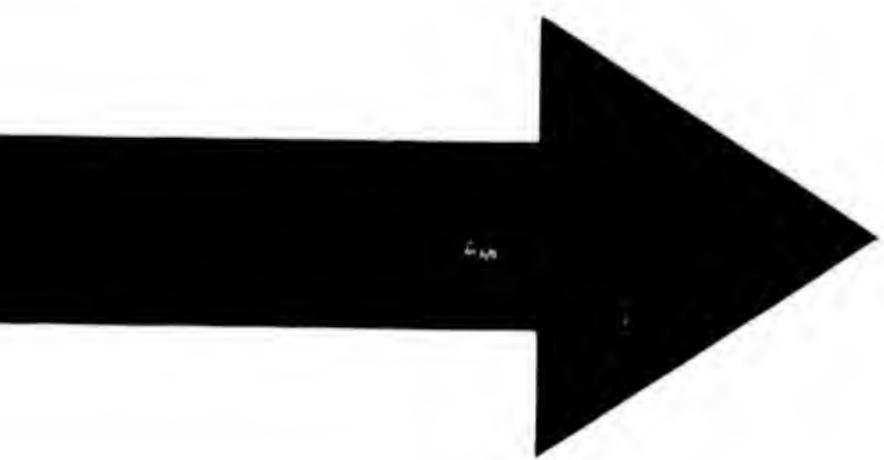
les autres ; & enfin on leur imprima le signe de la croix sur le front , avec un fer rouge. A mesure qu'on les marquoit , on leur demandoit s'ils perséveroient dans la foi : ils n'avoient pas plutôt répondu affirmativement , comme ils le firent d'une voix gaie & unanime , que les bourreaux enragés de dépit , ou leur faisoient fauter les dents de la bouche à grands coups de cailloux , ou avec de longs aiguillons leur crevoient les yeux. Vingt-deux moururent sur la place : les autres , qu'on prétendoit priver du martyre , comme du plus doux objet de leurs vœux , furent remis dans leurs maisons , où il y a toute apparence qu'ils ne vécutent pas long-temps.

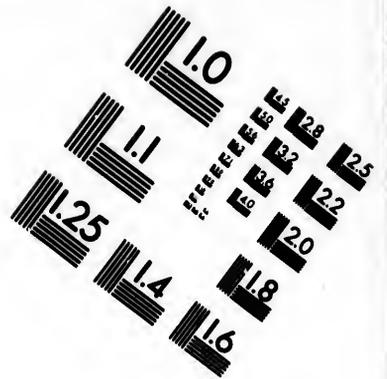
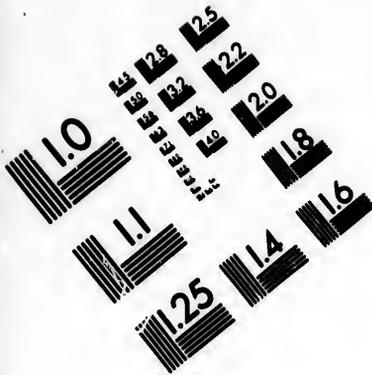
En d'autres endroits , car les barbares de Cochinotzu s'exerçoient également à Arima , à Obama , à Ximbara , & par-tout où passioient les dix mille guerriers , ou bourreaux ; en quelques-uns de ces lieux , on coupoit aux martyrs les jarrets & les doigts des pieds , puis on leur faisoit monter des escaliers raboteux , préparés exprès ; & comme ils tomboient à chaque pas , on les faisoit relever à grands coups de bâtons , jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups. Nonobstant des rigueurs si capa-

bles d'effrayer, un jeune homme de condition vint de son plein gré pour rendre compte de sa foi; & malgré les soldats, qui le repoussèrent à plusieurs reprises, il se rangea parmi les fidèles qu'on tourmentoit le plus cruellement. Un autre, avant d'entrer dans le lieu, pria les bourreaux de lui faire éprouver tous les tourmens qu'ils pourroient imaginer. Dans le seul royaume d'Arima, comme il est aisé d'en juger, le nombre des martyrs fut prodigieux. Qu'on imagine donc ce qu'il put être en tant d'autres royaumes, dont les souverains dissolus avoient pour le christianisme une haine égale à la corruption de leurs mœurs. Mais que fut-ce dans tout l'Empire, après que le régent eut consommé son usurpation, dont les embarras suspendirent quelque temps l'exécution de son édit, & sur-tout quand il eut laissé l'empire tranquille à son fils Xogun-Sama, moins circonspect & plus méchant que son père?

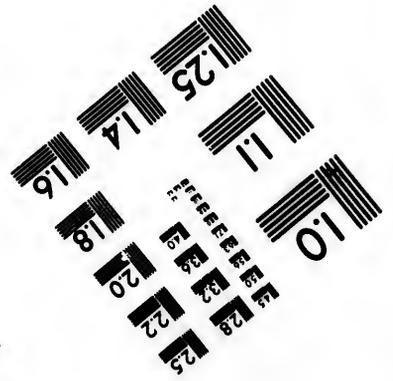
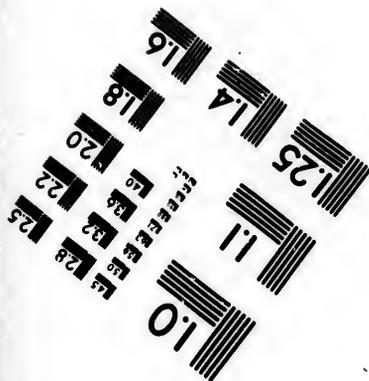
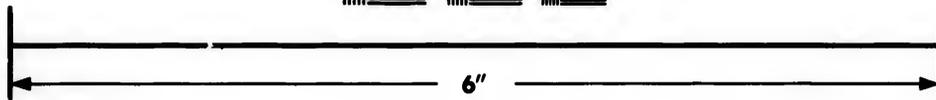
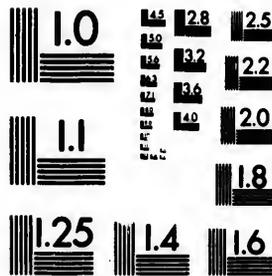
Nous n'insisterons pas sur le courage, sur l'ardeur incroyable que témoignèrent les fidèles, du sexe même & de l'âge les plus foibles, quand ils virent que tout se dispoit à un massacre général. Nous ne dirons plus que les fem-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 12.8  
E 12.5  
E 12.2  
E 12.0  
E 11.8  
6

10  
11  
12

mes de la première qualité affectoient de paroître en public, avec toutes les marques extérieures de la vraie religion, & se rassembloient par troupes dans les maisons les plus fréquentées; que les filles faisoient vœu de virginité, afin d'obtenir de l'agneau sans tache la faveur d'être ses martyres aussi bien que ses épouses; que les enfans couroient au devant des gardes, après avoir mis des chapelets, ou de saintes images à leur cou; que de petites filles de sept à huit ans, voyant dans un père ou dans une mère quelque inquiétude à leur sujet, promettoient d'engager les bourreaux à les faire mourir les premières; que les enfans encore, pour rassurer leurs parens, se mettoient en devoir de prendre à la main des fers rouges, en témoignage de leur résolution à se laisser brûler vifs. Nous renvoyons les lecteurs à l'histoire particulière de ces héros de la religion, où ces traits extraordinaires de courage sont si multipliés, que les Hollandois en ont prétendu conclure qu'il n'y avoit point à s'en étonner, & qu'on ne le devoit attribuer qu'à cette fermeté d'ame qui fait le caractère naturel du Japonois. Défaitte insensée de sectaires jaloux des triomphes de la commu-

nion catholique. Comme si les Japonois n'étoient pas des hommes, ou qu'ils eussent pu s'élever au dessus de la nature humaine, sans les secours surnaturels qu'ils n'avoient puisés que dans le sein de l'Eglise catholique.

Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'insérer encore ici, au moins en substance, la lettre de l'un de ces confesseurs, où l'on voit trop de ressemblance avec les monumens de la plus sainte antiquité, pour ne pas reconnoître que l'esprit de la véritable Eglise est le même dans tous les âges & dans tous les climats. Cubosama voulant d'abord enlever à l'Eglise du Japon ce qu'elle avoit de plus puissans appuis, fit transporter, du centre de l'empire dans les montagnes sauvages du Nord, soixante-treize familles des plus illustres, hommes, femmes & enfans; & en même temps il bannit de tout le Japon les princes & les seigneurs, le plus en réputation d'habileté & de bravoure. On laissa aux femmes la liberté de demeurer chez elles; mais il n'y en eut pas une qui en voulût profiter: toutes partirent avec leurs maris, ou avec leurs pères. Du nombre de ces bannis, étoient entre autres l'ancien généralissime Ucon-

dono, dont on a déjà parlé comme de  
 la meilleure tête de l'empire & de la plus  
 ferme colonne de la religion; le Roi de  
 Tomba, & le prince Thomas son fils,  
 âgé d'environ trente ans. C'est ce jeune  
 prince, d'une valeur & d'un mérite à  
 prétendre à tout ce qu'il y avoit de plus  
 élevé, qui non moins apôtre que héros,  
 & enfin confesseur, écrivit aux fidèles  
 de Cumamoto, dans le style des Poly-  
 carpe & des Ignace martyrs.

„ J'ai appris avec bien de la douleur,  
 „ mes très-chers frères, leur disoit-il, que  
 „ la persécution a fait quelques apostats:  
 „ mais le nombre infiniment plus grand  
 „ de ceux qui sont demeurés inébranla-  
 „ bles, fait ma consolation. Oh! que  
 „ j'aurois de joie de me trouver près de  
 „ ces glorieux prisonniers, s'ils ont le  
 „ bonheur de mourir martyrs! Je baise-  
 „ rois le sang qu'ils versent pour Jé-  
 „ sus-Christ, & je les conjurois de de-  
 „ mander pour moi la même grace à ce  
 „ divin sauveur. C'est la prière que je  
 „ vous fais à tous, mes très-chers frères;  
 „ & je félicite ces généreux confesseurs  
 „ d'avoir tout abandonné pour conserver  
 „ leur foi. Ils font mon admiration; mais  
 „ ils n'excitent pas ma surprise. Com-  
 „ ment se peut-il trouver des hommes

arlé comme de  
 re & de la plus  
 on; le Roi de  
 omas son fils.  
 C'est ce jeune  
 d'un mérite à  
 y avoit de plus  
 être que héros,  
 ivit aux fidèles  
 style des Poly-  
 yrs.  
 de la douleur,  
 eur disoit-il, que  
 quelques apôstas:  
 ment plus grand  
 eures inébranla-  
 tion. Oh! que  
 trouver près de  
 ers, s'ils ont le  
 martyrs! Je baise  
 ut pour Jé-  
 on, & crois de de-  
 même grace à ce  
 la prière que je  
 très-chers frères;  
 reux confesseurs  
 é pour conserver  
 admiration; mais  
 surprise. Com-  
 ver des hommes

n assez insensés, pour ne pas préférer  
 n l'or à la boue, pour mettre les richesses  
 n misérables de la terre en comparaison  
 n avec les biens éternels? Oh! qu'on  
 n nous rend un grand service, en nous  
 n dépillant des choses viles qu'il  
 n nous faudra de toute nécessité quitter  
 n un jour; & qui cependant mettent le  
 n plus grand obstacle à notre éternelle  
 n félicité! Ce n'est point à moi qui suis  
 n plus lâche que personne, à vous don-  
 n ner des avis; mais je vous conjure,  
 n comme mes très-chers frères dans la  
 n fol, de mettre sous les pieds tout ce  
 n qui est périssable. Songez que nous  
 n voici au temps de l'épreuve. C'est à  
 n coups de ciseaux, que d'une pierre  
 n brute on fait la base & le couronne-  
 n ment d'une colonne; c'est par le moyen  
 n du feu & du marteau qu'on donne  
 n au fer la forme qui convient au des-  
 n sein de l'architecte; c'est de même par  
 n le feu des tribulations que Jésus-Christ  
 n épure & sanctifie ceux qu'il veut faire  
 n entrer dans la construction spirituelle  
 n de son Eglise. Montrons-nous dignes,  
 n mes chers frères, d'être de ce nombre.  
 n Le Seigneur n'auroit pas permis qu'on  
 n nous attaquât, s'il n'avoit dessein de  
 n nous couronner. On ne peut guère

" avoir plus d'affauts à effuyer, que je  
 " n'en ai eu moi-même jusqu'à ce jour;  
 " & le Ciel a soutenu si puissamment ma  
 " foiblesse, que l'on commence à me  
 " laisser en repos, dans le désespoir où  
 " l'on est de me vaincre. Mais ce n'est  
 " point assez d'être sorti victorieux d'un  
 " grand nombre de combats: la récom-  
 " pense n'est donnée qu'à celui qui per-  
 " sévère jusqu'à la fin. Ne vous laissez  
 " donc pas de demander, pour vous  
 " & pour moi, cette inestimable persé-  
 " vérançe."

Hist. du  
 Jap. l. xj.

Cubosama ne fut en pleine liberté d'ex-  
 ercer par lui-même sa fureur contre les  
 chrétiens, que pendant l'espace de neuf  
 mois; c'est-à-dire depuis l'horrible bataille  
 où périrent, dit-on, cent mille hommes,  
 & qui abattit sans ressource le parti de  
 l'Empereur légitime. Après cette courte  
 jouissance de son usurpation parricide,  
 il mourut en 1616; & alors Xogun-Sa-  
 ma, son fils, monta sur le trône impé-  
 rial. Ce nouvel Empereur, sans rien avoir  
 de l'habileté de son père, étoit abondam-  
 ment pourvu des qualités qui font les  
 tyrans & les persécuteurs. Il se conserva  
 la couronne, & la transmit à sa postérité  
 qui la possède encore, uniquement parce  
 que toute la race impériale se trouvoit

éteinte, & qu'il ne rencontra aucun autre compétiteur. Par le concours seul des circonstances, il fut d'abord aussi assuré sur le trône, que s'il lui avoit été transmis par une longue suite d'ancêtres. Prince de caractère féroce, d'un génie borné, & encore rétréci par l'éducation bizarre qu'on lui avoit donnée dans un monastère de bonzes: il n'en rapporta qu'un attachement opiniâtre à toutes les extravagances de la superstition & du fanatisme. On prétend que ce qui lui donna lieu d'éclater contre le christianisme, fût le zèle précipité de quelques missionnaires, qui sortirent tout à coup de leurs retraites, & se montrèrent en public avec l'habit religieux: mais il ne faut pas chercher ailleurs que dans le caractère de ce tyran, la cause de cette effroyable persécution.

Il ordonna d'abord d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouvoient au Japon, & cela sous des peines si terribles, que ceux des grands & des princes idolâtres qui révéroient encore en assez grand nombre la religion chrétienne & chérissoient les chrétiens, obéirent tous, avec ménagement néanmoins, de peur de se perdre eux-mêmes. Les autres arrêterent indistinctement tout ce qu'ils

purent découvrir de fidèles, prêtres ou laïcs. On prit sans peine des religieux qui ne se cachotent point, & qui au contraire n'aspiroient qu'au martyre. Le père Navarret, Dominicain, & le père de S. Joseph furent saisis, comme ils parcourroient en prêchant le pays d'Omura, & attiroient à leur suite une foule de chrétiens. On les mena de nuit dans une île, où ils eurent la tête tranchée. Un autre religieux de S. Dominique, & le supérieur des pères de S. François souffrirent le même genre de mort dans la ville d'Arims, où ils ne s'étoient rendus que pour y trouver plus facilement le martyre. Ils eurent pour compagnons de leur triomphe, quinze ou seize chrétiens de Nangazaqui, qui s'étoient vantés hautement d'avoir logé des missionnaires. Le père de Machade Jésuite, & le père de l'Ascension Franciscain furent traînés aux prisons d'Omura, & quelques jours après décapités dans la place publique. Ce n'étoient-là que les essais de la tyrannie de Kogun-Sama, que de faux frères, si ce nom même n'est pas trop honorable pour des chrétiens tels que les disciples de Luther & de Calvin, parurent ne pas trouver assez altéré du sang des catholiques, & sur-tout des prêtres Romains.

Un armateur Hollandois, d'autres disent Anglois, mais toujours hérétique, s'empara sur les côtes de Firando du navire d'un chrétien Japonois, où se trouvoient deux religieux Espagnols; savoir un père Augustin, nommé Pierre de Zugnica, & un père Dominicain, appelé Louis Florès. Que ne peut pas sur de sordides marchands l'esprit de secte, joint à l'amour du lucre & à la rivalité de commerce! Ces jaloux sectaires, pour gagner les bonnes grâces de Xogun-Sama & supplanter les négocians Espagnols, dénoncerent les deux religieux Castillans, comme venant prêcher au Japon & cabaler contre l'Empereur. Tout l'équipage fut arrêté sur le champ; & après qu'on eut constaté l'état de ces religieux, ils furent brûlés vifs, avec le capitaine qui les avoit amenés: le reste de l'équipage, consistant en douze personnes, eut la tête tranchée.

Cet événement redonna un degré terrible d'activité à la persécution, & occasionna des exécutions sans nombre. Quelques fidèles, par le conseil du père Collado Dominicain, avoient tenté de faire évader le père Florès son confrère, qui faisoit cause commune avec le père de Zugnica; & l'on avoit persuadé à

l'Empereur que ce père de Zugnica, homme de qualité, fils d'un ancien vice-Roi du Mexique, étoit fils naturel du Roi d'Espagne, & qu'il venoit se mettre à la tête des chrétiens du Japon, pour s'emparer de cet empire. Xogun-Sama furieux fait des reproches sanglans à ses ministres sur leur négligence, fait partir les gouverneurs pour leurs départemens, & commande en particulier de faire mourir incessamment les confesseurs dont regorgeoient les prisons d'Omura, de Firando & de Nangazaqui.

C'étoit bien à tort que le tyran se plaignoit de la clémence de ses esclaves couronnés. Toutes les parties de l'Empire, jusques dans le Ximo, la plus écartée vers le Nord & la plus impraticable, fumoient du feu de la persécution. On ne voyoit que des troupes de vingt & trente fidèles, trainés aux bûchers & aux échafauds. C'étoit à qui des Rois & des gouverneurs feroit mieux sa cour, par les raffinemens de cruauté qu'ils inventoient à l'envi. Mais on admiroit parmi les chrétiens une émulation pour le moins égale à rechercher la couronne du martyre, & à la procurer aux personnes qu'ils chérissoient davantage. Nulle part la différence de l'âge ni du sexe ne mettoit de

différence dans le courage. Tous s'empressoient vers les bourreaux, avec autant d'attraits qu'on en a communément d'horreur. On vit une petite fille de huit ans, courir avec une plume au devant d'un émissaire de la tyrannie qui prenoit le nom des fidèles, & le prier instamment de l'inscrire la première. Sa mère qui l'entendit, vint de même se faire inscrire; & comme le satellite sortoit précipitamment, elle courut après lui, & présentant son fils qu'elle portoit entre ses bras: J'oublois cet enfant, dit-elle, faites-moi le plaisir de le mettre aussi sur votre liste. Les missionnaires, sans chercher la mort avec une ardeur qui ne doit venir que d'une inspiration toute particulière, bravoient cependant les dangers qui étoient inséparables de leur ministère, sur-tout en des conjonctures où le secours des pasteurs étoit si nécessaire au troupeau; & comme on les cherchoit avec une rigueur à peine imaginable, il se passoit peu de semaines qu'on n'en prit & qu'on n'en exécutât quelqu'un. Cependant, du sein de ces travaux excessifs, leur zèle, comme n'ayant pas encore assez d'aliment, se porta au delà des mers septentrionales du Japon, dans la terre d'Yesso. Ce fut alors que la lumière du

salut luisit pour la première fois dans cette immense contrée, étendue, dit-on, du Levant au Couchant de cinq mois de chemin, & habitée par des peuples naturellement enclins à la vertu, & qui goûterent sans peine les vérités de l'évangile. Les pères des Anges & de Carvalho Jésuites furent les principaux apôtres de cette nation.

A Méaco, l'Empereur lui-même fit brûler vives cinquante personnes, sans distinction, ni d'état, ni d'âge, ni de sexe, ni de qualité. L'ordre fut même si rigoureux, que le gouverneur, naturellement très humain, n'osa différer l'exécution d'une dame de premier rang, qui étoit près d'accoucher. Son mari Jean Yanimoto, l'un des plus riches seigneurs de la cour, & cinq enfans, trois garçons, de onze, de huit & de six ans, deux filles, de douze & de trois, furent tous brûlés avec elle, & pour ainsi dire, en un même fûtceau. Après leur mort, on retrouva la fille de trois ans tellement collée sur le sein de sa mère, que les deux corps sembloient n'en faire qu'un. Mais l'unique regret qu'avoient eu ces généreux parens, fut qu'on avoit sauvé malgré eux l'aîné de leurs fils, & qu'on avoit ainsi empêché quelque portion de

leur famille de se présenter avec eux devant le trône de l'agneau. On vit encore, ce qui excita la plus vive émotion & l'indignation même des idolâtres, on vit au milieu du bûcher, des mères qui portoient de petits enfans, les serrer contre leur sein, & sans faire attention à leurs propres douleurs, les couvrir de leurs bras, pour leu en faire un rempart contre les flammes. Ici, toute une famille étoit attachée à un même poteau; là, le frère se trouvoit en face de sa sœur; les plus forts s'oublioient eux-mêmes, pour ne s'occuper qu'à exciter les foibles; tous s'encourageoient mutuellement, & bénissoient le Seigneur.

Telles étoient les barbaries qui s'exerçoient, quand le féroce Empereur se plaignant encore de la mollesse de ses ministres, pressa le supplice des prêtres & des troupes de fidèles qui se trouvoient emprisonnés, principalement à Omura & à Nangazaqui. Prisons les plus exécrables qu'on puisse imaginer, & qui firent la partie la plus dure peut-être de leurs tourmens. Qu'on en juge par un de ces réduits infernaux, où on les tint long-temps entassés: c'étoit un carré formé par quatre murs fort épais, sans toit & sans nul abri contre les injures

de l'air, si étroit, qu'ils n'avoient pas assez d'espace pour se coucher, & d'où cependant on ne les laissoit pas sortir pour les besoins les plus indispensables de la nature. La nourriture répondoit au séjour. Il est vrai que leurs gardes, touchés de leurs souffrances, & plus encore de leur admirable patience, devenoient bientôt plus traitables : mais dès qu'on s'en étoit aperçu, on les changeoit sur le champ. Ce qui n'empêcha point que plusieurs de ces ministres de la persécution ne se rendissent chrétiens, & ne devinssent confesseurs à leur tour. Ces prisons se convertissoient en maisons de prières, qui retentissoient nuit & jour des louanges du vrai Dieu, & lui procuroient sans cesse de nouveaux adorateurs. Léonard Quimura, Jésuite Japonois, emprisonné dans le même lieu que les prisonniers idolâtres, en instruisit & baptisa jusques à quatre-vingt-six.

La grande troupe des prisonniers Chrétiens fut toute conduite à Nangazaqui, lieu marqué pour cette exécution, qui, à raison du nombre & de la qualité des victimes, fut nommée le grand martyre. Mais autant elle l'emporta sur celles qu'on a déjà vu abreuver si largement cette terre insatiable du sang des saints,

E  
 'avoient pas  
 her, & d'où  
 bit pas sortir  
 indispensables  
 répondoit au  
 gardes, tou-  
 z plus encore  
 devenoient  
 ais dès qu'on  
 changeoit sur  
 ha point que  
 de la persécu-  
 tiens, & ne  
 ur tour. Ces  
 n maisons de  
 nuit & jour  
 , & lui pro-  
 veaux adora-  
 Jésuite Japo-  
 même lieu que  
 n instruisit &  
 ngt-fix.  
 s prisonniers  
 e à Nangaza-  
 te exécution,  
 & de la qualité  
 le grand mar-  
 porta sur cel-  
 r si largement  
 ng des saints,

autant elle parut médiocre, quand par la suite ces monts funestes, voués à la ruine du nom chrétien, disparurent dans toute leur étendue sous les croix & les gibets de toute espèce. On compta dans le grand massacre vingt-quatre missionnaires, quoiqu'on en eût arrêté un plus grand nombre, dont plusieurs apparemment avoient péri de misère, ou avoient été mis à mort secrètement. Avec les pasteurs, il y avoit trente-deux simples fidèles, dont la plupart étoient des femmes, veuves de martyrs, & leurs jeunes enfans, depuis l'âge de trois ans jusqu'à douze. Tous ceux-ci eurent la tête tranchée, à l'exception de trois hommes, & d'une femme, nommée Lucie Frattez, qui, pour quelques œuvres de zèle plus éclatantes, furent condamnés à être brûlés à petit feu, ainsi que leurs pasteurs. Il y avoit neuf missionnaires ou cathéchistes Jésuites, à la tête desquels se trouvoit le père Charles Spinola, fils unique du comte Octave de Tassarole, grand écuyer de l'Empereur Rodolphe. La splendeur de son nom, porté par tant de héros, se trouvoit encore effacée par celle de ses vertus, dont sa consécration à l'état religieux & au martyre, malgré la tendresse d'un père dont il faisoit tout l'espoir, ne

fut que la moindre partie. Nous nommerons encore le père Sébastien Quimura, Japonois de naissance, comme premier Jésuite de cette nation, & comptant déjà deux de ses proches entre les martyrs. Le père François Morales étoit à la tête des Dominicains, dont cinq prêtres, lui compris, & trois frères. Les Franciscains étoient au nombre de quatre, deux prêtres & deux frères. Il y avoit encore trois religieux d'un ordre, que leur infamie, toute personnelle qu'elle doit être, peut au moins nous dispenser de nommer.

Ces trois apostats firent dans les flammes l'unique affliction des saints, qui moissonnerent les palmes de l'immortalité, là où ces misérables trouverent un destin qui fait frémir d'horreur. Durant leur prison, ils s'étoient obstinés sur une chose peu importante en soi, mais contraire à l'obéissance due à leur supérieur; ce qui fit trembler, pour leur persévérance, quelques-uns des confesseurs les plus expérimentés dans les voies de Dieu. Lorsque dans le bûcher ils commencerent à sentir un peu vivement l'impression du feu, ils poussèrent des gémissemens & des plaintes, ils firent mille contorsions, s'abandonnerent à l'impatience, à l'empor-

E  
Nous nom-  
bastien Quimu-  
e, comme pre-  
n, & comptant  
entre les mar-  
Moralès étoit à  
ont cinq prêtres,  
res. Les Fran-  
bre de quatre,  
eres. Il y avoit  
un ordre, que  
sonnelle qu'elle  
nous dispenser  
t dans les flam-  
des saints, qui  
s de l'immorta-  
s trouverent un  
horreur. Durant  
obstinés sur une  
soi, mais con-  
à leur supérieur;  
ur leur persévé-  
s confesseurs les  
es voies de Dieu.  
s commencerent  
l'impression du  
gémissemens &  
ille contorsions,  
tence, à l'empor-

tement, au désespoir, & rompirent enfin leurs cordes; ce qu'on avoit rendu facile à tous les martyrs, dans le dessein de les faire apostasier. Ils coururent de toutes leurs forces vers l'officier qui présidoit à l'exécution, & lui demandèrent la vie, au nom des faux Dieux, qu'ils invoquoient le plus haut qu'il leur étoit possible. L'un des trois cependant ne porta point le scandale à cet excès; & réparant même sa première lâcheté, il retourna de son plein gré à son poteau, où il consumma volontairement son sacrifice. Les deux autres moururent aussi; mais quelle affreuse différence! Le président, contre la parole qu'il avoit donnée, les fit rejeter dans le feu, d'où, comme d'un enfer anticipé, ils firent en vain retentir leurs reproches, leurs imprécations, des hurlemens effroyables, les sinistres accens d'un désespoir sans retour, autant qu'on en peut juger.

Les autres religieux, sans plus d'exception, souffrirent avec une constance qui sembla les rendre insensibles, pendant toute la longue durée de leurs tourmens. On avoit allumé le feu à vingt-cinq pieds des poteaux auxquels ils étoient attachés; & les matières plus ou moins combustibles se trouvoient tellement disposées, qu'il

ne gagnoit que fort lentement. Encore avoit-on soin de l'éteindre, pour peu qu'il parût approcher trop vite. Il y eut tel martyr, qui fut une heure & demie, & l'on assure même que le Jésuite Japonois Quimura fut plus de trois heures, avant d'en ressentir les impressions qui ôtent la vie ou le sentiment. Cependant ces vivans holocaustes, à qui le sang bouilloit dans les veines, & la moëlle jusques dans les os, tenoient les yeux doucement élevés au ciel; & l'esprit comme abimé en Dieu, ils sembloient ne pas éprouver le premier sentiment de la douleur. C'est ce qu'attesterent les personnes les plus dignes de foi, entre vingt cinq à trente mille fidèles qu'ils eurent, dit-on, pour spectateurs de leurs souffrances: la durée en fut mesurée scrupuleusement avec des sables. On assure aussi que le ciel opéra une foule de prodiges, pour relever la gloire, tant de ses martyrs, que de la religion pour laquelle ils s'immoloient. Il n'est rien de si merveilleux que ces deux fins, ici comme aux temps primitifs de l'Eglise, ne rendent au moins vraisemblable.

Voici encore une circonstance qu'on ne doit pas omettre, au sujet d'une nation que le prophète semble avoir parti-

culièrement désignée, en disant que le Seigneur tireroit sa gloire de la bouche des plus jeunes enfans. Avant l'exécution, comme les confesseurs partagés en deux troupes, dont l'une devoit passer par le fer & l'autre par le feu, se trouvoient dans la lice, les uns en face des autres; le père Spinola reconnut Isabelle Fernandès, dont il avoit baptisé depuis quatre ans un fils, à qui l'on avoit donné le nom d'Ignace. L'enfant étoit derrière sa mère, & le père ne le voyant pas, eut quelque inquiétude. Où est donc mon petit Ignace, cria-t-il à la mère? qu'en avez-vous fait? Le voilà, répondit-elle en l'élevant dans ses bras; je n'ai eu garde de le priver du plus grand bonheur que je pusse lui procurer. Puis elle dit à l'enfant: Mon fils, voilà le père de votre ame, c'est lui qui vous a fait chrétien, demandez-lui sa bénédiction. A ces mots, l'enfant se mit à genoux, & joignit ses petites mains, en inclinant la tête. L'attitude & l'air de ce petit innocent, sa docilité, sa sécurité au moment du supplice, jointe à sa beauté naturelle, exciterent parmi ces nombreux spectateurs un mouvement dont on appréhenda les suites, & qui fit commencer promptement l'exécution. On vit à

l'instant voler deux ou trois têtes, qui vinrent tomber aux pieds de cet enfant, & ne le firent pas même changer de couleur. On frappa sa mère : il en vit rouler la tête, sans paroître plus étonné. Enfin, il reçut lui-même le coup de la mort, avec une intrépidité qui mit le comble à l'admiration de tout le monde.

Son père, dans une première exécution, avoit subi le supplice du feu ; & l'on rapporte de ce merveilleux enfant, qui ne faisoit alors que bégayer, qu'il s'étoit mis à dire, comme il pouvoit, qu'il seroit aussi martyr. Puis se tournant vers sa mère ; oui, poursuivit-il, oui, je serai martyr ; & vous aussi, ma mère : mais non pas ma sœur. L'évènement vérifia cette prédiction dans tous ses points. Depuis ce temps-là, il n'avoit point cessé de parler à tout propos du martyre ; & quand il donnoit quelque bagatelle à d'autres enfans ; gardez bien cela, leur disoit-il, car je serai martyr, & ce sera une relique. On ajoute qu'il ne voyoit pas un cimetière sans tressaillir de joie, dans la pensée que cet instrument seroit celui de la mort qu'il désiroit.

Vers le même temps, les pères Constantino & Navarro, Jésuites Italiens, furent encore brûlés vifs, pour leur per-

E  
bis têtes, qui  
de cet enfant,  
ne changer de  
ère : il en vit  
e plus étonné.  
le coup de la  
ité qui mit le  
tout le monde.  
première exéc  
ce du feu ; &  
eilleux enfant,  
bégayer, qu'il  
ne il pouvoit,  
Puis se tournant  
rsuivit-il, oui,  
aussi, ma mère:  
. L'évènement  
dans tous ses  
ps-là, il n'avoit  
tout propos du  
donnoit quelque  
ns ; gardez bien  
je serai martyr,  
On ajoute qu'il  
erre sans tressaillir  
que cet instru  
ort qu'il désiroit.  
les pères Con-  
Jésuites Italiens,  
s, pour leur per-

sevérance à évangéliser. Trois Japonois chrétiens, arrêtés avec le père Constanzo, eurent la tête tranchée. Le père Navarro avoit aussi trois compagnons, dont deux Jésuites Japonois de nation, & le troisième cathéchiste. Ils furent brûlés tous les trois, ainsi que leur chef. En un mot, la fureur étoit si grande, contre les missionnaires principalement, qu'il y en eut douze, de la compagnie de Jésus, brûlés vifs en moins de trois mois. Le changement qui se fit ensuite dans le gouvernement, ou, pour mieux dire, la multiplicité des soucis & des embarras qu'entraînent toujours ces révolutions, procura quelque tranquillité, ou plutôt quelque peu de relâché aux ouvriers de l'évangile. Car Xogun-Sama, deuxième du nom, entre les mains de qui l'Empereur son père se démit en 1622 du gouvernement de l'Empire, ne tarda point à montrer aux chrétiens une haine, sinon plus violente, au moins plus suivie & bien plus destructive que celle de son père.

Les Hollandois, témoins de la moindre partie seulement de ces cruautés, dans l'un de ces transports d'admiration & de sensibilité qui sont plus forts que toutes les préventions de parti, n'ont pu s'em-

pécher de dire, que depuis la naissance du christianisme, jamais on n'avoit vu de persécution plus opiniâtre & plus continue, ni des atrocités plus grandes, ni plus grand nombre de martyrs que dans ces Eglises du Japon. Le bruit de ces horreurs se répandit non seulement dans toutes les Indes, mais jusqu'aux extrémités de l'Occident, à la cour d'Espagne, à la cour de Rome, où il reste quantité de monumens qui les constatent à jamais. Les Souverains Pontifes adressèrent différens brefs de consolation à plusieurs de ces chrétientés désolées; ils ordonnerent pour elles des prières publiques. Paul V crut même devoir leur avancer de trois ans le grand Jubilé, afin de leur procurer des armes spirituelles, proportionnées à la fureur des ennemis de leur salut.

Des lieux où naît l'aurore, les regards du chef de l'Eglise se reporterent peu après jusqu'aux extrémités du Couchant, sur la querelle qui se renouvelloit entre l'ordre ecclésiastique & l'ordre politique du royaume très-chrétien. Depuis la célébration du concile de Trente, les évêques de France en avoient sollicité la publication, avec un zèle que tous les refus n'avoient qu'animé. Les Etats généraux se trouvant assemblés à Paris en

s la naissance  
 n'avoit vu de  
 & plus conti-  
 ns grandes, ni  
 tyrs que dans  
 e bruit de ces  
 eulement dans  
 squ'aux extré-  
 our d'Espagne,  
 e reste quantité  
 statent à jamais.  
 adresserent dis-  
 n à plusieurs de  
 ils ordonnerent  
 liques. Paul V  
 vancer de trois  
 n de leur pro-  
 es, proportion-  
 mis de leur salut.  
 ore, les regards  
 reporterent peu  
 s du Couchant,  
 enouvelloit entre  
 l'ordre politique  
 a. Depuis la cé-  
 Trente, les évé-  
 oient sollicité la  
 ète que tous les  
 s. Les Etats gé-  
 nerals à Paris en  
 1614,

1614, à l'occasion de la majorité de Louis  
 XIII, la chambre ecclésiastique, compo-  
 sée de cent trente-deux députés, les car-  
 dinaux & tous les plus illustres prélats  
 du royaume demandèrent de nouveau  
 cette promulgation tant désirée, en réser-  
 vant toujours ce qu'il pouvoit y avoir de  
 contraire, tant aux libertés de l'Eglise  
 Gallicane; qu'à la dignité de la couronne  
 & à l'indépendance absolue de son tem-  
 porel. Le Tiers-Etat cependant, & sur-  
 tout l'avocat-général Servin firent les plus  
 fortes oppositions. Et prenant un détour  
 des plus propres à faire diversion, & à  
 rendre même le clergé odieux, ils pro-  
 poserent de faire jurer d'abord, non seu-  
 lement comme loi fondamentale du roy-  
 aume, mais comme une loi sainte & con-  
 forme aux divines écritures, que le Roi  
 ne tenant sa couronne que de Dieu, il  
 n'est aucune puissance en terre, qui,  
 pour quelque cause que ce soit, puisse  
 l'en dépouiller, ni affranchir ses sujets  
 de la fidélité & de l'obéissance qu'ils lui  
 doivent. Ils répondirent encore, à des-  
 sein d'effrayer les simples, que le dessein  
 du clergé étoit d'introduire l'inquisition  
 en France. Imputation méchante, & pu-  
 rement imaginaire, assez bien marquée  
 au coin des Huguenots qui avoient beau-

coup de crédit dans le Tiers-Etat, pour croire qu'elle venoit d'eux, comme le cardinal du Perron l'assura.

En conséquence de la résolution du Tiers-Etat, le parlement, à la réquisition de Servin, rendit un arrêt, portant que le Roi n'a point d'autre supérieur que Dieu pour le temporel de son royaume, & que nulle puissance n'a pouvoir de dispenser ses sujets du serment de fidélité, bien moins encore d'attenter à sa personne, par autorité, soit privée, soit publique. Mais cette sage compagnie se bornant à un réglemant de police, qui étoit incontestablement de sa compétence, elle ne s'ingéra point à décider qu'il portât sur les divines écritures, ou sur la parole de Dieu : elle n'exigea pas même le serment de la loi fondamentale, lequel n'auroit pu se prendre que pour une conséquence tirée d'une décision de foi, qu'elle ne prétendoit pas être de son ressort.

Cependant le clergé en corps alla dès le lendemain au Louvre se plaindre de l'arrêt, qui sans doute lui parut toujours autoriser l'entreprise du Tiers-Etat ; & protesta que si l'on ne cassoit promptement cet acte téméraire, il alloit se retirer de l'Etat, après avoir excommunié tous ceux qui entreprennent sur les droits sacrés de

E  
s Etat, pour  
, comme le  
résolution du  
à la réquisition  
, portant que  
supérieur que  
son royaume,  
pouvoir de dis-  
ent de fidélité ;  
nter à sa per-  
bit privée, soit  
e compagnie se  
de police, qui  
e compétence,  
décider qu'il por-  
tures, ou sur la  
exigea pas même  
lamentale, lequel  
ue pour une con-  
sion de foi, qu'elle  
de son ressort.  
en corps alla de  
vre se plaindre de  
lui parut toujours  
a Tiers-Etat ; & il  
alloit promptement  
alloit se retirer de  
ommunié tous ceux  
les droits sacrés de

corps épiscopal. L'ordre de la noblesse s'étoit laissé gagner d'abord par le Tiers-Etat : instruit ensuite par les remontrances des prélats, & honteux d'avoir été détaché de leur parti par des gens qui autrefois n'étoient pas même admis dans les assemblées de la nation, il reprit pour le clergé le penchant que ces premiers corps de la constitution françoise ont naturellement l'un pour l'autre. Il n'y eut pas jusqu'au prince de Condé, qui ne se déclarât pour la chambre ecclésiastique, avec un certain ménagement néanmoins. Il avoit avec les Huguenots des liaisons qui ne tarderent point à éclater, mais par des vues tout à fait étrangères à leur religion qu'il détestoit, & précisément comme avec des factieux toujours prêts à brouiller. Ce prince eut la générosité de sacrifier à sa conscience, au moins une partie de sa coupable politique : après un long verbiage où il s'engagea pour motiver son opinion, & qui ne contenta ni l'un ni l'autre parti, il conclut, comme les ecclésiastiques, à défendre au parlement de signer & de publier son arrêt.

Le Roi ne manqua point de déférer aux instances réunies du clergé & de la noblesse. Mais déjà l'arrêt avoit été imprimé, & publié sous le titre de loi fon-

damentale: l'imprimeur fut emprisonné, & douze députés du Tiers-Etat furent mandés au Louvre, avec injonction de rapporter l'arrêt, qu'ils eurent ordre absolu de retrancher de leurs cahiers. Leur chambre se plaignit, & murmura beaucoup, mais tous leurs mécontentemens s'exhalèrent en vaines clameurs: quand on en vint aux opinions, la pluralité fut pour une prompte obéissance. Paul V, à qui cet orage avoit causé beaucoup d'inquiétudes, ne le fut pas plutôt dissipé, qu'il adressa trois brefs, l'un à la chambre ecclésiastique, l'autre au cardinal de Joyeuse, & le troisième à la noblesse, pour les remercier du service important qu'ils avoient rendu à l'Eglise. Il y parle de l'entreprise qu'on avoit enfin déconcertée, comme d'un attentat provenant du même esprit de schisme & d'irréligion, que celui qui regnoit en Angleterre. Les prélats, en lui répondant, témoignèrent qu'ils n'avoient pas moins été effrayés que le S. Père de l'audace de l'hérésie, mais qu'ils avoient eu la consolation de voir les catholiques qui d'abord s'étoient laissé surprendre, reconnoître bientôt après qu'il n'appartient qu'aux pasteurs de prononcer sur tout ce qui touche à la foi.

Cependant, pour ce qui est de la pu-

emprisonné, s'Est furent injonction de rent ordre ab-cachiers. Leur murmura beau- contentemens meurs : quand la pluralité fut nec. Paul V, beaucoup d'in- plutôt dislipé, in à la chambre cardinal de Joy- noblesse, pour important qu'ils Il y parle de in déconcertée, venant du même gion, que celui e. Les prélats, nerent qu'ils n'a- frayés que le S. ésie, mais qu'ils de voir les ca- étoient laissé sur- entôt après qu'il nus de prononcer à la foi. qui est de la pu-

blication du concile, les prélats s'apper- çurent bientôt qu'il n'y avoit rien à es- pérer de la cour. Elle s'étoit habituée à la refuser; & la routine n'a pas moins d'empire que le préjugé, sur les têtes même de premier ordre. A ce sujet, les prélats s'assemblerent entre eux, s'enga- gerent par serment à garder les ordon- nances de Trente, & réglèrent qu'afin d'en rendre l'acceptation solennelle, on tiendroît dans six mois des conciles pro- vinciaux, & ensuite les synodes diocé- sains. Cette résolution fut signée par les cardinaux de la Rochefoucault, de Gondy & du Perron, par sept archevêques, par quarante-cinq évêques, dont l'un des plus ardents fut celui de Luçon, depuis cardi- nal de Richelieu, & par trente autres ecclésiastiques de marque. Ce trait de vi- gueur fit grand bruit. Le châtelet de Pa- ris rendit une sentence, qui défendoit à tous les ecclésiastiques du ressort, tant de publier le concile de Trente, que d'in- nover aucune chose dans la police ecclé- siastique sans permission du Roi, à peine de saisie de leur temporel. Les Hugue- nots firent bien plus de fracas encore. Le prince de Condé s'étant alors ligué avec ces perturbateurs éternels, afin d'ob- tenir satisfaction des sujets de méconten-

tement qu'il prétendoit avoir reçus de la cour; le premier article de son traité, conclu avec eux au camp de Sanzai en Poitou, fut que la publication du concile seroit empêchée. Dès l'année suivante, la cour fit la paix avec lui, & l'on convint que, sans égard aux demandes ni aux démarches du clergé, les choses seroient remises dans leur ancien état par rapport au concile de Trente.

Il n'étoit plus guère possible de tenir les conciles provinciaux qu'on avoit indiqués, sans donner aux hérétiques & aux autres mécontents un prétexte de reprendre les armes. Cette considération suspendit assez long-temps l'exécution de ce qui avoit été résolu par le clergé, & le fit enfin oublier à la plupart des prélats. Pour les cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault, les Borromées de la France, voyant qu'on ne se pressoit pas de tenir les conciles de leurs provinces, ils assemblerent leurs synodes particuliers de Bourdeaux & de Sens, où il fut déclaré qu'on recevoit le saint concile de Trente, & que désormais on étoit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve de ce qui touchoit aux droits & aux usages légitimes du royaume. Plusieurs prélats tinrent des synodes sembla-

R E  
avoir reçus de la  
de son traité,  
de Sanzai en  
lication du con-  
l'année suivante,  
lui, & l'on con-  
ux demandes ni  
gé, les choses se-  
ancien état par  
Trente.

possible de tenir  
qu'on avoit in-  
ux hérétiques &  
un prétexte de re-  
considération sus-  
l'exécution de ce  
le clergé, & le  
l'opart des prélats.  
e Sourdis & de la  
Borromées de la  
ne se pressoit pas  
de leurs provinces,  
ynodes particuliers  
entés, où il fut dé-  
le saint concile de  
mais on étoit obligé  
observer en tout, à  
ouchoit aux droits  
du royaume. Plus  
des synodes sembla-

bles. Différens évêques, venus ensuite, n'ont pas fait moins valoir les ordonnances de Trente, particulièrement en ce qui regarde la pénitence, les mariages, l'ordre, la résidence des Bénéficiers, l'entrée en religion, la subordination des ecclésiastiques séculiers & réguliers, & bien des observances importantes pour la conservation de la foi & des mœurs. Ainsi la plupart des décrets qui concernent la discipline de Trente sont reçus en France, non pas en vertu de ce concile même, qui n'y est reconnu que pour le dogme, mais en conséquence des édits du prince, ou des réglemens faits par les prélats, & autorisés par les parlemens eux-mêmes.

En dépit des ennemis de la religion, non seulement elle se maintenoit dans ses anciens apanages, mais elle faisoit de jour en jour des progrès plus grands dans les terres infidèles : les manœuvres même qui sembloient devoir les arrêter, ne servoient bien souvent qu'à les étendre davantage. C'est ce qui arriva dans les missions de Turquie, fondées, & constamment protégées par les monarques, à qui leur zèle pour la propagation de l'évangile pourroit seul assurer le titre glorieux de Rois très-chrétiens. Elles commencèrent proprement sous le regne de

Henri III. Le vertueux baron de Germini, ambassadeur à C. P. ne put voir sans douleur la désolation de la chrétienté de Pera, qui est un grand faubourg, ou plutôt comme une seconde ville à la porte de C. P. Quoique longtemps après l'invasion des Musulmans les Catholiques y eussent encore formé cinq ou six grandes paroisses, ils s'y trouvoient réduits à dix-sept familles. L'ambassadeur, appuyé par le Roi son maître, fit venir cinq Jésuites, qui travaillèrent avec succès à rétablir cette Eglise désolée. Henri IV soutint cette bonne œuvre; & sur l'agrément par écrit qu'il obtint du Grand-Seigneur, il fit encore partir le père de Canillac, avec quatre autres Jésuites, pour travailler à la conversion des schismatiques, qui restent en grand nombre dans l'empire Ottoman.

Le baile, ou ambassadeur de Venise, ne ressembloit point à beaucoup près à celui de France. Les Jésuites avoient encouru l'anathème du Sénat, pour avoir craint celui du Pape: le baile parut dans cette affaire n'avoir point d'autre Dieu que les dominateurs de la mer Adriatique, en qui même il supposa faussement une ame aussi vile que la sienne; & il employa la calomnie au défaut de la raison,

IRE  
t baron de Ger-  
P. ne put voir  
tion de la chré-  
st un grand fau-  
me une seconde  
P. Quoique long-  
es Musulmans les  
encore formé cinq  
es, ils s'y trou-  
pt familles. L'am-  
e Roi son maître,  
, qui travaillèrent  
cette Eglise déso-  
ette bonne œuvre ;  
crit qu'il obtint du  
t encore partir le  
c quatre autres Jé-  
à la conversion des  
tent en grand nom-  
oman.  
adeur de Venise,  
à beaucoup près à  
s. Jésuites avoient  
u Sénat, pour avoir  
le baile parut dans  
int d'autre Dieu que  
a mer Adriatique,  
osa faussement une  
a sienne ; & il em-  
défaut de la raison,

pour faire porter aux missionnaires Fran-  
çois la peine des torts vrais ou préten-  
dus de leurs confrères Vénitiens. Pour  
perdre ou éloigner ces ouvriers évangé-  
liques, il alla jusqu'à faire entendre au  
Visir, que c'étoient des espions envoyés  
par le Pape, afin de reconnoître le pays,  
& de lui en rapporter un état exact.  
Cette manœuvre ayant été déconcertée  
par l'ambassadeur de France, le Vénitien  
ourdit une trame nouvelle, & n'hésita  
point d'y envelopper avec les Jésuites le  
père de S. Gal, franciscain, Vénitien,  
& vicaire apostolique; soit qu'il se pro-  
mit de le tirer d'affaire par son crédit;  
soit qu'au pis aller, il ne craignit point  
de le perdre, pourvu qu'il perdit en même  
temps les vrais objets de la haine.

C'est un crime irrémissible chez les  
Turcs, que de rendre un Mahométan  
chrétien; cette entreprise est si dangereuse,  
que les Papes ont défendu aux mission-  
naires de la tenter; dans la sage crainte  
de sacrifier une moisson, d'ailleurs très-  
abondante dans une terre qui fourmille  
de schismatiques, à l'espérance très-in-  
certaine de convertir une poignée d'infir-  
més. Il est permis cependant de rece-  
voir ceux qui se présentent d'eux mêmes,  
surtout les renégats qui viennent à réfi-

pisence, & de leur faciliter au moins la sortie d'un Empire, où ils ne peuvent plus s'attendre qu'au dernier supplice. Le vicaire apostolique qu'on avoit dénoncé avec les Jésuites, afin de mieux couvrir cette manœuvre honteuse, fut saisi avec des passe-ports signés de sa main pour des apostats convertis; & les Jésuites, qu'on avoit seuls en vue, avec des écrits seulement sur leur religion. Heureusement encore pour ceux-ci, le magistrat Turc avoit pour interprète, un Juif qui leur étoit affectionné, comme ayant autrefois étudié à Paris sous le père Maldonat, célèbre par la connoissance des langues savantes. L'interprète donna une explication si favorable aux papiers saisis, que les porteurs en furent déclarés innocens. Pour le vicaire apostolique, ses passe-ports n'étant susceptibles d'aucune interprétation qui pût le sauver, il fut étranglé dans sa prison. Plus heureux sans doute, que ceux qui échapperent: mais cette mort, si précieuse pour lui, porta un contre-coup désespérant au baïle, qu'elle couvrit à jamais d'opprobre. Après cette infamie, il secoua toute pudeur, alla, sans plus garder de mesures, retrouver le Calmacan ou magistrat, & il en obtint, à force de sollicitations & d'ar-

R E  
iliter au moins la  
ils ne peuvent  
rnier supplice. Le  
on avoit dénoncé  
de mieux couvrir  
se, fut saisi avec  
de sa main pour  
; & les Jésuites,  
e, avec des écrits  
on. Heureusement  
le magistrat Turc  
un Juif qui leur  
me ayant autrefois  
ère Maldonat, dé-  
nce des langues sa-  
lonna une explica-  
papiers saisis, que  
déclarés innocens.  
ologique, ses passe-  
tes d'aucune inter-  
uiver, il fut étran-  
Plus heureux sans  
échappèrent: mais  
use pour lui, porta  
espérant au baile,  
s d'opprobre. Après  
oua toute pudeur,  
de mesures, retrou-  
magistrat, & il en  
solicitations & d'ar-

gent, que les missionnaires Jésuites se-  
roient remis aux fers, & leurs procès  
instruit de nouveau. Cette conduite odieuse  
ayant frappé d'horreur l'ambassadeur de  
France, qui étoit alors M. de Sancy,  
digne successeur de Messieurs de Germini  
& de Salignac, il épousa la querelle des  
prisonniers, comme celle de l'Eglise &  
de la nation. Il sollicita leur élargissement  
avec la plus grande chaleur; le Vénitien  
continua ses poursuites avec la dernière  
impudence; & pour conclusion, il fut  
réglé, que de six missionnaires qui étoient  
détenus, quatre seroient renvoyés de Tur-  
quie, & deux pourroient demeurer au-  
près de l'ambassadeur de leur nation.

La providence vint alors manifestement  
au secours d'une mission, dont les fruits  
ne s'étendoient pas seulement au com-  
mun des schismatiques, mais à leurs pré-  
tres, à leurs évêques, à leurs métropo-  
lites, au patriarche même de C. P. qui  
parut disposé à se réunir au S. Siège.  
Dans ces entrefaites, l'Empereur Matthias  
ayant remporté quelques avantages sur  
les Turcs, il conclut une trêve avec eux  
en 1616, & fit stipuler en termes exprès,  
que les Jésuites pourroient exercer libre-  
ment leurs fonctions dans toute l'éten-  
due de l'empire Ottoman. On vit en con-

séquence plusieurs de ces religieux passer continuellement à C. P. se répandre de là dans le reste de la Grèce, & dans les autres provinces Ottomanes. Ils furent suivis par un grand nombre de Capucins, & d'autres missionnaires de différens ordres, appliqués très-heureusement depuis, en Syrie comme en Grèce, en Arménie, jusqu'en Perse, à la conservation de la foi Romaine, & à la conversion de ses déserteurs schismatiques, qui ont beaucoup plus de préventions que d'habileté, & bien souvent n'ont besoin que d'instruction.

Dès l'année 1615, deux Jésuites commencèrent la mission de l'ancienne Colchide, aujourd'hui la Mingrélie, où la religion, assez semblable pour le fond à celle des Grecs, étoit mêlée de superstitions pitoyables. Malgré la barbarie de ces peuples à demi-sauvages, l'œuvre du Ciel eut beaucoup de succès. Dans la même année, le métropolitain de Gangres en Paphlagonie écrivit au Pape, pour lui rendre obéissance, comme au successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ & chef de l'Eglise universelle. Dans le même temps, les Nestoriens de Chaldée se réunirent à l'Eglise Romaine, d'une manière assez solide, pour publier à Rome avec beaucoup d'éclat les actes de cette réunion.

s religieux passer  
 se répandre de là  
 ce, & dans les  
 anes. Ils furent  
 bre de Capucins,  
 de différens or-  
 eusement depuis,  
 ce, en Arménie,  
 onservation de la  
 conversion de ses  
 qui ont beaucoup  
 e d'habileté, &  
 que d'instruction.  
 eux Jésuites com-  
 e l'ancienne Col-  
 Mingrélie, où la  
 le pour le fond à  
 mêlée de supersti-  
 ré la barbarie de  
 vages, l'œuvre du  
 succès. Dans la  
 opolitain de Gan-  
 écrivit au Pape,  
 ance, comme au  
 vicaire de Jésus-  
 universelle. Dans  
 estoriens de Chal-  
 e Romaine, d'une  
 ur publier à Rome  
 les actes de cette

Par une bulle du trente-unième d'août  
 1617, Paul V renouvela les constitutions  
 de Pie V & de Sixte IV, touchant la  
 conception immaculée de la mère de Dieu,  
 pour terminer une dispute qui s'étoit éle-  
 vée de nouveau sur ce sujet, entre les Domi-  
 nicains & les Cordeliers d'Espagne. Tout  
 ce royaume étoit en feu, à cette occa-  
 sion; tant les fidèles étoient scandalisés,  
 de voir parmi les Catholiques quelques  
 docteurs singuliers disputer à la mère de  
 Dieu un honneur qui lui étoit déféré par  
 le consentement de toutes les Eglises, &  
 avec l'applaudissement de tous les peuples  
 chrétiens. Que penser donc de cette sin-  
 gularité, par rapport à ceux qui frondent  
 autant les décisions que les dévotions de  
 l'Eglise; sinon que les ennemis des ob-  
 servances reçues, ne le font que trop  
 souvent de la croyance commune? Gré-  
 goire XV donna par la suite une étendue  
 nouvelle à la bulle de Paul V: il défen-  
 dit non seulement de prêcher ou d'en-  
 seigner publiquement que Marie eût con-  
 tracté le péché d'origine, mais encore de  
 soutenir cette opinion dans les conversa-  
 tions privées. On a dit que ce Pontife  
 avoit permis ensuite aux Dominicains  
 d'en traiter entre eux, mais non pas en  
 public, ni avec les personnes du dehors.

Cette exception tout à fait originale, dont on ne trouve pas un mot dans le bullaire des Papes, devoit sans doute porter sur quelque chose de plus qu'une assertion si dénuée de preuves. Mais si cette prérogative étrange n'est pas imaginaire, elle a été anéantie par le décret péremptoire qu'Alexandre VII publia depuis à la prière du Roi d'Espagne & de presque tous les évêques de ses Etats.

La Faculté de théologie de Paris condamna de son côté différentes propositions, tirées d'un ouvrage que Marc-Antoine de Dominis venoit de publier sous le titre de République Ecclésiastique. Dominis, homme de naissance, homme de génie, mais de ces génies sans assiette, qui ne se fixent ni au vrai ni au faux, ni au vice, ni à la vertu, passa vingt ans chez les Jésuites, où il se fit honneur dans tous ses emplois, puis fut tenté de porter la mitre. Il obtint l'évêché de Segni, dès qu'il eut mis bas l'habit de la société; & quand il fut évêque, il voulut être archevêque, & parvint au siège de Spalatro, métropole de la Dalmatie. Son inquiétude, jointe à sa vanité, l'engagea dans l'affaire de l'interdit de Venise, qui lui parut propre à signaler avantageusement son érudition en flattant le Sé-

à fait originale, as un mot dans le devoit sans doute se de plus qu'une e preuves. Mais si nge n'est pas imantie par le décret dre VII publia de oi d'Espagne & de es de ses Etats. ogie de Paris condifférentes proposiuvrage que Marcvenoit de publier blique Ecclésiastime de naissance, mais de ces génies se fixent ni au vrai, ni à la vertu, passaésuites, où il se fit s emplois, puis fut ntre. Il obtint l'éu'il eut mis bas l'haquand il fut évêque, èque, & parvint au étropole de la Dal, jointe à sa vanité, e de l'interdit de Veppre à signaler avanion en flattant le Sé-

mat. Ses écrits furent condamnés à Rome. Quoiqu'il eût bien dû s'y attendre, cette fétrissure lui troubla le sens, & lui fit quitter son siège. Il passa en Angleterre, théâtre fort critique pour une tête aussi exaltée. Il prit en effet le ton du pays : pour plaire aux sectes outrageuses dont il fourmille, il donna son livre de la République Ecclésiastique, où, peu content de combattre la primauté du Pape, il nie encore la nécessité d'un chef visible dans l'Eglise. C'est la-dessus que tombe principalement la censure qu'en firent les docteurs de Paris, à la réquisition du savant Ysambert, syndic de la Faculté. Richer ne voulut ni paroitre à l'assemblée, ni signer la censure d'un ouvrage qui ne manquoit pas d'analogie avec son traité de la Puissance ecclésiastique & politique : les notes qu'il fit sur la censure, quand elle eut été publiée, fournissent quelque chose de plus que des conjectures sur les motifs de son refus.

Dominis cependant, qui ne tenoit guère plus au mal qu'au bien, & dont la conscience démentoit souvent la plume tandis même qu'il écrivoit, ne fut pas long-temps sans éprouver d'étranges remords. Encouragé par le Pape, qui lui fit dire qu'il pouvoit en toute sûreté

revenir en Italie, il rétracta publiquement à Londres tout ce qu'il avoit dit ou écrit contre l'Eglise & son chef, puis sortit d'Angleterre, & se rendit à Rome. Là, il donna un ample désaveu des erreurs & des implétés, dont il reconnoissoit que ses ouvrages étoient remplis. Mais dès l'année suivante, cet homme sans caractère & sans consistance, écrivit en Angleterre des lettres qu'on intercepta, & qui firent juger que déjà il se repentoit de s'être repenti. On le renferma dans le château S. Ange, où il fut presque aussitôt attaqué de la maladie, dont il mourut, après s'être repenti encore une fois, & avec des marques de sincérité assez persuasives pour qu'on lui administrât tous les sacremens de l'Eglise. Cependant, pour l'exemple, on le traita comme relaps: dès qu'il eut expiré, on brûla son corps avec ses ouvrages, dans le champ de Flore.

Paul V approuva, sous le nom de Congrégation Pauline, les clercs réguliers des Ecoles Pieuses, fondés en Italie par le père Joseph Casalini. La bulle est du six de mars 1617. Ils faisoient alors les vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; ils s'engageoient de plus à tenir les petites écoles pour l'instruc-

tracta publique-  
 e qu'il avoit dit  
 e son chef, puis  
 e rendit à Rome.  
 défaveu des er-  
 ont il reconnois-  
 étoient remplis.  
 nte, cet homme  
 nsistance, écrivit  
 res qu'on inter-  
 ger que déjà il se  
 entil. On le ren-  
 S. Angé, où il  
 itaqué de la ma-  
 , après s'être re-  
 & avec des mar-  
 persuasives pour  
 ous les sacremens  
 , pour l'exemple,  
 ps: dès qu'il eut  
 orps avec ses ou-  
 de Flore.  
 ns le nom de Con-  
 s, clercs réguliers  
 ndés en Italie par  
 . La bulle est du  
 faisoient alors les  
 eté, de chasteté  
 gageoient de plus  
 es pour l'instruc-

tion des enfans, & sur-tout des pauvres.  
 Quelques années après, Grégoire XV  
 mit cette institution au rang des ordres  
 religieux. Alexandre VII la remit par la  
 suite dans l'état séculier; & Clément IX  
 enfin lui a rendu le titre de religion.

L'esprit du concile de Trente préva-  
 lant jusques sur le relâchement & les dé-  
 sordres qui avoient fait leurs asyles de  
 ceux de la religion, on vit dans le même  
 temps & dans une même nation, trois  
 ordres nombreux reprendre la marche de  
 leurs saints instituteurs, & faire au moins  
 quelques pas vers la régularité primitive.  
 On rapporte le commencement de la sa-  
 vante congrégation de S. Maur à l'année  
 1618, où le Roi Louis XIII donna des  
 lettres patentes pour son établissement.  
 C'est une réforme de l'ordre de S. Be-  
 noît, faite à l'imitation de la congréga-  
 tion de S. Vanne & S. Hildulphe, établie  
 quelques années auparavant en Lorraine,  
 par les soins de Dom Didier, prieur de  
 S. Vanne de Verdun. Il s'étoit établi peu  
 auparavant parmi les Dominicains de  
 France, une réforme dont on fut rede-  
 vable au père Sébastien Michaëlis, Do-  
 minicain Provençal, qui jeta les pre-  
 miers fondemens du monastère de la rue  
 S. Honoré. Cette réforme, érigée en

congrégation, forme deux provinces; celle de S. Louis, & celle de Toulouse. Deux ans après, la réforme s'établit aussi dans l'ordre de Prémontré, par les soins du père Picart & du père de Lervelz. Ce ne furent-là, si l'on veut, que des ébauches: mais l'esprit qui les avoit inspirées continuant d'agir, on les vit bientôt parvenir à un rétablissement, sinon parfait, au moins suffisant pour empêcher les progrès du désordre, jusqu'à ce que l'on pût faire refleurir les vertus.

L'hérésie, folle émeute de l'Eglise, tenoit de son côté des rétablissmens & des réformes. Jacques I, Roi d'Angleterre, prince à petites idées, & qui croyoit s'agrandir en sortant de sa sphère, rendit une ordonnance, pour autoriser les danses & les jeux, qui servoient de délassement au peuple les jours de fêtes. Il fut rigoureusement enjoint aux évêques & aux magistrats de tenir la main à l'exécution, comme à une chose de première importance. Aussi le Roi alléguoit-il deux raisons de premier ordre; savoir la crainte de rendre les Protestans stupides, & l'espérance d'attirer à eux les Papistes. Vues merveilleuses pour les progrès du pur évangile! Quoi de plus beau que d'y attirer les hommes, en les faisant danser

sous l'abri des loix & sous l'attache de la religion ! Le Roi zéléateur découvert avec la même sagacité, que le plus grand obstacle à ces conversions provenoit des pratiques bizarres & de l'austérité farouche des Puritains ; bigots superstitieux, ajoutoit-il, qui n'avoient pas respecté la louable coutume de danser & de se divertir innocemment après les offices des jours de fêtes.

Il se rendit à Pert, en Ecosse, où les Presbytériens dominoient ; & il y convoqua une assemblée, moitié synode, moitié parlement, afin d'introduire dans sa patrie quelques observances au moins du rit Anglican. C'est là que furent dressés les cinq articles, si fameux par la suite. Le premier obligeoit à recevoir à genoux l'Eucharistie ; le second, à la donner en particulier, dans certains cas ; le troisième, à administrer le baptême dans les maisons particulières ; le quatrième, à conférer la confirmation aux enfans ; le cinquième, à observer certaines fêtes chaque année. Ces articles passèrent, non sans exciter de terribles agitations ; & qu'il eût été à désirer pour la postérité de ce prince, que sa personne eût essuyé un refus qui lui fit anéantir jusqu'à la première idée de cette fatale tentative !

Dans cette même année 1618, les sectaires de Hollande tinrent le synode pareillement fameux de Dordrecht. Deux professeurs de Leyde, François Gomar, & Jacques Arminius, partageoient en deux factions tous les sujets hérétiques des Etats-Unis, sans que l'esprit particulier que leurs premiers instituteurs leur avoient donné pour règle de la doctrine, pussent les concilier depuis quinze ans qu'on le faisoit valoir de part & d'autre. Gomar étoit opiniâtrément attaché aux enseignemens de Calvin pris à la lettre. Arminius pensoit que la doctrine de ce réformateur, touchant la prédestination, les effets de la rédemption, la dépravation de l'homme, sa conversion & sa persévérance, étoit contraire à la bonté, à la sagesse, à la justice de Dieu; qu'elle ne pouvoit subsister, ni avec l'usage de la prédication & des sacremens, ni avec les obligations du chrétien. De la poussière des écoles, les disputes, & bientôt les libelles & les satyres les plus sanglantes se répandirent dans tous les ordres de la république. Les ministres se déchiroient réciproquement dans les prêches; & les peuples épousant la querelle des pasteurs, dans les places publiques, dans le sein des familles, dans les repas, chez le

RE  
année 1618, les  
nrent le synode  
Dordrecht. Deux  
François Gomar  
ageoient en deux  
s. hérétiques des  
l'esprit particulier  
ateurs leur avoient  
doctrines, pussent  
inze ans qu'on le  
z. d'autre. Gomar  
ché aux enseigne-  
à la lettre. Armi-  
doctrines de ce réfor-  
désobéissance, les es-  
la dépravation de  
sion & sa persévé-  
e à la bonté, à la  
e Dieu; qu'elle ne  
avec l'usage de la  
crémens, ni avec  
rétien. De la pou-  
disputes, & bientôt  
res les plus sanglan-  
s tous les ordres de  
nistres se déchiroient  
les prêches; & les  
uerelle des pasteurs,  
iques, dans le sein  
les repas, chez le

bourg-mestre, chez le marchand, chez l'artisan, & jusques dans les navires parmi les matelots, on n'entendoit parler que de la grace & de la prédésination.

Un premier synode, tenu à Rotterdam en 1605, ordonna inutilement aux Arminiens de s'en tenir à la confession de foi reçue dans la réforme Belgique. La mort même d'Arminius, qui arriva quatre ans après, ne rendit pas ses partisans plus dociles. Soutenus par l'avocat-général Barneveldt, qui dispoit à son gré de la plupart des magistrats, ils leur présentèrent une requête, en forme de remontrances, où ils exposoient leur doctrine, & demandoient qu'il leur fût libre de la conserver; ce qui leur fit donner le nom de Remontrants. Les Gomaristes firent aussitôt des remontrances contre la requête; d'où on les appela Contre-remontrants. Mais les Remontrants l'emportant alors sur les Contre-remontrants, ils obtinrent des Etats un décret qui n'ordonnoit pas seulement la tolérance qu'ils avoient demandée par leur première requête, mais qui enjoignoit aux ministres d'enseigner que Dieu n'a créé personne pour le damner, qu'il a la volonté de sauver tous les fidèles, & qu'il n'impose à qui que ce soit la nécessité de pécher.

Barneveldt étoit pour les Arminiens : mais le comte Maurice de Nassau, devenu prince d'Orange dans ces conjonctures par la mort de Philippe-Guillaume son frère, étoit pour les Gomaristes, ou plutôt contre l'avocat-général, qui seul balançoit dans la république le pouvoir du prince. Barneveldt, par son habileté, régissoit les bourg-mestres, ainsi que la plupart des magistrats ; & Maurice, par ses dignités, sa naissance, ses services & ceux de ses ancêtres, tenoit dans sa main la noblesse & la milice. Ceux qui cherchoient à s'avancer par les armes, étoient dévoués au prince : ceux qui aimoient l'ordre & la tranquillité que maintiennent les loix, étoient attachés à l'avocat-général. Les deux partis formoient une espèce d'équilibre, qui subsista, jusqu'à ce que des disputes & des injures la multitude en vint aux coups, aux émeutes, aux armes, à tout ce qui présage la guerre civile. Le prince alors leva des troupes, parcourut à leur tête la plupart des villes, destitua les magistrats qui favorisoient l'Arminianisme, & dissipa les gens qui avoient pris les armes sans son ordre. Tout pliant devant lui, il tira des Etats-Généraux un ordre pour arrêter Barneveldt ; ce qui s'exécuta au sortir de l'af-

les Arminiens : de Nassau, de dans ces con- de Philippe-Guil- pour les Gomari- l'avocat-général, s la république le arneveldt, par son burg-mestres, ainsi gistrats ; & Mau- sa naissance, les s ancêtres, tenoit l'asse. & la milice à s'avancer par les s au prince : ceux la tranquillité que , étoient attachés à deux partis for- équilibre, qui sub- des disputes & des en vint aux coups, nes, à tout ce qui le. Le prince alors parcourut à leur tête restitua les magistrats inianisme, & dissip- ris les armées sans sou- vant lui, il tira des dre pour arrêter Bar- cuta au sortir de l'af-

semblée, aussi tranquillement que s'il eût été question du dernier des bourgeois. On se saisit en même temps du célèbre Grotius, qui étoit son ami particulier, & qu'une étude suivie des pères avoit éclairé sur la plupart des erreurs de Calvin, quoiqu'il n'y ait jamais entièrement renoncé.

On tint ensuite le synode de Dordrecht, qui fut déclaré national, & qu'on s'efforça même de rendre en quelque sorte œcuménique. Outre quarante-deux théologiens, choisis en nombre égal dans chacune des provinces unies, il en vint d'Angleterre, du Palatinat, du Brandebourg, de la Hesse, & de plusieurs autres petits Etats d'Allemagne, des cantons Suisses de Berne, de Bâle, de Zurich, de Schaffhauze, & de la république de Genève. On invita aussi les réformés François ; mais leur religieux souverain ne voulut jamais permettre qu'ils s'y rendissent : il fallut se contenter de l'avis par écrit, qu'envoyèrent les principaux ministres de ce royaume. Les Arminiens protestèrent contre le synode ; qui ne pouvoit, disoient-ils, passer pour légitime, puisqu'ils n'y avoient pas voix délibérative, & que les Gomaristes, leurs parties, se trouvoient en même temps leurs

juges. L'argument étoit sans réplique, pour des réfractaires qui, sur la même protestation précisément, avoient récusé le jugement des pères assemblés à Trente. Ou ils ne devoient point autrefois faire leur scission, ou ils devoient soutenir invariablement depuis, qu'il n'y a point de puissance ici-bas qui ait droit de juger souverainement de la doctrine, & de terminer les différends de religion.

Ici, l'iniquité ne se démentit pas seulement par les œuvres & l'incohérence des procédés; mais prenant le langage aussi bien que la marche de Trente, le synode rejeta la protestation, & la déclara contraire à la pratique des premiers conciles de Nicée, de C. P. d'Ephèse & de Chalcédoine, où, comme l'observèrent les théologiens Anglois, les évêques qui s'étoient opposés les premiers aux erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès, n'en avoient pas moins été leurs juges. Les Hessois dirent de plus, que si l'on avoit égard à de pareilles défaites, on ne pourroit jamais assembler de conciles légitimes; parce que les pasteurs & les docteurs sont toujours les premiers à s'opposer aux hérésies naissantes. On ajouta, que si dans les contestations qui s'élevent sur la doctrine, il falloit demeu-

ans réplique, pour  
r la même prote-  
ient récusé le ju-  
blés à Trente. Ou  
autres fois faire leur  
t soutenir invaria-  
y a point de puis-  
roit de juger sou-  
Arine, & de ter-  
e religion.

démentit pas seu-  
es & l'incohérence  
prenant le langage  
che de Trente, le  
estation, & la dé-  
ratique des premiers  
e C. P. d'Ephèse &  
comme l'observe-  
Anglois, les évêques  
les premiers aux er-  
cédonius, de Nesto-  
en avoient pas moins  
essois dirent de plus,  
d à de pareilles défai-  
jamais assembler de  
ce que les pasteurs &  
jours les premiers à  
naissantes. On ajou-  
contestations qui s'é-  
e, il falloit demeu-  
rer

ter neutre pour ne pas perdre le droit  
d'en juger, il n'y auroit point d'hérésie  
qui ne s'établît sans obstacle; qu'on ne  
pouvoit pas dire qu'en condamnant l'er-  
reur on fût juge dans sa propre cause,  
parce qu'en définissant quelle est la doc-  
trine orthodoxe, il ne s'agit pas de la  
cause de chaque particulier, mais bien  
de celle de Dieu & de son Eglise. Tous  
les théologiens tinrent le même langage;  
& pas un ne parut sentir qu'il se devoit  
lui-même à tous les anathèmes de Trente.  
Le jugement de Dordrecht fut dans le  
même goût que les préambules. Le sy-  
node; y prononça: on, persuadé de son  
autorité par la parole de Dieu même, &  
suivant les traces des synodes légitimes,  
tant anciens que nouveaux, déclare &  
juge que ceux qui se sont faits chefs de  
parti dans l'Eglise, & maîtres de l'er-  
reur, ont corrompu la religion, déchiré  
l'unité Chrétienne, & sont des objets de  
scandale. C'est pourquoi le synode les  
déclare incapables de tout office ecclési-  
astique, de toutes fonctions même acadé-  
miques, & les prive de leurs emplois.

On exécuta ce jugement, avec une  
sévérité qui n'avoit point encore d'exem-  
ple dans la république. Barneveldt, pre-  
mière victime de l'Arminianisme, ou de

l'envie du prince d'Orange mise en liberté à cette occasion, avoit déjà été sacrifié; sans que l'intercession de Sa Majesté très-Chrétienne, la considération où il étoit dans toutes les cours étrangères, son zèle héroïque pour la patrie, ses services inestimables, sa vieillesse enfin & ses cheveux blancs eussent pu lui sauver un reste de vie. Grotius auroit eu vraisemblablement le même sort, s'il n'avoit trouvé jour à s'échapper, au moyen d'un coffre dans lequel sa femme l'enferma. Le reste des Arminiens ne fut guère plus ménagé: on déposséda les uns de leurs emplois, on bannit les autres, plusieurs demeurèrent long-temps emprisonnés. Ce fut un crime irrémissible, de ne pas adhérer à un conciliabule, tenu par des gens révoltés contre le concile de l'Eglise universelle, & l'on exerça plus de rigueurs contre les sectateurs d'un Calviniste mitigé, que n'en ont exercé contre les sectaires les plus impies, ceux des princes catholiques à qui les Protestans donnent avec plus d'effronterie le nom de persécuteurs.

A la même occasion de l'Arminianisme, on tint à Delpht un synode particulier qui posa les mêmes principes que le synode national, touchant le régime de l'Eglise & l'infailibilité de ses déci-

ange mise en li-  
 avoit déjà été sa-  
 fession de Sa Ma-  
 a considération où  
 cours étrangères,  
 la patrie, ses ser-  
 vieillesse enfin &  
 ssent pu lui sauver  
 us auroit eu vrai-  
 e fort, s'il n'avoit  
 er, au moyen d'un  
 femme l'enferma.  
 iens ne fut guère  
 posséda les uns de  
 nit les autres, plu-  
 long-temps empiri-  
 ime irrémédiable, de  
 conciliabule, tenu  
 s. contre le concile  
 , & l'on exerça plus  
 les sectateurs d'un  
 que n'en ont exer-  
 res les plus impies,  
 catholiques à qui les  
 avec plus d'effron-  
 téateurs.  
 sion de l'Arminia-  
 elphit un synode par  
 mêmes principes que  
 , touchant le régime  
 illibilité de ses déci-

sions. On y déclara, que comme Jésus-  
 Christ a promis son esprit à ses apôtres  
 pour leur enseigner toute vérité, il a pro-  
 mis à son Eglise qu'il seroit avec elle jus-  
 qu'à la consommation des siècles; que  
 les pasteurs s'assemblant des différentes  
 contrées du monde chrétien pour juger  
 de la doctrine, il faut croire fermement  
 que Jésus-Christ, selon ses promesses,  
 éclaire cette assemblée par son Esprit saint,  
 & la conduit tellement qu'on n'y décide  
 rien au préjudice de la vérité; qu'il n'y  
 auroit ni ordre ni paix dans l'Eglise de  
 Dieu, si chacun avoit la liberté d'en-  
 seigner, sans soumettre sa doctrine au  
 jugement du synode. Il faut que ces prin-  
 cipes soient bien évidens, pour arracher  
 de pareils témoignages: mais quel ban-  
 deau faut-il avoir sur les yeux, pour ne  
 pas s'en faire une application qui est de  
 la même évidence que les principes!

Le seizième siècle avoit été trop fé-  
 cond en productions monstrueuses, pour  
 qu'elles ne se propageassent point dans  
 le siècle suivant, & jusques dans la na-  
 tion qui en avoit repris enfin toute l'hor-  
 reur qu'en avoient eue ses pères. Au com-  
 mencement du dix-septième siècle, un  
 malheureux prêtre, nommé Vanini, osa  
 prêcher le pur athéisme dans quelques-

Mém.  
 de Trév.  
 Mars  
 1711.

unes des meilleures villes de France, & jusques dans la capitale de ce royaume. Il fut pris à Toulouse, & condamné au feu en 1619, après avoir eu la langue coupée. Quand on lui ordonna de faire amende honorable, & de demander pardon à Dieu, au Roi & à la Justice, il répondit qu'il ne connoissoit point de Dieu, qu'il n'avoit point offensé le Roi; & tout en reniant Dieu, reconnoissant des diables, il dit qu'il leur donnoit la justice. Ce monstre avoit pris naissance dans les rochers de la Pouille. On lui avoit donné au baptême le nom de Lucile, qu'il abjura, pour prendre celui de Jule César, comme ayant plus d'attrait pour son cœur paten. Il voyagea & fit différens séjours en Allemagne, en Angleterre, à Genève, où ce reptile impur recueillit les poisons qu'il s'empressa d'exhaler de toute part, dans le court espace de sa carrière qui ne fut que de trente ans. Il a confessé qu'il étoit sorti de Naples, avec onze compagnons, afin de se partager entre les diverses contrées de l'Europe, & de répandre par tout leur doctrine. Complot qui passeroit pour une chimère, si le scandale d'un pareil apostolat ne s'étoit pas à peu près renouvelé de nos jours. Vanini fit imprimer à Paris en 1616, un livre intitulé *des secrets*

es de France, &  
 de ce royaume.  
 & condamné au  
 voir eu la langue  
 i ordonna de faire  
 de demander par  
 & à la Justice, il  
 nnoissoit point de  
 int offensé le Roi;  
 Dieu, reconnoissant  
 n'il leur donnoit la  
 avoit pris naissance  
 la Pouille. On lui  
 ême le nom de Lu-  
 ur prendre celui de  
 ayant plus d'attrait  
 n. Il voyagea & fit  
 Allemagne, en An-  
 où ce reptile impur  
 qu'il s'empressa d'ex-  
 dans le court espace  
 ur que de trente ans.  
 oit sorti de Naples,  
 ons, afin de se par-  
 ses contrées de l'Eu-  
 e par tout leur doc-  
 passeroit pour une  
 tale d'un pareil apo-  
 a peu près renouvelé  
 fit imprimer à Paris  
 intitulé des *Secrets*

*admirables de la nature & de la di-  
 vinité des mortels: c'est un trait plus  
 particulier encore de ressemblance entre  
 l'émissaire des athées de l'autre siècle, &  
 tant de truchemens effrontés des maté-  
 rialistes du nôtre.*

La mort de l'Empereur Matthias, arri-  
 vée le vingt mars de cette même année  
 1619, acheva de plonger l'Allemagne &  
 ses sectes diverses dans cet abîme de trou-  
 bles; de dissensions & de calamités,  
 d'où elle ne sortit que vingt neuf ans  
 après. Le mal tiroit sa source de plus  
 loin. Rodolphe II dépouillé de la Hon-  
 grie par son frère Matthias, & craignant  
 de perdre encore la Bohême, avoit ac-  
 cordé beaucoup de privilèges aux Prote-  
 stans de ce royaume, afin de les mettre  
 dans ses intérêts; ce qui l'empêcha point  
 qu'il ne fût obligé, de son vivant, à le  
 céder encore à Matthias, aussi bien que  
 la Hongrie. Matthias, devenu peu après  
 Empereur, voulut mettre des bornes à  
 ces privilèges, au moins en les interpré-  
 tant: il prétendit, entre autres articles,  
 que la permission de bâtir des temples ne  
 s'étendoit pas aux terres, qui étoient du  
 domaine de l'Eglise. Les sectaires n'eurent  
 que du mépris pour ses ordres, s'assem-  
 blerent en forme d'Etats dans la capitale

de la Bohême, & à la sollicitation de leurs séditieux Ministres, reconnurent pour leur chef, le comte de Thurne ou de la Tour, l'un des plus puissans seigneurs du pays, & qui à beaucoup d'ambition joignoit toute la valeur & l'habileté nécessaires pour la soutenir. Le premier soin du chef de la rébellion, qui connoissoit le génie changeant des peuples, fut de les engager d'une manière à ne pouvoir plus revenir sur leurs pas. Il se transporta, suivi des rebelles bien armés, à la salle du conseil d'Etat qui se trouvoit assemblée, fit des plaintes, au nom des Protestans, avec une hauteur qui ne tendoit qu'à brouiller; & comme on l'eut menacé de la colère de l'Empereur, il fit jeter par les fenêtres le président & le secrétaire du conseil, avec le comte Martinitz, un des conseillers. Ensuite il s'assura du château, obligea tous les habitans de la ville à prêter serment de fidélité aux Etats, fit créer trente directeurs, pour administrer souverainement les affaires du royaume, & ne pensa plus qu'à lever une armée, afin de s'opposer, disoit-il, aux ennemis de Dieu & de la Religion.

Si l'Empereur Matthias avoit eu autant d'activité pour conserver ses vastes do-

la sollicitation de  
res, reconnurent  
nte de Thurne ou  
plus puissans set-  
à beaucoup d'am-  
a valeur & l'habi-  
soutenir. Le pre-  
la rébellion, qui  
changeant des peu-  
ger d'une manière  
venir sur leurs pas.  
des rebelles bien ar-  
onseil d'Etat qui se  
t des plaintes, au  
avec une hauteur  
trouiller; & comme  
colère de l'Empe-  
des fenêtres le pré-  
du conseil, avec le  
n des conseillers.  
le château, obligea  
la ville à prêter ser-  
x Etats, fit créer  
pour administrer sou-  
es du royaume, & de  
one armée, afin de  
aux ennemis de Dieu  
thias avoit eu autant  
ver ses vastes do-

maines, qu'il en avoit montré pour les  
acquérir, il auroit sans doute étouffé la  
rébellion à sa naissance. Mais au lieu de  
tomber d'abord sur les rebelles avec tou-  
tes ses forces, il se contenta de leur adres-  
ser des lettres, des défenses, des menac-  
es, & leur donna le temps de former  
de bonnes troupes, d'en recevoir encore  
des princes étrangers, d'occuper les pla-  
ces de défense, de fermer les passages,  
de faire des magasins, & de lever un  
argent considérable. Il fallut donc enfin  
que Matthias attaqua ses propres sujets,  
comme des ennemis étrangers; & le sort  
des armes lui fut si peu favorable, que  
le comte de la Tour, après avoir soumis  
toute la Bohême aux Etats, porta la  
guerre en Autriche, jusqu'à neuf milles  
de Vienne. Cependant les rebelles, après  
avoir publié qu'ils ne prétendoient qu'à  
rendre leur condition égale à celle des  
Catholiques, exerçoient contre eux tou-  
tes les rigueurs dont les sectaires ne man-  
quent jamais d'user quand ils deviennent  
les plus forts. Ils les exclurent absolu-  
ment de toutes les charges; ils emprison-  
nerent les uns, confiscèrent le bien des  
autres, & s'emparèrent des principales  
églises. Dans cette confusion, qui dura  
long-temps, mourut Matthias, laissant

pour héritier de tous ses Etats, du consentement des archiducs Albert & Maximilien ses frères qui n'avoient point d'enfans, son cousin Ferdinand, déjà couronné Roi de Bohême & de Hongrie. Cinq mois après, Ferdinand fut encore élu Empereur, le 28 d'août de la même année 1619; malgré toutes les cabales & les oppositions du parti des rebelles. Mais ce n'étoient-là que des titres accumulés sans puissance sur la tête de ce prince.

Vraiment zélé pour la Foi, il étoit dès-là souverainement odieux aux sectaires. Ceux de Bohême prétendirent d'abord, que c'étoit aux Etats du pays qu'il appartenoit de se donner un Roi, & firent une confédération avec ceux de Silésie, de Moravie & de Lusace, pour leur défense commune; c'est-à-dire, pour secouer toute dépendance. Bethlem-Gabor, ou Gabriel Bethlem, gentil-homme Calviniste, qui avoit usurpé la principauté de Transilvanie sur les Battori ses bienfaiteurs, s'unit aux Bohémiens, dans le dessein de s'emparer encore de la Hongrie. Il entra dans ce royaume, à la tête d'une grande armée de Transilvains, & il y exerça contre les catholiques les tyrannies ordinaires aux sectes victorieuses. Les plus heureux furent ceux qui s'exi

Etats, du com-  
 Albert & Maxi-  
 oient point d'en-  
 mand, déjà cou-  
 & de Hongrie.  
 mand fut encore  
 août de la même  
 tes les cabales &  
 des rebelles. Mais  
 titres accumulés  
 de ce prince.  
 la Foi, il étoit dés-  
 eux aux sectaires.  
 tendirent d'abord,  
 u pays qu'il appar-  
 u Roi, & firent  
 ec ceux de Silésie,  
 ace, pour leur dé-  
 à-dire, pour se-  
 nce. Bethlem-Ga-  
 lem, gentil-homme  
 usurpé la principauté  
 es Battori ses bien-  
 Bohémiens, dans le  
 encore de la Hon-  
 royaume, à la tête  
 de Transilvains, &  
 catholiques les ty-  
 x sectes victorieuses.  
 rent ceux qui s'exi-

lèrent eux-mêmes, en laissant tout ce  
 qu'ils possédoient en proie à l'ennemi.  
 L'esprit de révolte, comme un mal épidé-  
 mique, gagnant de proche en proche,  
 se répandit dans tous les pays hérédi-  
 taires de Ferdinand, & jusques dans l'Au-  
 triche proprement dite, dont les Etats  
 refuserent de lui prêter le serment ordi-  
 naire de fidélité.

Cependant, comme il y avoit à crain-  
 dre que ce vertige ne durât pas long-  
 temps, & que les forces de la maison  
 d'Autriche venant à se réunir, n'accab-  
 lassent enfin le reste des révoltés, ceux  
 de Bohême prirent le parti de se lier d'in-  
 térêt avec un prince capable de contre-  
 balancer la puissance de cette maison. Fré-  
 déric V, électeur Palatin & possesseur  
 d'autres domaines considérables en Alle-  
 magne, gendre du Roi d'Angleterre &  
 neveu du Prince d'Orange, dont il étoit  
 naturel qu'il attendit de grands secours,  
 plus puissant encore par sa qualité de chef  
 de l'Union Protestante, fut le prince au-  
 quel ils s'adresserent; & Frédéric ébloui  
 par l'éclat du trône, sans considérer les  
 précipices qui environnoient celui de Bo-  
 hême, accepta l'offre qu'ils lui en firent,  
 persuadé par une ambition travestie en zèle,  
 que Dieu même l'y appeloit: il s'empres-

de se rendre à Prague, où il fut aussi-tôt couronné solennellement, avec une joie extraordinaire des peuples. Il fallut bien-tôt surseoir aux réjouissances, & penser aux armes. L'Empereur, avec les secours & les services personnels du duc de Bavière, avoit déjà soumis les Etats d'Autriche. Les Espagnols, entrés dans le Palatinat, faisoient une puissante diversion. La ligue Catholique, & tous les alliés de Ferdinand lui prêtoient la main, chacun selon sa position & ses facultés. Il obtint du Pape des sommes considérables, & quelques princes d'Italie lui envoyèrent des troupes. L'électeur même de Saxe, bon Protestant, mais rival secret du Palatin, & animé par l'espérance d'acquérir la Lusace, servit l'Empereur avec tant de zèle, qu'il fut chargé de l'exécution du ban impérial, fulminé contre les rebelles.

Frédéric de son côté reçut des troupes de l'Union Protestante, du prince de Transilvanie, & quelque argent d'Angleterre: mais le Roi Jacques étoit trop indolent, pour se charger de tout le faix d'une guerre aussi inquiétante que dispendieuse, où d'ailleurs son gendre s'étoit engagé, malgré tous les conseils. Ainsi le nouveau Roi de Bohême fut réduit à faire les frais de la guerre, presque uniquement

où il fut aussi-tôt  
 nt, avec une joie  
 les. Il fallut bien-  
 nées, & penser aux  
 avec les secours &  
 du duc de Bavière,  
 Etats d'Autriche.  
 dans le Palatinat,  
 diversion. La ligue  
 les alliés de Ferdi-  
 nand, chacun selon  
 ses intérêts. Il obtint du  
 secours considérables, & quel-  
 qu'un envoyèrent des  
 secours même de Saxe, bon  
 au secret du Palatin,  
 pour acquérir la Lusace,  
 avec tant de zèle, qu'il  
 obtint le ban impérial,  
 & les villes.

Le prince reçut des troupes  
 de l'Empereur, du prince de  
 Transylvanie, & de l'argent d'Angle-  
 terre, mais ce secours étoit trop in-  
 suffisant, & tout le fait  
 étoit si inquietant que dispen-  
 sation son gendre s'étoit  
 retiré de ses conseils. Ainsi le  
 Palatin fut réduit à faire  
 presque uniquement

avec ses sujets, qui bientôt murmurèrent  
 sous le poids des impôts, & ne révèrent  
 plus que foiblement la royauté qui leur  
 coûtoit si cher. Comme le prince avoit  
 de l'habileté & de la valeur, & qu'il étoit  
 secondé par de bons généraux, réduit  
 d'ailleurs à la nécessité de regner ou de  
 devenir la fable de l'Europe, il lutta une  
 année entière contre sa destinée, & rem-  
 porta même différens avantages. Enfin le  
 huit novembre 1620, on donna la bataille  
 décisive de Prague, où la victoire, dix  
 fois balancée dans l'espace d'une heure,  
 se déclara si pleinement après en faveur  
 des Impériaux, que les rebelles s'enfuirent  
 à la débandade, laissant sur le champ de  
 bataille leur canon, leurs drapeaux, &  
 cinq mille morts, sans compter ceux qui  
 se noyèrent en voulant traverser la rivière  
 de Molde. Prague & toute la Bohême d'a-  
 bord, puis la Silésie & la Moravie se sou-  
 mirent. L'Electeur de Saxe, de son côté,  
 réduisit la Lusace. On accorda des con-  
 ditions avantageuses au prince de Tran-  
 silvanie, afin de mieux pousser la guerre  
 en Allemagne. L'infortuné Palatin, de  
 Roi redevenu électeur, pour perdre en-  
 core bientôt cet héritage de ses pères,  
 s'évada presque seul, sans avoir pu rallier  
 aucune partie de son armée, & alla

faire dans les pays étrangers le triste personnage d'un souverain sans Etat. Il fut dépouillé absolument de tous ses domaines, ainsi que du titre d'électeur, qui passa au duc de Bavière, pour ne rentrer dans la maison Palatine, qu'à la paix de Westphalie, six ans après la mort du malheureux Frédéric.

Le Roi très-Christien soumit dans le même temps les Cantabres ou Béarnois, non moins impatiens alors du joug de la religion, qu'ils l'avoient été autrefois du joug des Romains. Depuis 60 ans que Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, avoit fait du Béarn un asyle inviolable pour les Huguenots, & sur-tout pour leurs ministres les plus emportés; la messe & tous les exercices du culte ancien y avoient été abolis, les prêtres & les religieux chassés de leurs églises, dépouillés de leurs biens, & le peuple catholique privé de tous les secours nécessaires pour se soutenir dans l'oppression, & dans la pratique de leur religion. C'est ce que le Clergé avoit représenté au Roi dans la dernière assemblée des Etats Généraux, en s'efforçant de lui faire sentir combien il importoit à sa gloire, qu'il ne fût pas dit que sous l'empire du fils aîné de l'Eglise, tant d'autres de ses enfans étoient plus maltraités que dans la capitale même.

R E  
gers le triste pe-  
sans Etat. Il fut  
e tous ses domai-  
e d'électeur, qui  
, pour ne rentrer  
, qu'à la paix de  
ès la mort du mar-  
en soumit dans le  
bres ou Béarnois,  
alors du joug de la  
nt été autrefois du  
depuis 60 ans que  
eine de Navarre,  
syle inviolable pour  
ur tout pour leurs  
portés ; la messe &  
du culte ancien y  
s prêtres & les reli-  
églises, dépouillés  
e peuple catholique  
ars nécessaires pour  
pression, & dans la  
ion. C'est ce que le  
té au Roi dans la  
s Etats Généraux,  
faire sentir combien  
e, qu'il ne fût pas  
du fils aîné de l'E-  
e ses enfans étoient  
ns la capitale même

de Turquie, où les catholiques avoient leurs pasteurs, leurs églises, les instructions de la chaire, l'usage des sacremens, & généralement tous les moyens de faire leur salut. Le pieux monarque vivement touché, en avoit aussi-tôt délibéré avec les ministres & les seigneurs qui partageoient sa confiance, & qui pour la plupart se montrèrent aussi bien disposés que le prince à l'égard de la religion. Malgré tous les mouvemens & toutes les intrigues des religionnaires, il intervint un édit qui ordonnoit que l'exercice de la religion catholique, apostolique & romaine seroit rétabli dans le Béarn; & que les ecclesiastiques, tant séculiers que réguliers, y continueroient dans la possession de leurs biens & de tous leurs privilèges, de quelque nature qu'ils fussent.

Mais depuis ce temps-là, l'exécution avoit toujours été différée, d'abord par les chicanes des Calvinistes, qui demandoient qu'au moins le Clergé eût produit auparavant ses titres & ses raisons; ensuite par les brouilleries domestiques de la cour, & l'évasion de la Reine-mère, dont le mécontentement faisoit craindre une guerre civile: ce qui ne manqua point d'augmenter la résistance & l'audace d'une secte toujours prête à se révolter, quand elle se pro-

mettoit quelques succès. Les troubles étant pacifiés, Louis n'eut rien plus à cœur que l'exécution de son édit, dont il ne se rapporta qu'à lui-même. La longueur du voyage, la difficulté des chemins, la rigueur de la saison & mille représentations spécieuses ne furent point capables de l'arrêter : il partit sans rien entendre ; & comme il marchoit en force, il eut bientôt sujet de s'applaudir de son entreprise. A peine il avoit passé Toulouse, qu'on lui annonça que le parlement de Pau avoit enregistré l'édit, & toutes les ordonnances confirmatives. Cette nouvelle ne l'empêcha point d'avancer ; quelques protestations d'obéissance que lui pût faire la Force, gouverneur Calviniste du Béarn, & jusques-là un des plus contraires à l'édit. A cinq lieues de la capitale de cette province, on vint demander au Roi quel ordre il vouloit qu'on observât à son entrée. Je descendrai à l'église, répondit-il, s'il y en a une ; & s'il n'y en a point, j'entrerai sans cérémonie : il ne me fiéroit pas de recevoir des honneurs, dans un lieu où Dieu n'est pas glorifié. Il fit d'abord célébrer en sa présence une messe solennelle à Navareins. Ensuite il remit les catholiques en possession de la grande église de Pau, où l'évêque célébra devant

Les troubles étant  
 n plus à cœur que  
 dont il ne se rap-  
 La longueur de  
 es chemins, la ri-  
 ttle représentations  
 point capables de  
 rien entendre; &  
 force, il eut bien-  
 de son entreprise.  
 Toulouse, qu'on  
 parlement de Pau  
 , & toutes les os-  
 es. Cette nouvelle  
 l'avancer; quelques  
 nce que lui pût faire  
 Calviniste du Béarn,  
 us contraires à l'édit.  
 capitale de cette pro-  
 ander au Roi quel  
 n observât à son en-  
 l'Eglise, répondit-il,  
 s'il n'y en a point,  
 nie: il ne me fieroit  
 honneurs, dans un  
 as glorifié. Il fit d'a-  
 présence une messe  
 ins. Ensuite il remit  
 fession de la grande  
 réque célébra devant

le monarque, avec une pompe qui pût  
 servir de réparation pour le long avilisse-  
 ment, où ce boulevard de l'hérésie avoit  
 tenu nos adorables mystères. Le Roi,  
 avant de repartir, fit tous les réglemens,  
 & prit les mesures les plus efficaces pour  
 le rétablissement parfait de la religion. Au  
 mois d'Octobre de la même année 1620,  
 le sénat de Piémont donna un édit, qui  
 chassa de tous les Etats du duc de Savoie  
 ceux qui faisoient profession de la religion  
 prétendue réformée; & le duc le fit exé-  
 cuter, avec une vigueur qui marquoit bien  
 qu'on avoit rempli ses vûes.

Tant de brèches réparées en moins  
 d'un an dans la maison de Dieu, ne fu-  
 rent pas une petite consolation pour le  
 pieux & zélé Pontife Paul V, avant la  
 fin de sa carrière, qui se termina le vingt-  
 huit janvier de l'année suivante. Il avoit  
 eu les yeux incessamment ouverts sur les  
 maux & les besoins de l'Eglise; & l'on  
 peut dire qu'il n'eut point de passion plus  
 vive, que d'en procurer la gloire & l'a-  
 grandissement. La haute idée qu'il avoit  
 de l'autorité pontificale, l'engagea peut-  
 être dans quelque fausse démarche: mais  
 toujours droit dans ses vûes, & géné-  
 reux contre lui-même, il donna l'exem-  
 ple d'un grand, & d'un grand Pape, qui

fait se condamner quand il a tort, & réparer une fausse démarche. Il eut aussi la gloire particulière de marquer plus d'intérêt qu'on ne faisoit depuis longtemps, pour la conversion des Indes, & de tant de terres idolâtres qui sont comprises sous ce nom, & qu'il remplit d'ouvriers évangéliques. On observe encore, qu'il établit plus d'ordres religieux & de congrégations ecclésiastiques, que n'avoit fait aucun Pape avant lui. Il étoit persuadé que, Dieu n'appelant pas tous les hommes à la piété par la même voie, on ne sauroit trop en multiplier les asyles. Une marque, encore unique, de sa piété personnelle, c'est que malgré ses infirmités & l'embarras des affaires les plus épineuses, il n'a pas manqué un seul jour de son pontificat à dire la messe, sans excepter celui où il fut frappé de la maladie qui l'emporta. Il avoit soixante-neuf ans, & son pontificat en avoit duré près de seize. C'est un trait remarquable de la providence de Dieu sur son Église, que les pontificats les plus longs ont presque tous été remplis par les plus dignes Pontifes.



L'ÉGLISE.

il a tort, & ré-  
che. Il eut aussi  
e marquer plus  
oit depuis long-  
on des Indes, &  
es qui sont com-  
qu'il remplit d'ou-  
observe encore,  
es religieux & de  
iques, que n'a-  
avant lui. Il étoit  
appelant pas tous  
par la même voie,  
multiplier les asyles  
unique, de sa piété  
malgré ses infirmi-  
affaires les plus épi-  
anqué: un seul jour  
lire la messe, sans  
fut frappé de la  
Il avoit soixante-  
ificat en avoit duré  
n trait remarquable  
Dieu sur son Église,  
plus longs ont pres-  
par les plus dignes

319



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIÈME.

*DEPUIS la mort de Paul V en 1621,  
jusqu'à la naissance du J. J. nisme  
en 1630.*

**L**E cardinal Alexandre Ludovico,  
soutenu par la France contre la faction  
Espagnole & les Bentivoglio déclarés  
pour Campora, qui leur avoit déjà pro-  
mis de les remettre en possession de Bo-  
logne, fut élu Pape, sous le nom de  
Grégoire XV, le jour même que les car-  
dinaux entrèrent au conclave, neuvième  
de Février 1621. Le vingt-unième du mois  
suivant, il approuva la congrégation de  
Notre-Dame du Calvaire, fondée par

Antoinette d'Orléans-Longueville, sous la direction du père Joseph du Tremblay, religieux Capucin : religieux personnellement si célèbre, que sorti d'une famille seconde en grands magistrats, il lui a néanmoins donné, sous l'humble habit de S. François, beaucoup plus de lustre qu'il n'en a reçu d'elle. Toujours il travailla pour l'Eglise, long-temps pour l'Etat; religieux fervent dans le cloître, sin politique à la cour, guide assez souvent nécessaire à Richelieu lui-même; par-tout & dans toutes les situations, jusques au comble de la faveur, homme d'une vertu assez forte pour avoir constamment préféré le capuce à la mitre. Toutefois la satire ne l'a point épargné; & au défaut des œuvres, hors d'atteinte en ce sage, elle a exercé toute sa malignité sur ses intentions : mais ami d'un ministre tout puissant, & hat d'une secte naissante que tous les voiles de l'hypocrisie ne dévoient point à la pénétration de ses regards, pouvoit-il manquer de crimes ?

Pour Madame de Longueville, dégoûtée de toutes les affaires & de toutes les intrigues de la cour, cette sainte veuve comme une autre Judith, jouissoit d'une réputation hors de toute atteinte, & n'y avoit personne qui en dit une p

Longueville, sous  
 ph du Tremblay,  
 gieux personnelle-  
 sorti d'une famille  
 magistrats, il lui a  
 s l'humble habit de  
 plus de lustre qu'il  
 toujours il travailla  
 emps pour l'Etat;  
 le cloître, sin po-  
 e assez souvent né-  
 ui-même; par-tout  
 uations, jusques au  
 homme d'une vertu  
 constamment pré-  
 nître. Toutefois la  
 argné; & au défaut  
 atteinte en ce sage,  
 sa malignité sur ses  
 i d'un ministre tout  
 ne secte naissante que  
 Phypocrisie ne déro-  
 gnation de ses re-  
 anquer de crimes ?  
 Longueville, dégr-  
 aires & de toutes les  
 , cette sainte veuve  
 rdith, jouissoit d'un  
 toute atteinte, &  
 qui en dit une p-

solé désavantageuse. Ce fut à Fontevraut, dont on la vouloit faire abbesse, & dont malgré elle déjà elle étoit coadjutrice, qu'elle fit connoissance avec le père Joseph, qui eut bientôt sa confiance. Il ne put néanmoins lui persuader de rester à la tête de cet ordre distingué, où elle ne laissa point en passant, pour ainsi dire, de faire res fleurir, sous la direction de ce prudent confesseur, la discipline régulière. Elle se retira au monastère de Lencloître qui en dépendoit; & sur le bruit qu'elle y méditoit une réforme parfaite, on y vit accourir de toutes les maisons de l'ordre, des religieuses pleines de courage, qui ne demandoient qu'à observer la règle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Pour le faire avec plus de liberté, on prit à Poitiers une maison indépendante de Fontevraut. Ce fut là proprement le berceau de la nouvelle congrégation. La maison que la Reine-mère lui ménagea dans la suite à Paris, après lui en avoir fondé une elle-même à Angers, en est devenu le chef-lieu & la résidence de la directrice; c'est à dire de la supérieure générale. Cette congrégation a pris le nom de Notre Dame du Calvaire, parce qu'on s'y fait un devoir particulier d'honorer la sainte Vierge pleurant son fils au pied de la croix.

Le nouveau Pape, dans l'année de son exaltation, publia aussi des réglemens pleins de sagesse, touchant l'élection des Souverains Pontifes. Différens Papes avoient déjà pris en considération un objet de si grande importance pour l'édification de la chrétienté; mais aucun d'eux n'étoit entré dans un détail aussi particulier, & n'avoit pris des mesures mieux combinées que Grégoire XV. Ce qu'il paroît avoir eu le plus à cœur, c'est que l'élection se fassé rigoureusement par la voie du scrutin; c'est-à-dire que les suffrages se donnent avec un secret impénétrable. On sent assez l'avantage de cette méthode: en opinant ainsi, chacun des cardinaux suit en liberté ses lumières & le mouvement de sa conscience; au lieu qu'étant contrainct, il est fort à craindre qu'ils ne se laissent entraîner par les chefs de factions. Urbain-VIII, successeur de Grégoire XV, trouva cette bulle si sage, qu'il en fit jurer l'observation à trente-sept cardinaux qui se trouvoient à Rome.

Par une autre bulle, publiée l'année suivante, Grégoire défendit à tous les ecclésiastiques & à tous les religieux, exempts ou non exempts, de confesser & de prêcher sans la permission & l'appro-

ans l'année de  
aussi des régle-  
touchant l'élec-  
ntifes. Différens  
en considération  
importance pour  
enté ; mais au-  
dans un détail  
voit pris des me-  
que Grégoire XV.  
le plus à cœur,  
fasse rigoureuse-  
rutin ; c'est à-dire  
nnent avec un se-  
sent assez l'avan-  
: en opinant ainsi,  
suis en liberté ses  
ement de sa con-  
ant contus, il est  
ne se laissent en-  
de factions. Ur-  
de Grégoire XV,  
sage, qu'il en fit  
ente-sept cardinaux  
ome.

e, publiée l'année  
endit à tous les ec-  
les religieux, ex-  
ts, de confesser &  
mission & l'appto-

bation de l'ordinaire. Il y eut autrefois de  
grandes disputes sur ce point de discipline,  
par rapport aux religieux ; certains auteurs  
prétendant qu'une approbation une fois  
donnée par un Evêque pouvoit bien être  
révoquée par son successeur, mais non par  
lui-même. Cette prétention seroit au-  
jourd'hui de la dernière témérité, au moins  
dans l'Eglise de France, où l'usage est uni-  
formément contraire. Et jamais la raison  
put-elle se trouver mieux d'accord avec  
la coutume, que dans un point de si  
grande conséquence, non seulement pour  
les droits naturels de l'épiscopat, mais  
pour le régime entier de la maison de  
Dieu ? Comme les évêques communi-  
quent leurs pouvoirs à qui bon leur sem-  
ble, il est naturel qu'ils les retirent quand  
ils le jugent à propos. Malheur à celui  
d'entre eux, qui se conduiroit par haine,  
ou par caprice, dans la dispensation des  
choses sacrées ! mais plus grand malheur  
encore pour le troupeau de J. C. si l'on  
n'étoit pas libre de chasser les loups du  
bercail, dès qu'une fois ils y seroient en-  
trés ! Ils peuvent surprendre la vigilance  
la plus attentive, en se revêtant de la peau  
de brebis ; le ministre qui étoit d'abord  
tout ce qu'il paroïssoit, peut se démentir  
par la suite, & devenir une pierre d'achop-

pement: il est donc de la raison & de toute nécessité, que le premier pasteur dans son administration conserve une liberté, sans laquelle il ne peut répondre qu'en partie du troupeau dont il a toute la charge.

Grégoire XV érigea aussi, à la demande du Roi très-chrétien, l'évêché de Paris en métropole, le vingt octobre 1622. On lui donna pour suffragans les évêchés d'Orléans, de Meaux & de Chartres, auxquels on ajouta celui de Blois, quand il eut été créé sous Louis XIV. Comme tous ces retranchemens se faisoient sur l'Eglise de Sens, & nuisoient considérablement à cette ville, le chapitre fit de grandes oppositions: mais on crut devoir passer outre, en faveur de la capitale d'un grand royaume, à qui même il est étonnant qu'on n'ait pas accordé plutôt un degré de splendeur si convenable. C'est à la même fin que le nouvel archevêché fut érigé, sous le regne de Louis le Grand, en duchépairie. On avoit choisi pour ces opérations le temps de la vacance des deux sièges. Jean Davy du Perron, archevêque de Sens, étoit mort l'année précédente, trois ans après le célèbre cardinal son frère. Le cardinal Henri de Gondy fut le dernier évêque de Paris, & Jean-

la raison & de  
premier pasteur  
conserve une li-  
e peut répondre  
dont il a toute

aussi, à la de-  
sien, l'évêché de  
ngt octobre 1622.  
ragans les évêchés  
& de Chartres,  
de Blois, quand  
ais XIV. Comme  
s se faisoient sur  
uisoient considéra-  
le chapitre fit de  
mais on crut devoit  
de la capitale d'un  
même il est éton-  
accordé plutôt un  
convenable. C'est à  
vel archevêché fut  
e Louis le Grand,  
oit choisi pour cea  
le la vacance des  
y du Perron, ar-  
it mort l'année pré-  
ès le célèbre card-  
nal Henri de Gondi  
de Paris, & Jean

François de Gondi, son frère, en fut le  
premier archevêque. Grégoire XV éta-  
blit à Rome, dans le même temps, une  
congrégation pour la propagation de la foi.

Ce Pape, n'étant que cardinal, avoit  
été chargé de ménager un traité entre la  
France & la Savoie, & il avoit eu des  
liaisons à Turin avec le duc de Lesdi-  
guières: avant de repartir pour Rome,  
il alla lui faire ses adieux. Comme ils se  
séparoient; je ne suis pas assez ennemi  
de l'Eglise, lui dit Lesdiguières, pour  
ne pas lui souhaiter un Pape de votre  
mérite. Et moi, répondit le cardinal,  
je suis assez de vos amis pour souhaiter  
de vous voir bon catholique. A cela ne  
tant que vous fussiez Pape, répliqua Les-  
diguières: vous ne tarderiez point à  
l'être. N'allons pas si vite, reprit le car-  
dinal: promettez-moi seulement de vous  
faire catholique si je suis Pape. Il le pro-  
mit; & tous ces propos, soit de badine-  
rie, soit de civilité, eurent leur effet.  
Nous les rapportons, non pas comme  
lignes d'attention par eux-mêmes, mais  
uniquement pour confondre les vindic-  
tatifs & satyriques sectaires, au rapport  
desquels la conversion du duc de Lesdi-  
guières ne fut que le fruit précipité de  
l'offre qu'on lui fit de la dignité de con-

nétable. On a vu que depuis long temps il avoit un attrait marqué pour les sermons des prédicateurs catholiques, & du père Coton en particulier. Il n'entendit, ni avec moins de plaisir, ni avec moins de fruit, ceux de S. François de Sales, durant deux carêmes que ce saint évêque prêcha depuis à Grenoble. Les entretiens particuliers, & les charmes de la conversation d'un prélat dont il étoit si mal-aisé de se défendre, acheverent à peu près ce que la chaire avoit ébauché; & s'il ne se fût agi que de conviction, la conversion du duc eût été bientôt résolue. Mais ce grand homme avoit un foible étonnant pour une fille de basse naissance, la fameuse Marie Vignon, qu'il prit enfin pour épouse, après la mort de la duchesse. Cependant le saint prélat, qui comptoit pour peu de chose la profession de la vraie foi, si les mœurs ne répondoient point à sa pureté, pressa par la ferveur de ses prières le moment de la grace, qui eut enfin son plein effet à Grenoble, où Lesdiguières abjura publiquement entre les mains de l'archevêque, le vingt-quatre juillet 1622.

Les Calvinistes conçurent sans doute un violent dépit de cette conversion;

Du Pin,  
Hist. de  
Louis  
XIII. an.  
1622.

mais

depuis long temps  
 marqué pour les fer-  
 urs catholiques, &  
 rticulier. Il n'enten-  
 de plaisir, ni avec  
 x de S. François de  
 arêmes que ce saint  
 is à Grenoble. Les  
 s, & les charmes  
 d'un prélat dont il  
 se défendre, ache-  
 e que la chaire avoit  
 se fût agi que de  
 version du duc eût  
 Mais ce grand hom-  
 étonnant pour une  
 e, la fameuse Ma-  
 it enfin pour épouse,  
 duchesse. Cependant  
 comptoit pour peu  
 n de la vraie foi, si  
 doient point à sa pu-  
 erveur de ses prières  
 race, qui eut enfin  
 renoble, où Lesdi-  
 quement entre les  
 ue, le vingt-quatre  
 onçurent sans doute  
 e cette conversion;  
 mais

mais précisément parce qu'elle les cou-  
 vroit de confusion, & non pas, comme  
 le dit un de nos historiens, parce qu'ils  
 perdoient un de leurs plus fermes appuis.  
 Lesdiguières avoit toujours été trop bon  
 sujet, pour être bon Huguenot. Il ne pa-  
 roissoit guère à leurs assemblées que pour  
 les porter à la paix, & croiser les réso-  
 lutions qui tendoient à la révolte, ou  
 qui étoient simplement contraires aux  
 intentions de la cour. On ne vit point  
 de religionnaires remuer en Dauphiné,  
 tout le temps qu'il en fut gouverneur.  
 Il suivit les armes du Roi contre eux,  
 dans les expéditions les plus importantes;  
 & partout il opina dans les conseils à  
 traiter les opiniâtres en mutins & en é-  
 rétiques, sans nul égard à leur religion.  
 On peut consulter à ce sujet les mémoi-  
 res du duc de Rohan.  
 Ce ne fut pas un médiocre plaisir pour  
 le saint évêque de Genève, d'apprendre  
 le triomphe que la foi catholique avoit  
 enfin remporté par la conversion par-  
 tite d'un personnage aussi considérable  
 que le duc de Lesdiguières; mais le zélé  
 prélat n'y survécut que cinq mois. Assez  
 avancé en âge, & déjà épuisé par les  
 travaux de l'épiscopat, ou plutôt d'un  
 apostolat véritable & sans interruption,  
 Tome XX.

Vie de  
 Saint Fr.  
 de Sales  
 Liv. VI

il sentoit depuis quelques années ses forces défailir de jour en jour ; & les basses sentimens qu'il avoit de lui-même , lui faisant toujours craindre que l'œuvre de Dieu ne souffrit de son incapacité , il avoit pris son frère pour son coadjuteur. Son choix ne pouvoit pas tomber sur un ecclésiastique plus vertueux , ni plus capable à tous égards de soutenir ce qu'il avoit entrepris , pour le rétablissement parfait de l'infortuné diocèse de Genève. Prévenu cependant que la vertu même est souvent la dupe du naturel , & craignant de rien donner au sang & aux sentimens humains ; avant de rien faire , il avoit consulté les plus saints prélats , & particulièrement le cardinal Frédéric Borromée , cousin-germain & successeur du S. archevêque de Milan , dont il retraçoit toutes les vertus dans sa propre personne.

Il voulut qu'aussi-tôt le coadjuteur fût sacré , quoiqu'il eût refusé constamment de l'être lui-même , du vivant de son prédécesseur ; & ne goûta pour lui aucun des autres ménagemens , qu'il avoit si scrupuleusement observés. Il s'empressa de lui faire part de son autorité , lui fit rendre , autant qu'il le put tous les honneurs , & ne se réserva de sa dignité que les peines & les fatigues. V

ues années ses for-  
 en jour ; & les bas  
 de lui-même , lui  
 dre que l'œuvre de  
 son incapacité , il  
 our son coadjuteur.  
 pas tomber sur un  
 rtureux , ni plus ca-  
 de soutenir ce qu'il  
 ur le rétablissement  
 diocèse de Genève,  
 que la vertu même  
 du naturel , & crai-  
 er au sang & aux sen-  
 vant de rien faire , il  
 plus saints prélats , &  
 cardinal Frédéric Bor-  
 main & successeur du  
 Milan , dont il retraçoit  
 ns sa propre personne  
 si-tôt le coadjuteur  
 u'il eût refusé con-  
 lui-même , du vivant  
 r ; & ne goûta point  
 es ménagemens , qui  
 sement observés.  
 aire part de son auto-  
 , autant qu'il le put  
 , & ne se réserva de  
 nes & les fatigues.

vément frappé de l'idée qu'il avoit tou-  
 jours eue de la charge terrible de l'épis-  
 copat, il se renfermoit souvent, pour avi-  
 ser aux moyens de réparer ce qu'il ima-  
 ginoit avoir négligé, ou pour achever ce  
 qu'il ne croyoit qu'ébauché. L'assiduité  
 & l'application du saint à ce travail fut si  
 grande, qu'elle fit craindre pour sa santé.  
 Après ces revues particulières, il en con-  
 féroit avec l'évêque de Chalcédoine ; c'est-  
 à-dire avec son coadjuteur, ordonné sous  
 ce titre : ils examinoient ensemble les mé-  
 moires & les états du diocèse, les notes  
 & les renseignemens précis que le saint  
 avoit dressés, touchant le génie, la ca-  
 pacité, les mœurs des pasteurs & des  
 peuples, touchant les moyens les plus  
 propres à bannir les désordres, à établir  
 le bien, ou à l'affermir. Uniquement at-  
 tentifs à la gloire de Dieu & au bien de  
 l'Eglise, les deux frères ne tendoient  
 qu'à une même fin.

Chacun cependant avoit sa méthode  
 & son humeur particulière. L'ancien  
 évêque, naturellement gai, étoit d'un  
 accès facile, d'une bonté d'ame & d'une  
 douceur que rien n'altéroit, d'une cha-  
 rité affectueuse, compatissante, toujours  
 prête à pardonner, & même à excuser  
 les fautes d'autrui. Le coadjuteur au con-

traire étoit sérieux, enclin à la sévérité, inflexible à l'égard des ecclésiastiques vicieux, au moins dans les cas de rechute. Comme ils faisoient de compagnie la visite générale du diocèse, afin de travailler ensuite à une réformation parfaite; le coadjuteur à qui le titulaire communiquoit son autorité sans réserve, fit des perquisitions rigoureuses contre l'inconduite des prêtres. La visite étoit à peine finie, qu'on vit un assez grand nombre de ces ecclésiastiques dans les prisons de l'officialité. Le saint évêque ne désapprouva point la sévérité de son frère; mais son ame tendre & sensible eut bien des épreuves pénibles à soutenir.

La porte des prisons donnoit sur un endroit, où il passoit tous les jours pour aller dire la messe. Les prisonniers épioient ce moment, & ne manquoient pas de lui demander grace, en l'assurant d'un repentir sincère. Son cœur étoit aussi-tôt attendri, & bien souvent il ne pouvoit retenir ses larmes. Il se représentoit la clémence infinie de Dieu pour les pécheurs; qu'il ne se lasse jamais de leur pardonner, que sa colère ne tient pas contre leurs gémissemens; & dans ces pensées, peut-on manquer, se disoit-il, en suivant un si beau modèle? Dieu s'e

clin à la sévérité,  
 ecclésiastiques vi-  
 les cas de rechute.  
 e compagnie la vi-  
 èse, afin de tra-  
 formation parfaite;  
 e titulaire commu-  
 ns réserve, fit des  
 ses contre l'incon-  
 visite étoit à peine  
 assez grand nombre  
 dans les prisons de  
 èque ne désapprouva  
 son frère; mais son  
 e eut bien des épreu-  
 nir.

sons donnoit sur ua  
 t tous les jours pour  
 e. Les prisonniers  
 , & ne manquoient  
 grace, en l'assurant  
 re. Son cœur étoit  
 & bien souvent il ne  
 armés. Il se représen-  
 tie de Dieu pour les  
 se laisse jamais de leur  
 colère ne tient pas  
 emens; & dans ces  
 manquer, se disoit-il  
 u modèle? Dieu s'e

lissé toucher tant de fois par mes larmes :  
 dois-je être insensible à celles de mes  
 frères? Il exauce les prières des pécheurs;  
 & moi qui suis le plus misérable de tous,  
 je m'y rendrois sourd! Au sortir de la  
 messe, il se faisoit ouvrir les portes des  
 prisons, faisoit aux prisonniers une répri-  
 mande charitable, leur faisoit bien pro-  
 mettre de mieux vivre à l'avenir, puis il  
 les mettoit en liberté. Le coadjuteur ne  
 pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté  
 de cœur; mais il ne laissoit pas de l'en-  
 blâmer, & de lui en représenter, quel-  
 quefois d'un ton chagrin, les consé-  
 quences dangereuses. Le saint prélat s'hu-  
 milioit alors jusqu'à faire des excuses, &  
 promettoit d'être plus ferme à l'avenir:  
 mais dès le lendemain sa sensibilité lui  
 faisoit oublier ses résolutions, & il se  
 laissoit entraîner comme auparavant. La  
 chose alla si loin, que le coadjuteur sei-  
 gnit de vouloir se retirer, afin de l'ame-  
 ner à son but; & il y réussit. L'évêque  
 lui remit les clefs des prisons, & le pria  
 même de les lui refuser, s'il arrivoit qu'il  
 les demandât. Car ces pauvres gens, lui  
 ajouta-t-il, me font trop de pitié; &  
 je sens bien que je ne pourrois pas ré-  
 pondre de moi-même. L'évêque étant  
 parti & juge tout ensemble, il n'est pas

douteux qu'il doit avoir tout à la fois de la douceur & de la sévérité : mais si l'une de ces deux qualités doit l'emporter sur l'autre, comme la miséricorde en Dieu surpasse la justice, la douceur dans son ministre ne doit-elle pas de même surpasser la sévérité ?

Marfol. Le saint évêque touchant presque au  
 liv. vii. terme de sa carrière, & ayant déjà quel-  
 Anonym. que chose de plus qu'un pressentiment  
 l. II. de sa mort peu éloignée, il reçut une  
 lettre de son souverain, qui lui mandoit  
 de se rendre à Avignon, où il se propo-  
 soit d'aller lui-même pour féliciter le Roi  
 Louis XIII, sur la réduction des Hugue-  
 nots du Languedoc. Le mauvais état de  
 sa santé, joint à quelques paroles con-  
 vertes, qu'on avoit prises avec raison  
 pour une prédiction de sa mort prochaine,  
 engagea son frère à le détourner de ce  
 voyage : mais il ne put jamais l'en dis-  
 suader, parce que le saint prélat, vou-  
 lant tout entier au bien de la religion, regardoit  
 l'entrevue des cours de France & de  
 Savoie, comme une occasion précieuse  
 que lui offroit la Providence pour mé-  
 nager les intérêts de la foi catholique  
 dans la partie de son diocèse qui dépendoit  
 de la France. N'ayant que peu de  
 jours pour se préparer, il se pressa

I R E  
ir tout à la fois de  
vérité : mais si l'une  
doit l'emporter sur  
l'autre de eu Dieu  
douceur dans son  
pas de même sur-  
ouchant presque an  
& ayant déjà quel-  
qu'un pressentiment  
ignée, il reçut une  
ain, qui lui mandoit  
on, où il se propo-  
pour féliciter le Roi  
éducation des Hugue-  
Le mauvais état de  
quelques paroles cou-  
it prises avec raison  
de sa mort prochaine  
à le détourner de ce  
ne put jamais l'en dis-  
le saint prélat, vou-  
de la religion, regard  
cours de France  
une occasion précieuse  
Providence pour ma-  
de la foi catholique  
son diocèse qui dépend  
N'ayant que peu  
arer, il se pressa

faire son testament, & disposa de toutes choses, comme s'il eût dû mourir le lendemain; ce qu'il ne put faire si secrètement, que le bruit ne s'en répandit, & ne causât une consternation générale. Il ne paroissoit plus, qu'il ne se vît environné d'une foule de peuple: tout le monde sortoit des maisons; les ouvriers mêmes quittoient leur travail, pour lui venir demander sa bénédiction. Ce pasteur sensible, ce tendre père ne se contentoit pas de la leur donner; il s'arrêtoit à chaque pas, il disoit à l'un quelque mot de consolation, il suggéroit à l'autre quelque moyen de se sanctifier par les peines de son état, il faisoit l'aumône à tous ceux qu'il jugeoit dans le besoin. Il s'arrêtoit pour un enfant, comme il eût fait pour une personne de considération. Il leur faisoit le signe de la croix sur le front & sur la poitrine, qu'il vénéroit comme les membres innocens de Jésus-Christ. Et comme les gens de sa suite s'impatientoient de le voir arrêter sans fin, pour ces petits innocens que toutes les mères s'empressoient de lui présenter; c'est le fils de Dieu lui même, leur disoit-il, qui nous sert en ceci de modèle: peut-il y avoir de la petitesse à l'imiter?

A son départ, l'évêque de Chalcé-

doine, tous les principaux du clergé & de la ville le conduisirent jusqu'à Seissel, à six lieues d'Ancey; c'est-à-dire à l'endroit où le Rhône, après avoir coulé quelque temps sous terre, redevient navigable. Ce fut là qu'avant de s'embarquer, il leur fit ses remerciemens avec une humble & vive sensibilité; puis se mettant à genoux, les mains & les yeux levés au ciel, il pria le Seigneur à voix haute de prendre soin du peuple qu'il lui avoit confié, de s'en rendre le propre pasteur, & de réparer par l'abondance de ses grâces les fautes qu'il avoit commises par sa négligence ou par son incapacité. Il se relève ensuite, tous les assistans fondant en larmes, leur donne sa bénédiction, ou plutôt prie l'éternel pasteur de les bénir lui-même, les embrasse tendrement, & se recommande à leurs prières. Il les quitte aussitôt, monte sur le fleuve, & s'éloigne des bords qui ne retentissoient que de soupirs & de sanglots.

On étoit à la mi-novembre, & le saint fut fort incommodé du froid dans sa route. Arrivé à Avignon, il lui fallut revenir presque aussitôt à Lyon. La saison se trouvant trop avancée, & le duc de Savoie trop âgé pour passer les monts, par

un temps rigoureux, il fit partir en sa place le cardinal Maurice, son fils, qui accompagna Sa Majesté très-chrétienne jusqu'à Lyon, où le prince & la princesse de Piémont se rendirent encore. Quoique la rencontre des cours de France & de Savoie dans cette ville y mit tout le monde fort à l'étroit, la vénération qu'on y portoit au saint évêque ne lui en eût pas moins procuré un logement convenable à son état; si la mortification ingénieuse ne se fût pas prévalu de la rencontre même, pour en venir à ses fins. Comme plusieurs personnes de marque, & l'intendant de la province entre autres lui offroient des appartemens chez eux, il leur répondit qu'ayant prévu la difficulté qu'on trouveroit à se loger, il y avoit pourvu d'avance & qu'il étoit assuré d'une demeure commode. On fut ensuite que c'étoit la chambre du jardinier de la Visitation, d'où l'on ne put jamais le tirer, quelque instance qu'on lui fit. Il étoit habile à satisfaire sa mortification par ces petits artifices: dans tous ses voyages, il étoit communément le plus mal logé de sa maison; & quand ses gens, honteux de ce partage, lui en témoignoiént leur peine, il avoit toujours mille raisons apparentes pour justifier son choix.

Mais plus il s'efforçoit de s'abaisser lui-même, plus on s'empressoit à l'honorer. Les deux cours, comme à l'envi, rendoient témoignage à l'éminente sainteté, qui éclatoit malgré lui dans toutes ses actions. Il obtint sans peine la protection de Sa Majesté très-chrétienne, pour ceux de ses diocésains catholiques qui étoient sous la domination de la France. Louis le Juste avoit hérité de l'estime & de l'affection, que Henri le Grand avoit eues pour un si digne évêque. Quant aux Reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, leurs sentimens à son égard alloient jusqu'à la vénération. Le prince & la princesse de Piémont qui le connoissoient tout particulièrement, le regardoient comme l'ami de Dieu, comme un saint qui attiroit les bénédictions du Ciel sur leur maison, à laquelle ils s'applaudissoient chaque jour de l'avoir attaché. Tous les courtisans entraînés par l'exemple des maîtres, & par la connoissance personnelle que plusieurs d'entre eux avoient de ses rares vertus, se tenoient honorés d'avoir des rapports avec lui. Et quand il fut tombé malade, la vile demeure d'un jardinier, devenue la sienne, ne désembroissoit plus de ce que les deux cours avoient de personnages plus qualifiés.

Laborieux jusqu'au dernier moment, & animé d'un zèle qui l'élevoit au dessus de la nature; malgré l'affoiblissement où il se trouvoit, il prêcha avec beaucoup de feu chez les Jésuites, qu'il avoit toujours honorés de son amitié & de son estime. La veille de Noël, il fit encore la bénédiction d'une croix que la Reine-mère faisoit ériger chez les Récollets, & prêcha de nouveau avec son zèle accoutumé. Le lendemain, il confessa le prince & la princesse de Piémont, leur dit la messe, les communia; puis donna l'habit à deux novices de la Visitation, & prêcha sur le mystère du jour. Dans tous ces exercices, avec la connoissance que Dieu lui avoit donnée de sa mort prochaine, il conserva la plus parfaite liberté d'esprit, & une douce confiance en la divine miséricorde, sans trouble, sans inquiétude, sans aucun changement dans ses actions ou dans ses manières. Il avoit toujours vécu, comme si chaque jour avoit dû être le dernier de sa vie; & la proximité de la mort ne lui ôta rien de sa tranquillité. La gaité même de son humeur n'en parut point altérée. Ayant fait dans ces circonstances une large aumône à un gentilhomme ruiné, qui ne sachant comment lui exprimer sa recon-

noissance, lui répétoit sans fin qu'il prioit si bien le Seigneur, que dès ce monde il le récompenseroit au centuple; dépechez-vous donc, lui dit-il, de me procurer cette fortune, car dans peu ni vous ni moi ne ferons de ce monde. La mort du gentilhomme suivit de près celle du Saint.

La seconde fête de Noël, François sentit un affaiblissement extraordinaire, & s'aperçut que sa vue baïssoit. Il ne laissa point de dire la messe; après quoi il rencontra le duc de Bellegarde & le marquis d'Alincourt, avec lesquels il s'entretint long-temps à l'air qui étoit fort dur. Il fut de là chez le duc de Nemours, pour remettre dans les bonnes grâces de ce prince, deux de ses officiers qui n'avoient encouru son indignation que par leurs fureurs contre le Saint. Comme il se proposoit de partir ce jour-là, il s'en fut encore chez le prince & la princesse de Piémont, pour prendre congé d'eux, & terminer quelques affaires concernant le bien de son Eglise. Comme il arrivoit enfin chez lui, excédé de fatigue, on vint lui présenter ses bottes, qu'il refusa d'abord: mais son valet de chambre les ayant rapportées un moment après; il les fâut prendre, lui dit-il, puisque vous le voulez, mais nous n'irons pas loin.

Après avoir encore écrit quelques lettres de recommandation, & reçu plusieurs personnes qui venoient lui dire adieu, il se trouva si abattu, qu'il fallut le mettre au lit; & l'apoplexie dont il mourut le surlendemain, ne tarda point à se déclarer: mais cette maladie, si effroyable de sa nature, fut douce & paisible pour le Saint, dont elle prit en quelque sorte le caractère.

Dès qu'on fut dans la ville qu'il étoit dangereusement malade, les seigneurs, les prélats, les ecclésiastiques & les religieux, tout le monde accourut pour le voir. Le duc de Nemours, tourmenté par la goutte, se fit lever & porter chez lui. Il l'avoit autrefois persécuté de plus d'une manière; mais forcé enfin par des vertus qu'il avoit mises lui-même aux plus rudes épreuves, de son ennemi, il étoit devenu l'un de ses plus grands admirateurs. Il se jeta à ses pieds, il prit & baisa ses mains, en les arrosant de ses larmes, il lui demanda sa bénédiction pour lui, & pour le prince de Genevois, son fils aîné. Madame Olivier, femme de l'intendant, vint aussi accompagnée de ses deux filles, & lui demanda sa bénédiction pour elle & pour tous ses enfans. Le vicaire général de

Lyon, après lui avoir donné les témoignages du plus vif intérêt, au nom de tout le diocèse, fit exposer le S. Sacrement dans toutes les églises, pour demander à Dieu le recouvrement de sa santé. Entre les prélats, il étoit particulier de l'évêque de Damas, qui le méritoit par sa piété. Cet évêque lui dit en l'abordant : Mon cher frère, je viens pour vous rendre tous les offices d'une tendresse fraternelle. Vous savez qu'il est écrit, *que le frère aidé par le frère, est comme une cité bien munie.* Et il est encore écrit, répliqua le malade en lui tendant la main, *que le Seigneur sauvera l'un par l'autre. Mettez votre confiance au Seigneur,* ajouta l'évêque de Damas, en usant toujours des termes de l'écriture ; *& il nous nourrira,* pour suivit de même le fervent malade. Puis ne contenant plus les transports du divin amour qui l'embrasoit ; *mon cœur & mon chair, s'écria-t il, se sont réjouis dans le Dieu vivant. A jamais je chanterai les miséricordes du Seigneur. Mais quand paraîtrai-je devant sa face. Montrez-moi, ô le bien-aimé de mon cœur, montrez-moi le lieu où vous reposez !*

Le père Ferrier Jésuite qui ne le qu

**VRE**  
donné les témoin-  
crét, au nom de  
poser le S. Sacre-  
églises, pour de-  
couvrement de la  
s, il étoit ami par-  
de Damas, qui le  
Cet évêque lui dit  
cher frère, je viens  
us les offices d'une  
Vous savez qu'il est  
idé par le frère, est  
n munie. Et il est  
qua le malade en lui  
ue le Seigneur sau-  
e. Mettez votre con-  
r, ajouta l'évêque de  
oujours des termes de  
ous nourrira, pour-  
servent malade. Puis  
les transports du divin  
oit; mon cœur & ma  
se sont réjouis dans  
A jamais je chanterai  
es du Seigneur. Mais  
je devant sa face  
le bien-aimé de mon  
moi le lieu où voi-  
Jésuite qui ne le qu-

toit point, lui proposa de faire cette prière  
de S. Martin : *Seigneur, si je suis en-  
core nécessaire à votre peuple, je ne re-  
fuse point le travail.* La profonde hu-  
milité du saint parut blessée d'une com-  
paraïson, dont il n'y avoit que lui seul  
qui méconnût la justesse. Bien loin de  
faire la prière qu'on lui suggéroit; je ne  
suis, répéta-t-il plusieurs fois, je ne suis  
qu'un serviteur inutile, dont Dieu ni son  
peuple n'ont aucun besoin. Un autre  
Jésuite lui ayant suggéré ces paroles de  
l'écriture. *Saint, Saint, Saint est le  
Seigneur, toute la terre est remplie de  
sa gloire;* il les répéta long-temps, &  
l'idée de la grandeur, de la sainteté, de  
la majesté suprême le pénétra si forte-  
ment, qu'il en parut ravi hors de lui-  
même. Il perdit la parole, & l'on ne  
s'aperçut plus qu'il vivoit, qu'au mou-  
vement de ses lèvres & de ses yeux,  
qu'il levoit de temps en temps au ciel.  
Déjà il avoit reçu les derniers sacrements  
de l'Eglise, à la réserve du saint viatique,  
qu'on n'avoit pas osé lui donner à cause  
de ses fréquens vomissemens; mais il  
voit encore dit la messe ce jour-là.  
Tous les actes de résignation, d'une  
pleine soumission aux ordres du Sei-  
gneur, d'une ferme confiance en sa

miséricorde, du sacrifice de toutes les créatures & de son propre corps ; il les fit avec d'autant plus de joie , qu'il n'avoit jamais tenu à aucun objet , que dans l'ordre de Dieu. Pour sa profession de foi , ce fut une des premières choses qu'il demanda lui-même à faire ; & il la fit de la manière la plus précise & la plus éclatante , prenant à témoin tous ceux qui étoient présens. Sur le point capital de la catholicité , sans quoi toute piété n'en est que le simulacre , il étoit d'une sensibilité qui le tiroit en quelque sorte de son caractère. Comme on usoit de mille expédiens dans sa maladie , pour le tenir éveillé & prévenir la léthargie , un ecclésiastique s'avisa de lui demander s'il n'avoit pas quelque attache au Calvinisme , lui qui avoit eu tant de commerce avec les Huguenots. Tiré à l'instant même de son affaïssement ; Dieu m'en garde , s'écria-t-il avec feu ! La trahison seroit trop grande : ô mon Dieu , vous connoissez mon cœur !

Enfin le jour des Saints Innocens de l'année 1622 , & comme on prononçoit ces paroles des litanies dans la recommandation de l'ame , *Saints Innocens , priez pour lui* , le saint évêque rendit à Dieu son ame pure , non moins inno-

office de toutes les  
 propre corps ; il  
 plus de joie , qu'il  
 aucun objet , que  
 Pour sa profession  
 les premières choses  
 éme à faire ; & il la  
 a plus précise & la  
 tant à témoin tous  
 éfens. Sur le point  
 ité , sans quoi toute  
 e simulacre , il étoit  
 le tiroit en quelque  
 re. Comme on usoit  
 dans sa maladie , pour  
 évenir la léthargie ,  
 viva de lui demander  
 que attache au Cab  
 voit au tant de com  
 guenots. Tiré à l'in  
 affaîssement ; Dieu  
 a-t-il avec feu ! Le  
 grande : ô mon Dieu  
 on cœur !  
 s Saints Innocens de  
 comme on prononçoit  
 anies dans la recom  
 ; *Saints Innocens*  
 saint évêque rendit  
 e , non moins inno

cente , à l'âge de cinquante-six ans , que  
 celle des tendres victimes dont on célé-  
 broit la fête.

Il est inutile d'exprimer les regrets  
 qu'excita le premier bruit de cette mort :  
 on les présume assez du caractère d'un  
 saint , qui fut particulièrement suscité de  
 Dieu pour rendre la vertu aussi aimable  
 que respectable. Ils se changèrent bien-  
 tôt en admiration & en actions de gra-  
 ces , par la multitude & l'éclat des mi-  
 racles qui s'opérent au lieu de sa mort ,  
 dans son église d'Annecy où son corps  
 fut reporté , & par-tout où l'on implora  
 son intercession. Alexandre VII , avant  
 de parvenir au pontificat , fut guéri d'une  
 maladie fort dangereuse , étant à Mun-  
 ster en qualité de médiateur pour la paix  
 générale de l'Europe ; & il fut si convaincu  
 qu'il devoit le recouvrement subit de sa  
 santé aux prières du saint évêque de Ge-  
 nève , qu'il envoya une somme consi-  
 dérable à Annecy , pour contribuer au  
 bâtiment de l'église où ses reliques re-  
 posoient. C'est pourquoi , sans attendre  
 les cinquante ans qu'on laisse couler d'or-  
 dinaire entre la mort & la béatification  
 d'un saint , il mit celui-ci neuf ans plu-  
 tôt au nombre des Bienheureux.

La canonisation se fit quatre ans après ,

aux instances de la plupart des princes chrétiens, & surtout du Roi Louis XIII, des Reines sa mère & son épouse, de la Reine d'Angleterre sa sœur, du Roi & de la Reine de Pologne, de la duchesse de Savoie, du duc & de la duchesse de Bavière, à qui se joignit l'assemblée du clergé de France, ainsi que les ordres religieux, les parlemens & les gouverneurs de nos provinces. Le Roi envoya exprès à Rome les évêques de Soissons & d'Evreux, pour solliciter cette affaire conjointement avec le duc de Crequy son ambassadeur. La France avoit comme adopté ce Savoyard à jamais illustre, qui de son côté avoit toujours eu pour la France les mêmes sentimens que pour sa patrie. La bulle de canonisation, entre bien d'autres miracles, en relève particulièrement sept des plus éclatans & des plus authentiques; savoir la résurrection de deux morts, la guérison d'un aveugle-né, d'un paralytique & de trois personnes percluses de tous leurs membres. Mais de tous les prodiges, le plus admirable & le plus salutaire est sans doute la conversion de soixante-deux mille hérétiques, également attribuée par cette bulle au saint évêque de Genève, après les discussions rigou-

d'part des princes  
 Roi Louis XIII,  
 son épouse, de la  
 sœur, du Roi &  
 ne, de la duchesse  
 de la duchesse de  
 nit l'assemblée du  
 si que les ordres re-  
 & les gouverneurs  
 Roi envoya exprès  
 de Soissons & d'E-  
 r cette affaire con-  
 uc de Crequy son  
 ance avoit comme  
 à jamais illustre, qui  
 toujours eu pour la  
 sentimens que pour  
 e canonisation, en-  
 hiracles, en relève  
 t des plus éclatans  
 ques; savoir la ré-  
 morts, la guérison  
 n paralytique & de  
 lufes de tous leurs  
 tous les prodiges, le  
 e plus salutaire ef-  
 ersion de soixante  
 ues, également at-  
 lle au saint évêque  
 es discussions rigou-

reuses, qu'on fait être d'usage à Rome  
 en pareille matière.

Nous avons de S. François de Sales Anonymé  
 différens ouvrages de piété, dont le traité liv. II.  
 de l'amour de Dieu & l'introduction  
 à la vie dévote sont les plus connus. On  
 les examina tous, avant d'en canoniser  
 l'auteur; & on les trouva si remplis de  
 l'esprit de Dieu, si propres à opérer des  
 fruits de salut dans le cœur des fidèles,  
 qu'on en déclara la lecture aussi salutaire  
 que celle des pères de l'Eglise. L'intro-  
 duction à la vie dévote en particulier a  
 fait un bien infini dans tous les états;  
 elle a véritablement introduit dans les  
 voies de la piété, dans les voies de la  
 perfection évangélique, les conditions  
 même qui se croyoient dispensées d'être  
 chrétiennes. Peu importe que la doc-  
 trine, ou la manière de notre saint ait  
 déplu à ces sombres moralistes, qui ne  
 reconnoissent pour vertu que ce qui pré-  
 sente leurs traits sauvages & repoussans:  
 tel étoit le caractère des Pharisiens, qui  
 ne pouvoient souffrir la douceur & la  
 divine condescendance de celui qui est  
 venu pour sauver les pécheurs & les Pu-  
 blicains. François au contraire s'est fait  
 tout à tous, comme Paul, afin de gagner  
 tout le monde à J. C. Il a invité à la

vertu, d'une manière douce & infinuante, afin d'y attirer les cœurs, & de les y accoutumer insensiblement : du reste, exact observateur des règles évangéliques, il les a toujours enseignées dans toute leur étendue ; & si, comme l'apôtre encore, il a donné le lait aux foibles, il a donné aussi la nourriture solide aux parfaits, & par-tout il a maintenu les loix immuables des mœurs, dans leur intégrité & dans toute leur pureté.

Cependant il s'éleva en Espagne des directeurs & des rigoristes, tels que les censeurs du saint évêque de Genève paroïsoient les demander ; c'est-à-dire des hommes austères en apparence, faisant profession d'un genre de spiritualité inconnu dans l'Eglise, singuliers dans la manière d'expliquer les divines écritures, indociles à la voix de l'autorité, & tenant expressément des maximes pernicieuses, non seulement sur l'obéissance, mais sur l'usage du mariage, & sur les principes fondamentaux des mœurs. C'étoient quelques restes ou rejetons d'une secte de fanatiques, qui sur la fin du siècle précédent avoient déjà paru dans le même Royaume, où ils se nommerent eux mêmes religieux illuminés. Ils répandirent principalement leurs en-

reurs dans l'Andalousie. L'inquisiteur général les condamna, en promettant néanmoins de ne point user de rigueur envers ceux qui s'étoient laissé séduire, s'ils se reconnoissoient coupables & dénonçoient leurs séducteurs sous trente jours. L'ordonnance eut son effet : sept à huit mille personnes vinrent faire leur déclaration, & l'on n'entendit plus parler de cette secte en Espagne.

Mais des extrémités méridionales de ce royaume, où l'inquisition lui faisoit peur, elle pénétra bien loin au delà des Pyrénées, aux extrémités opposées de la France, au pays de Chartres d'abord, puis & plus effrontément dans la Picardie. Elle fit les premiers profélytes dans un ordre très réformé, & son premier fruit fut l'apostasie de deux moines, qui, après avoir dogmatisé quelque temps en secret, répandirent dans le public leurs erreurs & leurs extravagances. Comme ce sont les hommes qui font les hérésies, & les femmes qui les accréditent; les moines attachèrent à celle-ci quantité de personnes du sexe, en leur donnant droit d'y prêcher. Ils les distribuoient ensuite en différens lieux, où elles établissoient des communautés de filles dévotes; ce qui ne pouvoit manquer de rendre leurs

Vittor.  
Siri, Mé-  
mor. vol.  
8.

dogmes immortels, pour peu qu'on eût différé d'en intercepter le cours. Mais le prince averti de bonne heure, commit les juges de Roye & de Mont-Didier où l'erreux se montrait avec le plus d'audace, pour informer en toute rigueur contre les coupables, qui furent emprisonnés en grand nombre. La partie n'étoit pas encore bien liée: les chefs s'éclipserent; & le pays, purgé, ou effrayé, demeura tranquille.

En Hollande, où l'on tient telle religion qu'on juge à propos, & aucune si l'on veut, on rendit cependant une ordonnance qui en chassoit les Jésuites, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être arrêtés comme ennemis, & obligés à payer rançon. C'étoit le fort de ces religieux, sous tous les gouvernemens hérétiques, de porter personnellement le poids de la haine & des préventions qu'on avoit contre l'Eglise Romaine. La partialité fut poussée en Hollande jusqu'à défendre à tous les sujets de la république, d'envoyer leurs enfans étudier dans les collèges étrangers des Jésuites; tandis qu'on se contentoit, dans cette espèce de persécution, tempérée à l'ordinaire par l'esprit d'intérêt, d'enjoindre à tous les autres catholiques, prêtres & religieux, de donner par écrit

aux magistrats des lieux leurs noms & leurs demeures.

Par le motif opposé, l'Empereur Ferdinand II qui cherchoit les moyens les plus efficaces d'extirper l'hérésie de ses Etats, après en avoir défendu l'exercice à Prague, en chassa les ministres, & donna l'université aux Jésuites. Ce fut le premier fruit considérable, que la religion catholique retira de la bataille de Prague. Ces résolutions déplurent fort à l'électeur de Saxe, qui avoit secondé & secondoit encore les armes de Ferdinand: mais quelque nécessaire qu'il fût à l'Empereur, pour le moment même, ce prince religieux & catholique zélé ne laissa pas de chasser encore les ministres du reste de la Bohême, de la Moravie, & d'une partie de la Silésie. Il fit beaucoup plus, comme on le verra; quand les succès de Tilly & de Wallstein, ses généraux, eurent mis en état d'agir absolument en maître.

L'Eglise de France continuant à s'approprier la discipline qu'elle n'avoit pas reçue dans les formes, entreprit de l'établir jusques parmi les réguliers qui se prétendoient davantage de leurs exemptions & de leurs privilèges. Tant de monastères célèbres, autrefois l'édification des peu-

IRE  
 ur peu qu'on eût  
 le cours. Mais le  
 neure, commit les  
 ont-Didier où l'er-  
 le plus d'audace,  
 e rigueur contre les  
 t emprisonnés en  
 rtie n'étoit pas en-  
 efs s'éclipserent; &  
 rayé, demeura tran-

on tient telle reli-  
 ropos, & aucune fi  
 t cependant une or-  
 chassoit les Jésuites,  
 rer, sous peine d'être  
 emis, & obligés à  
 it le fort de ces reli-  
 gouvernemens héré-  
 rsonnellement le poids  
 éventions qu'on avoit  
 aine. La partialité fut  
 e jusqu'à défendre à  
 épublique, d'envoyer  
 dans les collèges étran-  
 tandis qu'on se con-  
 espèce de persécution,  
 e par l'esprit d'intérêt,  
 es autres catholiques,  
 de donner par écrit

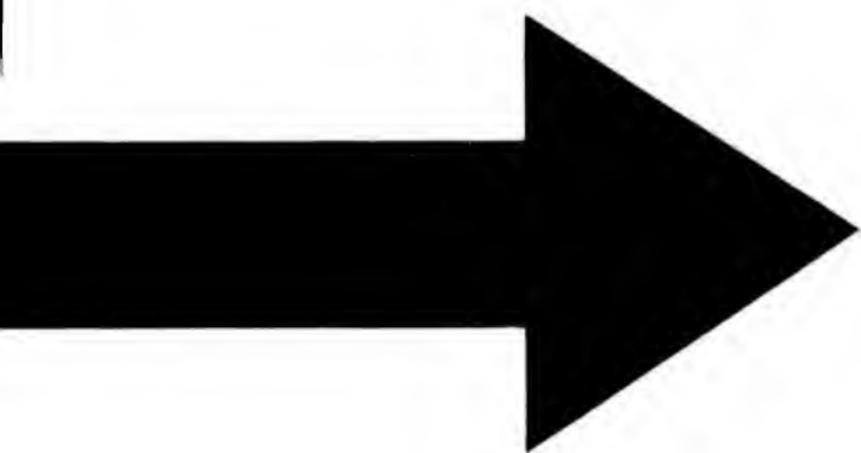
ples & des grands dont la pieuse magnificence les avoit enrichi, étoient devenus des palais, ou des campagnes délicieuses, habitées en grande partie par des ignorans & des pareilleux, dont le moindre défaut étoit l'amour du jeu & de la bonne chère. On en avoit porté bien des plaintes à Louis XIII, lorsqu'entendant un jour la messe à la fameuse abbaye de Marmoutier, il fut scandalisé personnellement de la contenance des moines, trop accoutumés à l'indécence pour être contenus par la présence même de la cour. On lui ajouta, qu'il voyoit peu de chose, qu'il y avoit une infinité de maisons, d'où l'ivrognerie & l'incontinence n'avoient pas seulement banni toute régularité, mais les exercices les plus indispensables des vertus chrétiennes. Le Monarque demanda & obtint un bref du Pape pour réformer ces désordres, & mit le cardinal de la Roche-Foucault, son grand aumônier, à la tête de cette commission. Ce vertueux & sage prélat se forma un conseil, composé d'un Bénédictin, d'un Chartreux, d'un Dominicain, d'un Minime, d'un Jésuite, d'un Feuillant, & de quelques autres personnes d'une vertu éclairée.

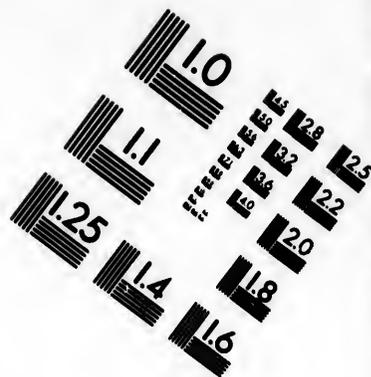
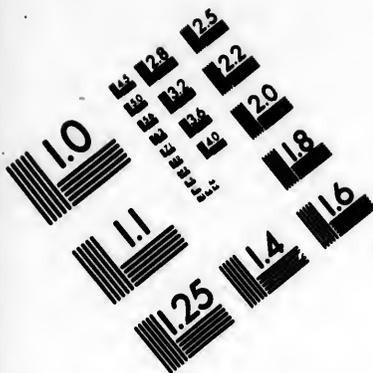
Après avoir conféré mûrement &

bien

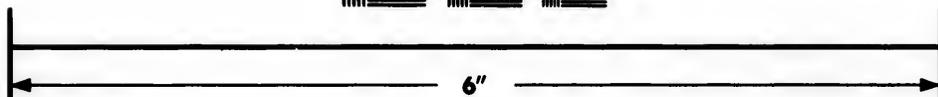
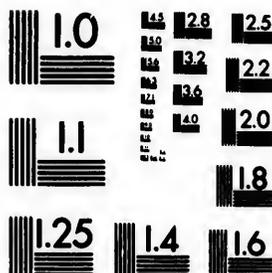
bien des reprises avec eux, il commença  
 la réformation de Sainte Gèneviève de  
 Paris, dont il étoit abbé, & qu'il établit  
 chef de quarante maisons, dont fut d'abord  
 formée la congrégation des chanoines ré-  
 guliers de France. Comme plusieurs re-  
 ligieux de cette abbaye s'opposoient à  
 la réforme, on en tira douze de S. Vincent  
 de Senlis, où depuis quelques années  
 on vivoit au moins d'une manière édi-  
 fiante: c'étoit à peu près tout ce que por-  
 toient les constitutions nouvelles, qui,  
 sans prescrire des austérités & des péni-  
 tences extraordinaires, se bornoient à  
 exiger l'obéissance, l'esprit de retraite &  
 le recueillement, l'éloignement de la  
 mondanté, ou la simplicité convenable  
 à l'état religieux. Le généreux cardinal,  
 par sa démission volontaire, remit l'ab-  
 baye dans l'ancien droit d'être son abbé,  
 à condition que le gouvernement n'y se-  
 rait plus que triennal. La réforme ne  
 tarda point à passer du chef-lieu, dans la  
 plupart des maisons de sa dépendance.  
 Elle s'établit en même-temps chez les  
 religieuses de l'Assomption de la rue  
 Honoré, nommées alors Haudriettes,  
 sous le nom d'Etienne Haudry, conseiller  
 d'état, qui les avoit fondées du temps  
 de S. Louis, en les soumettant à la ju-  
 risdiction de l'abbaye de S. Denis.  
 tome XX.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

E 28  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18

10  
E

jurisdiction du grand-aumônier de France. A ce titre, elles dépendoient absolument du cardinal de la Roche-Boucault, qui leur donna des règles toutes nouvelles. Cet institut, fondé pour des veuves qui ne faisoient pas vœu de pauvreté, fut par la réforme érigé en titre ordinaire de religion, avec l'approbation du S. Siège.

Déjà les abbayes d'Ardenne, de Silly & de Belle-étoile s'étoient associées, pour rappeler l'esprit de S. Norbert dans l'ordre de Prémontrés dont elle faisoient partie; mais elles avoient à surmonter les plus violentes oppositions. Il fallut encore charger le grand-aumônier de consolider cette réforme, qui eut le soutien de toute la sagesse & de toute la fermeté, mais qui enfin prospéra, s'établit insensiblement dans plusieurs autres maisons. Quelques Trinitaires avoient à cœur la vraie gloire de l'ordre, prièrent encore ce vertueux cardinal d'y mettre la réforme; & de son propre mouvement, ils lui obtinrent de Rome les pouvoirs nécessaires. Il est concevable, à quel point la longue habitude du relâchement renverse les premières idées. Le général & les autres

monier des France  
pendent: absolu  
Rohan, Boucault,  
regles, toutes non  
des, pour des ven  
a ven, de pauvres,  
érigé, en titre ordi  
e: l'approbation de  
l'Archeve, de Silly  
étoient associés,  
rit, de S. Norbert  
démontra dont elle  
ie, elles avoient de  
entes oppositions,  
er le grand aumônier  
réforme, qui eut la  
adence & de tout  
enfin prospéra,  
ment dans plusieurs  
quelques Tripitaires  
vraie gloire de  
poré ce vertueux  
a réforme; & de  
t, ils lui obtinrent  
s nécessaires. Il est  
uel point la loi  
ohement renverse  
e général & les an  
d'abus, de ce

tendoit à corriger, de tous les abus, le  
plus inique & le plus criant. La règle de  
ces religieux les obligeoit à réserver le  
tiers de leur revenu pour la rédemption  
des captifs; & la maison de Paris qui  
avoit dix mille livres de rente, sans comp  
ter le casuel, n'étoit taxée qu'à dix-huit  
francs. Ainsi des autres, suivant la même  
proportion. Cette odieuse prévarication  
fut accordée par le Roi toute libérée au  
commissaire de la réforme. Le cardinal y  
apporta le remède convenable, & en  
même temps corriges tous les autres dés  
ordres, auxquels celui-ci fournissoit leur  
aliment. On eut bien réclamé contre  
des règles qui n'étoient point en vigueur  
quand on avoit fait profession, & aux  
quelles on n'avoit jamais prétendu s'at  
tacher: le cardinal tint ferme, persuadé  
avec raison que rien ne dispensa des de  
voirs de la charité, bien moins encore  
d'un devoir strict de justice, & qu'en  
professant la vie religieuse, on avoit, ou  
son devoir avoit la volonté de s'obliger  
à ce qui est de l'essence de sa profession,  
à la plus forte raison, à ce qui est du  
christianisme & de la probité. Pour s'as  
surer de l'exécution, il ordonna que le  
général auroit deux assistans, choisis de  
l'ordre qu'il plairoit à lui commissaire;

& pour rétablir la régularité, il mit deux pères Feuillans dans le couvent de Paris, & deux Jésuites à Cerfroi.

L'ordre de S. Benoit & de S. Bernard, qui avoit retracé en Occident les prodiges de vertu admirés autrefois à Scété, à Nitrie, & dans la Thébaïde, étoit si fort dégénéré, que les bois habités par ces licencieux solitaires imprimoient l'effroi à la timide pudeur dans tous les lieux d'alentour. Il fallut des soins, de la circonspection, de la dextérité, un temps fort long & une patience infinie, pour appliquer des remèdes convenables à la profondeur des plaies & au caractère des sujets. Les plus intéressés à la prolongation du désordre, n'étoient pas les moins qualifiés. Enfin la persévérance & la prudence de concert gagnèrent assez, sinon pour faire re fleurir la régularité dans toutes les maisons, au moins pour en bannir la licence & le scandale. Les ordres qui ont mis des adoucissemens à la règle primitive, ne sont pas indignes à beaucoup près de toute estime. Il n'en est point même où grand nombre de particuliers ne donnent des exemples capables d'édifier, capables de confondre, non seulement le commun des fideles, mais beaucoup d'es

IR E  
arité, il mit deux  
convent de Paris,  
froi.  
olt & de S. Ber-  
é en Occident les  
admirs autrefois à  
dans la Thébaïde,  
que les bois ha-  
ux solitaires impru-  
mide pudeur dans  
tour. Il fallut des  
tion, de la dextérité,  
t une patience infi-  
des remèdes con-  
ndeur des plaies &  
s. Les plus intéressés  
désordre, n'étoient  
fiés. Enfin la persé-  
ence de concert ge-  
n pour faire resleur-  
ntes les maisons, &  
nir la licence & l'  
es qui ont mis de  
règle primitive, n'  
à beaucoup près d'  
en est point même  
particuliers ne doi-  
apables d'édifier, &  
e, non seulement  
mais beaucoup d'ec-

clésiastiques réglés, & de personnes dé-  
votes qui vivent dans les embarras du  
monde. Plût à Dieu seulement que la  
réformation, telle qu'elle avoit été faite,  
eût subsisté plus long-temps !

Le Pape qui l'avoit secondée de tout  
son pouvoir, n'en vit pourtant pas la  
fin, & laissa beaucoup à faire encore à  
son successeur. Grégoire XV mourut,  
agé de soixante-dix ans, le huit de Juil-  
let 1623. Etant cardinal archevêque de  
Bologne, il avoit résidé assidument dans  
ce siège, excepté le temps de ses légat-  
ions, jusques au conclave où il fut élu  
Pape. Pendant son pontificat, il donna  
des secours considérables à l'Empereur &  
au Roi de Pologne, qui soutenoient une  
rude guerre, le premier contre les héré-  
tiques, & l'autre contre les Turcs. Il a  
canonisé quatre saints fort célèbres, S.  
Ignace de Loyola, S. François Xavier,  
S. Philippe de Néri, & Sainte Thérèse.  
La bulle qu'il publia pour élire les Papes  
par la voie du scrutin, s'est toujours ob-  
servée depuis. Moins d'un mois après sa  
mort, le cardinal Barberin, d'une an-  
cienne famille de Florence, lui succéda  
à l'âge de 55 ans, sous le nom d'Urbain  
VIII: Pontife recommandable par son af-  
fection & son talent pour les lettres, par

la douceur, par la modestie, par une piété peu commune, & trop faible néanmoins contre l'épidémie du népotisme.

Le nouveau Pape, dès son entrée au pontificat, fit quelques réglemens, qui sans doute paroîtront fort minutieux à bien des personnes. Le S. Père, de l'avis des cardinaux, & sous peine d'excommunication, défendit aux Récollets de prendre la sandale & le capuchon pointu, à la façon des Capucins. Il ne s'agissoit pas seulement de prévenir les méprises des fidèles, trompés sans la distribution de leurs aumônes par la ressemblance des habits; mais bien plus encor d'empêcher les religieux d'en venir par là pas, par le moyen des changemens d'habits, au goût des modes & des manières séculières; comme il étoit arrivé dans les anciens ordres. En effet, l'habit monastique n'est il pas un frein à la licence, pour peu qu'on ait de pudeur, ou de bon sens? & se peut-il rien de plus ridicule qu'un air mondain sous un froc? Il fut aussi défendu aux Carmes anciens, de prendre l'habit & le nom de Carmes Reformés. Rien de plus juste. Outre qu'on ne doit point partager les roses sans les épines, il est de droit commun de ne pas s'enter sur une famille, à moins qu'elle

ne juge elle-même que cette incorporation lui fait honneur. Peu d'années après, Urbain VIII donna une bulle nouvelle, pour assurer aux Capucins le titre de vrais enfans de S. François, qui leur étoit disputé par les Cordeliers. Paul V avoit déjà prononcé, que les Capucins étoient véritablement Frères Mineurs; quoiqu'ils n'eussent point été établis, ajoutoit ce Pape, du vivant de S. François. Mais de ces dernières paroles, les rivaux des Capucins concluoient qu'ils ne venoient point en droite ligne de ce saint fondateur. Sur quoi le Pape Urbain déclare, que le commencement de leur institution doit se prendre de celui de la règle séraphique, observée sans aucune discontinuation par eux ou leurs pères depuis son origine. Enfin Urbain VIII ordonna aux Prémontrés d'Espagne, de reprendre l'ancien habit qu'ils avoient quitté depuis peu, & le nom de Frères, qui leur déplaçoit encore davantage. C'est à ces minuties apparentes que tient essentiellement l'esprit de l'état régulier. Les religieux ne quittent pas communément leur premier habit, pour en prendre un plus modeste. En tenant la main à ce seul article, on obviendroit à mille dérangemens. Les changemens même qui se font

sous prétexte du bien, ne sont pas sans danger, dans l'état religieux. C'est pourquoi la congrégation chargée d'expliquer & de maintenir les décrets du concile de Trente, défendit aux supérieurs réguliers de permettre à aucun de leurs inférieurs de passer à un institut plus austère, à moins d'être bien assurés qu'il s'y rendroit sans aucun retardement, & qu'il y seroit reçu aussi-tôt. L'expérience n'avoit que trop appris, que le zèle apparent d'une plus grande perfection conduit assez souvent à l'apostasie. Quantité de ces zélateurs, après avoir respiré quelque temps l'air du siècle; ne perdoient pas seulement leurs idées de réforme; mais ils ne pouvoient plus supporter le joug même qui leur avoit paru trop léger, & menoient loin du cloître une vie érrante & le plus souvent scandaleuse.

Urbain VIII défendit encore d'exposer à la vénération publique les portraits des personnes mortes en odeur de sainteté, d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, & d'en publier les miracles sans l'approbation de l'ordinaire. Pour cette constitution, il est peu de personnes qui n'en sentent toute la sagesse. Aussi fut-elle confirmée & maintenue soigneusement les années suivantes. Si elle étoit

, ne sont pas si  
 igieux. C'est pour-  
 chargée d'expliquer  
 crets du concile de  
 supérieurs réguliers  
 de leurs inférieurs  
 us austère, à moins  
 'il s'y rendroit sans  
 qu'il y seroit reçu  
 e n'avoit que trop  
 apparent d'une plus  
 ndoit assez souvent  
 & de ces zélateurs,  
 chaque temps l'air du  
 pas seulement leurs  
 mais ils ne pouvoient  
 oug même qui leur  
 , & menoient loin  
 tante & le plus sou-  
 dit encore d'exposer  
 que les portraits des  
 odeur de sainteté,  
 sur leurs tombeaux,  
 miracles sans l'appro-  
 Pour cette con-  
 de personnes qui  
 a sagesse. Aussi fut-  
 aintenance soigneuse-  
 vantes. Si elle étoit

toujours été observée, on ne verroit pas tant de légendes remplies de miracles spocryphes, & quelquefois si bizarres, qu'ils ne sont propres qu'à autoriser les censures des hérétiques, & les dérilions des imptes. D'ailleurs il n'appartient qu'à l'Eglise de canoniser la vertu, puisqu'elle est seule dirigée par le S. Esprit pour régler notre culte.

Dans le cours de l'année 1625, le Pape Urbain canonisa Sainte Elisabeth, Reine de Portugal, & certifia qu'elle avoit été du tiers-ordre de S. François, il béatifia Félix de Cantatrice, parvenu à une éminente sainteté dans le rang obscur de frère-Capucin; & André d'Avellino, prêtre de la congrégation des Théatins. Celui-ci avoit d'abord suivi le barreau, en se bornant toutefois aux causes ecclésiastiques, & même avec une intégrité & un désintéressement qui honoroient le sacerdoce dont il étoit revêtu. Mais un mensonge, quoi qu'assez léger, lui ayant un jour échappé dans la chaleur du discours, & ce passage de l'écriture, *la bouche qui profère le mensonge donne la mort à l'ame*, lui étant presque aussi-tôt tombé sous les yeux, il fut pénétré d'un repentir si vif, qu'il abandonna sur le champ les fonctions du bar-

veau. Il entra chez les Théatins, où, durant toute sa vie, après avoir satisfait aux devoirs de sa règle, il consacra le reste de son temps à l'oraison & au salut des âmes, principalement des pauvres gens de la campagne. On peut juger de l'éminence de sa vertu, sur les deux vœux qu'il fit & observa inviolablement, savoir de contrarier en toute chose la volonté propre, & d'avancer sans nul relâche dans la carrière de la perfection. Urbain VIII, attentif en même temps au bien temporel & spirituel de l'Eglise, réunit au domaine du S. Siège le duché d'Urbin, par la donation qu'il en avoit ménagée habilement, & que lui en fit entre-vifs le duc François Marie de la Rovère, dernier de cette maison.

En ce temps là, & dans le sein de l'Eglise de France, à peine échappés aux attentats du Calvinisme, & démenacés d'une hérésie nouvelle, ou d'une reproduction déguisée des mêmes erreurs, il s'éleva un de ces hommes de l'épée au Très-haut, puissant en œuvres & en paroles, ange de conseil pour les Rois mêmes, mobile de toutes les grandes œuvres de piété qui se font dans un empire, d'autant plus révéré que son humilité profonde n'aspiroit qu'à l'obscur

& à l'oubli des hommes, & pour le caractériser enfin d'un seul trait, suscité du ciel pour désigner l'hérésie, dans les apologistes affectés du pouvoir de la grace & de la pureté de la morale. Vincent de Paul naquit en 1576, au village de Poul, près d'Acqs, de parens pauvres, mais fort craignans Dieu, qui lui inspirèrent de bonne heure de grands sentimens de religion. Il fit ses études à Acqs, & à Toulouse; après quoi s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les pirates, & mené en esclavage dans la barbarie. Pour prémices de son zèle vraiment apostolique, il convertit le renégat qui étoit devenu son maître, & revint avec lui en Europe. Arrivé à Paris, il demeura deux ans chez les pères de l'Oratoire, qui lui procurèrent la cure de S. Elichi, préférable, selon cet humble sectateur de Dieu, à l'abbaye de S. Léonard de Chame qu'on lui avoit déjà fait offrir, & à la charge d'Aumônier de la Reine Marguerite. Il s'attacha depuis à la maison de Gondy, où la piété étoit en honneur; & portant par tout l'esprit de l'apostolat, il essaya son talent pour les missions dans la terre de Gannes en Normandie. Ses premiers succès lui en firent

rent tenter d'autres, qui furent accompagnés de tant de bénédictions, que tous les gens de bien le presserent d'instituer une congrégation, afin de perpétuer ces fruits de salut.

M. de Gondi, général des galères, & sa pieuse épouse l'aiderent de tout leur pouvoir. Une foule d'ecclésiastiques, également laborieux & désintéressés, se rangerent parmi ses disciples. L'archevêque de Paris, qui étoit encore de la vertueuse maison de Gondi, approuva le vingt-quatre avril 1646 ce nouvel institut, dont le saint instituteur fut établi supérieur général. Le Roi, par ses lettres patentes du mois de mai 1647, en permit l'établissement dans toutes les villes du royaume; & le Souverain Pontife l'ériges cinq ans après en congrégation, sous le nom de Prêtres de la Mission. On les nomme assez communément Lazaristes, à cause du prieuré de S. Lazare, qui leur fut donné pour première maison. Le contrat de cette fondation, dicté par la modestie du fondateur, porte que ces missionnaires s'obligent à jamais ne prêcher ni administrer les sacremens dans les villes où il y aura archevêché, évêché, ou seulement présidial. Ils ont aujourd'hui plus de quatre

L. R. B.  
si furent accom-  
plissements, que tous  
sèrent d'instituer  
de perpétuer ces  
Étal des galères,  
siderent de tout  
d'ecclésiastiques,  
désintéressés, se  
disciples. L'arche-  
étoit encore de la  
Gondi, approuva  
1666 ce nouvel in-  
stituteur fut établi  
Roi, par ses let-  
de mai 1627, en  
dans toutes les vil-  
le Souverain Pon-  
après en congrég-  
Prêtres de la Mis-  
assez communé-  
ause du prieuré de  
ut donné pour pre-  
ntrat de cette fon-  
nodestte du fonda-  
tionnaires s'oblige-  
cher ni administrer  
villes où il y aura  
ou seulement pré-  
ul plus de quatre

vingt maisons, divisées en neuf provin-  
ces, où ils s'occupent principalement  
de la conduite des séminaires, si impor-  
tante pour l'Église. Nous verrons dans  
la suite leur saint instituteur, nonob-  
stant toutes les liaisons & tout respect  
humain, rendre à cette Église des ser-  
vices plus essentiels encore, ou du moins  
d'un rapport plus direct à la conserva-  
tion de la foi, son dépôt capital.  
Un religieux, simple particulier, étran-  
ger à la France, y occasionna vers le  
même temps, contre les Jésuites les con-  
frères, un des plus violens orages qu'ils  
yeussent encore essayés. Santarelli, Jé-  
suite Italien, avoit publié à Rome un  
livre muni des approbations du vice-gé-  
rent du Pape, & du maître du sacré  
palais, où il étoit dit que le Souverain  
Pontife peut pour les Rois de peines  
temporelles, & dispenser leurs sujets,  
pour de justes causes, du serment de fi-  
délité, comme il s'étoit toujours pratiqué  
dans l'Église. Quelques Jésuites ayant  
parcouru ce livre, chez un libraire de  
Paris qui en avoit reçu six exemplaires  
de Rome, communiquèrent leurs inquié-  
tudes au père Coton leur provincial, qui  
fit enlever tous ces exemplaires. Mais  
un docteur aussi curieux & plus alerte

que les Jésuites, avoit déjà vu cet ouvrage ; & il en fit des extraits, qui couvrirent tout Paris. Il falloit avoir le livre pour les vérifier : un magistrat du parlement dépêcha un exprès à Lyon, d'où en huit jours on lui en rapporta un exemplaire. Il fut déteré tout à la fois au parlement & à la Sorbonne, & l'affaire fut poussée, à ces deux tribunaux, avec une égale chaleur.

Sans compter les écrits de Mariana & de Bellarmin dont nous avons parlé, celui de Santarelli étoit le troisième, entre les ouvrages d'une certaine célébrité qui avoient été composés en assez peu de temps par des Jésuites sur ces matières dangereuses. Bégan, professeur de théologie à Matence, avoit porté si loin la puissance pontificale, ou plutôt s'étoit servi à cet égard d'expressions si peu mesurées, qu'il avoit été condamné par le S. Père lui-même. Quant à Suarez, le troisième de ces auteurs, il n'avoit écrit qu'à la sollicitation du Pape, qui fut content de son ouvrage, qu'il l'en remercia par un bref rempli d'éloges. Ce docteur attribuoit néanmoins au Souverain Pontife, sur le temporel des Rois, une puissance très-contraire à nos maximes. D'ailleurs on se souvenoit enco-

t déjà vu ces  
extraits, qui sou-  
alloit avoir le livre  
magistrat du parle-  
rés à Lyon, d'où  
en rapporta un ex-  
é tout à la fois au  
bonne, & l'affaire  
ux tribunaux, avec  
écrits de Mariana &  
ous avons parlé, ce-  
oit le troisième, en-  
ne certaine célébrité  
imposés en assez peu  
Jésuites sur ces ma-  
Bégan, professeur de  
e, avoit porté si loin  
ale, ou plutôt s'étoit  
expressions si peu me-  
été condamné par  
Quant à Suarez, l'  
teurs, il n'avoit été  
du Pape, qui fut  
ouvrage, qu'il l'en  
f rempli d'éloges. O  
néanmoins au Souv-  
e temporel des Rois  
contraire à nos man-  
se souvenoit enco-

en France, que Rome avoit mis l'ou-  
vrage de Bellarmin à l'index, parce qu'il  
n'accordoit au Pontife qu'un pouvoir in-  
direct sur ce temporel; quoique les con-  
séquences qui en résultoient, ne fussent  
guère moins dangereuses que celles de  
la puissance directe & absolue.

Les Jésuites François ne manquèrent  
point de représenter aux magistrats, que  
sous ces écrits avoient été mis au jour  
par des Jésuites étrangers, sans même  
que les auteurs en eussent jamais été in-  
cités par leurs souverains naturels. L'é-  
quité demandoit, jusqu'à un certain point,  
qu'on eût égard à ces remontrances.  
Parmi les gens de communauté, & sur-  
tout dans les ordres nombreux, il ne  
seroit pas juste de rendre tous les indi-  
vidus comptables pour les écarts de cha-  
cun d'entre eux: mais aussi dans les  
communautés, principalement dans cel-  
les qui sont les plus unies, & qui envi-  
sagent la différence de doctrine comme  
un principe de dissention, il regne un  
esprit de corps, qui les fait ordinaire-  
ment pencher vers les opinions de leurs  
membres divers, sur-tout lorsqu'elles  
sont revêtues d'une apparence de religion.  
Pour ce qui est de l'indifférence des autres  
États à ce sujet, Hécote & la magistra-

ture étoient persuadées en France, qu'elles n'en devoient réclamer qu'avec plus de force. Peut-être en effet les autres nations ne paroissent-elles indifférentes, que parce qu'elles se reposoient, pour la défense de la cause commune, sur le naturel vif, & peu dissimulé des François.

L'ouvrage de Santarelli fut condamné, & brûlé dans la place de Grève; & si quelques magistrats en avoient été crus, l'exécution se seroit faite dans la cour de la principale maison des Jésuites, tous les religieux appelés & présents. Du reste, ils essayèrent tout l'opprobre imaginable, dans la personne des trois supérieurs de leurs maisons de Paris, qui furent mandés au parlement, où l'exès de leur humiliation convertit l'animosité même en pitié. Il fut question pour eux, non seulement d'abjurer les maximes ultramontaines, mais d'être chassés ignominieusement du royaume. Enfin, le Roi vint au secours de ces religieux; & le premier ministre, qui par des vues particulières avoit jusques-là contraint la bonté du prince, exigea simplement qu'ils promissent de souscrire à la censure que la Sorbonne & le clergé seroient de la doctrine de Santarelli. Le parlement

son côté n'exigea plus d'eux qu'une simple déclaration, touchant l'indépendance de nos Rois pour le temporel; ce qu'ils firent sans peine, pensant là-dessus comme tous les autres François.

Pendant que ces pères essuyoient de si rudes orages, leurs confrères cultivant sans relâche les vastes missions de Turquie, y préparèrent une moisson si abondante, qu'ils ne furent plus à la recevoir. Comme elles étoient sous la protection de la France, le Pape en nomma supérieur le célèbre père Joseph, qui fit passer à Constantinople un grand nombre d'ouvriers évangéliques, du même ordre que lui. Ce fut par les secours de ces dignes enfans de S. François, unis de pensée & d'affection avec ceux d'Ignace, que les chrétientés du Levant, défigurées durant tant de siècles, parvinrent au moins à retracer quelque image de ce qu'elles avoient été anciennement.

Dans les missions d'Amérique au contraire, il se commit, de la part des Européens les plus qualifiés, un excès capable de scandaliser les idolâtres mêmes. Un chevalier de S. Jacques qui avoit encouru l'animadversion de la justice, se réfugia chez les Dominicains de la capitale du Mexique. Aussi-tôt le vice-Roi fit

investir le couvent, pour que le criminel ne pût s'évader. L'archevêque voulut faire retirer les gardes; & sur leur refus, il les excommunia. Le Vice-Roi outré de colère, fit arrêter l'archevêque, & ordonna de le conduire au port le plus voisin, pour être de là transporté en Espagne. Il avoit même ordonné de le mettre aux fers, en arrivant au port: ce qui étant parvenu à la connoissance du pèlat, il se retira dans une église, se revêtit des habits pontificaux, prit le saint sacrement & l'emporta; ordonnant aux ecclésiastiques de faire par-tout la même chose, & de ne plus célébrer le service divin. Cette résolution anima tellement le peuple, qu'il courut en fureur chez le Vice-Roi, & l'auroit brûlé dans son palais, s'il ne s'étoit promptement réfugié chez les Franciscains. Le prélat ensuite partit de son plein gré pour l'Espagne, & porta ses plaintes contre le Vice-Roi, qui fut rappelé sur le champ. Ce scandale, promptement réparé, ne rallentit ni l'ardeur ni les succès des ouvriers évangéliques dans ces missions déjà si bien établies, qu'elles prêtoient la main aux autres nations pour sortir à leur tour des ombres de la mort, ou pour résister aux puissances qui s'effor-

soient de les y replonger. Du Mexique & des Philippines, ainsi que du continent, & de toutes les isles chrétiennes de l'Inde, d'intrepides missionnaires passaient sans cesse au Japon, où la perspective de la mort la plus cruelle n'étoit pour eux qu'un attrait plus puissant. En effet, on n'y vit jamais un plus grand nombre d'ouvriers apostoliques de tous les ordres, que sous l'empire de Xogun-Sama II, & de son fils To Xogun-Sama, le monstre exterminateur de la foi Japonaise.

Il paroîtroit qu'on ne peut rien ajouter à ce que nous avons rapporté jusqu'ici de l'atroce cruauté des persécuteurs, & de la constance à peine croyable des fidèles de cette nation. On n'a cependant qu'effleuré la matière, & l'on ne finiroit pas, si l'on prétendoit l'épuiser. Nous n'en pouvons présenter que les traits qui vont directement à notre but, en les choisissant néanmoins de telle manière qu'ils puissent donner une idée satisfaisante de l'ensemble. Telle est en premier lieu l'histoire d'un jeune Coréen, nommé Cale, où il a plu au Ciel de nous dévoiler les voies de la providence, ou du moins quelques-unes de ses ressources infinies dans la vocation des in-

Hist. du  
Japon  
Liv. XII

fidèles, qui avec les secours communs de la grace s'efforcent d'observer la loi de nature. Calé, dès la première enfance, sentit un désir passionné du vrai bonheur, & d'un bonheur qui n'eût jamais de fin. Dès qu'il eut l'âge de raison, il pensa fortement aux moyens de parvenir à la possession de ce qu'il désiroit : à cet effet, il se retira dans une solitude, où il demeura long-temps, sans autre habitation qu'une caverne. Là, il menoit une vie très-innocente, & même très-austère, s'abstenant de tout ce qui n'étoit pas de nécessité absolue, & s'occupant sans cesse des moyens de parvenir au vrai bonheur. Une nuit qu'il s'étoit endormi plein de son objet, un homme dont l'aspect avoit quelque chose de divin lui apparut, l'encouragea, & lui promit que l'année suivante il arriveroit au terme de ses vœux. L'année n'étoit pas révolue, que les Japonois entrèrent en armes dans la Corée, & le firent esclave. Le vaisseau qui le transportoit au Japon ayant fait naufrage, il fut jeté sur la côte, sans son maître, qui périt vraisemblablement ; au moins le captif recouvra-t-il sa liberté. Dès qu'il fut libre, il prit le chemin de Méaco, & se retira dans un monastère de Bonzo

es secours communs  
ent d'observer la loi  
dès la première en-  
fir passionné du vrai  
honneur qui n'eût ja-  
n'eût l'âge de rai-  
ment aux moyens de  
on de ce qu'il dési-  
e retira dans une so-  
ra long-temps, sans  
une caverne. Là, il  
innocente, & même  
nant de tout ce qui  
ité absolue, & s'oc-  
s moyens de parve-  
Une nuit qu'il s'é-  
de son objet, un  
avoit quelque chose  
t, l'encouragea, &  
née suivante il arris-  
ses vœux. L'année  
que les Japonois en-  
s-la Corée, & le fi-  
seau qui le transpor-  
fait naufrage, il fut  
son maître, qui pé-  
; au moins le cap-  
liberté. Dès qu'il se  
chemin de Méaco,  
monaître de Bonze

fort renommés, parmi lesquels il se pro-  
mettoit de trouver ce qu'il cherchoit de-  
puis si long-temps. Il n'y fit pas un long  
séjour, sans s'appercevoir de son erreur;  
ce qui lui causa tant de chagrin, qu'il  
en tomba malade.

Il n'étoit pas guéri, qu'il abandonna  
cette maison; & le jour même qu'il en  
sortit, il rencontra un chrétien, auquel  
il fit le récit de ses peines & de ses avan-  
tures. Celui-ci le mena sur le champ aux  
Jésuites, qui lui donnerent connoissance  
de nos saints mystères. Comme il cher-  
choit sincèrement la vérité, il la goûta,  
dès qu'on la lui eut fait connoître, &  
demanda le baptême. Pendant qu'on  
l'instruisoit, un des missionnaires lui  
ayant montré un tableau de Notre-Sei-  
gneur; ô mon père, s'écria-t-il, voilà  
celui que j'ai vu dans ma caverne, &  
qui m'a promis l'heureux sort où je tou-  
che enfin. Il n'est point de vertus, dont  
cette ame, marquée de signes si frappans  
de prédestination, n'ait donné des exem-  
ples admirables. Il s'attacha aux mission-  
naires qui l'avoient instruit, les accom-  
pagna, comme catéchiste, dans leurs  
courses les plus pénibles & les plus péril-  
leuses: il fut enfin arrêté, & brûlé à petit  
eu pour son attachement à la foi.

Ce fut une des premières victimes immolées, après le peu de relâche que l'Empereur avoit laissé aux fidèles, pour s'appliquer tout entier à subjuguier les Rois du Japon. Quand il les eut mis sur le pied de simples vassaux, ou plutôt de lâches esclavés, tous ces souverains dégradés s'empresserent à lui faire la cour, en maltraitant à l'envi les chrétiens, en se disputant la gloire d'inventer les plus cruels supplices, comme les moyens les plus sûrs de parvenir à la faveur du tyran commun. Alors, la peine même de feu parut un traitement plein de douceur. Tous les raffinemens de cruauté dont les hommes les plus barbares sont capables, qui semblent même passer la portée de la malice humaine, furent mis en usage. Des Hollandois, témoins de ces inhumanités, n'en parlent qu'avec horreur. Aux uns, disent ils on arrachoit les ongles, on perçoit aux autres les bras & les jambes, avec des vilibrequins; on enfonçoit à la plupart des aines sous les ongles, & l'on recommençoit plusieurs jours de suite. On les jetoit dans des fosses pleines de vipères. On attachoit leur nez des tuyaux remplis de souffre & d'autres matières plus infectes; on y mettoit le feu, & on y souffloit avec force.

remises victimes  
 en de rélicte que  
 aux fables, pour  
 à subjuguier les  
 id il les ont mis sur  
 flaux, ou plutôt de  
 ces souverains dé-  
 à lui faire la cour,  
 vi les chrétiens, en  
 d'inventer les plus  
 me les moyens les  
 à la faveur du ty-  
 s, la peine même de  
 ent plein de douceur,  
 s de cruauté dont les  
 rbares sont capables,  
 passer la portée de la  
 furent mis en usage  
 témoins de ces inhu-  
 ent qu'avec horreur  
 on arrachoit les on-  
 x autres les bras & le  
 villebrequins, on es-  
 des chaînes sous le  
 eommencoit plusieurs  
 n les jetoit dans de  
 pères. On attachoit  
 x remplis de soufre  
 us infectes; on y me-  
 y souffloit avec force

afin qu'ils en avalassent toute la fumée: ce  
 qui leur causoit des étouffemens, des con-  
 vulsions & des douleurs inexprimables.  
 On leur enfonçoit par tout le corps des  
 arseaux pointus; on appliquoit des tor-  
 ches ardentes aux endroits les plus sen-  
 sibles; on les fouettoit en flair, jusqu'à  
 ce que leurs os fussent entièrement dé-  
 charnés; on les attachoit en croix à des  
 poutres, qu'on les contraignoit de tra-  
 verser jusqu'à ce qu'ils tombassent évanouis.  
 Pour déchirer tout à la fois le cœur &  
 le corps des mères, les bourreaux les  
 saipoient avec la tête de leurs enfans  
 qu'ils tenoient par les pieds; & ils redou-  
 bloient leurs brutalités, à mesure que ces  
 innocentes victimes pouvoient des cris  
 plus aigus.

Une femme du premier rang, nommée  
 Suzanne au-baptême, fut mise toute nue,  
 outrage mille fois plus insupportable aux  
 Japonnoises que tous les supplices; &  
 dans cet état, elle fut suspendue par les  
 cheveux à un arbre, pendant un froid  
 très-piquant. Elle avoit une petite fille à  
 la mamelle: on dépouilla de même cet  
 enfant, & on l'attacha aux pieds de sa  
 mère. Au bout de trois heures, on la  
 détacha, & on lui rendit ses habits. Elle  
 voulut alors allaiter son enfant: mais ses  
 membres étoient si roides, qu'il ne lui

fut pas même possible d'étendre le bras. Pour l'enfant, il étoit suffoqué par l'abondance du sang sorti des vaisseaux, qui s'étoient rompus à force de crier. La mère, dans cet anéantissement de ses forces, & presque des facultés de son ame, fut tentée par les promesses les plus éblouissantes, de la part du président de l'exécution: elle ne répondit que par un ris méprisant. Ferieux, il la menace de la mettre dans un mauvais lieu, & de l'abandonner à l'insolence de ses valets: elle répond par un redoublement de mépris. Le tyran déconcerté & désespérant de la vaincre de front, essaya de l'affaiblir peu à peu, en la faisant longtemps languir. On lui mit un collier de fer au cou, on la conduisit dans une étable, & on l'attacha parmi les bêtes avec une grosse chaîne. Elle y demeura jusqu'au soir, louant Dieu sans cesse; après quoi on la mena dans une cuisine, où elle demeura six mois enchaînée à un pilier, & servant de jouet aux plus vils domestiques. Toujours également ferme, après tant d'épreuves, elle fut transportée à Nangazaqui où elle consumma son martyre, avec son époux & un grand nombre d'autres fidèles des deux sexes. Comme ils marquoient tous la même constance,

le d'étendre le bras.  
 suffoqué par l'abon-  
 des vaisseaux, qui  
 force de crier. La  
 éanissement de ses  
 des facultés de son  
 es promesses les plus  
 part du président de  
 répondit que par un  
 ux, il la menace de  
 mauvais lieu, & de  
 olence de ses valets:  
 n redoublement de  
 concerté & désespé-  
 de front, essaya de  
 , en la faisant long-  
 ui mit un collier de  
 conduisit dans une  
 cha parmi les bêtes  
 ne. Elle y demeura  
 t Dieu sans cesse;  
 a dans une cuisine,  
 nois enchainée à un  
 jouet aux plus vile  
 rs également ferme,  
 , elle fut transportée  
 elle conforma son  
 époux & un grand  
 es des deux sexes.  
 ent tous la même  
 constance,

à qu'on ne poudie plus les  
 à servir d'une honte nou-  
 on s'empresse de les mettre à mort,  
 les femmes, & en brûlant

une troupe de folles  
 qui avoient à leur tête le pere  
 Carvalho Jésuite, furent déposées tout  
 nus au fort de l'hiver, & menés sur  
 le bord d'un fleuve, où l'on avoit creu-  
 des fossés, qu'on remplissoit d'eau à la  
 hauteur de deux pieds. On les y se-  
 noit; & quand on les vit transis de  
 froid, on leur offrit de les délivrer s'ils  
 vouloient renoncer à Jésus-Christ, en les  
 mençant au contraire de faire succéder  
 le supplice du feu aux rigueurs du froid,  
 s'ils perséveroient. Tous, hommes &  
 femmes, acrierent qu'on ne pouvoit  
 leur faire un plus grand plaisir, que d'as-  
 surer à leur couronne par tous les genres  
 de tourmens. On les laissa trois heures  
 dans ces eaux glacées; après quoi on  
 les retira tellement transis, qu'ils tom-  
 bèrent tous sur le sable, & deux du  
 nombre expirerent à l'instant. Quelques  
 jours après, le vingt-deuxième de fé-  
 vrier, on les remit dans l'eau, où on  
 fit tenir d'abord debout, puis sur  
 le flanc; & on les y laissa depuis mi-  
 nute XX.

R

di jusqu'au soir. Alors ils expirèrent tous en fort peu de temps, excepté le monnoaire, qui survécut à tous les autres. Iniques vers minuit, quoique sa complexion fût l'une des plus faibles. Seigneur le réserva, afin de donner confiance de les enlever en J. C. eut la consolation de voir tous remonter la couronne, mais qu'un seul donna le premier signe de faiblesse.

Le prince de Ximara surprit une troupe de cinquante chrétiens, qui d'abord promener par toute la ville, d'un état à faire soulever leur pudeur, d'une manière que l'Enfer seul pouvoit imaginer. Il les fit traîner ensuite au lieu du supplice, dont les approches parurent même le combler à leurs vœux. Il y avait six hommes & une femme, qui témoignèrent une plus grande ardeur. Le rang usé contre eux d'une barbarie n'avoit point encore d'exemple. Il creuser sept fosses, & l'on y planta sept croix, auxquelles on attachait les martyrs. Ensuite on leur enferma la tête dans des planches percées; puis avec des lances tranchantes, on leur scia les chairs en différents endroits; & de temps en temps on jetoit du sel dans les plaies. Ces horrible supplice dura cinq jours.

fait sans interruption. Les heureux se recevoient les uns les autres; & par un usage abominable de l'art destiné à la conservation des hommes, des médecins étoient prendre des cordons aux martyrs, afin de prolonger leurs souffrances.

Dans le voisinage de Nanganaqui, il y a une montagne effreuse, nommée le mont Ungen, dont le cime sort élevée & partagée en trois cimes; & les intervalles sont des abîmes, d'où l'on voit résulter par torrens des courbillons de fumées, des eaux & des bûches brûlantes, avec des exhalaïsons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'Enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, & les humains même ne volent pas impunément s'élever dessus, à quelque hauteur qu'ils s'élevent. Bangondono, prince de Ximara, fut le premier qui s'avisâ de précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres; mais parce que la boue est montée d'abord ceux qu'on y auroit jetés, il les y faisoit plonger légèrement; mais on les retiroit, pour voir s'ils n'alloient point. On répétoit cette manœuvre, jusqu'à ce qu'on eût, ou rompu de leur constance, ou perdu l'espoir d'en triompher. Ce supplice, le

mieux essort au goût du tyran, et périt un nombre prodigieux de fidèles. Quelquefois on se contentoit de les étendre nuds, sur le bord de ces abîmes; ensuite on les arrosoit de cette eau ensouffrée, dont chaque goutte faisoit une pustule, ils étoient bientôt dans un état à faire horreur. Ils ne laissoient pas de vivre dix, douze & quinze jours: mais lorsque le corps du martyr n'étoit plus qu'une plaie, on l'abandonnoit comme un cadavre jeté à la voirie. On vit alors, tant ces jeux terribles de la nature, étonner les plus fermes courages, on vit un assez grand nombre d'apostatés, parmi des gens invincibles à toute autre attaque. Mais l'horreur de l'infamie fit encore plus d'impression.

En effet, ce qui occasionna le plus de chutes, fut la malice infernale qui attaqua les femmes du côté de la pudeur, & les maris sur-tout par la prostitution de leurs femmes. Comme le Japonois sur cet article font d'une délicatesse à peine imaginable, on vit malheureusement tomber plusieurs de ceux qui s'étoient montrés supérieurs à toutes les autres épreuves. Cependant le nombre des confesseurs inébranlables fut beaucoup plus grand encore, que celui des inco-

leur: quelques-uns même de ceux-ci ne  
 tomberent, que pour se relever avec plus  
 de gloire. Jean Naysen, & Monique sa  
 femme, avoient été pris, avec plusieurs  
 autres fidèles. Naysen, homme de con-  
 dition, étoit doué de mille qualités es-  
 timables & estimables, qui lui avoient  
 fait une infinité d'amis. Comme on vou-  
 loit absolument le sauver, tout fut mis  
 en usage pour le pervertir. Mais il étoit  
 si attaché à la foi, qu'il avoit signé de  
 son sang qu'il endureroit plutôt mille  
 morts que de l'abandonner; & déjà il  
 lui avoit sacrifié la faveur de son prince.  
 Ainsi toutes les promesses & toutes les  
 menaces furent inutiles, jusqu'à ce qu'a-  
 vant sa femme en sa présence, on  
 fit semblant de l'abandonner à deux  
 autres débauchés. Toutes ses pensées  
 se bouleversant alors; perfides, s'écria-  
 rent, n'outragez point ma femme, je  
 ferai tout ce qu'on voudra. Aussitôt  
 on les renvoya tous deux libres: mais  
 son chagrin mortel s'empara sur le champ  
 de son ame; & la vue continuelle de  
 sa femme, que rien n'avoit pu ébran-  
 ler, fit tellement empirer sa douleur,  
 qu'il ne pouvant plus la supporter, il  
 se fit son désaveu par devant le  
 gouverneur. Il fut repris, aussi bien que

sa magnanime épouse; & tous deux consommèrent heureusement leur martyre. Monique fut décapitée, & Naysen brûlé vif.

Ce déchaînement de l'Enfer étoit trop violent, pour que le Ciel ne portât par quelque coup, capable au moins d'imprimer un effroi passager. Le prince de Kimabara sur-tout méritoit un châtimet exemplaire. Au lieu que les autres tyrans n'étoient des chrétiens à l'Eglise du Japon, qu'en lui donnant des martyrs; les inventions diaboliques de Bungondo ne firent de son vivant grand nombre d'apostats; & continuées après sa mort, elles entraînent enfin l'entière défection de cette incomparable chrétienté. Au sortir d'une conférence, où il avoit pris des mesures avec les princes de Ximo pour y exterminer le christianisme, il fut atteint, comme autrefois l'impératrice Antiochus, d'une fièvre bilieuse qui le consumoit les entrailles, & qui se convertit bientôt en une sorte de rage. C'étoit quelque chose d'effroyable que les convulsions qui l'agitoient; l'écume qui lui sortoit de la bouche, ses cris, ses hurlemens, & les instances qu'il faisoit pour qu'on éloignât un chrétien; qu'il disoit-il, étoit armé d'une faux, de

& tous deux con-  
 nent leur martyre.  
 te, & Naysen br-  
 de l'Enfer étoit trop  
 e Ciel ne portât pas  
 ble au moins d'im-  
 ager. Le prince de  
 étoit un châtiment  
 que les autres tyrans  
 ens à l'Eglise du Je-  
 suus. Onant des martyrs,  
 oligues de Bungonde-  
 vivant grand nombre  
 années après sa mort,  
 enfin l'ennemi desol-  
 comparable chrétien  
 onfésente, où il avoit  
 avec les princes de  
 rminer le christianisme  
 tant autrefois l'im-  
 fièvre brûlante qui  
 calles, & qui se con-  
 me lors de rage. Ce  
 e d'effroyable que  
 agitoient, l'écume  
 bouche, ses cris,  
 s instances qu'il fai-  
 nait un chrétien; qu-  
 mé d'une foudre, de

Il le menaçoit sans cesse. Il fit publier  
 dans toute la capitale, que ceux qui au-  
 roient de bons remèdes contre la fièvre,  
 eussent à les lui apporter. On lui en re-  
 mit plus de vingt, qui même tous en-  
 sembles, & où il les avoit dans la fièvre.  
 Au point en il prit ce monstrueux mé-  
 lange, que toutes les dents lui tombè-  
 rent: il s'alluma un si grand feu dans son  
 corps, que son sang avoit fait bouillir  
 dans ses veines, & le rebelle dans ses  
 os. On le conduisit aux eaux d'Obama,  
 qui sont au pied du mont Ugen, &  
 qu'on employoit communément dans les  
 maladies désespérées. C'étoit là que la  
 divine justice attendoit sa victime, pour  
 tourner contre le tyran les instrumens  
 de sa tyrannie. Le veine d'eau qui forme  
 le bain d'Obama, sans être tout-à-fait  
 bouillante, n'est toutefois supportable  
 qu'autant qu'on la tempère. Bungon-  
 dons qui devoit le bain froid en com-  
 paraison des feux internes qui le dévo-  
 raient, ne vouloit pas qu'on y mêlât de  
 feu froid: mais à peine y fut-il, que  
 son corps parut comme une chaudière  
 bouillante, & s'en alla par lambeaux. Les  
 convulsions & les hurlemens recommen-  
 cèrent, plus affreux que jamais; & peu  
 après il expira, laissant tout le monde  
 énétré d'horreur.

La mort de Xogun Sams suivit de près celle de Bungondono; & alors regna sous le nom superbe de To-Xogun Sams, qui veut dire Souverain des souverains, le monstre d'orgueil, d'impudicité, & de cruauté, qui extermina le christianisme de tout le Japon, qui de moins laissa peu de chose à faire à ses successeurs, pour anéantir cette Eglise. Il regna depuis l'an 1630 jusqu'en 1650; & dans ces vingt années, il fit périr plus de chrétiens, qu'on n'en avoit mis à mort depuis le commencement des persécutions. L'histoire de tant d'atrocités ne pourroit à la fin que peiner le lecteur. Pour en donner une idée générale, on peut dire que tout ce qu'on a vu jusqu'ici, tant pour le nombre que pour la barbarie des exécutions, n'en est qu'une légère esquisse.

Au supplice du Mont Ugen, qui ne manqua pas de retenir le nouveau Tyran, il ajouta la torture de l'eau & le tourment de la fosse. Cette affreuse torture se donnoit en deux manières, & souvent des deux façons à la même personne. On commençoit par l'élever fort haut avec une corde torse, en lui tenant les jambes écartées; puis on le laissoit tomber, la tête la première.

R. E  
 Sans suivit de  
 ; & alors regna  
 de To-Xogun  
 souverain des sou-  
 orgueil, d'impé-  
 qui extermina le  
 Japon, qui de  
 chose à faire à  
 anéantir cette  
 l'an 1630 jus-  
 ces vingt années,  
 étens, qu'on n'en  
 tous le commence-  
 L'histoire de tant  
 à la fin que per-  
 en donner une  
 peut dire que tou-  
 ici, tant pour la  
 barbare des exéc-  
 ne légère esquisse.  
 Mont Ugen, qui  
 retenir le nouve-  
 a torture de l'eau  
 fosse. Cette affre-  
 en deux manières,  
 s'agons à la même  
 mençoit par l'élevé  
 e corde torsé, &  
 s'écartées; puis on  
 la tête la première

dans une cuve pleine d'eau; ce qu'on  
 renéoit plusieurs fois de suite. Ces  
 chutes précipitées ôtoient la respiration;  
 & l'on rejetoit avec des douleurs in-  
 concevables, toute l'eau qu'on avoit  
 avalée. En second lieu, on serroit tout  
 le corps du conseiller avec des ban-  
 des, on lui mettoit un entonnoir dans  
 la bouche, & on lui versoit de l'eau,  
 sans lui laisser un instant pour respirer.  
 Quand il en étoit rempli & tout gonflé,  
 on lui mettoit une planche sur le ven-  
 tre; & à force de marcher dessus, on  
 lui faisoit rendre, avec des flots de sang,  
 toute l'eau qu'il avoit avalée.

Voici en quoi consistoit le tour-  
 ment de la fosse: on attachoit le mar-  
 tyr par les pieds à une poutre de tra-  
 versé, après lui avoir lié les mains  
 derrière le dos, & lui avoir aussi serré le  
 corps avec des bandes, de peur qu'il  
 ne fût suffoqué tout d'un coup. On  
 le descendoit ensuite, la tête la pre-  
 mière, dans une fosse remplie des im-  
 mondices les plus infectes; & deux  
 échancrés, qui l'embrassoient vers  
 l'estomac, lui ôtoient le jour, & ne  
 lui faisoient rien évaporer de la puanteur  
 qui le portoit tout entière à son odo-  
 rat. Mais il n'étoit pas besoin de ce

raffinement de méchanceté, pour rendre ce tourment le plus insupportable de tous. On y souloit un écoulement contiguë, on se sentoît trailler les nerfs, & comme arracher les muscles avec des douleurs inexprimables; le sang sortoit par tous les conduits de la tête, en si grande quantité, que si l'on n'étoit pas été saigné, on seroit mort en quelques moments: mais au moyen de ces soulagemens détestables, on y vivoit neuf & dix jours. Cependant le confesseur avoit une main libre, & à son côté pendoit un cordon qui répondoit à une sonnette, afin de pouvoir avertir s'il renonçoit au christianisme. Ces par ces manœuvres infernales qu'on réussit, après bien des années cependant, à ruiner enfin sans retour l'Eglise du Japon.

Tous les missionnaires devinrent incessamment les victimes de ces atrocités. Elles firent plus de cent cinquante martyrs de la compagnie de Jésus & autant à proportion, parmi les religieux de S. Augustin, de S. Dominique & de S. François, qui n'étoient pas venus au Japon en si grand nombre. Les simples fidèles, qui montoient à deux millions, montrèrent une co-

ceté, pour rendre  
 insupportable de  
 un écoulement  
 étoit tiré, les  
 racher les muscles  
 comprimables; le sang  
 conduits de la tête,  
 que si l'on n'est  
 étoit mort en quel-  
 au moyen de cu-  
 bles, on y vinoit  
 Cependant le con-  
 vain libre, & à son  
 ordon qui répondoit  
 de pouvoir avoir  
 christianisme. Ces  
 tes infernales que  
 n des années cepen-  
 sans retour l'Égl  
 naires devinrent la  
 âmes de ces atroc  
 ens plus de cent  
 la compagnie de Jé-  
 rtion, parmi les m  
 uffin, de S. Do-  
 rençois, qui n'étoit  
 pon en si grand no  
 fidèles, qui mon-  
 montrèrent une c

tance semblable à celle de leurs insti-  
 tuteurs. Mais les pasteurs & les ouailles  
 de la première génération une fois ex-  
 terminés, la dispersion se mit dans  
 le reste du troupeau; & bientôt la déséc-  
 tion devint générale. Le gouvernement  
 avoit aboli jusqu'aux moindres vestiges  
 du christianisme; chaque Japonois étoit  
 obligé de porter sur lui à découvert  
 quelque figure idolatrique, en témoi-  
 gnage de la religion qu'il professoit;  
 ceux qui avoient eu des parens chré-  
 tiens, quoiqu'ils fussent eux-mêmes ido-  
 lâtres, furent contraints d'abandonner le  
 pays, & de se réfugier où ils pouvoient  
 chez les étrangers; l'entrée du Japon  
 fut interdite à tous les Européens,  
 excepté les seuls Hollandois, qui furent  
 encore obligés de n'y laisser paroître  
 aucune marque de christianisme. Police  
 barbare, & si barbarement observée,  
 que des ambassadeurs venus de Macao,  
 au nom du Roi catholique, furent arrêtés  
 contre le droit des gens, & mis à mort  
 avec soixante personnes de leur suite,  
 pour avoir refusé de renoncer Jésus-  
 Christ. Après leur mort, on éleva au  
 lieu de leur supplice une colonne qui  
 portoit cette inscription: Tant que le  
 soleil éclairera le monde, que nul étran-

ger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur, sinon ceux à qui le commerce sera permis par les loix.

Et ces négocians-là même ne peuvent aborder qu'au seul port de Nangazaqui, d'où si-tôt qu'on découvre leur navire, un vaisseau bien armé va le reconnoître en pleine mer, & le visite avec la plus grande rigueur. Le moindre signe de christianisme suffit pour lui fermer le port; & la découverte d'un prêtre, pour le confisquer. Quand le bâtiment est entré, on fait une seconde visite; puis on étend sur le tillac une plaque de cuivre, où l'image de Jésus-Christ est gravée, & l'on oblige tout l'équipage à la fouler aux pieds. On n'assure pas que les Protestans en particulier soient obligés de marcher sur le crucifix: mais il y a peu d'apparence qu'on les en ait exemptés, au moins dans le commencement; ni même qu'ils aient eu fort à cœur de se soustraire à une loi, qui n'avoit été portée que par leur conseil. Comme hérétiques Iconoclastes, ils ne feront que rire de la délicatesse des Catholiques: mais l'Iconoclaste diffère-t-il ici de l'apostat? son mépris pour la croix en pareilles conjonctures

est-il autre chose qu'une lâche abjuration de tout christianisme ?

Depuis l'établissement de cette abominable pratique, les malheureux Japonais sont plongés dans un aveuglement, dont il n'est plus humainement possible de les tirer. Mais cette terre cultivée avec tant de soin, si féconde en vertus éminentes, arrosée de la sueur de tant d'apôtres & du sang de tant de martyrs, seroit-elle frappée d'un anathème éternel ? le sang des martyrs, qui dans toutes les autres Eglises a été le germe le plus fécond du christianisme, n'auroit-il servi au Japon qu'à le ruiner sans ressource ? Cette chrétienté si brillante dès sa naissance ayant donné à la Jérusalem céleste, en moins de cent ans, plus de citoyens que la plupart des autres Eglises durant une longue suite de siècles ; présumerons-nous que le nombre des élus, compté pour elle comme pour chacune des autres, fut rempli dès-lors ? A Dieu ne plaise que nous mettions des bornes à ses miséricordes, ou que nous entreprenions de fonder les voies de sa justice ! O profondeur des conseils & des jugemens du Très-haut, nous écrieront-nous, en voyant que la nation,

la plus propre en apparence au Royaume de Dieu, en paroit exclusive sans retour. Le Japon, que l'ardeur de la foi naissante faisoit croire destiné à remplir dans l'Eglise, au moins en partie, le vide qu'y faisoit la destruction de tant de nations Européennes, est retombé dans des ténèbres plus difficiles à dissiper que jamais, & celle de ces nations où l'hérésie se battoit le plus de contenter son triomphe, rendit, contre toutes les apparences, la foi de ses peres, tout son ascendant sur l'erreur.

Depuis que les Huguenots avoient levé en France l'étendard de la rébellion, leur puissance établie & consolidée sous les foibles regnes des trois fils de l'intrigante Médicis, ménagée fortement ensuite par Henri le Grand lui-même, jouissoit encore de ses usurpations dans presque toute leur étendue; quand Armand Du Pleissis Richelieu, évêque de Luçon, parvint au ministère. Alors on voyoit toujours dans le sein de la monarchie une espèce de république, qui n'avoit pas seulement la religion particulière & opposée à celle du monarque; mais ses chefs politiques & militaires,

parence au Roy-  
paroit excite sans  
de l'ardeur de la  
croix destiné à  
au moins en  
lilloit la desce-  
ons Européennes,  
ténibres plus dif-  
e jamais ; & celle  
Chrétié & statok  
sur son triomphe,  
es les apparences,  
s, tout son altes-

Huguenots avoient  
endard de la rébel-  
étahlie & consolidée  
nez des trois fils de  
r, menagés forcé.  
Henri le Grand lui  
encore de ses vif  
que toute leur éten-  
and Du Plessis Ri-  
de Luçon, parvin-  
s on voyoit toujours  
monarchie une espé-  
bi n'avoit pas seule-  
particulière & ne  
du monarque ; ma-  
es & militaires, l

contributions & son trésor, ses con-  
sils, ses assemblées, ses places d'armes  
& ses garnisons indépendantes du Roi.  
Le premier des Rois Chrétiens n'avoit  
plus, à l'égard de ces étranges Sujets,  
qu'un vain titre de Roi ; & déjà ils  
avoient partagé la France en huit cer-  
cles ou cantons républicains, dont ils  
destinoient les gouvernemens à autant  
de seigneurs de la secte. Quand ils  
virent Louis XIII se mettre en devoir  
de les réduire à quelque soumission  
réelle, ils distribuèrent leurs chefs dans  
toutes les provinces du Royaume, afin  
de lui faire face en tout lieu. Le Duc  
de Bouillon, signalé par de grands ser-  
vices, & non moins recherché pour  
la principauté & la forteresse de Sedan,  
étoit alors regardé comme le premier  
du parti. Cependant la triste expérience  
du passé le fit demeurer tranquille.  
À son défaut, le duc de Rohan, qui  
d'ailleurs étoit un des premiers hom-  
mes de son siècle, fut chargé en chef  
du saxon de cette guerre, qu'il soutint  
avec la triste gloire qu'on peut recueillir  
en combattant contre son souverain.  
Il est vrai, comme on le voit par ses  
mémoires, qu'il ne fut pas à beaucoup  
près le seul maître des résolutions.

Les clameurs des ministres, gens aussi audacieux dans le conseil que lâches dans l'action, le firent poursuivre par les armes ce qu'il pensoit à obtenir, & auroit vraisemblablement obtenu par des remontrances.

Il se chargea de faire en personne différentes entreprises en Languedoc & en Dauphiné. Ces projets furent découverts & déconcertés. Le maréchal de Thémisnes qui commandoit les troupes du Roi en Languedoc, ayant forcé le château de Boudac, usa d'une sévérité, qui fit sentir aux rebelles que la révolte enfin étoit regardée comme un crime. Le château fut brûlé; & de tous les religieux qu'on y prit, un seul eut la vie sauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, au nombre desquels, dit-on, se trouva son père. D'un autre côté, Soubise, frère du duc de Rohan, surprit le port Louis en Bretagne, y enleva sept vaisseaux, défit ensuite la flotte du Roi, se rendit maître de la mer, & s'empara des îles de Rhé & d'Oleron: mais peu de mois après, le comte de la Roche-Foucault, au moyen des navires que Richelieu avoit rassemblés de toutes parts, fit une descente dans l'île de Rhé d'où Soubise, triomphant jusqu'alors, se

ces, gens aussi  
 eill que lâches  
 nt à poursuivre  
 pensoit à obte-  
 ablement obte-  
 s.  
 en personne dis-  
 Languedoc & en  
 furent découverts  
 échal de Thémis-  
 s troupes du Roi  
 forcé le château  
 e sévérité, qui fit  
 e la révolte enfin  
 un crime. Le châ-  
 tous les religion-  
 un seul eut la vie  
 qu'il pendroit tous  
 desquels, dit-on.  
 D'un autre côté,  
 e de Rohan, sur-  
 Bretagne, y enleva  
 ensuite la flotte de  
 re de la mer, &  
 Rhé & d'Oleron:  
 es, le comte de h  
 moyen des navires  
 assemblés de toutes  
 dans l'isle de Rhé  
 ant jusqu'alors, &

vit contraint, après une légère résistance,  
 de se sauver avec ses troupes dans le fort  
 S. Martin. Une flotte partie de la Ro-  
 chelle vint aussi-tôt attaquer celle du Roi,  
 qui étoit commandée par le duc de Mont-  
 morenci, amiral de France, & qui après  
 un combat très-vif, remporta une vic-  
 toire complète. Dès le lendemain, le  
 fort S. Martin se rendit; après que  
 Soubise se fut évadé, pour se retirer  
 dans l'isle d'Oleron. La flotte victorieuse  
 ayant pris la même route, le seul bruit  
 de sa marche le fit fuir jusqu'en An-  
 gleterre, & l'on recouvra l'isle d'Oleron  
 aussi aisément que celle de Rhé. Il n'en  
 resta que de réduire au fort, où les  
 Huguenots avoient une garnison de sept  
 cens hommes. L'année suivante 1627,  
 un secours qui ne comprenoit pas moins  
 de cent cinquante voiles, & qui avoit  
 été ménagé en Angleterre par Soubise,  
 fit une descente nouvelle dans l'isle de  
 Rhé, sous la conduite du duc de Buc-  
 kingham; mais courtisan plus délié qu'ha-  
 bile général, Buckingham, avec son ar-  
 mement formidable, fut chassé en quel-  
 ques mois de toute l'isle, par le maré-  
 chal de Schomberg. Les rebelles alors  
 demandèrent humblement la paix, & la  
 furent sollicités par les protestans d'Alle-

magne, allés de la France. On avoit déjà fait trois paix avec eux depuis l'année 1612, & même à des conditions qui ne leur étoient rien moins que défavantageuses. On ne laissa pas de les recevoir encore à composition; le gouvernement se montrant sur-tout facile quand il lui survenoit d'autres embarras, comme il arrivoit souvent sous un règne encore mal affermi. Mais on sentoit enfin la nécessité d'abandonner une secte, qui ne prenoit le parti de la soumission, qu'autant qu'elle se trouvoit hors d'état de continuer la révolte.

La Rochelle, capitale de la république que les Huguenots prétendoient établir en France, étoit l'atelier principal de la rébellion, le repaire de tous les rebelles déterminés, où se prenoient les conseils les plus violens, d'où partoient la plupart des attentats dirigés contre le trône, & d'où étoit sortie en dernier lieu la flotte qui avoit osé se mesurer avec celle du Roi. Les sectaires étoient si délicats sur l'entretien de son indépendance, qu'un de leurs généraux avoit eu pour motif, la construction du Fort Louis, fait dans son voisinage par l'ordre exprès du Monarque. La Rochelle en un mot étoit la tête d'un monstre qui vivoit dans le sein

la monarchie, qui se nourrissoit de la plus pure substance, qui ne pouvoit croître que par son déperissement; & pour trancher court, il étoit digne de Richelieu, de la faire tomber. Il en conçut le projet, il le médita, il y adhéra fixement; & comme les esprits doués d'assez d'étendue & d'élevation pour enfanter ces grands desseins, ont communément aussi la justesse & l'énergie nécessaires pour l'exécution; dès qu'on le lui eut vu entreprendre, on ne douta plus du succès, que la grandeur des obstacles ne servit en effet qu'à rendre plus éclatant l'exploit, le plus utile, aussi bien que le plus glorieux de ce génie transcendant, & qui réussit, comme il le disoit lui-même, en dépit de trois, Rois sans en excepter le sien propre; en dépit même de la nature, pouvons nous ajouter, puisqu'il la lui fallut dompter dans la plus fougueuse de ses élémens.

La place du côté de la terre étoit fortifiée de six grands bastions munis de cent piéces d'artillerie, & d'ailleurs presque inaccessible à cause des marais qui l'environnoient. Du côté de la mer, l'entrée étoit ouverte à tous les ennemis du royaume, & particulièrement facile aux Anglois, qui chaque jour y por-

toient des secours nouveaux & des rafraichissemens. Les bourgeois que le fatalisme égaloit en bravoure aux vieux soldats qui leur étoient joints, étoient résolus à périr avec leurs femmes & leurs enfans, plutôt que de se rendre. Richelieu comprenant qu'il ne les réduiroit qu'au moyen du temps & de la disette, forma une circonvallation de trois lieues d'étendue, & fit construire plus près des remparts treize grandes redoutes. Et pour couper les secours qui arrivoient par mer, il fit élever dans la rade cette digue prodigieuse de cent quarante-sept toises de longueur, au milieu de laquelle on n'avoit laissé qu'une ouverture où deux vaisseaux ne pouvoient point passer de front. Encore avoit-on construit de part & d'autre deux forts munis de gros canon, afin de défendre cet étroit passage. Cette entreprise, comme tous les chef-d'œuvres, réussit par les voies les plus simples. Pompée Targone, fameux ingénieur Italien, forma d'abord, avec des tonneaux remplis de bois, différentes estacades, que les vents & les vagues ruinoient presque aussi tôt. Enfin, Clément né à Dreux, & depuis architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tirlau, maître maçon de Paris, firent

conduire en place quantité de barques, qu'on rangeoit sur la direction de la digue projetée, & qu'on surchargeoit de pierres, jusqu'à ce qu'elles coulissent à fond. Les agitations de la mer survenant ensuite, ne servoient qu'à rassembler à l'entour le sable & le gravier, qui de ces masses confondues formerent en peu de temps un massif unique, & non moins immuable que les bornes posées par la nature.

Les allégués se moquerent d'abord de l'entreprise, l'attribuant à l'orgueil du ministre; qui avoit, disoient-ils, conçu la prétention chimérique de maîtriser jusqu'à l'Océan: mais quand ils eurent vu les efforts successifs de deux flottes Angloises échouer contre la digue, ils l'envisagerent d'un œil bien différent. Leur opiniâtreté, fortifiée par tant d'autres passions, n'en fut pas moins intraitable. Goulton, maire de la ville, qui avoit le commandement, fit mettre un poignard sur la table du conseil, pour égorger le premier qui parleroit de le rendre. Aussi souffrit-on toutes les extrémités de la faim; on mangea tous les animaux domestiques, les chiens, les chats, & tous les rats qu'on put prendre. La famine devint si grande, pendant

plus d'un an que dura le siège, qu'elle emporta douze mille personnes. Le ministre instruit de ces extrémités, & prévoyant que la place ne pouvoit plus tenir, voulut donner au Roi le plaisir de la victoire. Louis, naturellement brave, avoit assisté au commencement du siège, où il alloit à la tranchée, se montrant même à découvert pour tout reconnaître, faisoit trembler les plus intrépides pour sa personne, suivant les mémoires de Bassompierre, & ne quitoit presque point les batteries, où plus de trois cents boulets passeroient par-dessus sa tête. Mais la foiblesse de sa santé, jointe aux rigueurs de l'hiver, l'avoit obligé de se retirer, & de commettre à Richelieu le commandement & toute la conduite du siège. Revenu sur l'avis du ministre, on le vit à peine, que la place aux abois se rendit à discrétion. On employa deux jours à nettoyer la ville, dont les rues étoient jonchées de morts & de mourans; après quoi le Roi y fit son entrée le premier de Novembre 1628. Il accorda la vie aux habitans, rétablit la religion catholique, abolit l'échevinage, fit raser les fortifications du côté de terre, & donna le gouvernement de Thoiras, à qui l'on devoit principale-

la conservation du fort S. Martin dans l'isle de Rhé.

Cependant la fermeté de Louis XIII contre les Rochelois révoltés, excita une persécution contre les catholiques de la Grande-Bretagne, où Charles I avoit hérité de la couronne & de l'hérésie de Jacques I son père. Le jeune Roi, par un dépit plus puéril que tyrannique, se mit en mine de se venger sur ses sujets catholiques qui lui demeuroient soumis, de ce que le Roi très-chrétien réduisoit à la soumission des sujets hérétiques qui avoient les armes à la main contre lui. Il renouvela tous les anciens édits contre ceux qui professoient la foi Romaine, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouvoient dans les Etats. Mais Charles n'étoit pas plus d'humeur à faire des martyrs, que n'avoit été le Roi son père : cette ordonnance n'aboutit guère qu'à quelques emprisonnemens.

La chute de la Rochelle fut en France le coup de la mort pour le Calvinisme. Il y eut encore à la vérité quelque résistance, dans les provinces du midi. Priano en Vivarès, place la plus forte qui restât aux rebelles, osa soutenir un siège contre le Monarque en personne. Elle

fut livrée au pillage; cent des principaux habitans furent pendus, & cent condamnés aux galères. Cet exemple de sévérité, donné à propos, eut son effet. La plupart des villes rebelles de ces contrées, jusques dans les détroits des montagnes, se soumirent avant d'être attaquées. Les autres ouvrirent leurs portes, au bruit seul de la foudre, ou du moins aux approches de l'orage; presque tous plia, ou se dissipa: très-peu d'endroits osèrent courir les risques d'être foudroyés & saccagés. Les styles furent détruits, les places démantelées, & la révolte frémit en vain sous la chaîne des loix. La ville d'Alais cependant soutint encore un siège; mais plutôt pour avoir lieu de composer, que pour continuer la révolte. A peine elle eut capitulé, que le duc de Rohan tint à Anduze une assemblée générale de rebelles tremblans, & députa respectueusement au Monarque pour implorer sa clémence. Le 27 juin 1629, la paix se conclut à Alais; & comme le demandoit la majesté du trône, Louis en dicta toutes les conditions. Le Roi s'étant ensuite rendu à Nîmes, donna un édit de pacification, avec une abolition de tout le passé. Ainsi finit, par une vigueur enfin digne du trône, la dernière

dernière guerre de religion qu'on ait vue en France.

Depuis le traité d'Alais, le parti demeuré sans place de défense, sans assemblées politiques, sans trésor commun & presque sans chefs, alla toujours en déclinant. On a vu que le duc de Lesdiguières, en abjurant, lui avoit déjà ôté l'avantage mensonger de se prévaloir de son nom. Le duc de la Tremouille s'étoit fait catholique à son tour, pendant le siège même de la Rochelle. La pénétration & la fermeté du ministre avoient prodigieusement refroidi le zèle des autres seigneurs, pour une religion qui ne favorisoit plus à beaucoup près leurs vues ambitieuses. Le coryphée du parti, le duc de Rohan lui-même, retiré d'abord à Venise, ne tint ses rares talens inutiles à son Roi, que jusqu'à ce qu'il eût vu qu'il n'y avoit rien à faire pour sa patrie un usage utile de l'épée, qu'il avoit si long-temps portée contre elle. A l'exemple des grands, de la noblesse ordinaire, & les autres citoyens se détachèrent insensiblement de cette faction désastreuse; en sorte que dans le regne suivant, il ne resta plus rien, pour la ruine entière du Calvinisme, que d'en renverser les temples. C'est ainsi que Richelieu, en peu d'années, &

lorsque cette secte partageoit en quelque sorte la souveraineté sans la garantie des traités & des loix, fit contre elle plus qu'on n'avoit osé faire sous trois ou quatre regnes, lorsque foible encore elle ne se soutenoit qu'à l'abri des cabales & de l'incurie du gouvernement. Or, que de sang & de calamités n'auroit-on pas épargnés à la France, si la main qui portoit, ou qui dirigeoit le sceptre, avoit d'abord été de la vigueur, dont on fut si tristement convaincu par la suite qu'on ne pouvoit pas se dispenser?

Le Seigneur commençoit aussi à fixer les regards de sa miséricorde sur l'Église d'Allemagne. Ferdinand II, mis à de terribles épreuves lors de son avènement à l'Empire, avoit eu depuis ce temps une suite de succès presque sans interruption. Le baron de Vasteyn, passé tout d'un coup du rang de simple colonel à celui de général en chef, montra aussi-tôt que cette élévation rapide étoit moins l'effet de la faveur que d'un discernement habile. Entre autres exploits également honorables & avantageux, il battit à plate couture, à la journée de Dessau sur l'Elbe, le comte de Mansfeld, l'un des plus redoutables défenseurs du parti Protestant. Un régiment en corps mit bas les armes.

coit en quelque  
la garantie des  
contre elle plus  
us trois ou quatre  
encore elle ne se  
cabales & de l'in-  
Or, que de sang  
t-on pas épargné  
n qui portoit, ou  
avoit d'abord sé  
on fut si tristement  
e qu'on ne pouvoit  
mençoit aussi à fin  
séricorde sur l'Égl  
mand II, mis à de  
rs de son avènement  
u depuis ce temps  
presque sans à terr  
Vallstein, pass. tout  
simple colonel à ce  
montra aussi-tôt q  
aide étoit moins l'é  
un discernement hab  
bits également hono  
, il battit à plate c  
de Dessau sur l'Elbe  
ld, l'un des plus  
rs du parti Protest  
corps mit bas les arm

pour recevoir les fers du vainqueur. Six  
de l'ennemi furent tués sur le champ  
de bataille, ou dans la fuite. Quinze cens  
prisonniers, les enseignes, le canon &  
tout le bagage demeurèrent au pouvoir  
des Impériaux, qui dans la chaleur de la  
poursuite, emportèrent encore la ville de  
Zerbst, & passèrent toute la garnison au  
fil de l'épée. Dans la même année 1626,  
le comte de Tili emporta d'emblée, sur  
le Landgrave de Hesse, la ville de Mux-  
den, où près de trois mille hommes, tant  
soldats que bourgeois, passèrent par les  
armes. Après deux ou trois jours de  
marche, il attaqua près du château de  
Lutter le Roi de Danemarck, uni avec  
le Landgrave: tous deux furent vaincus,  
& presque toute l'infanterie Hessoise  
battue en pièces, à la vue de son prince.  
La prise de l'artillerie & de tout le bagage  
fut la moindre perte des vaincus: le fils  
du Landgrave resta parmi les morts,  
avec plusieurs officiers de premier ordre,  
dont un plus grand nombre encore de-  
virent prisonniers.

Vallstein ayant ensuite joint Tili, rien  
ne put plus contre les efforts réunis de  
ces deux héros, dont les conquêtes furent  
si rapides que la marche. Enfin le Roi  
de Danemarck, à qui dans tout le cou-

tinent il ne restoit plus que la seule ville de Gluckstadt, fut réduit à demander la paix; & le traité en fut conclu à Lubek, beaucoup plus favorable qu'il n'avoit lieu de s'en flatter. Politique adroite, que les ministres impériaux, on ne sait par quel caprice, n'étendirent point au Roi de Suède: mais de quels repentirs cuisans cette partialité ne fut-elle pas la source! Ils refuserent opiniâtrément d'admettre & même d'entendre les ambassadeurs de ce prince, le grand Gustave, qui desiroit fortement d'avoir part au traité: C'étoit le moment décisif, pour la prospérité de l'Empereur, pour le salut de l'Empire, pour le repos de l'Europe entière. Rien n'étoit plus facile, que d'étouffer la querelle naissante, & depuis si terrible, de Gustave-Adolphe & de Ferdinand II. Mais qu'au sein de la victoire & de la fortune, la prévoyance humaine est bornée! L'Empereur méprisa un ennemi trop foible à son jugement, ou trop éloigné pour lui faire peur; & il en coûta un grand luge de sang à l'Empire, pour expier son mépris. Ferdinand commit une autre faute capitale, en mêlant son intérêt domestique à l'intérêt commun de l'Etat & de la religion. Quoique les Luthériens eussent déjà mis le duc Auguste, fils de l'électeur

que la seule ville  
 uit à demander la  
 conclu à Lubek,  
 e qu'il n'avoit lieu  
 e adroits, que les  
 on ne fait par quel  
 point au Roi de  
 is repentirs cuisans  
 elle pas la source  
 ément d'admettre &  
 ambassadeurs de ce  
 ffave, qui désiroit  
 art au traité. C'étoit  
 pour la prospérité de  
 e salut de l'Empire  
 Europe entière. Rien  
 que d'étouffer la que  
 depuis si terrible, &  
 & de Ferdinand  
 de la victoire & de  
 lance humaine est bo  
 néprisá un ennemi tro  
 ent, ou trop éloig  
 & il en coûta un d  
 mpire, pour expier  
 cominit une autre fa  
 ant son intérêt dom  
 ommon de l'Etat &  
 ne les Luthériens euss  
 uguste, fils de l'élect

de Saxe, en possession de l'archevêché  
 de Magdebourg; l'Empereur en sollicita  
 auprès du Pape, & en obtint les bulles  
 pour son fils l'archiduc Léopold. Ce qui  
 lui fit perdre l'alliance de cet électeur,  
 qui se retourna du côté des Protestans.  
 Le Saxon piqué au vif convoqua sans  
 délai une assemblée du parti à Leipsik,  
 où les princes mécontents du fameux édit  
 de restitution, que l'Empereur vint en-  
 core à publier dans ces conjonctures,  
 conclurent la ligue, que le terrible Gu-  
 stave, que le fier lion du Nord rendit  
 sur-tout formidable.

L'édit ordonnoit à tous les Protestans  
 qui s'étoient emparés de quelques biens  
 ecclésiastiques depuis le fameux traité de  
 Passau fait avec Charles V, de les restituer  
 aux anciens possesseurs, à peine d'être  
 poursuivis par toutes les voies de rigueur,  
 & condamnés ensuite à restituer, outre  
 les fonds usurpés, tous les fruits qu'ils  
 en avoient percus. Cet édit portoit néan-  
 moins sur le traité de Passau, où il avoit  
 été réglé, que, si quelque bénéficié quit-  
 toit l'ancienne religion pour embrasser la  
 nouvelle, il seroit obligé de renoncer à  
 tout ce qu'il possédoit de biens & de re-  
 venus ecclésiastiques. Or depuis ce temps-  
 là, les bénéficiés en apostasiant n'avoient

pas seulement conféré les biens d'église ; mais on comptoit deux archevêchés & douze évêchés , avec une infinité d'abbayes , de monastères , de bénéfices de toute espèce , enlevés aux catholiques , & devenus la proie même de simples laïcs. On n'entendit cependant de toute part que plaintes & murmures , formés par les usurpateurs. L'Empereur , alors triomphant , s'en inquiéta peu , ainsi que des mouvemens de leurs princes. La plupart de ceux-ci , affoiblis par les guerres passées , n'étoient plus en état de se faire craindre. Toute l'Allemagne , à l'exception des électeurs de Saxe & de Brandebourg , se soumit à l'édit , dont Valstein , à la tête d'une armée , soutenoit l'exécution. Le duc de Wurtemberg , & plusieurs autres princes restituèrent en effet tout ce qu'ils avoient usurpé. Les villes impériales furent encore plus dociles , ou plus timides ; & celle d'Ausbourg , dont la foi Luthérienne étoit son nom , fut la moins ménagée.

C'en étoit fait du côté protestant , & peut-être de toute la religion protestante en Allemagne , si Valstein qui ne connoissoit plus de loix quand il étoit à la tête d'une armée , n'eût procédé avec une rigueur , qui révolta plus qu'

l'édit même. Ferdinand aggrava le mal, en mêlant toujours ses intérêts à ceux de sa religion, & en abusant de son pouvoir pour opprimer la liberté Germanique. Son fils qui lui succéda, poussant l'abus encore plus loin que son père, toutes les puissances voisines tremblèrent pour leurs propres foyers : de là cette guerre funeste, qui plongea l'Empire dans des troubles interminables, durant lesquels la secte recouvra tous les biens dont on l'avoit dépossédée, & de plus s'arrogea des droits exorbitans dont jamais elle n'avoit joui; ce qu'elle regarda depuis comme sa conquête, & son patrimoine inaliénable. Si dans le moment présent par la providence, les Empereurs eussent tenu contre l'hérésie la marche du Roi très-chrétien; il en eût été vraisemblablement du Luthéranisme en Allemagne, comme du Calvinisme en France.

Mais le jour marqué pour la pleine effusion des miséricordes du Seigneur sur son Eglise, n'étoit pas arrivé. La foi du vrai fidèle devoit même être mise à des épreuves toutes nouvelles. Des deux énormes branches de l'implété travestie en Réforme, le Huguenotisme n'étoit pas abattu, que de sa souche si malheureusement féconde, il sortit un rejeton nou-

veau, foible & rampant d'abord dans la poussière des écoles & des cloîtres, évitant le grand jour, & rougissant lui-même de son origine. Mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres du mystère jusques sur son nom : au premier trait de son tableau, il n'est personne qui ne le reconnoisse. Rejeton du Calvinisme, calvinisme mitigé, ou plutôt mutilé, & simplement dégagé de l'impiété sacramentaire; du reste, il est à peine un point de doctrine, en quoi son patriarche diffère de celui des Calvinistes; si ce n'est que l'oracle de Genève ôte au concile même, l'autorité que le réformateur ou les réformés d'Utrecht refusent aux pasteurs qui le composent. Chacun peut nommer à présent la secte, qui se donnant pour un fantôme, prend son nom pour une injure.



d'abord dans la  
des cloîtres, évi-  
guissant lui-même  
vain s'efforça-t-il  
a mystère jusques  
nier trait de son  
ne qui ne le re-  
Calvinisme, cal-  
ôt mutilé, & sim-  
piété sacramen-  
à peine un point  
son patriarche dis-  
inistes; si ce n'est  
e ôte au concile  
le réformateur ou  
t refusent aux pa-  
ent. Chacun peut  
secte, qui se don-  
e, prend son nom



## DISCOURS

*Sur le dernier âge de l'Eglise.*

**L**E relâchement, dans les institu-  
tions humaines, conduit à la décadence,  
& bientôt après à une entière subver-  
sion: pour l'Eglise au contraire, comme  
elle n'est pas moins assurée de sa con-  
servation que de la véracité & de la toute-  
puissance divine, plus le dépérissement  
est déplorable, plus la réforme & le ré-  
tablissement sont prochains. En effet,  
après les débordemens de la barbarie &  
de l'ignorance, après les expéditions mal  
conduites du Levant, & l'oubli des pé-  
nitences canoniques, après que les évé-  
ques livrés aux occupations & aux in-  
trigues séculières, que les Papes même,  
devenus presque étrangers à Rome, eu-  
rent porté une atteinte mortelle à la loi  
sacrée de la résidence; quand on vit en

ce mot dans l'Eglise le retournement le  
 plus long & le plus déplorable dont ja-  
 mais elle ait gémi; les princes & les  
 prélats eux-mêmes, tous les ordres des  
 Ecclésiastiques cherchent avec empressement le  
 remède à ce mal extrême. Mais parce  
 que l'esprit de l'homme, jusques dans la  
 recherche du bien, use rarement de la  
 sobriété que recommande l'Apôtre, &  
 sans laquelle il se convertit en mal; on  
 vit alors beaucoup de témérité, beaucoup  
 d'emportemens, & de vrais attentats  
 dans une foule de réformateurs sans titre  
 & sans mission. C'est que la réparation  
 de l'édifice tout divin de l'Eglise, ne de-  
 voit, ni ne pouvoit être l'ouvrage de l'es-  
 prit humain, dont l'activité présomp-  
 tueuse ne servit en effet qu'à la reculer,  
 au lieu de l'avancer: & ce fut par-là que  
 le bras du Seigneur se rendit le plus sen-  
 sible, dans la conduite de cette grande  
 œuvre; comme nous allons nous en con-  
 vaincre, par la simple inspection des faits,  
 rassemblés sous deux points de vue fa-  
 ciles à suivre. Nous observerons en pre-  
 mier lieu, comment le Seigneur a sou-  
 tenu son Eglise contre la témérité & les  
 attentats des faux réformateurs; en se-  
 cond lieu, comment il a fait servir ces  
 attentats mêmes à la conservation & au  
 rétablissement de l'Eglise.

Réformateurs, ou détracteurs téméraires & vains; réformateurs, guidés par l'esprit de schisme & de nouveauté; réformateurs enfin, ou plutôt destructeurs, animés de toute la fureur de l'hérésie, qui frémissoit à la vue de sa propre turpitude, & s'en prenoit à la main qui la dévoiloit: tels sont les zélateurs pervers, contre qui le Seigneur eut à soustenir son Eglise dans ce dernier Age.

Depuis les préliminaires du concile de Pise, jusqu'à la conclusion de celui de Florence, on l'a vue continuellement en butte aux censures & aux invectives d'une foule de docteurs obscurs & de simples clercs, d'autant plus audacieux qu'ils marquoient moins dans la hiérarchie, & qu'ils avoient moins à perdre dans la réforme. Il y eut sans doute aussi des docteurs recommandables par leurs lumières & par leurs vertus, qui avec autant de sagesse que de justice rappelerent à la perfection de la discipline antique. Mais combien plus souvent ne fut-on pas étourdi, scandalisé, justement indigné, par des clameurs séditieuses sur le déperissement de l'esprit de l'Eglise dans son chef & dans ses membres! Et bientôt, que de sujets n'eut-on pas de gémir, sur la révolution qu'elle

opérent dans les esprits, contre le respect dû à l'épiscopat, au souverain pontificat, aux plus augustes conciles!

Le premier pas qui se fit avec sagesse vers la réformation désirée, ce fut la célébration du concile de Pise. En voyant la collusion des deux Papes Grégoire XII & Benoit XIII, pour se conserver réciproquement leur pontificat mutilé, les cardinaux des deux obédiences, à la demande de tous les princes & de tous les peuples Chrétiens, comme nous l'avons exposé, convoquèrent ce concile, qui, dans la triste situation où se trouvoit l'Eglise, ne devoit plus se différer, & ne pouvoit se convoquer d'une autre manière. Rome sur-tout, à la veille de retomber dans la funeste anarchie d'où elle sortoit à peine, & la France toujours accablée par les exactions ruineuses des Papes d'Avignon, pressèrent l'entreprise, avec un concert & une ardeur qui furent enfin suivis de l'effet. Mais le concile de Pise, dont on avoit tant espéré, ne put que remédier, encore très-imparfaitement, au scandale que donnoit le partage de la chaire apostolique.

A Constance, on réforma d'une manière efficace & durable ce monstrueux régime, & l'on pressa vivement le

contre le souverain pontifices !  
 avec sagesse, ce fut la Pise. En voyant le Pape Grégoire se conserver intact, à la vue de tant de conciles, & de tous les hommes nous l'aimions ce concile, où se trouvoit plus de sagesse, que d'une autre, à la veille de l'anarchie d'où la France souffroit de ruineuses divisions. Elles pressèrent l'entreprendre avec une ardeur qui eut l'effet. Mais le concile n'avoit tant d'effet, encore très-utile que donnoit l'apostolique.  
 réforma d'une manière durable ce monarque pressa vivement

## DISCOURS. 421

reste de la réformation : mais les sujets les moins qualifiés dans la hiérarchie, comme les moins exposés aux coups de la réforme, furent encore ceux qui marquèrent le plus de vivacité. Gens sans conséquence & sans ménagemens, qui parurent ignorer jusqu'aux loix de la décence. On entendit un moine effronté, Bernard Baptisé, Bénédictin François, reprocher hautement aux premiers prélats la paresse, la vanité, l'avarice, la mollesse & la dissolution des mœurs. Il porta son insolence grossière jusqu'à les qualifier de suppôts de satan, qui n'avoient d'autres loix que leur cupidité, ou des passions encore plus honteuses. Un autre réformateur de la prêtrise, docteur atrabilaire & pédant beau-diseur, dit avec emphase qu'ils prenoient le faste & l'air impérieux des commandans militaires, sans en partager les travaux, & la mondanité des femmes, sans en retenir la pudeur; qu'ils tiroient tout le suc de la terre, sans rien cultiver, & ne cherchoient qu'un lucre sordide dans l'administration des choses saintes; qu'ils engraissoient les musiciens, les farceurs, les femmes perdues, les chevaux & les chiens, tandis qu'ils laissoient périr de misère les pauvres de Jésus-Christ.

Plus attentifs à l'édification, ainsi qu'à la bien-séance, les prélats, & le cardinal Pierre d'Ailly, entre autres, au lieu de ces déclamations insultantes, ouvrirent des avis lumineux, précis, pratiques; & montrèrent, que l'art de régir la maison de Dieu n'est pas moins attaché que l'autorité au premier ordre du sacerdoce. Le cardinal s'éleva même avec force contre ces réformateurs subalternes, qui méprisoient autant la dignité que la conduite des premiers pasteurs, & les avertit d'écarter la poutre qui offusquoit leurs yeux, avant de rechercher la paille qui gênoit l'œil de leurs frères, ou plutôt de leurs pères & de leurs maîtres. Il protesta, que le sacré collège espiroit plus que personne à la réforme, & que l'Eglise Romaine se préteroit à tous les réglemens que l'esprit de sagesse & de vérité suggérerait au concile. Mais avec quel courage & quel discernement ne proposa-t-il point aussi les points essentiels d'une réformation solide, la fréquente célébration des conciles, la diminution des charges & des subsides qui imposoit la cour pontificale, la suppression des réserves sans nombre qu'elle mettoit sur les bénéfices, de ces exemptions multipliées qui anéantissaient insensiblement le pouvoir de

R. S.  
tion, ainsi qu'à  
, & le cardinal  
au lieu de ces  
ouvrirent des  
pratiques; &  
e régir la maison  
bien attaché que  
ordre du sacerdoce  
ne avec force con-  
paliernes, qui dé-  
gnité que la con-  
eurs, & les aver-  
qui offusquoit leurs  
cher la paille qui  
ères. ou plutôt de  
maîtres. Il protest  
eroit plus que per-  
& que l'Eglise Ro-  
tous les réglemens  
& de vérité suggé-  
is avec quel courage  
ne proposa-t-il point  
ciels d'une réforma-  
ente célébration des  
tion des charges &  
osoit la cour pour  
n des réserves fa-  
oit sur les bénéfices  
multipliés qui anéan-  
ent le pouvoir de

## D I S C O U R S. 413

ordinaires? Et avec quelle vigueur ne  
veut-il pas qu'on procédât à faire regner  
le désintéressement parmi les Evêques,  
sur-tout dans la collation des ordres &  
des bénéfices, à les empêcher d'aller à  
la guerre, à les obliger de résider assidu-  
ment dans leurs églises? Pour ce qui est  
des prêtres adonnés aux vices grossiers,  
tels que la simonie & le concubinage:  
indiquant les voies effrénées qu'employa  
depuis le saint concile de Trente; les  
censures, dit-il, sont des armes trop fai-  
bles: c'est par la privation des bénéfices  
& la note d'infamie, qu'il faut procé-  
der contre ces fronts d'airain. Pour les  
religieux & les religieuses, il propose  
l'esprit de retraite & de recueillement,  
qu'il pousse jusqu'à ne point permettre  
que les moines aillent étudier hors de  
leurs monastères, ni qu'ils s'appliquent  
à des études qui ne tendent pas directe-  
ment à la fin de leur vocation. Enfin,  
il n'oublie pas la réformation des simples  
fidèles: mais le moyen qu'à bon droit  
il trouve seul efficace pour la leur faire  
embrasser, c'est la voie de l'exhortation,  
soutenue du bon exemple des ecclésias-  
tiques.

Si tous les promoteurs de la réforme  
avoient procédé avec ce sage tempéra-

ment de vigueur, de prudence & de modération; il est à présumer, que les vœux de la chrétienté à ce sujet auroient été remplis à Constance. Mais les nations d'Allemagne & d'Angleterre voulurent qu'on la fit avant l'élection d'un Pape agréable à toutes les obédiences; c'est-à-dire avant le rétablissement de l'unité parfaite, qui étoit l'objet principal du concile. Elles la pressèrent avec une hauteur, qui aliéna les cardinaux, toute la nation d'Italie, & ce qui est plus étonnant, les François eux-mêmes, qui en avoient été jusques-là les plus ardens promoteurs. Ce dernier parti prévalut, comme on sait: le concile se contenta de statuer, que le Pape futur feroit la réformation, de concert avec les pères, avant la séparation de l'assemblée; & l'on spécifia les articles principaux, qu'il y faudroit traiter.

Mais quand le nouveau Pape, Martin V, fut élu, il ne se crut point soumis à des réglemens, qui ne pouvoient acquérir force de loix qu'après qu'il les auroit confirmés, lui qui étoit le chef de l'Eglise & du concile même. Au respect qu'imprima aussi-tôt l'appareil seul de la majesté pontificale, on peut voir en passant, combien la providence a de

9.  
 lence & de  
 ner, que les  
 sujet auroient  
 Mais les na-  
 terre voulu-  
 éléction d'un  
 obédiences;  
 blissement de  
 l'objet princ-  
 resserent avec  
 es cardinaux,  
 & ce qui est  
 is eux-mêmes,  
 -là les plus ar-  
 rnier parti pré-  
 concile se con-  
 Pape futur se-  
 concert avec les  
 de l'assemblée;  
 les principaux,  
 au Pape, Mar-  
 e crut point sou-  
 ui ne pouvoient  
 u'après qu'il les  
 qui étoit le chef  
 même. Au res-  
 ot l'appareil seul  
 e, on peut voir  
 providence a de

ressources pour maintenir la dignité du  
 siège de Pierre. On ne parloit avant l'élec-  
 tion du Pontife, que des cas où il pou-  
 voit être corrigé & déposé: il ne fut pas  
 monté dans la chaire apostolique, qu'on  
 s'en rapporta uniquement à lui, pour  
 la matière & la manière de la réforma-  
 tion. Bien éloigné toutefois d'abuser de  
 ce divin ascendant, Martin publia dès-  
 lors différens points de réforme: il con-  
 damna sévèrement la simonie, réprima  
 l'inconduite & le faste séculier des eccé-  
 siastiques, révoqua un grand nombre  
 d'exemptions, de dispenses, d'unions de  
 bénéfices, de subsides ordonnés en fa-  
 veur de la chambre apostolique, & dé-  
 fendit généralement de lever aucune im-  
 position sur une Eglise, sans le consen-  
 tement des prélats du pays. Il s'en fal-  
 loit bien cependant, que ce fût-là tout  
 ce qu'on avoit demandé: mais les pères  
 eux-mêmes, dirigés enfin par un chef  
 incontestablement légitime, concurent  
 qu'il n'y avoit rien de plus à craindre  
 que la précipitation dans une matière si  
 délicate, & que dans le foible calme qui  
 succédoit à peine à un schisme de qua-  
 rante ans, c'étoit beaucoup d'avoir ébau-  
 ché ce grand ouvrage. On pensoit d'ail-  
 leurs que les conciles, déjà iudiqués

pour la suite, le conduiroient bientôt à la perfection.

Celui de Bâle, qui se tint treize ans après, poursuivit en effet cette entreprise avec beaucoup de chaleur, & fit plusieurs réglemens de discipline, auxquels sans doute on ne peut qu'applaudir. Telles furent, entre autres, les peines portées avec précision contre les ecclésiastiques incontinens, privés d'abord des revenus de leurs bénéfices pendant trois mois, & si ce terme ils n'avoient pas éloigné leurs concubines, déchus de bénéfices qu'ils possédoient, & de tout espoir d'en obtenir de nouveaux. Telles furent encore les règles prescrites pour la dignité & l'édification dans la célébration des saints offices, pour l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, des appellations trop fréquentes à Rome, des interdits & de toutes les censures portées légèrement; sur quoi il fut sagement déclaré, pour le repos des consciences réduites à un gêne & à des inquiétudes perpétuelles, qu'on ne seroit plus obligé de faire que les excommunications, ou dénoncés nominativement, ou tellement notoires qu'il ne leur restât aucun moyen de tergiversation. Ce fut de même, pour la tra-

oient bientôt  
 tint treize ans  
 cette entreprise  
 eur, & fit plu-  
 pline, auxquels  
 qu'applandir  
 area, les peines  
 contre les ecclé-  
 privés d'abord  
 bénéfices pendant  
 me ils n'avoient  
 rines, déchas des  
 lent, & de tout  
 nouveaux. Telles  
 a prescrites pour  
 on dans la celi-  
 es, pour l'abol-  
 réformées, des ex-  
 lations trop fré-  
 es interdits & de  
 orés légèrement  
 t déclaré, pour le  
 s réduites à une  
 udes perpétuelles,  
 obligé de faire que  
 dénoncés nommés  
 notoirs qu'il ne  
 yen de tergiverser  
 me, pour la tra-

quillité publique, qu'on statua aussi en  
 faveur de la possession triennale des bé-  
 nefices.

Ainsi procéda ce concile, au grand  
 avantage de la chrétienté, tandis qu'il  
 se tint uni avec son chef, ou du moins  
 tandis qu'ils en furent l'un avec l'autre  
 au terme de simple mécontentement &  
 des plaintes modérées. Mais qui perdra  
 jamais le souvenir du terme funeste où  
 aboutit ce différend ? Et quand cette fa-  
 tale rupture fut décidée, quand le chef  
 de l'Eglise eut prononcé la dissolution  
 du concile, & que le concile composé  
 son plus de successeurs vivans des apô-  
 tres par la bouche desquels l'Esprit Saint,  
 selon sa promesse, pût proférer ses or-  
 dres, mais de leurs froctes & muettes  
 reliques rangées par l'esprit de schisme  
 & de fanatisme sur les sièges des pères,  
 & d'un amas tumultueux de docteurs  
 précaires, de simples prêtres, de curés  
 & de vicaires Savoyards ou Suisses ; alors,  
 au lieu d'édification & de réformation,  
 on donna dans tous les excès de la ré-  
 volte & du scandale. Toutefois, à raison  
 du zèle que cet inconcevable concile ne  
 estoit pas de témoigner pour le rétablis-  
 sement de la discipline, il fut encore  
 long-temps protégé, ou du moins très-

fort ménagé par différentes nations, en particulier par la France, toute scandalisée qu'elle étoit de ses écarts effrayans. De là vint que les réglemens de discipline faits à Bâle, passèrent en grande partie dans la pragmatique sanction, si long-temps chère aux François. Par-là même cependant, l'Eglise, malgré toutes les manœuvres de l'Enfer, avança toujours vers la réformation. D'un autre côté, celui qui fait jouer à son gré les ressorts même de la politique, fit servir au maintien de l'autorité pontificale les ménagemens qu'observoit la cour de France, & plus encore la réunion des Grecs au Pape Eugène & au concile de Florence.

Cependant le scandale étoit donné, le respect dû au successeur de Pierre, aux successeurs de tous les apôtres & aux sacrés conciles, étoit prodigieusement affoibli, par la continuité des murmures & des clameurs contre le relâchement du chef & des membres de l'Eglise. Du fond sauvage de la Bohême, il s'éleva un homme vain, présomptueux, ami de la nouveauté, non moins hardi à s'avancer qu'incapable de revenir sur ses pas, cabaleur ténébreux, hypocrite habile & d'une malignité profonde, &

en mot Jean Hus, doué au point suprême des malheureux talens qui font les hérésiarques. Dès le siècle précédent, Wiclif en Angleterre avoit répandu une doctrine, qui sous prétexte de réforme anéantissoit toute puissance légitime, soit politique, soit ecclésiastique, qui renversoit, avec le libre arbitre, tous les principes des mœurs, & s'attaquoit même à nos plus sacrés mystères : il mit ce royaume tout en feu, & souvent à deux doigts de sa ruine entière. Semblable à ces odieux reptiles qui recueillent dans tous les lieux infects les poisons qui font leurs affreuses délices, Jean Hus, au sein de la Bohême avoit trouvé moyen de s'abreuver à longs traits de ces sucus impurs, se les étoit appropriés, se les étoit incorporés, pour ainsi dire, & avoit rencontré différens Bohémiens de même goût que lui, spécialement Jérôme de Prague, avec le secours duquel, en assez peu de temps, il infecta une bonne partie de cette ville & de son université, qui alors dans son enfance, étoit peu capable de se tenir en garde.

Il anima d'abord les peuples contre les prêtres & les moines, qu'il accusoit généralement d'ignorance & de dissolution; puis contre tout l'ordre hiérarchique,

sans épargner les premiers prélats, ni le  
 Souverain Pontife. On n'a pas oublié qu'il  
 soutenoit en termes exprès, que si le  
 Pape, ou un évêque, ou tout autre prélat  
 étoit en péché mortel, il n'étoit plus, ni  
 Pape, ni évêque, ni prélat. Il ne suffisoit  
 pas même, selon lui, d'être en état de  
 grace pour avoir part à la juridiction ec-  
 clésiastique, mais il falloit être prédestiné,  
 puisqu'il compose l'Eglise des prédestinés  
 seuls, & que pour avoir un caractère d'au-  
 torité dans l'ordre ecclésiastique, il faut au  
 moins être membre de l'Eglise. Qu'on se  
 rappelle aussi les images & les expressions  
 injurieuses dont il revêtoit ses dogmes sédi-  
 tieux, quand il enseignoit que le Pape  
 en état de péché, qu'un Pape qui n'est  
 pas prédestiné, doit, comme Judas, être  
 nommé larron, fils de perdition, suppôt  
 de satan, & nullement chef de la sainte  
 Eglise militante. Au sujet de l'interdit &  
 des autres censures, il publioit que le  
 clergé les avoit introduites pour asservir les  
 peuples, ou pour épouvanter ceux qui  
 s'opposoient à sa dépravation, & qu'elles  
 ne provenoient que de l'Antechrist. On  
 a vu les fermentations & les animosités,  
 que ce genre d'enseignement causa parmi  
 d'ignorantes & farouches peuplades. Jean  
 Hus & Jérôme de Prague les exprièrent

enfin par un cruel supplice, mais sans ouvrir les yeux à leurs compatriotes fascinés.

La secte fit des saints, de ces deux renégats; & pour les venger, elle excita aussi tôt une violente sédition, qui de Prague se répandit par toute la Bohême, & devint, pour une longue suite de regnes ou d'anarchies, l'état permanent de cette malheureuse nation. Le chambellan Trocznou, si fameux depuis sous le nom de Zisca, se mit à la tête d'un vil amas de paysans & de vagabonds, dont il fit bientôt les plus vaillans, mais aussi les plus atroces guerriers du Nord. Le pillage, l'incendie, les cruautés ordinaires ne causant plus un plaisir assez vil à des monstres assouvis de carnage; il fallut leur goûter émuë, des prêtres ballés à petit feu, ou appliqués nuds sur des étangs glacés; des seigneurs de premier ordre étendus par terre, pieds & mains coupés, & comme le blé en gerbe, battus à coups de fléaux; des habitans de villes entières, prêtres & laïcs, femmes & enfans, brûlés tous ensemble dans les églises, avec les ornemens sacrés. L'aspect seul de ces monstres sauvages, leurs regards sinistres, leurs démarches farouches, la longueur hideuse de leur barbe

hérissée, leur chevelure horriblement négligée, leurs corps demi nus & tout noircis par le soleil, leur peau tellement durcie par les vents & les frimas, qu'elle sembloit une écaille à l'épreuve du fer; tout en eux imprimoit la terreur, tout annonçoit la scélératesse, & le long usage de l'atrocité.

Tels furent néanmoins, à ce qu'ils affirmoient avec arrogance, les hommes suscités pour rétablir dans l'Eglise la pureté de l'Evangile & de la discipline primitive. Ils bâtirent une ville qu'ils nommerent Thabor, comme destinée à la manifestation des vérités les plus sublimes de la religion. Emules des Thaborites, les Orébités, ainsi appelés d'une montagne qu'ils assmilerent à celle où le Seigneur avoit donné à Moïse les tables de la loi, ne s'arrogèrent pas moins d'autorité, que n'en avoit eu ce premier législateur du peuple de Dieu. D'autres encore s'établirent dans un repaire semblable, pratiqué au sommet de la montagne qu'ils nommerent Sion, comme un lieu chéri du ciel, d'où la vertu & la vérité devoient se répandre par tout l'univers. Il n'y eut pas jusqu'aux sales Adamites, qui ne donnassent pour la réforme de l'Eglise, & pour le renou-  
velle-

horriblement  
 ni nuds & tout  
 peau tellement  
 frimas, qu'elle  
 prouve du fer;  
 la terreur, tout  
 & le long usage  
 ns, à ce qu'ils  
 ce, les hommes  
 ns l'Eglise la pu-  
 la discipline pri-  
 ville qu'ils nom-  
 ne destinée à la  
 és les plus subli-  
 mules des Thabo-  
 inisi appelés d'une  
 ilerent à celle où  
 né à Moïse les ta-  
 ogerent pas moins  
 voit eu ce premier  
 de Dieu. D'autres  
 ns un repaire sem-  
 ommet de la mon-  
 ent Sion, comme  
 l, d'où la vertu &  
 répandre par tout  
 pas jusqu'aux fa-  
 e donnassent pour  
 & pour le rehou-  
 velle.

vement de l'innocence originelle, l'u-  
 sage infame où ils étoient d'aller entiè-  
 rement nuds, par troupes nombreuses  
 d'hommes & de femmes confondus en-  
 semble: ce qui les plongea dans une  
 corruption si affreuse, qu'elle excita l'hor-  
 reur même des autres sectaires, à qui  
 l'intérêt qu'ont toutes les sectes à se tenir  
 unies contre l'Eglise, fut à peine un mo-  
 tif suffisant pour ne point venger la na-  
 ture si indignement outragée.

Quelles furent donc les ressources de  
 l'Eglise, en des conjonctures si difficiles?  
 Les armes peut-être des princes chré-  
 tiens, dont les droits n'étoient pas moins  
 violés que ceux de la religion? Sigis-  
 mond, Empereur & Roi de Bohême, fit  
 la vérité tous ses efforts pour réduire  
 les rebelles impies. Cinq fois il marcha  
 contre eux, avec de fortes armées: mais  
 cinq fois il tourna le dos, sans presque  
 voir envisagé l'ennemi. La peau de Zif-  
 s, convertie après sa mort en tambour,  
 fit encore pour mettre en fuite cet  
 empereur, très-hardi contre les prêtres  
 dans les conciles, mais très-mal par-  
 gé en savoir militaire & pas mieux en  
 leur. La politique fut-elle plus utile à  
 l'Eglise, que le glaive impérial? L'Em-  
 pereur plus habile en effet à négocier qu'à

vaincre, réussit, à force d'argent & de sacrifices de toute espèce, à gagner Zisca; mais seulement à la veille du trépas de cet ennemi terrible, & sans aucun avantage effectif. Les députés qu'ensuite le concile de Bâle envoya pour traiter à Prague, avancèrent davantage. De vingt-deux articles de réformation, ou de subversion, que demandoient les sectaires, on a vu qu'ils se réduisirent à quatre; & moyennant la concession du premier, qui pouvoit se tolérer; savoir la communion sous les deux espèces, les moins emportés d'entre eux agréèrent encore les modifications qu'on mit aux trois autres. Mais au fond, la condescendance ne devoit guère plus contribuer que la force extérieure à la réduction de l'hérésie. C'étoit par le foible de l'iniquité mise en contradiction avec elle-même, que le ciel avoit résolu de la confondre & de la ruiner. Une moitié des sectaires, qui joignoit aux préventions communes les impiétés particulières de Wicief, fit horreur à l'autre. Les Calixtins; c'est-à-dire la noblesse & la meilleure bourgeoisie contens de la communion du calice rougirent d'être unis plus long-temps soit avec les brigands du Thabor, soit avec ceux qui avoient pris le nom d'O

phelins, à la mort de Zisca: ils aimèrent mieux rentrer avec honneur sous l'obéissance d'un maître auguste, que de rester sous le joug honteux d'un prêtre apostat, du vil & superbe Procope, qui les traitoit en esclaves. Les Calixtins s'étant ainsi réunis aux Catholiques, tous les bandits, décorés du nom de réformateurs, furent exterminés, ou du moins dissipés.

La secte, il est vrai, se releva dans la suite, à l'aide encore d'un mauvais prêtre, à qui toute religion étoit bonne, pourvu qu'elle le conduisit à la fortune. Roquesane, pour parvenir au Siège archiépiscopal de Prague, flatta l'ambition du régent Pogebrac, qui de son côté aspiroit au trône de Bohême; & comme leurs desseins ne pouvoient réussir qu'à la faveur des divisions & des troubles, tous deux appuyerent, chacun à sa façon, de turbulens sectaires, si favorables à leurs vues. Pogebrac, aussi bien que Roquesane, parvint au terme de ses vœux. Mais que les espérances & les appréhensions de l'homme sont fautives! Ce qu'on avoit cru devoir consommer la perte de la religion dans la Bohême, en procurant son salut: Pogebrac, une fois sur le trône, le schisme & les factions, d'un tout

autre œil que lorsqu'il avoit été question d'y parvenir. Il avoit brouillé, par le moyen d'une secte séditieuse, afin d'établir sa puissance: pour assurer cette même puissance, avec la tranquillité publique, il résolut d'exterminer au moins les plus séditieux des sectaires; & Roquesane, toujours moins attaché à l'hérésie qu'à la fortune, employa jusqu'à la fourberie, contre les hérétiques, pour seconder le projet du nouveau Roi. L'Eglise compta peu sans doute sur un tel Roi, & sur un tel archevêque, qui, après leur réunion au centre visible de l'unité, retournerent en effet au schisme, quand ils le crurent de nouveau favorable à leur intérêt. Mais la secte, minée peu à peu par leurs variations, se trouva enfin presque anéantie. Quand ces deux apostats, à quinze jours de distance l'un de l'autre, furent frappés de mort; elle étoit réduite à un tel point d'avilissement, qu'un vil artisan Pierre Relesfiski, sous la conduite de qui elle se rangea, lui parut un chef distingué. Voilà néanmoins l'origine de ces Frères de Bohême, que Luther s'attacha de la suite, comme un précieux renfort. Mais est-il rien de si étrange, qui puisse faire un sujet d'étonnement, par rapport à Luther & à sa réforme?

Pour procéder avec ordre à nous en former quelque idée, observons-en un moment les auteurs, l'objet, les moyens; si toutefois il est possible de concevoir ce que nos yeux, témoins de la réalité, ont encore peine à ne point regarder comme une chimère. Les auteurs de la réforme qui entraîna dans l'apostasie le tiers de l'Europe, furent Luther & Calvin par excellence; Luther secondé par Mélancthon, & Calvin par Théodose de Bèze; Zuingle, d'un autre côté, aidé par Oecolampade; puis la troupe des séducteurs en sous-ordre, Carlostad, Bucer, l'impie Osiandre, l'atroce Jean de Leide, les deux Socins, & tant d'autres blasphémateurs, soit de la divinité de Jésus-Christ, soit des autres points capitaux de la foi chrétienne.

Et quelles étoient les vertus; ou le caractère d'autorité de ces hommes prétendus suscités de Dieu, de ces restaurateurs de l'Eglise, de ces nouveaux prophètes? Luther, moine apostat & corrupteur d'une religieuse apostate, ami de la table & de la taverne, insipide & grossier plaisant, ou plutôt impie & sale bouffon, qui n'épargna ni Pape ni Monarque, d'un emportement d'énergumène contre tous ceux qui osoient le contredire, muni, pour tout avantage, d'une

érudition & d'une littérature qui pouvoient imposer à son siècle, ou à sa nation, d'une voix foudroyante, d'un air altier & tranchant; tel fut le nouvel évangéliste, ou, comme il se nommoit, le nouvel ecclésiaste, qui mit le premier l'Eglise en feu, sous prétexte de la réformer. Et pour prouvé de son étrange mission, qui demandoit certainement des miracles de premier ordre, il alléqua les miracles dont se prévaut l'Alcoran; c'est à-dire les succès du cimenterre & le progrès des armes, les excès de la discorde, de la révolte, de la cruauté, du sacrilège & du brigandage.

Calvin, moins voluptueux, comme on l'a remarqué, ou, comme on doit l'observer encore, plus gêné par la faiblesse de sa complexion, puisqu'il ne laissa point de s'attendrir pour Idelette, sa chère Anabaptiste; moins emporté aussi, moins arrogant, moins sujet à la jactance que Luther, étoit d'autant plus orgueilleux, qu'il se piquoit davantage d'être modeste, que sa modestie même faisoit la matière de son ostentation; infiniment plus artificieux, d'une malignité & d'une amertume tranquilles, mille fois plus odieuses que tous les emportemens de son précurseur. Orgueil, qu'

perçoit tous les voiles dont il s'étudioit à l'envelopper; qui, malgré la bassesse de sa figure & de sa physionomie, se retraçoit sur son front sourcilleux, dans ses regards altiers & la rudesse de ses manières, dans tout son commerce & sa familiarité même, où abandonné à son humeur chagrine & hargneuse, il traitoit les ministres ses collègues avec toute la dureté d'un despote entouré de ses esclaves. Mais sur quoi fondé, ce réformateur s'est-il arrogé sa mission? Sur le dépit conçu de ce qu'on avoit conféré au neveu des connétables de France, le bénéfice que l'orgueil extravagant de ce petit-fils de batelier briguoit pour lui-même. On peut se souvenir qu'avant ce refus il avoit déclaré que, s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance dont il seroit parlé dans l'Eglise pendant plus de cinq cens ans: aussi tôt qu'il l'eut essuyé, il mit la main à l'établissement de sa réforme.

Le plus recommandable & tout à la fois le plus aveugle partisan de Luther, Mélanchton, bel esprit, littérateur élégant, & cultivateur laborieux des langues savantes, n'eut point d'autre titre que ces talens, pour s'immiscer dans le régime de l'Eglise, & creuser dans les

profondeurs terribles de la religion. Encore sa conscience réclama-t-elle sans cesse contre sa témérité, & contre les écarts effrayans où le précipitoit son guide. En un mot, on ne peut voir dans Mélanchton qu'un homme foible entraîné par un furieux, qui le fait frémir & qu'il ne peut abandonner. Bèze, coopérateur agréable du sombre Calvin, montra lui-même le titre de sa mission, écrit dans les yeux de la jeune débauchée, qui le retint dans ses lacs jusqu'à l'âge de la décrépitude.

Que nous ont offert de plus évangélique, & le crapuleux Carlostad, & le frauduleux Bucer, & l'impudent Hofen ou Osiandre? Carlostad, uniquement propre à faire tête à Luther dans une hôtellerie, à lui riposter verre pour verre & injure pour injure, à répondre au souhait de la roue par celui de la corde ou du bûcher: Bucer, apostat de l'ordre de S. Dominique & de la réforme de Luther, aujourd'hui luthérien & demain sacramentaire, tantôt luthérien & zuinglien tout ensemble, tantôt d'un raffinement de croyance qui faisoit passer sa foi pour un problème dans tous les partis; toujours complaisant néanmoins, pourvu que son amour infame pour un

vierge consacrée à Dieu fût transformé en amour conjugal, & que les saints vœux qu'il n'avoit pas le courage d'observer fussent mis au nombre des abus. Pour ce qui est d'Osandre, effréné libertin, blasphémateur insensé, il avoit si peu de titres à l'apostolat, qu'on a vu Calvin lui-même le renvoyer à la classe des athées.

Zuingle, jeune étourdi, passé tout à coup du métier des armes à l'état ecclésiastique, où il ne tarda point à s'en nuier du célibat, n'eut point de meilleur motif que cette instabilité libertine, pour lever l'étendard de l'impiété sacramentaire; & point d'autre droit à l'enseignement, qu'une présomption fondée sur le don d'éloquence ou de verbiage, dont il avoit été abondamment pourvu par la nature. Ignorant si bouché, qu'il unissoit le luthéranisme avec le pélagianisme; restaurateur si extravagant de la pureté de l'Évangile, qu'il plaçoit dans le ciel, à côté de Jésus-Christ & de la Reine des vierges, Hercule fils d'Alcène, Adonis, Numa père de l'idolâtrie romaine, Scipion disciple d'Épicure, Caton suicide, avec une foule de pareils adorateurs & imitateurs de leurs vicieuses divinités. Il eut un coopérateur de tout

autre poids, d'un talent vraiment propre à faire la fortune d'une secte. **Ecolampade** avoit un tour d'esprit si insinuant, un raisonnement si spécieux, une éloquence si douce, tant de politesse & d'aménité dans la diction, que ses écrits, au rapport d'**Erasme**, avoient de quoi séduire les élus même, s'il eût été possible. Mais **Ecolampade**, religieux d'une insigne piété avant son apostasie, **Ecolampade** qui n'interrompoit qu'à regret ses douces communications avec son Dieu, & qui parloit ensuite avec tant d'unction qu'on ne pouvoit l'entendre sans être pénétré des mêmes sentimens; aussitôt que son imprudente & présomptueuse curiosité eut ouvert l'oreille aux nouveautés de la réforme, il ne fut plus qu'un moine libertin, il franchit les barrières du cloître, céda aux attraits d'une jeune effrontée, &, le premier même des réformateurs apostats, revêtit son sacrilège des formes du mariage.

Nous ne pousserons pas plus loin un dénombrement, dont chacun peut aisément suivre le fil que nous lui laissons. Tous les Anabaptistes en général, aussi bien que leurs chefs, **Storck**, **Muncer**, **Jean de Leide**; & tous les impies revêtus du nom de **Sociniens**, d'**Unitaires**,

d'Antitrinitaires, se sont peints eux-mêmes de leurs vraies couleurs, dans l'horrible doctrine qui renverse tous les principes des mœurs, aussi bien que les dogmes fondamentaux du christianisme. Leurs œuvres, encore mieux que leurs dogmes, ont fait apprécier leur mission. Finissons donc, touchant les auteurs de la réforme: il est temps d'en observer l'objet. Semblable à ces reptiles venimeux, qui écrasés sur la plaie imbibée de leur venin, en font le plus sûr remède; l'ouvrage de la séduction, découvert aux yeux du fidèle séduit, lui fournira le meilleur antidote. Dans l'ordre de la grace, comme dans celui de la nature, l'auteur de toute bonté se plaît à tirer le bien du mal même.

Qu'entreprit donc Luther de réformer, de supprimer, de détruire? ou, pour parler plus exactement, que n'entreprit-il pas de détruire, sous ombre de réformer? Le croiroit-on, si on ne l'avoit vu dans ses écrits, dans sa conduite, dans les révolutions trop malheureusement fameuses, qu'attestent encore tous les monumens les plus dignes de foi? En croiroit on même à tant de témoignages irréfragables, si quatre royaumes, & vingt républiques ou confédérations n'offroient

toujours ce renversement à nos yeux ? Qui le croiroit, juste ciel ! qu'on eût donné & reçu pour réforme, pour le rétablissement & la perfection du vrai christianisme, pour le plus pur évangile, la prostitution de cette Eglise vierge, dont la vie angélique fixoit depuis quinze cens ans le cœur du divin époux ? la profanation du célibat ecclésiastique, & des vœux sacrés de religion ? le mépris des pères, des saints docteurs, des plus célèbres conciles, de toute tradition & de tout enseignement public ? l'abolition de presque tous les sacremens ; c'est-à-dire des canaux salutaires d'où les grâces découlent du ciel sur nous ? le mépris des images & des reliques des saints, du culte du Saint des saints, du sacrifice adorable de nos autels, de l'ordre sacré du sacerdoce & de tout ordre ecclésiastique ? la dégradation du mariage chrétien, ravalé à cette bassesse charnelle, d'où l'avoit tiré le Dieu qui n'habite qu'avec l'homme élevé au dessus de la chair ? la suppression de la pénitence sacramentelle, de toutes les œuvres de satisfaction, & généralement de toute bonne œuvre commandée ? à quoi l'on ne substituoit qu'une foi morte & stérile, ou plutôt chimérique, une foi bizarrement assurée, qui

à nos yeux ?  
 el, qu'on eût  
 orme, pour le  
 ection du vrai  
 s pur évangile,  
 Eglise vierge,  
 it depuis quinze  
 ivin époux ? la  
 ecclésiastique, &  
 gion ? le mépris  
 teurs, des plus  
 oute tradition &  
 ublic ? l'abolition  
 mens ; c'est-à-dire  
 où les grâces dé-  
 s ? le mépris des  
 s saints, du culte  
 sacrifice adorable  
 rdre sacré du sa-  
 dre ecclésiastique ?  
 iage chrétien, ra-  
 nnelle, d'où l'avoit  
 e qu'avec l'homme  
 chair ? la suppres-  
 sacramentelle, de  
 satisfaction, & gé-  
 onne œuvre com-  
 e substituoit qu'une  
 ou plutôt chimé-  
 ment assurée, qui

au moyen de cette assurance imaginaire, communiquoit une justice tellement inamissible, qu'elle pouvoit subsister avec tous les crimes. En un mot, saper du même coup la foi & les mœurs, voilà ce qu'on appeloit réforme.

Zuingle & Calvin poussant encore plus loin que Luther, anéantirent tous les sacremens sans exception ; Zuingle, lui seul, en rendant le baptême inutile, par ses dogmes pélagiens touchant le péché originel ; Zuingle & Calvin, tous les deux ensemble, en réduisant la présence corporelle du Sauveur dans l'Eucharistie à la simple figure, ou à une simple perception de la foi. Quelle idée même de sacrement pouvoient conserver, soit Calvin, soit les brigands sacrilèges formés à son école ; quand ils embrasoient nos temples & brisoient nos tabernacles, fouloient aux pieds nos redoutables mystères, employoient nos vases sacrés aux plus vils, aux plus sales usages ? Se fussent-ils emportés à ces horreurs, leur eussent-elles attiré les applaudissemens de leurs ministres, si la secte eût véritablement regardé l'Eucharistie comme un sacrement, comme un signe institué par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes, ou seulement comme une figure,

toujours respectable, de son corps & de son sang ? Nous ne parlerons point des impiétés plus énormes encore des Anabaptistes & des Sociniens, désavoués, quoiqu'à tort, par les Protestans ; puisqu'il est de toute notoriété, que ces profanateurs divers sont tous sortis de la même souche. La réforme de Luther a incontestablement enfanté tous ces monstres de réforme.

Pour établir une pareille religion, certes il falloit des moyens bien extraordinaires. L'Enfer en procura d'assortis au goût dépravé, & à la situation critique de chaque nation ; ce qui fut particulièrement sensible en Allemagne, en Angleterre & en France. L'intérêt en Allemagne, le libertinage en Angleterre, la légèreté, ou l'amour de la nouveauté en France ; telles furent les armes de l'hérétique réforme. On commença par abandonner aux princes Allemands les biens d'église, très-considérables dans leurs Etats, les beaux domaines, les châteaux & les forteresses, les villes & les souverainetés qu'y possédoient les évêques & grand nombre d'abbés. Ceux des prélats qui, avec une femme, épousoient le nouvel évangile, demeuroient propriétaires de leurs bénéfices, & en

corps & de  
 ns point des  
 pre des Ana-  
 délavoués,  
 restans ; puis-  
 que ces pro-  
 sortis de la  
 de Luther a  
 ous ces mon-  
 religion, cer-  
 bien extraor-  
 ara d'assortis au  
 nation critique  
 fut particulie-  
 raine, en An-  
 térérit en Alle-  
 Angleterre, la  
 la nouveauté  
 les armes de  
 commença par  
 Allemands les  
 fidérables dans  
 domaines, les  
 s, les villes &  
 tédoient les évé-  
 d'abbés. Ceux  
 e femme, épou-  
 le, demeuroient  
 bénéfices, & en

transmettoient les titres d'honneur, aussi  
 bien que les fonds, à leur postérité. Outre  
 les évéchés sans nombre qui devin-  
 rent ainsi des héritages profanes, on vit  
 Albert de Brandebourg, grand-maitre  
 de l'ordre Teutomique, s'approprier la  
 Prusse, qui appartenoit à ces chevaliers,  
 & frayer aux princes de sa maison la  
 route à la royauté. Les villes impériales  
 furent affranchies de la dépendance du  
 chef de l'Empire, & les vassaux ordina-  
 res soustraits à l'autorité de leurs seigneurs.  
 Pour ceux des prêtres, des moines &  
 des religieuses qui s'ennuyoient de la  
 règle & du célibat, (& à combien d'en-  
 tre eux la licence des prêches n'inspira-  
 t-elle point cet ennui honteux!) on leur  
 ouvrit les portes des cloîtres, on leur  
 offrit des femmes ou des maris; le con-  
 cubinage sacrilège, l'incette & l'adultère  
 spirituels furent qualifiés de mariages, &  
 le libertinage de liberté évangélique. Pour  
 le commun des fidèles, on les déchar-  
 geoit de ce que la pénitence a de plus  
 pénible, en ne les obligeant plus à se  
 confesser qu'à Dieu seul, de l'observa-  
 tion des fêtes, du carême, de tous les  
 jeûnes & de toutes les abstinences de  
 précepte; en un mot, de toute obser-  
 vance onéreuse.

Avec les princes qui avoient les passions vives, & qu'on avoit un certain intérêt de ménager, la complaisance ne connoît aucune borne; les points les plus clairs & les plus incontestables du droit divin ne furent qu'une barrière impuissante. J'en atteste cette consultation à jamais fameuse, à jamais infame, où Luther, Bucer, Mélanchton & les autres coryphées de la réforme, permirent la polygamie formelle au Landgrave de Hesse. Et quel motif alléguait-on pour accorder cette monstrueuse dispense, dont il n'y avoit pas un seul exemple parmi les Chrétiens, depuis l'origine du christianisme? Point d'autre que le tempérament du prince, échauffé par le vin & la bonne chère dans les banquets Germaniques, où la bienséance ne permettoit point à la princesse sa femme de se rencontrer. Et dans le fond, que pouvoit exiger Luther, en matière de mœurs & de pudeur, lui qui établit généralement ces canons infames dans son Eglise de Wittemberg: Si l'épouse est revêche, que le mari fasse approcher la servante; si Vasthi résiste, qu'on lui substitue Esther? C'étoit-là foncièrement toute la délicatesse de ce nouveau moraliste concernant le mariage, qu'il avoit déjà traité dans le

même goût avec le Roi d'Angleterre. Qu'on se rappelle l'anecdote révélée par le Landgrave lui-même en sollicitant sa dispense; savoir que Luther & Mélanchton avoient conseillé au Roi Henri VIII de ne pas rompre son mariage avec la Reine sa femme, mais d'en épouser une autre avec elle.

Il fut sans doute des princes & des grands, que le ciel préserva de cette séduction grossière. On employa contre eux-ci la cabale & la violence, les troubles ménagés & fomentés avec artifice, les factions, les séditions, la révolte ouverte, tous les fléaux de la guerre civile prolongée durant deux siècles, & revêtue d'un caractère d'atrocité inconnu jusques-là. C'étoit par principe de religion que l'on poursuivoit le souverain légitime, & que l'on déchiroit la patrie. Contre la doctrine & la pratique des premiers fidèles, qui ne savoient que souffrir & mourir sous les Néron même & les Domitien, il étoit de maxime dans la réforme, qu'on pouvoit, qu'on devoit se révolter, dès que le prince entreprenoit, ou étoit soupçonné d'entreprendre sur les consciences. Et quels furent les fruits de cet enseignement détestable, en France, en Allemagne, en

Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Pologne, en Hongrie, en Transilvanie? Qu'on se retrace les regnes déplorables des trois fils de Catherine de Médicis, l'insolence effrénée de Montbrun, les énormes cruautés du baron des Adrets, le sang-froid barbare d'Acier-Crussol, fouriant à la soldatesque Huguenote, ornée de colliers faits d'oreilles de prêtres, les fureurs de Cnox en Ecosse, & du monstre qu'on nomma Comte de Mourrai, la guerre inhumaine des payfans d'Allemagne & le royaume infernal de Munster, la moitié des Belges & des Suisses égorgée par l'autre, le crime & le désastre portés à un tel excès par les sectaires voisins des Turcs, que le Sultan Soliman II écrivit indigné à la Reine Elisabeth de Hongrie, que, si elle continuoit à souffrir cette secte abominable, & ne rétabliroit pas la religion de ses pères dans tous ses droits, elle ne s'attendit plus à trouver en lui qu'un ennemi déclaré, au lieu d'un constant protecteur.

Le Pape, au centre de la catholicité, dans le sein de Rome, ne fut point couvert de leurs attentats. On fait tout ce qu'eut à souffrir Clément VII, dans le saccagement de cette capitale prise par

une armée Espagnole, où il se trouvoit quinze à dix-huit mille sacrilèges, animés par le comte Luthérien de Fronsberg : nom insigne dans la liste même de ces hommes funestes, que Dieu choisit pour les instrumens de sa colère. Fronsberg fut frappé de mort, avant d'avoir pu décharger sa rage sur la personne du Pontife : mais d'autant plus furieux, ses nombreux suppôts, par le pillage, par le massacre & tous les raffinemens de la cruauté, par l'incendie, le viol & des profanations d'une énormité à peine imaginable, firent éprouver à la malheureuse Rome plus de calamités, qu'elle n'en avoit jamais souffert de la part des Goths, des Vandales, de tous les barbares ensemble.

Non moins audacieux que les festaires armés, Luther à sa façon fit la guerre au chef de l'Eglise, & à toute la hiérarchie. Son libelle contre l'état ecclésiastique fut comme le tocsin qu'il sonna d'abord contre les évêques, en ordonnant de les exterminer tous sans rémission. Il y prononce doctoralement, que les fidèles qui font usage de leurs forces & de leurs fortunes pour ravager les évêchés, les abbayes, les monastères, & pour anéantir le ministère épiscopal, sont les véritables enfans de Dieu ; que ceux

au contraire qui les défendent, sont les ministres de Satan. Le chef de l'épiscopat, ainsi que de toute l'Eglise, étoit encore plus outragé. Le nom d'Antéchrist, passé de la bouche de l'hérésiarche dans celles de tous les hérétiques, ne servant plus qu'imparfaitement sa bile contre le Pontife Romain; aux termes *Cœlestissimus & Sanctissimus*, qui sont de style pour énoncer l'élevation de la dignité pontificale, il substitua ceux de *Scelestissimus & de Satanissimus*, très-scélérat, très-diabolique. Les noms de diable, d'âne, de porceau, répétés sans fin, étoient les figures dont étincelloient les philippiques de ce nouveau Démétrius, ou plutôt les parades cyniques de ce bâteleur de carrefour, enchanté du suffrage & des ris défordonnés de la populace.

Quelle fut au contraire la conduite de l'Eglise si cruellement outragée? Non, rien ne fait mieux connoître la main qui la soutient & la régit, que sa marche égale, toujours noble & majestueuse, au milieu de tant d'injures capables de lui faire oublier sa propre dignité. Elle cita froidement l'hérésiarche à son tribunal: il répondit qu'il n'y paroitroit, qu'avec vingt-cinq mille hommes armés pour sa

défen  
nitio  
elle  
douc  
la pr  
elle  
rigue  
du c  
furen  
la ra  
prog  
des  
elle  
de la  
tach  
foi f  
ordr  
citu  
de l  
zèle  
stère  
Les  
souf  
statu  
ven  
doé  
pan  
où  
son  
iffe

défense: elle lui fit paisiblement les monitions canoniques; elle les multiplia, elle en prolongea le terme, elle poussa la douceur & la longanimité aussi loin que la prudence le pouvoit permettre. Enfin, elle porta son jugement, & en borna la rigueur à retrancher ce membre cancréné du corps mystique de Jésus-Christ. A la fureur séditeuse, à la frénésie, à toute la rage du séducteur anathématisé, aux progrès de la séduction qu'il pousse avec des efforts & des succès tout nouveaux, elle continue à n'opposer que le glaive de la parole. Le successeur de Pierre s'attache principalement à confirmer dans la foi ses frères & ses coopérateurs de tout ordre; il redouble sa vigilance & sa sollicitude sur toute l'étendue de la maison de Dieu; il ranime l'esprit de foi & de zèle, dans le sanctuaire, dans les monastères, dans toutes les écoles chrétiennes. Les universités, à l'exemple des évêques, souscrivent au jugement apostolique, & statuent qu'on n'y pourra point contrevenir sans se bannir de leur sein. De zélés docteurs, de savans missionnaires se répandent par-tout, jusques dans les terres où l'erreur siège sur le trône: ils confondent les prédicans, ils en convertissent quelques-uns, ils retiennent ou

remettent dans le sein de l'unité les peuples chancelans. Et quand le discernement eut été fait, on retrancha irrémisiblement de la société des fidèles, tous les opiniâtres & les incorrigibles.

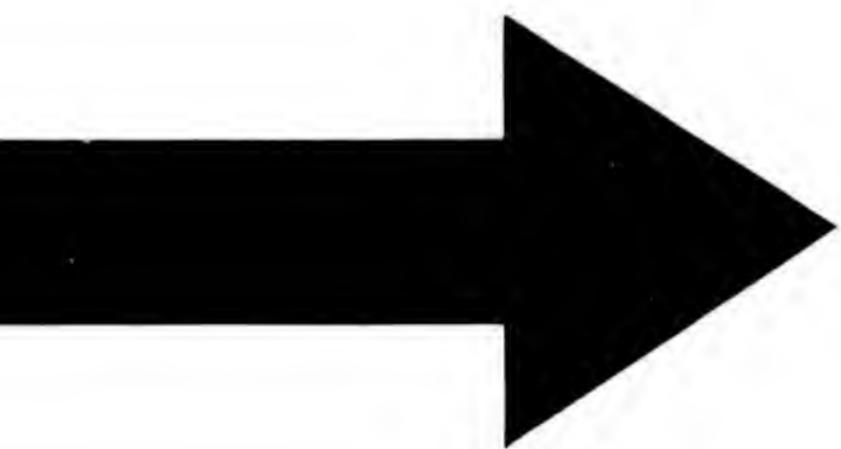
Quelques prélats des plus qualifiés, tels que les comtes de Weiden & de Truchsès, archevêques-électeurs de Cologne, les Eglises entières de la plupart des villes impériales, les électorats de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, & bien d'autres souverainetés d'Allemagne; la moitié de la Suisse, & les Etats Généraux de Hollande; les royaumes d'Angleterre, de Suède & de Danemarck, tout fut retranché de l'Eglise, sans nul égard au dommage que portoit cet immense retranchement. C'est au Pasteur Eternel à marquer les ouailles qu'il a recueillies: il n'appartient à son vicaire que de les paître & de les régir, après qu'elles ont été incorporées au troupeau. L'Eglise gardienne, & non pas arbitre du sacré dépôt, n'entendit à aucune altération, à aucune modification, à aucune composition: il fallut le recevoir tout entier, ou se voir absolument exclus du bercail. Sur les points même qui ne sont que de droit ecclésiastique, dès que la condescendance lui parut favorable à la licence,

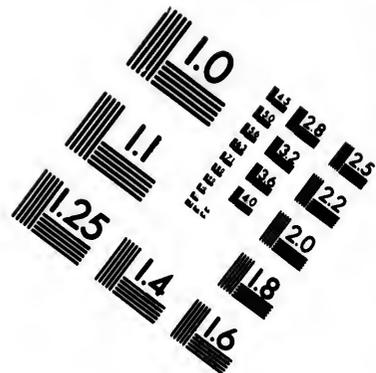
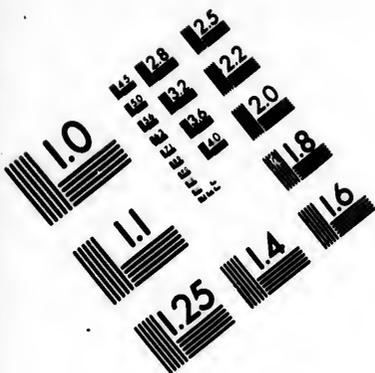
elle se montra inflexible. Ainsi lui avons-nous vu refuser invinciblement le mariage des prêtres, malgré les demandes si long-temps importunes des princes & des Empereurs : ainsi, après tous les attentats du Luthéranisme, & de toutes les hérésies qui en sont issues, avons-nous vu l'Eglise & retrouvons-nous encore aujourd'hui dans la communion catholique, non pas seulement la foi qui n'y changea jamais, mais toutes les observances antiques & universelles. Tels sont, après comme avant Luther, l'eau bénite & toutes nos bénédictions accoutumées, le signe de la croix, l'usage des cierges & de l'encens, les vases & les ornemens sacrés, l'ordre des saints offices, la majesté de nos cérémonies, & généralement tous les rites essentiels de nos liturgies anciennes. C'est donc dans son sein, ou dans le sein de Dieu, que l'Eglise puise les ressources puissantes qui l'ont soutenue contre les attaques de tant de suppôts de l'Enfer, déchainés tous à la fois contre elle dans les derniers siècles,

Les princes cependant porterent la main à l'arche chancelante, & parurent à soutenir : mais comme ils passèrent les bornes où doivent se contenir les puis-

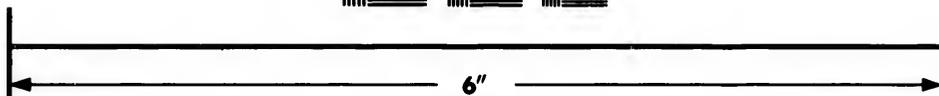
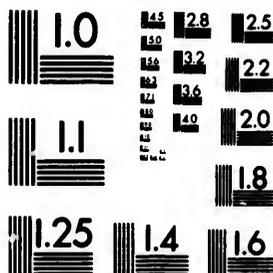
5.  
 ité les peu-  
 le discerne-  
 cha irrémissi-  
 les, tous les  
 us qualifiés,  
 eiden & de  
 cœurs de Co-  
 de la plupart  
 électors de  
 Palatinat, &  
 d'Allemagne;  
 les Etats Gé-  
 yaumes d'An-  
 Danemarck,  
 glise, sans nul  
 portoit cet im-  
 est au Pasteur  
 ailles qu'il a re-  
 son vicaire que  
 , après qu'elles  
 upeau. L'Eglise  
 arbitre du sacré  
 une altération,  
 à aucune com-  
 voir tout entier,  
 clus du bercail  
 ne sont que de  
 que la condes-  
 able à la licence,







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

10  
11  
12  
14  
16  
18  
20

ances terrestres, ils ne pouvoient que la précipiter. Qui ne se souvient des obstacles interminables suscités par Charles V contre l'ouverture & les opérations du concile de Trêve, qu'il avoit pressé avec tant de chaleur ? des entraves où il tint les pères & les légats apostoliques ? du despotisme qu'il tenta d'exercer jusques sur les décisions de foi, ou du moins sur le choix des matières qu'il convenoit de discuter & de décider ? de son ressentiment contre le Pape Clément VII, abandonné au fanatisme d'un Fronsberg ? & sur-tout de la farce hypocrite, où jouant tout à la fois le Pape & la religion, il faisoit prier par tout Madrid, pour la délivrance de Clément qu'il tenoit prisonnier à Rome ? On n'a pas oublié non plus toutes ces diètes scandaleuses, où il ordonnoit presque souverainement des affaires de la religion ; où il accordoit tout aux princes Luthériens, pourvu qu'ils lui fournissent des troupes & de l'argent, & signoit sans lire, quand il étoit sûr qu'on avoit souscrit à ses demandes intéressées. La diète & l'*interim* d'Ausbourg en particulier seront longtemps fameux, par le projet insensé d'amalgamer ensemble la foi & l'hérésie, par l'ambiguïté perfide avec laquelle on pro-

posoit

posoit  
ce qui  
chrétien  
H  
moins  
de la  
appelle  
politique  
voulait  
Rois, se  
de fixe  
catholique  
lui impor  
tenir de  
partis pré  
point la d  
On fait en  
ordonner  
de tout fo  
mais l'alce  
l'étudia con  
deux en éc  
et pour le  
tantôt pour  
aires, jam  
at de l'oc  
suffeurs foi  
et enfin un  
cond des R  
, & tran  
Tome X

## DISCOURS.

437

posoit la foi, & l'on étoit à l'hérésie  
ce qui en éloignoit davantage le peuple  
chrétien.

Il en fut de même en France, au  
moins sous la déplorable administration  
de la mère des trois Valois. Qu'on se  
rappelle un instant le fond de système  
politique de l'ambitieux Médicis: elle  
voulut régner, sous le nom des sables  
Rois, ses fils; voilà tout ce qu'elle eut  
de fixe, & de plus sacré. Huguenots ou  
catholiques, la messe ou le préche, peu  
lui importoit, à ce qu'on a prétendu  
tenir de sa propre bouche, lequel des  
partis prévalût; pourvu qu'on ne lui ravit  
point la domination, son unique idole.  
On sait encore, que, pour ne la pas sub-  
ordonner à leurs caprices, elle empêcha  
de tout son pouvoir qu'un parti prit ja-  
mais l'ascendant sur l'autre, & qu'elle  
s'étudia constamment à les tenir tous les  
deux en équilibre. De là, tantôt décla-  
rée pour les Guises ou les Catholiques,  
tantôt pour les Colignys ou les Religion-  
naires, jamais elle ne souffrit qu'on pro-  
fitât de l'occasion décisive, qu'on eut  
plusieurs fois d'exterminer l'erreur. Il y  
eut enfin un moment, où voyant que le  
second des Rois, ses fils, alloit lui échap-  
per, & transporter sa confiance au chef

Tome XX.

V

des Calvinistes, elle résolut cette exécution à jamais exécration, qui chargea les François de la barbarie conçue dans le sein de l'étrangère, & qui ne fut pas moins dommageable à la religion qu'à la France, par la haine désormais insurmontable qu'elle inspira pour l'une & pour l'autre aux Religionnaires échappés du massacre. Rappelons-nous encore la lettre vraiment impie, que Catherine, sous la dictée de Montluc, évêque calviniste de Valence, écrivit au Pape, pour faire ôter les saintes images des églises, abolir la fête du saint sacrement, & administrer l'Eucharistie, comme à Genève, après la confession des péchés en général? Mais qui n'est pas convaincu par cela, que la Cour sous ces tristes regnes, loin d'étayer l'Eglise, n'a servi qu'à lui faire éprouver des secousses plus violentes?

C'était le Maître suprême, jaloux de ce tribut de gloire dont il ne souffre point le partage, qui devoit opérer d'une manière inattendue le glorieux chef-d'œuvre du rétablissement de l'Eglise. Au moment arrêté dans ses conseils éternels, il répandit son esprit sur toute chair, il fit prophétiser les fils & les filles d'Israël, il cita une foule de pasteurs, tels que

Tho  
Mar  
çois  
les l  
à son  
lui la  
cita  
les d  
les C  
Néri  
d'Alc  
Thér  
les F  
tres  
égale  
exemp  
émula  
traces  
les mo  
Ma  
de l'E  
ions  
ouffer  
a dan  
des i  
nis  
rianit  
sujes  
is fo  
fray

DISCOURS. 459

Thomas de Ville-neuve, les Barthélemi des Martyrs, les Charles-Borromée, les François de Sales, & sur le trône apostolique les Pie V; c'est-à-dire tels qu'il les donne à son peuple, quand il veut répandre sur lui la plénitude de ses miséricordes. Il suffit des patriarches & des apôtres dans les deux sexes, les Ignace de Loyola, les Gaëtan de Thyène, les Philippe de Néri, les Vincent de Paul, les Pierre d'Alcantara, les Jean de la Croix, les Thérèse de Cépède, les Angèle de Bresse, les François de Chantal, & tant d'autres hommes ou femmes, de courage également viril, dont les travaux, les exemples, & les disciples qu'une sainte émulation attiroit par troupes sur leurs traces, firent en peu d'années refleurir les mœurs & le zèle dans tous les états.

Mais après qu'on eut réparé les brèches de l'Eglise, ou de sa discipline; les désertions ou les pertes locales qu'elle avoit souffertes, laissoient encore dans son sein, & dans ses anciennes possessions, des vides immenses. Depuis son origine, jamais hérésie, sans excepter l'énorme manichéisme, ne lui avoit débauché tant de sujets, ni ravi tant de provinces: depuis son origine aussi, jamais le Ciel ne fraya la route à tant de conquêtes &

à tant de triomphes. Les temps marqués dans les prophéties étoient arrivés, où des hommes qui n'en avoient que la figure, & que les prophètes confondoient avec les ours & les léopards, devoient se ranger sous la houlette avec la docilité des agneaux. Dieu ébranla le ciel & la terre, pour en rapprocher les contrées les plus étrangères l'une à l'autre. Il inspira une activité nouvelle à l'esprit de l'homme, & une nouvelle énergie à son courage. Alors précisément, comme nous l'avons remarqué, le profond penseur de Ligurie, l'immortel Colomb, conçut que le soleil, durant la moitié de son cours, devoit éclairer de plus dignes êtres que les monstres de l'Océan; & le cœur rempli d'un triple airain, il vogua pour la découverte, à travers des mers sans terme & sans nom. Le chaos se débrouille pour la seconde fois, & un nouvel ordre de créatures paroît sur la scène du monde. Une émulation générale fait braver tous les orages & tous les écueils; le cap formidable des Tournantes, heureusement doublé, prend le doux nom d'Espérance; & les deux Indes deviennent aussi familières aux Européens, que leurs terres natales. Guidés par l'esprit de conquête & de cupidité, ils y coururent sans doute

bien des excès & des forfaits: la terre de l'or, pour un temps, dut plutôt être nommée la terre du sang & des larmes. C'est que le Ciel met à haut prix ses grâces insignes, afin d'en inspirer une estime qui en fasse recueillir tout le fruit.

Non sans doute, ce ne fut point pour gorgier d'or & d'argent une avrice famélique, qu'il conduisit sur les bords où germent ces métaux, des hommes plus vicieux, ou du moins plus coupables que ceux qui en ignoroient la valeur; mais bien pour faire part à ceux-ci des trésors que ne ronge pas la rouille, & du solide bonheur qui ne compte ni mesure ni fin. Bientôt la clémence fit succéder la faveur à l'épreuve, & la liberté des enfans de Dieu aux fers de la tyrannie. Des conquérans d'un ordre nouveau, avides uniquement du salut des âmes, franchirent à leur tour l'immensité de l'Océan, pénétrèrent dans les terres brûlantes du Brésil, dans les forêts glacées du Canada, au sein de l'Afrique réputé à long-temps inhabitable; & bien au delà, dans les continens, les presqu'îles & les îles innombrables comprises sous le nom d'Inde, jusqu'aux rives presque stériles où l'aurore prend naissance: & la rapidité de leurs conquêtes égala celle

de leurs courses. Cinquante royaumes ou principautés, gagnés en dix ans à Jésus-Christ par l'Apôtre des Indes & du Japon, n'en font qu'une partie. Et quelles conquêtes encore! Quel surcroît de gloire pour l'Eglise, que le caractère des conversions & des vertus des sujets nouveaux qui se rangeoient sous ses loix! C'est ce qu'on a vu avec admiration, dans la constance presque incroyable de douze cent mille néophytes Japonois, durant la persécution la plus cruelle, la plus insidieuse, la plus longue & la plus continue dont on ait connoissance, sans en excepter celles des premiers siècles. Tandis que le saint disciple d'Ignace étendoit ainsi l'Empire de l'Eglise en Orient, S. Louis Bertrand, sous la livrée de Dominique, l'avançoit avec tant de célérité dans la nouvelle Grenade, dans la Terre-ferme & l'immense continent de l'Amérique méridionale, qu'il baptisoit en un seul jour, mille, douze cens & jusques à quinze cens idolâtres. A l'exemple de ces véritables apôtres, une infinité de missionnaires soutenant & avançant l'œuvre si heureusement commencée, laisseront enfin peu de contrées où la croix ne soit élevée en triomphe sur les ruines de l'idolâtrie, où elle ne pût au moins servir

## DISCOURS.

13.

de signe & de phare aux peuples idolâtres.

Que n'aurions-nous point à dire encore des missions de Turquie; c'est-à-dire de la Grèce, de la Syrie, de l'Arménie, de l'Égypte, de tous les royaumes & les empires compris sous le nom d'Empire Ottoman! L'esprit de zèle & de rétablissement avoit été communiqué à l'Église, avec une abondance égale à ses pertes & à ses revers. Ce qu'elle n'avoit pas senti dans les temps les plus calmes, elle l'entreprit avec l'accès au milieu des plus violens orages. Tandis que son plus bel apanage couroit le risque prochain d'une ruine entière, sous le regne infortuné du dernier des Valois en France, on vit des troupes d'apôtres, sortis de ce royaume, commencer & faire fleurir ces vastes missions du Levant, qui, sous la protection à peine imaginable d'un Empereur Mahométan, ou du moins de son aveu, ont plus servi à la réunion sincère des schismatiques de la Grèce, que tout le zèle, apparent ou véritable, des Empereurs Grecs d'origine. A ce trait seul, & combien n'en a-t-on pas vu d'aussi frappans! il est aisé de reconnoître les soins d'une providence attentive, non seulement à soutenir

l'Eglise, mais à réparer les portes avec avantage.

Ce n'étoit point encore assez, pour la gloire de son instituteur adorable : à celui qui a tiré l'être du néant, il appartenoit sur-tout de tirer le bien du mal, & d'exprimer l'antidote du poison même. Ainsi donc à la faveur, ou du moins à l'occasion des derniers excès du schisme & de l'hérésie, on vit l'épouse du Roi immortel des siècles dont elle partage l'immortalité, reprendre presque subitement une vigueur, & même une splendeur, peu différente peut-être des graces de son premier âge.

Des essaims de novateurs & de censeurs injurieux criant sans cesse à la réforme, & soulevant les fidèles contre leur propre mère, qu'ils disoient entièrement corrompue dans son chef & dans ses membres; cet énorme scandale ranima le zèle dans le cœur des évêques & des souverains Pontifes, qui s'appliquerent sérieusement à exécuter, ou du moins à disposer le grand ouvrage de la réformation. On convoqua des conciles provinciaux d'abord; on examina les abus locaux, on en chercha les remèdes, on essaya les moyens; & par de sages régle-

ment on traça la route au rétablissement de la règle parfaite. Dès-lors & à mille indices divers, on put entrevoir toute l'étendue des vus miséricordieuses du Seigneur sur son Eglise.

Qui put les méconnoître, en Allemagne où le mal étoit le plus grand, dans les procédés du concile tenu à Cologne par l'archevêque Herman de Weiden, organe d'autant plus sensible de l'Esprit Saint, que ce nouveau Balaam se démentit par la suite avec plus de scandale. Dans ces nombreux & très-sages décrets, on voit, pour ainsi dire, toute l'ébauche de la divine réformation de Trente. Rien n'y fût oublié, de tout ce qui pouvoit conduire à un renouvellement parfait. On n'y proscrivit pas simplement l'incontinence des clercs; mais on leur interdit tout ce qui pouvoit ternir la pureté la plus délicate, ou seulement cette intégrité de réputation qui sied si bien à un ministre angélique. On ne veut pas qu'ils soient en société de demeure avec d'autres femmes, que leur mère, leur aïeule, leurs sœurs & leurs parentes. Ils doivent s'abstenir de la bonne chère, de tout banquet, & ne pas même assister aux noces. Ils ne doivent s'impliquer dans aucun trafic, dans la gestion

d'aucune affaire séculière. Le faste & le luxe, tout ce qui ressent la mondanité, est défendu aux prélats, comme aux simples prêtres. On va jusqu'à leur prescrire des règles précises de modestie pour leurs vêtements, où la soie ne doit point entrer, même pour les évêques. L'avarice, abominable dans un prêtre, la simonie, grossière ou palliée, toute espèce de vénalité, toute vue d'intérêt est traitée comme une prévarication sacrilège. Les fondations intéressées de pratiques singulières de dévotion, de messes composées selon la fantaisie de ceux qui les payoient, n'échapperent point à la vigilance du concile. Préludant même au rétablissement de la saine critique, il défendit de rien insérer, d'une manière arbitraire, soit dans les bréviaires, soit dans les missels, dont il ordonne la correction canonique. Au sujet des prédications, il défend d'y mêler des plaisanteries, des récits apocryphes, de vagues déclamations, & cette fausse éloquence qui ne consiste que dans le brillant des paroles. Pour faire refleurir les sciences ecclésiastiques, on accorde aux jeunes chanoines qui les étudient, le gros de leurs prébendes, malgré leur absence: mais pour les autres qui ne se trouvent point

à la messe, au plus tard après l'épître, & à chaque heure canoniale aussi-tôt après le premier psaume, on les prive de la rétribution qui y est attachée. On accorde aussi à quelques religieux désignés par leurs supérieurs, la liberté d'aller étudier la théologie dans les universités, à condition néanmoins qu'ils logeroient dans des monastères. Il fut encore ordonné d'assigner une prébende dans chaque cathédrale & chaque collégiale, pour l'entretien d'un maître habile qui enseignât les clercs.

On fait qu'il se tint, dans les mêmes conjonctures & pour les mêmes fins, des conciles à Aasbourg, à Mayence & à Trèves. A mesure que les abus se multiplioient, la vigueur & la vigilance augmentoient dans les prélats. Ils désiroient la correction avec tant de sincérité, qu'ils constituoient des ecclésiastiques, même du second ordre, distingués par leurs vertus & leurs lumières, pour faire la recherche exacte de tout ce qu'il y avoit à corriger jusques dans la personne des évêques, & dans l'administration de leurs officiers. Le suffragant de l'archevêque de Trèves, qui tenoit la place de ce prélat absent, prioit les pères en plein concile, de l'avertir des fautes qu'il pouvoit avoir commises

dans l'exercice de ses fonctions : humilié si peu contrefaite, qu'ayant été repris en effet de quelques manquemens, sa modestie à toute épreuve ne lui inspira qu'un vif empressement à se corriger.

En France, le concile de Soissons, animé du même esprit que ceux d'Allemagne, statua que les loix anciennes portées contre les clercs incontinens, s'observeroient en toute rigueur ; que l'on ne conférerait les ordres sacrés, qu'après un très-mûr examen des mœurs & de la capacité des ordinans ; & pour ne pas les exposer à vivre avec indécence, qu'ils seroient préalablement pourvus d'un patrimoine honnête ; que les décimateursourniroient aux curés la subsistance suffisante, ou portion congrue ; qu'on feroit justice à ceux qui auroient à se plaindre des évêques, ou des visiteurs envoyés de leur part ; que de chaque chapitre, on enverroit quelques sujets étudier dans les universités ; que les clercs porteroient la tonsure & l'habit clérical, en y évitant tout ce qui peut ressentir la vanité mondaine ; que les évêques mêmes ne porteroient point d'habits de soie, & ne paroistroient dans leur église qu'en soutane & en rochet. Dès le temps du schisme de Bâle, les prélats François

assemblés pour travailler à son extinction, avoient dressé des décrets contre les abus glissés dans la dispensation des indulgences, contre les prédications & les confessions faites sans l'approbation des ordinaires, contre l'infraction de la clôture religieuse & les mariages clandestins : articles, qui tous entretent par la suite dans la discipline de Trente.

A l'Eglise d'Angleterre enfin, comme à la plus enfoncée dans les ombres de la mort, le ciel départit la plus grande abondance de lumières, par le moyen du cardinal Polus, qui parut avoir tout particulièrement le don de régir la maison de Dieu dans les temps mauvais. On a pu s'en convaincre, à la seule inspection des décrets également sages & simples, qu'il fit dresser, au nombre de douze seulement, dans le concile de Lambeth, & qu'il réduisit même à un seul point capital ; savoir la vie exemplaire du Clergé. Qui put, sans être édifié de sa candeur généreuse, lui entendre poser pour principe, qu'avec un peuple entraîné par ses préventions, la violence n'étoit propre qu'à aigrir le mal ; que les pasteurs devoient traiter leurs ouailles comme leurs enfans, & ne pas risquer de leur donner la mort, en pansant leurs plaies d'une

S.  
ions : humili-  
ayant été re-  
anquement,  
né lui inspira  
se corriger.  
de Soissons,  
ceux d'Alle-  
anciennes por-  
atins, s'ob-  
; que l'on ne  
qu'après un  
rs & de la ca-  
our ne pas les  
écenée, qu'ils  
arvus d'un pa-  
les décimateurs  
substance suf-  
rue ; qu'on se-  
pient à se plain-  
es visiteurs en-  
de chaque cha-  
ques sujets étu-  
; que les clercs  
l'habit clérical,  
ni peut ressentir  
que les évêques  
point d'habits de  
dans leur église  
et. Dès le temps  
prélats François

main dure ou mal saine? Puis ajoutant la lumière à l'onction; le peuple en matière de religion, poursuivoit il, ne peut guère opiner que d'après les préjugés généraux; & comme les apparences de la vertu forment le plus fort de ces préjugés, c'est presque toujours la vie scandaleuse des docteurs orthodoxes, qui fait préférer à leur enseignement celui des réformateurs hérétiques.

Suivant cette grande maxime, tout tend à la réforme des ecclésiastiques, dans les décrets de Lambeth. Et qu'on se souvienne des mesures effectives, précises, pleines de vigueur & d'activité, que prit le concile à ce sujet. La pluralité des bénéfices à charge d'ames y fut réprouvée d'une manière si efficace, que ceux qui en possédoient plusieurs se virent obligés de se réduire à un seul dans l'espace de deux mois, sous peine de les perdre tous. La résidence fut rétablie avec la même célérité, & non pas une résidence oisive; mais il fallut que les évêques repussent en effet leurs troupeaux, & de la parole du salut, & du bon exemple. Et toujours la précision accompagnant la loi, il leur est enjoint formellement de prêcher eux-mêmes, tous les dimanches & toutes les fêtes. Ils ne peuvent se faire

suppléer, que dans le cas d'un empêchement absolu. C'est la même précision, pour le bon exemple qu'on exige d'eux, pour le renoncement sur-tout au faste & au luxe du siècle. On spécifie jusqu'à l'étoffe qui peut entrer dans leur vêtement, & à celles qui en doivent être bannies; jusqu'au nombre & à la qualité des mets, que la simplicité de leur table ne doit point excéder. La visite épiscopale, réglée dans le même détail, se doit faire tous les trois ans, dans toutes les paroisses du diocèse. Quand à la collation des ordres, & sur-tout des bénéfices qui ont charge d'ames, l'évêque en personne doit examiner chaque sujet avec toute l'attention dont il est capable, se faire aider encore par des personnes de capacité reconnue, mais ne se jamais décharger de ce soin sur les coopérateurs même les plus dignes de sa confiance. On a dû aussi admirer, dans le concile de Lambeth, un plan très-bien digéré du chef-d'œuvre de Trente en matière de discipline; c'est-à-dire de l'institution des séminaires: ce qui montre que Pologne avoit été véritablement choisi de Dieu, pour contribuer spécialement au succès de ce divin concile, où en effet il parut si dignement en qualité de légat. Ainsi,

en proportion du don que chaque prélat avoit reçu d'en haut, & de l'office qu'il avoit à remplir dans la hiérarchie, les Eglises diverses contribuoiént, si l'on peut s'exprimer ainsi, à remplir le dépôt commun, où l'Eglise en corps devoit puiser les loix dignes de recevoir leur sanction de l'Esprit Saint.

Les Papes, tout en pressant les évêques de travailler à la réformation, ou du moins de la préparer, s'en occupoiént directement & très-fortement eux-mêmes. Léon X, dès le concile de Latran, avoit porté un décret, qui remédioit à différens abus concernant les commendes, & qui établissoit des règles, à l'effet de ne point conférer tant les évêchés que les abbayes à des sujets incapables, au moins à raison de leur trop grande jeunesse. Ce concile fit encore de sages réglemens sur la déposition des prélats, sur la translation des bénéficiers, & l'union des bénéfices. Quant à la pluralité, on arrêta seulement, qu'il ne seroit plus accordé de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles: discipline, il est vrai, encore bien éloignée de celle de Trente, mais qui toujours y tendoit, & y frayoit la route.

On a vu ensuite Paul III charger qu-

ne cardinaux & cinq autres prélats des mieux intentionnés, de dresser un mémoire des principaux articles qu'ils trouveroient à réformer dans sa propre cour. Le mémoire fut dressé, & les abus relevés sans respect humain, au nombre de vingt-huit : mais les murmures que cette entreprise occasionna furent si vifs, qu'il y eut à craindre que tout le poids de la puissance pontificale, avant que le concile oecuménique eût prononcé, ne fût une digue trop foible contre le torrent de l'habitude. Cependant les connoissances que Paul III acquit par-là, lui servirent à corriger insensiblement une partie des abus, dont il se déclaroit l'ennemi en toute rencontre. Lorsque la seconde assemblée du saint concile eut été rompue, sans consommer encore la réformation ; on vit Jule III entreprendre à son tour, d'exécuter, par une congrégation créée à ce dessein, ce qui n'avoit pu l'être jusqu'alors à Trente : mais c'étoit à ce lieu marqué par le Ciel, qu'étoit réservée la pleine effusion de l'esprit sanctificateur. Quoique la congrégation du Pape Jule fût composée des prélats les plus recommandables par leur vertu & par leur doctrine ; il y eut une si grande diversité d'avis, qu'on ne put

jamais parvenir à une conclusion pratique.  
 Qu'ils étoient donc étranges ; les obstacles que souffroit la réformation ! C'est qu'il n'y avoit rien de plus propre que leur applanissement, à signaler le bras du Seigneur, qui s'en étoit réservé la gloire. Outre l'hérésie & la fausse politique, on avoit à surmonter les préventions, les appréhensions vagues, les répugnances aveugles ou lâches, les alarmes quelquefois plausibles, les idées & les vues particulières, l'intérêt privé de bien des ecclésiastiques, & de plusieurs même des premiers prélats. Nous n'avons pas dissimulé que certains Papes, par leurs lenteurs & par quelque sorte de tergiversation, se firent accuser de préférer au bien général de l'Eglise l'accroissement de leur puissance particulière ; & la défense de droits arbitraires, de maximes ou de préventions nationales & terrestres, au droit & aux maximes de la sainte antiquité. Mais de quelque nature que fussent tous ces obstacles, de quelques puissances & de quelques passions qu'ils provinssent ; ils avoient l'œuvre de Dieu, ou du moins la disposoient à sa maturité & à sa perfection, au lieu de la faire avorter. Comme cette réformation désirée si long-temps par tous les ordres des fidèles, attendue avoient

## DISCOURS. 475

tant d'empressement du concile de Pise, renvoyée au concile de Constance & remise par le Pape qu'on y avoit élu; comme elle paroissoit courir encore les mêmes risques au concile de Bâle, alors on perdit patience, tous les ménagemens furent oubliés, & l'éclat porté jusqu'au schisme, qui consommoit en apparence le renversement.

Tout sembloit perdu; & par-là même, par ces voies alarmantes, tout s'acheminoit au rétablissement désiré. Sans le schisme de Bâle, peut-être se seroit-il encore écoulé des siècles, sans qu'il fût question d'une réforme sérieuse. Mais à la vue du précipice où tant de détours avoient abouti, aux murmures des peuples & des princes même les plus religieux, qui, en abhorrant le schisme, souvoient le zèle de ses auteurs pour la discipline, adoptoient les décrets de leur concile, & leur imprimoient le caractère de loix nationales; Rome, & les prélats de tout pays, sentirent le danger d'un retardement plus long. Le saint concile de Trente fut donc convoqué, autant pour la réformation des mœurs, que pour la conservation de la foi. Aussi, dès ses premières séances, à la seule proposition que firent les légats de commencer,

comme dans les anciens conciles, par les matières dogmatiques; ils trouverent des oppositions si vives dans le torrent des pères, qu'ils désespérèrent absolument, & ne tenterent plus de les surmonter. On sait avec quelle liberté ils écrivirent en conséquence au Pape, que tous les prélats accusoient ses prédécesseurs de n'avoir tant retardé le concile, que parce qu'ils appréhendoient la réformation; qu'ils disoient hautement, que Paul III ne joueroit point le concile de Trente, comme Alexandre V avoit joué le concile de Pise, & Martin V celui de Constance: sur quoi Paul consentit, que la réformation ne fût point séparée du dogme. On vit en effet ces deux choses marcher d'un pas égal, dans toutes les sessions de Trente.

Tout ploioit, sous le souffle qui courbe le cèdre, comme le roseau; parce qu'on touchoit au terme où il étoit discerné, que l'Eglise reprendroit une assiette d'autant plus ferme, & un degré d'autant plus vis de splendeur, qu'elle sembloit pencher davantage à sa ruine. Sous ce dernier point de vue; c'est-à-dire par rapport au rétablissement de la discipline ecclésiastique & des mœurs chrétiennes, le concile de Trente a des caractères

trappans qui le distinguent de la plupart de ces augustes assemblées. En bien d'autres conciles sans doute, on avoit proscrit des abus, prescrit de bonnes règles, & porté des loix contre les transgressions: mais, soit que le débordement fût alors moins impétueux, ou la dépravation moins invétérée, soit que le relâchement provint des premières fougues de passions effrénées, & non pas encore de ce comble de dépravation, qui érige le cri du vice en maxime & l'abus en loi; les pères se contentoient le plus souvent de reprendre & d'exhorter, de rappeler aux règles anciennes, de réitérer les défenses & les anathèmes. Dans le concile de Trente au contraire, on sentit que les temps & les mœurs demandoient quelque chose de moins vague, ou de moins général, de moins relevé peut-être aussi, mais en même temps de plus pratique & de plus efficace.

On posa donc des règles simples, nettes & précises, à l'abri des fausses applications & de toute ambiguïté; on décrerna des peines, très-fixes tout à la fois & très-diversifiées, selon l'espèce des fautes & le degré plus ou moins grand de leur griéveté; on établit, pour la poursuite, des formes légales & stables, beau-

coup moins compliquées & plus expéditives qu'auparavant. Ainsi fut-il réglé à Trente, pour la déposition canonique par exemple, qu'on ne requerroit plus ce grand nombre de témoins, ni tous ces juges de caractère éminent, qui la rendoient comme impossible. Ainsi abolit-on ces tribunaux & ces appels multipliés à un tel excès, que bien souvent les accusés & les accusateurs atteignoient la fin de leur vie, avant qu'on eût fait justice. Ce divin concile ne montra pas moins de sagesse, dans la modération de son zèle, dans sa longanimité & sa condescendance. Dépositaire de toute la puissance de l'Eglise, aussi bien que les premiers conciles, il ne crut pas devoir renouveler tous les canons, ou du moins en faire des loix rigoureuses. Inexorable à l'égard des abus, il n'astreignit point à la perfection, & se contenta du devoir, sans prétendre à un mieux, qui trop souvent fait manquer le bien.

Mais où sa marche sage & majestueuse paroît tout particulièrement, c'est dans son attachement à la vérité seule, dans son aversion pour l'erreur uniquement, dans son impartialité parfaite & son indifférence même entre les écoles diverses, dont il se fit constamment une maxime,

de n'épouser, ni de réprover les systèmes, ou les opinions controversées parmi les orthodoxes. La foi, la foi seule, avec la conservation des mœurs, intéressa toujours uniquement ces dignes organes de l'Esprit-Saint. On n'aura pas vu sans admiration, ou du moins sans surprise, leur délicatesse à ce sujet, poussée jusqu'à une sorte de scrupule, dans leur décret touchant l'attrition. Qu'on se souvienne qu'ils rejetèrent la formule dressée en premier lieu sur ce point de controverse; parce qu'elle portoit, contre le sentiment de différens théologiens, que cette contrition imparfaite suffisoit pour le sacrement de pénitence; ils décidèrent simplement, contre Luther qui la disoit mauvaise, qu'elle dispoit à ce sacrement.

Libres de partialités & de préventions, ils ne parurent pas moins affranchis de crainte & de respect humain. Nous avons déjà rappelé le souvenir de la liberté & de la noble franchise, avec laquelle ils adressèrent des remontrances au Souverain Pontife, sur la simple appréhension qu'on n'entreprît de gêner leurs suffrages. Les Papes, de leur côté, usèrent de la plus grande réserve; lors même qu'en leur qualité de chefs du conseil,

Ils en dirigeoient les opérations, & maintenoient l'harmonie qui doit régner entre le chef & les membres. Qu'il nous souvienne encore de la lettre touchante que le saint cardinal Borromée, de la part de Pie IV., écrivit là-dessus aux pères. Il leur mandoit, que le saint Père vouloit qu'en toutes choses le concile fut parfaitement libre; qu'il n'avoit jamais défendu & ne défendoit point encore qu'on n'y décidât rien sans l'avoir consulté; que si en certaines questions difficiles on avoit recours à la chaire de Pierre, selon l'usage de tous les siècles & de tous les conciles, elle s'étoit bornée à éclaircir les doutes, sans obliger à suivre ses avis; que s'il arrivoit encore quelque chose de semblable, le Pontife continueroit à procéder de la même manière; mais que dans l'intervalle les pères pourroient agir, avancer, conclure, comme s'ils n'attendoient point de réponse, assurés qu'il auroit pour agréable tout ce qu'ils auroient décidé; en un mot, que toute l'attention du Pape étoit que les décisions se fissent, en bonne règle, à la pluralité des suffrages.

Dans le fait, la liberté du concile étoit si inviolablement observée, que bien des prélats en usèrent avec une aisance vraie-

ment importune. Les légats avoient la complaisance d'écouter chaque évêque, même en particulier, sur la plupart des questions qui s'agitoient, & quelquefois sur des choses minutieuses; ils indiquoient de même des congrégations particulières, à la première réquisition, pour peu qu'elle fût plausible; on entendoit les ambassadeurs des princes, avant de rien proposer, & souvent encore, pour réformer ou rédiger les définitions. S'il y en eut quelques-unes de gênées, ce fut par l'inquiétude de ces ministres; sans en excepter la matière de la résidence, celle de toutes qui donna lieu aux débats les plus vifs. Tandis que les évêques d'Espagne demandoient, avec la chaleur qu'on a vue, que la résidence épiscopale fut déclarée de droit divin; l'ambassadeur de cette cour plus qu'impénétrable, de l'incompréhensible Philippe II, s'opposoit formellement à ce qu'elle fût déclarée telle. Le Pape, à la vérité, desiroit aussi que cette décision ne se fît pas, qu'on l'empêchât au moins tandis qu'elle se poursuivoit avec une hauteur injurieuse de la chaire pontificale. Au reste, il n'exécutoit point ses droits: comme chef & modérateur du concile, il le vouloit borner à l'objet pour lequel il avoit été con-

voqué; c'est-à-dire à la condamnation des hérésies courantes, & à la réformation des mœurs. Or jamais les Protestans n'avoient touché au genre d'obligation dont la résidence pouvoit être: quant à la réformation, s'il importoit infiniment d'en bien établir ce point essentiel; il étoit assez indifférent, par rapport à la pratique, de spécifier le genre de droit, soit divin, soit ecclésiastique sur lequel il portoit. En ceci, le Pape avoit pour modèles, tous les anciens conciles, uniquement appliqués à représenter le devoir de résidence, comme un des plus importans en général, & à prendre des mesures efficaces pour le faire observer. Ce qui n'empêcha point Pie IV d'abandonner enfin cette question à la prudence du concile. Si la résidence finalement ne fut pas décidée de droit divin, c'est que les pères, comme l'atteste formellement l'ambassadeur de Venise, ne purent jamais s'accorder entre eux sur cet article.

Outre ce débat violent, le long cours du concile de Trente fournit quelques autres scènes, également propres à faire sentir, que les organes du S. Esprit ne cessoient pas d'être des hommes. On vit un évêque, dans le feu de la dispute,

D I S C O U R S .

s'oublier jusqu'à frapper un autre évêque; vérification bien triste, de l'oracle prononcé touchant la nécessité, ou la fatalité du scandale! Mais l'infailibilité de l'Eglise portant sur les promesses du Seigneur, & non pas sur les vertus de l'homme; plus les ministres sont foibles, ou même vicieux, plus la merveille de sa conservation sous leur régime est manifestement divine.

Et qui pourroit la méconnoître, cette direction céleste, dans un rétablissement si inespéré de la discipline & des mœurs! il faudroit exposer de nouveau & approfondir tous les décrets de Trente, pour faire connoître en plein l'étendue des avantages que ce concile a procurés au Monde Chrétien. Dans les bornes étroites d'un discours, nous ne pouvons qu'en reproduire quelques points capitaux, & mettre généralement en parallèle la face de l'église, telle qu'elle fut peu après ce saint concile, la décence du clergé, la vigueur des loix qui la maintiennent, & la flétrissure imprimée aux vices contraires, avec ces temps malheureux, où le concubinage des clercs, par exemple, n'étoit plus noté à beaucoup près de toute l'infamie qu'il mérite, ne les privoit pas du ministère honorable des au-

tels, ni de la libre jouissance de leurs revenus. A ce trait seul, qui ne reconnoitroit que Jésus-Christ n'abandonne point son épouse, en l'éprouvant? que, si par l'instabilité de la nature humaine, le temps peut altérer les mœurs du prêtre, & ternir la splendeur de quelque portion du clergé, au moins il ne flétrit pas la beauté de l'Eglise même; qu'il n'imprime ni rides, ni taches sur son front; & que la sainteté est un de ses attributs, aussi durable que la vérité?

La simonie, autre monstre comparable pour ses ravages à l'incontinence, fut pareillement étouffée à Trente, ou du moins réduite à s'envelopper de palliatifs, qui génèrent prodigieusement ses manœuvres, & qui lui en firent abandonner sans retour un grand nombre. Ses pactes secrets sont absolument inconnus aujourd'hui, dans la collation des ordres sacrés. Si la cupidité, plus vivement amorcée par les bénéfices, n'en a pas de même abandonné le sacrilège trafic, il est marqué d'une flétrissure si infamante, qu'il n'est plus que des fronts incapables de rougir, que des âmes ridiculement avilies, qui puissent se mettre au hazard de l'encourir. A la rigueur des peines, on a égalé celle des formes

& des procédures. Telle est la voie du dévolu, ouverte à quiconque & en tout temps contre le simoniaque, nonobstant la plus tranquille possession. Telle est encore la poursuite sur un simple commencement de preuve par écrit, au lieu de ces preuves complètes & presque impossibles, que l'on requéroit autrefois. Non seulement toute paction simoniaque, mais toute exaction intéressée, toute rétribution qui ne seroit pas purement volontaire, fut interdite pour l'administration des sacremens, qui est devenue parfaitement gratuite. On peut se souvenir avec quelle rigueur furent encore pros crits, & la dispensation des indulgences commise à des quêteurs qui s'en rendoient comme les fermiers, & l'office même de ces quêteurs mercenaires.

Quant aux bénéfices, d'où l'on bannit la faveur aussi bien que la vénalité, il n'y eut plus que le mérite personnel, la vertu & la capacité qui pussent y prétendre, après de fréquens & rigoureux examens. Il ne suffit plus même pour les obtenir, d'en être simplement digne : on fit une loi formelle de ne les conférer qu'au plus digne des concurrens ; & l'exercice de cette concurrence, autrement dit concours, devint un point de droit

commun, pour la plupart des nations chrétiennes, dans le régime ecclésiastique. La pluralité des bénéfices incompatibles, des évêchés en particulier, qu'on avoit vus entassés auparavant jusqu'au nombre de dix sur une même tête, fut mise, au moins sous la plupart des dominations, au nombre de ces abus crians, que les deux puissances devoient poursuivre avec une égale sévérité. Pour les commendes, qui échapperent aux coups de la réforme, nonobstant des réclamations très-vives; & pour tous les bénéfices simples sans nulle exception; la pluralité en fut condamnée nettement pour tous les cas où un seul suffiroit à l'entretien modeste & sévèrement cléricale de son possesseur. L'usage de tous les biens d'église en général fut si clairement décidé, qu'à peine la fausse conscience, tout ingénieuse que la rend la cupidité, put désormais se faire illusion.

La résidence, si long-temps & si vainement recommandée, fut alors commandée en rigueur, & sous les peines les plus graves: hors les cas, nettement énoncés, d'une dispense légitime, il fallut, ou se fixer dans son église, ou s'en bannir sans retour. On alla jusqu'à tracer la marche de la procédure, qui

rt des nations.  
 ime ecclésiasti-  
 néfices incom-  
 en particulier.  
 auparavant jus-  
 une même tête,  
 s la plupart des  
 re de ces abus  
 ssances devoient  
 le sévérité. Pour  
 échapperent aux  
 onobstant des ré-  
 & pour tous les  
 nulle exception;  
 amnée nettement  
 un seul suffiroit à  
 évèremment clérical  
 usage de tous les  
 al fut si clairement  
 fausse conscience,  
 rend la cupidité,  
 illusion.  
 ng-temps & si va-  
 e, fut alors com-  
 & sous les peines  
 les cas, nettement  
 nse légitime, il fal-  
 son église, ou s'en  
 On alla jusqu'à tra-  
 procédure, qui

feroit contre les réfractaires : marche fa-  
 cile, dégagée des formes sans nombre,  
 & de toutes les entraves du vieux style.  
 Il ne fallut plus que rappeler, à la porte  
 de son église, le titulaire errant; après  
 quoi & quelque délai spécifié au juste,  
 nonobstant qu'il en prétextât cause d'ig-  
 norance, son bénéfice devenoit, de plein  
 droit, vacant & impétable. Ici les deux  
 puissances se prêtant encore la main,  
 tous les évéchés, toutes les cures, tous  
 les bénéfices à charge d'âmes furent soi-  
 gneusement remplis. Non seulement on  
 ne vit plus, comme auparavant, les E-  
 glises de premier ordre abandonnées &  
 ruinées, durant des épiscopats entiers  
 d'absence & de brigandages; mais on  
 prit la méthode de pourvoir les évéchés  
 de nouveaux pasteurs, aussi-tôt qu'ils ve-  
 noient à vaquer. Nos religieux monar-  
 ques en particulier, loin de prolonger la  
 vacance, dont un droit ancien leur attri-  
 buoit les fruits, prirent au contraire la  
 généreuse coutume de reverser dans l'E-  
 glise les fruits de la vacance, quelle qu'elle  
 eût été. Et qui pourroit dire en combien  
 d'autres manières ils signalèrent la géné-  
 rosité de leur zèle, en combien de ren-  
 contres ils se montrèrent les protecteurs  
 du clergé!

Par tout le monde chrétien, bientôt on ne retrouva presque plus de vestiges de ces conflits scandaleux, qui avoient régné si long-temps entre l'Empire & le Sacerdoce. Les Papes réduisant presque tous les effets de leur double glaive à quelques formules de style suranné, cessèrent d'entreprendre réellement sur les droits temporels des princes. Les princes à leur tour rendirent de sincères hommages à l'autorité spirituelle des Papes, & marquerent un intérêt tout nouveau à leur assurer même le patrimoine temporel de l'Eglise. Qu'on y fasse attention: c'est depuis le concile de Trente, que la bonne harmonie s'est rétablie solidement, & d'une manière à peu près inaltérable, entre les Papes & les Rois. Si dans les convulsions de la Ligue, on a revu quelques restes malheureux des anciens préjugés, on y a dû voir aussi, qu'ils étoient moins l'ouvrage des Papes, & du fameux Sixte V en particulier, que de quelques légats, plus asservis à la routine, que fidèles à leurs instructions. On a dû remarquer encore, que Rome, au commencement du regne de Henri IV, croyant le parti de ce prince ruiné sans ressource, ne faisoit qu'abandonner le sort de la France aux François, trop agités d'ailleurs pour recevoir d'autres impressions.

La bonne intelligence, la confiance réciproque fut de même rétablie à Trente, entre le successeur de Pierre & ceux des autres apôtres. Les évêques dégoûtés de la résidence & des fonctions épiscopales, par des atteintes portées en tout genre à leur autorité, par les exemptions sans nombre, par les expectatives qui ne leur laissoient la disposition d'aucun bénéfice tant soit peu considérable, par l'abus des appellations, aliment des désordres aussi bien que de l'audace & de l'impunité, par la témérité des réguliers même, qui prétendoient diriger les ovailles sans l'aveu du pasteur; grand nombre d'entre eux reprirent du goût pour leur ministère, & les autres rougirent de ne pas les imiter, quand ils virent réprimer efficacement ces abus; quand ils virent en particulier le Pape Pie IV remettre sous la juridiction & la pleine dépendance de l'ordinaire, quantité d'institutions vraiment indépendantes à titre d'exemption; & procéder encore à la réforme de la daterie, de la chancellerie, de la chambre apostolique, de la pénitencerie même, de tous les tribunaux de la cour pontificale. La voix de l'évêque se fit entendre aux habitans de la cité, transportés de joie ainsi que d'admiration. De l'Eglise-

mère, la parole du salut, au moyen de l'exemple & de l'émulation, se répandit dans toutes les paroisses, jusques dans les habitations champêtres les plus écartées. Les sermons dans les villes, les prônes dans les campagnes, par tout les catéchismes & les instructions convenables devinrent des exercices habituels, au moins pour les jours de fêtes. La coutume prit insensiblement force de loi, elle en reçut enfin la fonction permanente; & l'on ne peut encore la transgresser, dans bien des diocèses, sans encourir les censures ecclésiastiques.

Une œuvre, peut être encore plus importante, une œuvre qui fit répandre aux pères de Trente des larmes de joie, & qui leur parut elle seule un ample dédommagement de tous les travaux du concile; ce fut l'institution des séminaires, seule capable en effet de réparer par les fondemens l'ordre hiérarchique, & par une suite nécessaire, tous les ordres des fidèles. C'est par ce moyen qu'on vit renaître, qu'on vit refleurir de toute part l'esprit principal du sacerdoce, cette solide piété qui est utile à tout, ou dont procède toute utilité; cette vertu enracinée à loisir dans une terre de bénédiction, mûrie lentement à l'ombre du sanc-

taire, éclairée par des maîtres habiles & expérimentés, également éloignée de la puérilité superstitieuse, de la ferveur indiscrette, & d'une lâche pusillanimité. C'est là qu'au moyen des exercices assidus, la jeunesse acquit en peu de temps l'expérience des anciens; qu'un zèle naissant se forma aux saintes industries & à tous les procédés sçavans de l'art divin de conduire les ames. Ecoles angéliques, où tout prêchoit aux yeux mêmes, la plété, la pureté, la dévotion ecclésiastique. Sous la couronne & l'habit clérical, on apprit à jamais qu'on avoit choisi le Seigneur pour unique héritage, qu'on ne pouvoit sans ridicule, ainsi que sans crime, retourner aux parures & aux manières mondaines, paroître aux lieux de licence ou de tumulte, aux théâtres, aux tavernes, au milieu des cercles & des plaisirs contagieux du siècle. Que dirai-je du renouvellement, de la continuité, de la perfection des études ecclésiastiques cultivées avec des succès tout nouveaux dans le calme solitaire de ces pieux asyles? Théologie profonde, théologie morale & pratique; règles pour la conduite des ames; pour l'observance des rites & des cérémonies sacrées; pour tout ce qui peut conserver à nos myères

adorables l'air de majesté qui leur convient; ce sont-là autant de matières, dont la simple indication doit nous inspirer une reconnoissance éternelle pour les instituteurs visiblement inspirés des lieux de bénédiction où elles se cultivent.

Que n'aurions-nous point à dire encore, sur tant de désordres arrêtés dans tous les états, la clandestinité du mariage, par exemple, toujours défendue & toujours usitée, jusqu'à ce que l'esprit de ressource & de manutention en eût fait à Trente un empêchement dirimant? Que dire encore sur toutes ces institutions charitables, multipliées & diversifiées, à l'égal des misères & des besoins de l'homme? Maisons d'éducation pour les deux sexes & pour toutes les conditions, écoles militaires, écoles pour les filles nobles & peu fortunées, écoles gratuites pour les sciences & les arts, pour les professions même de dernier ordre; pensions religieuses, accommodées à tous les goûts, assorties à toutes les fortunes; maisons de retraite, séminaires de missions, lieux de repos pour les prêtres hors de service; asyles pour les orphelins & les enfans trouvés; refuges pour les pécheresses repentantes, hospices pour les soldats invalides, traitement

gratuits pour les pauvres malades; sans compter les hôpitaux ordinaires, aussi nombreux, pour ainsi dire, que les maladies, & dont l'accès n'est pas moins facile que celui de la maison de Dieu, dont ils portent le nom; enfin subsides toujours prêts pour le commerce, dans les Monts de piété, défectueux peut-être à leur origine, mais susceptibles au moins du genre de perfection que donne l'expérience: voilà une partie seulement des avantages, car qui pourroit les nombreux? voilà quelques-uns des avantages innombrables qu'a procurés à l'Eglise & à la société cet esprit réparateur qui a dirigé qui a préparé & suivi l'heureuse réforme de Trente.

Pour l'administration de la plupart de ces établissemens, on vit de toute part s'élever avec eux une multitude presque égale de compagnies, de congrégations, d'associations religieuses, animées de toute la ferveur que respirent les institutions récentes. Les pères de la Mission en France, les Oratoriens en France & en Italie, les Jésuites par toute l'Europe, dans les quatre parties du monde, les Théatins, les Barnabites, les Sommafques, les pères de la Doctrine Chrétienne, les Clercs réguliers du Bon Jésus, de la

Mère de Dieu, de la Bonne-Mort, les frères des Ecoles Pieuses, les frères de la Charité; & pour l'autre-sexe, les Ursulines, la Visitation, la Congrégation de Notre Dame, les sœurs Grises, & tant d'autres hospitalières, en un mot les institutrices de toutes les sortes, car l'énumération même seroit interminable; tant de fils & de filles de la nouvelle Sion, saisis tout-à-coup de l'esprit prophétique ou apostolique, & remplissant avec une émulation générale leurs fonctions respectives, reproduisirent sous tous les climats, la charité, le zèle & les mœurs, la piété sincère, l'art d'adorer en esprit & en vérité, la méditation des vérités éternelles, la fréquentation des sacrements, l'usage des pieuses lectures & de l'examen habituel de la conscience. On vit moins d'austérités extraordinaires, moins de genuflexions & de prosternemens; on récita moins souvent le psautier, les offices furent moins multipliés, ou moins allongés, que dans les ordres établis lorsque les barbares passés nouvellement au christianisme, & conservant encore, & non la dépravation du cœur, au moins la pesanteur d'esprit qui les rendoit incapables des fonctions intellectuelles n'avoient guère d'aptitude ou d'attrait qu'

bonne Mort; les  
s, les frères de  
re-sexe; les U-  
la Congrégation  
s-Grises, & tant  
n un mot les in-  
ortes, car l'énu-  
terminable; tant  
a nouvelle Sion,  
esprit prophétique  
plissant avec une  
ars fonctions res-  
t sous tous les cli-  
mats & les mœurs,  
adorer en esprit &  
on des vérités éter-  
n des sacrements,  
ures & de l'ex-  
conscience. On vit  
ordinares, moins  
prosternemens; on  
le pscautier, les of-  
multipliés, ou moins  
s ordres établis lors-  
és nouvellement  
nservant encore, &  
du cœur, au moins  
qui les rendoit pe-  
ions. Intellectuelles  
itude on d'attrait qu

pour les observances extérieures. Mais on s'appliqua sur toute chose au recueillement de l'esprit, à la mortification du cœur; & si jusques-là on avoit dompté les passions de l'ame par les travaux du corps, on ne dompta pas moins efficacement désormais la chair par l'esprit.

Cependant cette riche variété qui fait l'un des plus beaux ornemens de la fille de Sion, l'éclat que donnoit anciennement à l'Eglise la ferveur si diversement nuancée dans les ordres divers, bien loin de s'éteindre, reprit encore une vivacité nouvelle. Avant la convocation du concile de Trente, l'esprit d'édification ou de restauration, prêt à se déborder sur le corps de la prélature, portant déjà ses influences sur différens prélats & en différentes Eglises; la régularité, l'austérité primitive de l'ordre de S. François y fut d'abord renouvelée en Espagne par le cardinal Ximènes, puis confirmée par S. Pierre d'Alcantara; en France, par le cardinal d'Amboise, qui remit de même en vigueur la règle de S. Dominique. On vit encore, dans l'ordre de S. François, se former en moins d'un siècle jusqu'à trois associations nouvelles, sous le nom de Récollets, de Capucins & de Pénitens du Tiers-ordre: rameaux heureusement

entés, qui pleins de suc & de vigueur s'étendirent dans tous les Etats Chrétiens, où l'on recueillit avec admiration, & avec une abondance toute nouvelle, les fruits de salut sur le tronc qu'ils avoient rajeuni. Le Carmel refleurit à son tour: les fils & les filles des prophètes antiques, également dociles à la Débora de Castille reprirent l'esprit de leurs pères; & aux macérations du corps, ils ajouterent la mortification du cœur, & la méditation assidue des vérités éternelles. On vit enfin cinq ou six grands ordres, dans la seule Eglise de France, les Dominicains, les Trinitaires, les Prémontrés, les Chanoines Réguliers, revenir tous ensemble & comme à l'envi, sinon à la sévérité de la règle primitive, au moins à une observance où le religieux pût encore se distinguer avantageusement du pieux laïc. Il n'y eut pas jusqu'aux solitaires comparables autrefois aux anges terrestres de Tabène & de Scété, & comparés depuis aux faunes & aux satyres dont les repaires alarmoient au loin la pudeur; il n'y eut pas jusqu'aux enfans si monstrueusement dégénérés de la sainteté de leurs pères qui ne bannissent au moins le scandale de leurs retraites, & ne reprissent une manière de vivre à

& de vigueur  
 s'Etats Chré-  
 ec admiration,  
 oute nouvelle,  
 c qu'ils avoient  
 rit à son tour:  
 hètes antiques,  
 Débora de Ca-  
 leurs pères; &  
 s, ils ajouterent  
 , & la médita-  
 éternelles. On  
 ds ordres, dans  
 e, les Domini-  
 es Prémôntrés,  
 s, revenir tous  
 l'envi, sinon à  
 nitive; au moins  
 religieux pût en-  
 tagement du  
 pas jusqu'aux so-  
 refois aux anges  
 e de Scété, &  
 aunes & aux sa-  
 armoient au loin  
 pas jusqu'aux en-  
 dégénérés de la  
 qui ne bannissent  
 e leurs retraites,  
 manière de vivre à

laquelle on n'eut à souhaiter que la per-  
 févérançe.

Telle fut l'influence de la discipline de  
 Trente, jusques dans les nations qui ne  
 s'y étoient pas soumises, ou qui du moins  
 ne l'avoient pas admise d'une manière lé-  
 gale. Mais quelle heureuse révolution  
 n'opéra-t-elle point au centre de l'unité  
 catholique, dans l'Eglise Romaine, dans  
 la cour pontificale, qui à cette époque  
 reprit un désintéressement, des procé-  
 dés & des mœurs, au moins une dé-  
 cence & une dignité, où la censure hé-  
 rétique & la malignité séculière n'eurent  
 plus à mordre que sur les artifices préten-  
 dus de sa politique; c'est-à-dire sur les  
 intentions qui sont connues de Dieu  
 seul, & sur quelques défauts insépara-  
 bles de l'humanité? Quelle révolution  
 n'a-t-elle pas opérée dans le reste de l'Ita-  
 lie, qui ne se ressemble plus depuis  
 cette régénération, qui au moins ne pré-  
 sente plus aucun trait des affreux ta-  
 bleaux, que nous en ont transmis les  
 premiers Protestans? Quel changement  
 à Milan en particulier, par les soins du  
 grand Borromée, son plus fidèle inter-  
 prète; par le moyen de ses admirables  
 conciles, dont les décrets précieusement  
 recueillis par toutes les Eglises tant soit

peu jalouses de leur vraie gloire, y ont acquis une autorité équivalente à celle des loix nationales ? en Portugal, par l'éclatante protection du pieux Roi Sébastien, le plus empresse de tous les Souverains à faire hommage au saint concile ? en Espagne & jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphère, par l'adhésion sincère & pratique des conciles provinciaux de Tolède, de Saragosse, de Valence, de Salamanque, de Malines pour les Pays-Bas, du Mexique & de Lima pour les deux moitiés du nouveau monde ? en Pologne, dans l'Allemagne, foyer de l'hérésie, ou du moins dans une grande partie de l'Allemagne, au moyen des conciles de Manence, de Trèves, de Cologne & d'Ausbourg.

Enfin, quels fruits de bénédiction la réforme de Trente ne produisit-elle pas jusques en France, où sans avoir été reçue juridiquement, elle se trouve mieux observée peut-être, que chez les nations qui se prévalent avec le plus de hauteur du mince avantage, qui ne consiste que dans les formes de l'acceptation ? Il ne faut que parcourir les conciles qui se tinrent à ce sujet à Rheims, à Bourdeaux, à Toulouse, à Aix, à Bourges & à Tours, pour se convaincre du zèle des prélat

François à mettre en vigueur, au moins tous les points importans de la discipline de Trente. Quelles vives instances ne firent-ils pas encore auprès de la Cour, & à vingt reprises différentes, afin de tirer l'Eglise Gallicane, d'une exception qui leur parut toujours imprimer quelque espèce de tache à sa renommée? On a vu que n'en pouvant rien obtenir, ils s'assemblerent, au nombre de quarante-cinq évêques, sept archevêques & trois cardinaux, & s'obligerent par serment à garder & à faire garder toutes les ordonnances de Trente, qui n'étoient pas contraires aux droits & aux usages légitimes du royaume. Les archevêques de Rheims & de Bourdeaux en particulier; c'est-à-dire les cardinaux de la Roche-Foucault & de Sourdis, surnommés les Borromées de la France sans craindre la saisie de leur temporel, rassemblèrent chacun le clergé de leur diocèse, & firent prononcer que désormais on seroit obligé en conscience d'observer en tout le saint concile de Trente, à la réserve ordinaire des usages du royaume.

Mais la Cour elle même, en soutenant son refus, d'abord par la crainte d'animer davantage les rebelles hérétiques, & depuis par la difficulté qu'on trouve

toujours à revenir sur ses pas; la Cour même fit recevoir en France la plupart des décrets importans de la discipline de Trente, non pas en vertu des décisions de ce concile, qui n'y sont reconnues que pour le dogme, mais en conséquence des édits du Prince, à compter de la célèbre ordonnance de Blois, jusqu'à l'ordonnance plus essentielle encore de 1695; en conséquence aussi de bien des réglemens faits par les évêques, & autorisés par les parlemens. L'autorité du concile de Trente, en matière même de discipline, offense si peu la politique françoise, que tous les ordres de l'Etat n'ont qu'applaudi aux nouveaux bréviaires, où la première heure du jour est souvent terminée par un canon de discipline tiré du concile de Trente, & revêtu de son nom.

Qui pourroit donc encore méconnoître l'abondance des bénédictions, que le Seigneur dans le dernier âge, d'abord si déplorable, a répandue enfin sur son Eglise, malgré tant d'obstacles naturellement insurmontables, & par la voie même de ces obstacles, qui se changeoient sous sa main en expédiens & en ressources! Qui pourroit méconnoître l'ouvrage

R. S.

pas; la Cour  
ance la plupart  
a discipline de  
des décisions  
ont reconnues  
en conséquence  
compter de la  
ois, jusqu'à l'or-  
ncore de 1695;  
bien des régle-  
es, & autorisés  
ortité du concile  
même de discipli-  
politique fran-  
s de l'Etat n'ont  
x bréviaires, où  
our est souvent  
de discipline tiré  
& revêtu de son

core méconnoître  
ions, que le Ser-  
e, d'abord si dé-  
nfin sur son E-  
ostacles naturelle-  
& par la voie  
qui se changeoient  
ens & en ressour-  
hnoître-l'ouvrage

DISCOURS. 501

du Ciel, dans le saint concile de Tente, œuvre la plus visiblement divine, comme la plus contredite & la plus féconde en fruits de salut! Pour porter là-dessus la conviction à son comble, il ne faut plus que rapprocher les deux états où s'est trouvée l'Eglise, avant & après ce concile. Restreignons même, car il est temps de finir, restreignons ce contraste au point capital de l'administration ecclésiastique. Avant la réformation de Trente, & jusqu'à ce qu'elle eût été mise à exécution; dans l'Eglise de France en particulier, sous le règne du dernier des Valois, les Eglises particulières, comme il est dit dans les remontrances faites à ce prince par le clergé, les Eglises étoient sans pasteurs, les monastères sans religieux, les prêtres & les moines sans discipline. Les abbayes, les collégiales, les évêchés étoient entre les mains d'officiers militaires, qui disoient *mon évêché, mon abbaye, mes prêtres & mes moines*, comme ils auroient pu dire, *mes chevaux & mes valets*. Renversement si éloigné de ce que nous voyons dans l'état présent de l'Eglise, si éloigné même de nos idées, qu'il passeroit pour une hyperbole de déclamateur, si nous n'ajoutions un point de fait, exact & précis:

Mais il est notoire par tous les monumens, qu'en près de huit cens abbayes auxquelles le Roi nommoit alors, il n'y avoit pas cent abbés, tant commendataires que réguliers; encore la plupart d'entre eux ne faisoient que prêter leur nom à des seigneurs laïcs, qui jouissoient en effet des revenus.

Or pour peu qu'on fasse attention à cet énorme contraste; c'est-à-dire à l'état de l'Eglise du dernier âge avant & après le concile de Trente, ne fera-t-on pas forcé de souscrire à ce que nous avons avancé, que dans l'Eglise, bien différente des institutions humaines, plus le dépérissement paroît extrême, plus le rétablissement est prochain? Tant le Ciel, fidèle à ses promesses, veut encore signaler son bras dans leur exécution. Rétablissement égal au dépérissement; en sorte que depuis la réforme de Trente, l'état de l'Eglise, à bien des égards, pourroit entrer en parallèle avec l'état florissant de son premier âge, ou du moins avec une bonne partie de ce premier âge. Que ne dirions-nous pas tout de nouveau, si ce vaste sujet ne fournissoit lui seul la matière de bien des discours? Que de saints illustres, & dignes des temps apostoliques, n'a-t-on pas comptés, jus-

t. 5.

ous les monastères  
abbayes  
ait alors, il n'y  
nt commenda-  
ore la plupart  
que prêter leur  
, qui jouissoient

asse attention à  
est-à-dire à l'état  
e avant & après  
ne fera-t-on pas  
que nous avons  
glise, bien diffé-  
umaines, plus le  
rême, plus le ré-  
? Tant le Ciel,  
veut encore si-  
r exécution. Ré-  
périssément; en  
orme de Trente,  
bien des égards,  
rallèle avec l'état  
r âge, ou du moins  
de ce premier âge.  
pas tout de nou-  
t ne fournissoit lui  
des discours? Que  
dignes des temps  
pas comptés, jus-

ques dans l'âge où nous vivons? Que  
de fidèles d'une haute vertu, d'une piété  
sincère, parfaits adorateurs en esprit &  
en vérité, rigides observateurs de tous  
les devoirs, émulateurs de tout bien,  
inébranlables au torrent de la perversion,  
& qui par l'exemple sur tout fournissoient  
des préservatifs contre tous les scandales?  
Sans contredit, on les eût rangés au  
nombre des saints, dans les temps où  
la voix des peuples se prenoit pour la  
voix de Dieu. Vertus plus admirables,  
à certains égards, que celles des premiers  
siècles, fussent elles moins éclatantes;  
parce qu'elles sont mises à de bien plus  
délicates épreuves. Telle est, pour me  
borner à la plus sensible, la licence de  
l'impieété, très-contrainte sous les Empe-  
reurs & les premiers Rois chrétiens, dé-  
chainée sans conséquence sous les prin-  
ces idolâtres, mais d'une conséquence  
fatale sous les gouvernemens chrétiens  
d'aujourd'hui. Or cette impieété, sous la  
main qui tire le bien des plus grands maux,  
l'impieété chamarrée de philosophie & de  
quelques restes de christianisme, a contri-  
bué elle-même à ébaucher, pour ainsi  
dire, le rétablissement, en adoucissant les  
mœurs, en exaltant sans cesse l'huma-  
nité, la générosité, l'intègre probité au

elle n'atteignoit qu'en parole, en mettant la charité en recommandation, sous le nom de sensibilité & de bienfaisance.

Le mal cependant continue à prévaloir sur le bien, & le vice sur la vertu; mais en fut-il autrement dans l'âge le plus vanté, à la seule exception peut-être des temps apostoliques? Aussi-tôt après la mort des premiers disciples qui avoient conversé avec le Verbe fait chair, & dont l'autorité servoit de frein à l'indocilité de l'esprit & des passions humaines; il s'éleva des essaims d'hérétiques, ou de corrupteurs, Nicolaïtes, Ebionites, Marcionites, Cérinthiens, Valentiniens, & pour les nommer tous ensemble, Gnostiques abominables aux yeux des Patens même, dans l'esprit desquels ils ont fait naître des préventions si funestes aux vrais enfans de l'Eglise, avec qui on les confondoit. Dans les plus beaux jours des martyrs, on voit, par les exhortations & les reproches de S. Cyprien à son peuple, que le danger prochain d'être traîné à l'échafaud ne préservoit pas à beaucoup près les fidèles de toutes les foiblesses, ni de tous les excès. Dans les temps lumineux des Ambroise, des Jérôme, des Augustin, des Chrysofome, que de cabales, que de

de violences, que de manœuvres ténébreuses, exercées particulièrement contre le plus éloquent de ces pères, par Théophile d'Alexandrie, & par un concile entier qu'il fit servir d'instrument à son jaloux orgueil? Dans les solitudes de la Syrie, comparables à celles de la Thébaïde où la préoccupation générale ne voit germer que la vertu, on vit ces anges terrestres dont peu auparavant le monde n'étoit pas digne, transformés tout à coup en guerriers, ou en meurtriers; & la laure du grand S. Sabas, changée en une place d'armes, que ses disciples, assiégeans & assiégés, teignirent réciproquement de leur sang. Mais dès l'origine de l'Eglise, n'a-t-on pas entendu l'Apôtre des nations reprocher aux chrétiens de Corinthe des crimes inouis parmi les infidèles, & en mille rencontres s'élever contre de faux frères qui ne goûtoient que les choses terrestres, qui n'avoient d'autre Dieu que leur ventre, ennemis déclarés de la croix de Jésus-Christ & vrais apôtres de Satan? Plaintes si justes, qu'au rapport de S. Clément Pape, ce furent ces frères perfides qui causèrent la mort, tant du Prince des apôtres, que de l'Apôtre des nations.

Ce n'est pas que nous prétendions assimiler les derniers temps aux temps apostoliques, ni même faire une comparaison rigoureuse entre ce dernier âge & aucun des précédens. Rien de plus difficile & de plus hasardé, que ces appréciations comparatives, tant du fond que des nuances infinies des mœurs générales & des temps divers. Tout notre but est de tenir les simples en garde contre les déclamateurs de secte, qui en exaltant avec affectation la pureté des temps primitifs, & en la faisant décroître ensuite jusqu'à nos jours par des gradations aussi malignes qu'imaginaires, veulent donner à entendre, comme quelques-uns d'eux s'en sont exprimés crument, que l'Eglise catholique, ce fleuve autrefois si majestueux & si pur, au lieu de ces ondes salutaires, ne roule plus qu'une fange infecte.

Détestons à jamais ces principes de subversion, & tous les voiles perfides à la faveur desquels on s'efforce de les insinuer. Ne perdons pas un moment de vue les maximes fondamentales, les principes immuables de la foi chrétienne. Tous les hommes étoient morts en Adam, & les inclinations de l'homme dès son enfance, se précipitoient au mal

donc  
faire  
de D  
non  
nous  
vérité  
lences  
sent l'  
leçons  
En u  
terre  
lâche,  
ne s'y  
militant  
Dura  
nous ve  
ses situa  
de seize  
livrer ou  
plus pén  
terribles  
s'étendre  
rer ses d  
consécuti  
sance &  
l'orgueil  
Grèce à  
impurs,  
informes,  
moins ét

donc il a fallu dans tous les temps se faire violence pour emporter le royaume de Dieu; & celui qui est venu chercher, non pas les justes, mais les pécheurs, nous enseigne en vingt manières cette vérité. Outre les persécutions & les violences, il a fallu que les fidèles soutinssent l'épreuve, plus terrible encore, des leçons & des exemples de séduction. En un mot, la vie du chrétien sur la terre est tellement une guerre sans relâche, que l'Eglise dont il est membre, ne s'y qualifie pas autrement que de militante.

Durant le long cours des siècles où nous venons de la présenter dans toutes ses situations; c'est-à-dire pendant plus de seize cens ans, on ne lui a vu que livrer ou soutenir des combats, faire les plus pénibles efforts, ou essuyer les plus terribles assauts, pour s'établir, pour s'étendre, pour se soutenir, pour réparer ses dommages. Durant trois siècles consécutifs, elle fut en butte à la puissance & à la violence des Romains, à l'orgueil insultant des faux sages de la Grèce à l'antipathie cruelle des Perses impurs, à la barbarie cruelle des Etats informes, à qui l'ordre public n'étoit pas moins étranger que les mœurs. On fit

couler de son sein des fleuves de sang, on immola ses enfans au nombre de douze millions, on diffama ses mystères, on traita de chimère & d'extravagance la pureté sublime de sa morale: mais sa morale & ses mystères furent embrassés enfin par ces nations frémissantes, & encore étonnées de leur propre changement. Les sages de la Grèce & de l'Arcéopage se turent devant le corroyeur de Tarse, devant les pécheurs de Tibériade; les Césars courberent leur front sous la croix qui avoit excité toute leur horreur, & le germe le plus fécond du christianisme fut le sang des martyrs, où il devoit être étouffé.

Pendant cinq à six siècles ensuite, l'Eglise eut à lutter contre des nuées de barbares, vomis des extrémités du Nord & du Midi jusqu'au sein de ses apanages; & contre l'ignorance, suite inévitable du tumulte & des troubles qu'ils portèrent par-tout, des alarmes qui se renouvelloient chaque jour, d'une vie perpétuellement errante & fugitive, de l'anéantissement des loix, de l'infraction de tous les liens de la société: mais elle triompha des barbares qui avoient triomphé des maîtres du monde, & en fit ses plus zélés défenseurs; mais elle trou-

va  
ranc  
où,  
les j  
mer  
surab  
de tar  
écrit  
siècle;  
le dan  
nouve  
nés,  
à leur  
d'une  
de tou  
yeux,  
suscita  
du dix  
même  
trouva  
l'hérésie  
pendant  
tous le  
ait point  
dence é  
nes pon  
remplire  
firent rie  
à Dieu  
tout au c

va des armes puissantes contre l'ignorance, dans le trésor de la tradition, où, comme dans un arsenal muni pour les jours de péril, si l'on peut s'exprimer ainsi, on avoit mis en réserve la surabondance des productions lumineuses de tant d'illustres docteurs, qui avoient écrit durant le quatrième & le cinquième siècle; c'est-à-dire immédiatement avant le danger qui se présentoit. Quant à ses nouveaux enfans, ou aux barbares régénérés, elle trouva des leçons assorties à leur foible capacité, dans les exemples d'une multitude extraordinaire de saints de tout état qui leur parloient par les yeux, & qu'une providence marquée suscita principalement durant les ténèbres du dixième siècle. Et dans les bornes même du génie de ces néophytes, elle trouva un préservatif si puissant contre l'hérésie, qu'il ne s'en éleva pas une seule pendant tout le cours de ce siècle, de tous le plus décrié, & le seul qui n'en ait point enfanté. Par un trait de providence également signalé, tant d'indignes pontifes qui dans le même temps remplirent la chaire de S. Pierre, ne lui firent rien perdre de son autorité. Plût à Dieu qu'alors on n'eût pas entrepris tout au contraire d'en étendre le pouvoir.

aux choses basses & terrestres, qui ne font pas de son ressort, & qui l'affoiblirent ensuite au lieu de l'augmenter !

Dans les trois siècles qui suivirent l'âge de la barbarie, un relâchement léthargique, provenu de l'affaiblissement causé par tant de violentes secousses ; une dépravation presque insensible dans ses progrès successifs, & beaucoup plus dangereuse que les fougues soudaines des passions effrénées, jointe à l'instabilité si naturelle à l'homme, répandit le dégoût sur les pratiques les plus salutaires, & jusques sur les devoirs d'état les plus graves & les plus sacrés. On préféra les pèlerinages, & sur-tout les pèlerinages armés, aux œuvres humiliantes & aux canons rigoureux de la pénitence. La résidence épiscopale, base de toute la discipline, devint presque arbitraire pour les plus grands sièges. Les successeurs même du prince des apôtres fixèrent leur demeure, loin des lieux où il avoit établi sa chaire. De là les murmures & l'indocilité des peuples, les emportemens & les invectives contre les pasteurs, les clameurs de la réforme contre la dépravation du chef & des membres de l'Eglise, les schismes enfin & les hérésies, & des hérésies d'un caractère de malig-

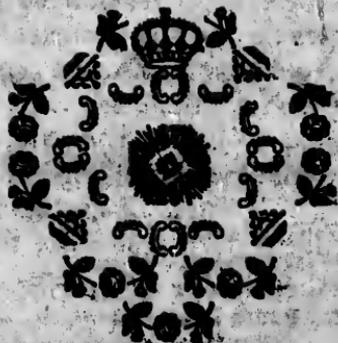
nité,  
 vu de  
 en un  
 portes  
 de pré  
 ce gen  
 suite de  
 cours,  
 tablisse  
 Voilà  
 l'exposit  
 conséqu  
 leur ap  
 pas dans  
 tentieux  
 que l'aig  
 dans la  
 des max  
 blement  
 bien con  
 jours ell  
 Puissions  
 couleurs  
 y somme  
 tout le d  
 Puisse au  
 sur chac  
 reuse im  
 mérite de  
 nous for

aité, tel qu'on n'en avoit point encore vu depuis la naissance du christianisme; en un mot, ce péril extrême, où les portes de l'Enfer ne pouvoient manquer de prévaloir, si l'extrémité du péril en ce genre comme on l'a vu par toute la suite de cette histoire ainsi que de ce discours, n'annonçoit la proximité du rétablissement.

Voilà ce que nous avons promis dans l'exposition de notre dessein, qui par conséquent se trouve rempli. La meilleure apologie de la religion ne consiste pas dans les ouvrages polémiques & contentieux, qui bien souvent ne produisent que l'aigreur & l'opiniâtre dépit; mais dans la simple exposition des œuvres & des maximes, qui appartiennent véritablement à l'Eglise. L'Eglise toute seule, bien connue & bien présentée, fera toujours elle-même sa meilleure défense. Puisse nous l'avoir peinte ainsi de ses couleurs naturelles, comme nous nous y sommes uniquement appliqués, durant tout le cours laborieux de cet ouvrage! Puisse aussi un spectacle si frappant faire sur chacun de nos lecteurs, cette heureuse impression, qui laisse à peine le mérite de la foi à la claire persuasion où nous sommes, qu'une institution si su-

blime & annoncée par des hommes si abjets, si contredite & si généralement embrassée, si violemment ébranlée, mise à deux doigts de sa ruine, & tout à coup rappelée à sa première splendeur, ne peut être que l'œuvre de Dieu!

*Fin du vingtième & dernier Volume.*



TR

CH

D

T

CCXX  
VIII

CCXX  
le 1

le 27

CCXX

1605

CCXX

9 Fé

let

CCXX

6. Ao



# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 1595, jusqu'à l'an 1630.*

Volume.

### T O M E V I N G T I È M E .

P A P E S

S O U V E R A I N S .

E M P E R E U R S .

CCXXIX. C L E M E N T  
VIII, mort le 3 mars  
1605.

CCXXX. L É O N XI, élu  
le 1 Avril 1605; mort  
le 27 Avril. 1605.

CCXXXI. P a u l V, 16 Mai  
1605; 28 Janvier 1621.

CCXXXII. G r é g o i r e X V,  
9 Février 1621 8 Jull-  
let 1623.

CCXXXIII. U r b a i n V I I I,  
6 Aout 1623.

R O D O L P H E II, mort  
en 1612.  
Matthias, 1619.  
Ferdinand II, . . . .

#### R O I S D E F R A N C E

H e n r i IV, 1610.  
L o u i s X I I I, . . . .

#### R O I S D ' E S P A G N E .

P h i l i p p e II, 1598.  
P h i l i p p e III, 1621.  
P h i l i p p e IV, . . . .

#### R O I S D ' A N G L E T E R R E

E l i s a b e t h, 1603.  
J a c q u e s I, 1625.  
C h a r l e s I, . . . .

## Sectaires.

## Pésecutions.

**A**rminius, chef des Calvinistes mitigés, dits Arminiens & Remontrans, 1603.

Gomar, chef des Calvinistes rigoureux, appelés Gomaristes & Contre-remontrans, 1603.

Vorstius, accusé de mêler le Socinianisme avec l'Arminianisme, 1611.

Secte des Presbytériens, en Ecosse, 1618.

Secte des Illuminés, en Espagne puis en France, 1623.

**P**ésecution générale des fidèles du Japon, d'abord sous l'Empire de Taicosama, qui fit en un jour vingt six martyrs; bien plus rigoureuse ensuite sous Xogunsama & enfin d'une inhumanité à peine imaginable sous Toxogunsama, qui ne cessa de se balmer dans le sang chrétien, que quand il n'y en eut plus à verser. Ces persécutions générales, jointes à celles qu'exercerent en différens temps plusieurs petits Rois du même empire, firent périr plus de douze cent mille fidèles, le plus grand nombre par des tourmens si affreux, que celui du feu pouvoit passer pour une grace.

Excès commis sur les catholiques, spécialement sur les prêtres & les religieux, par les Protestans révoltés en Bohême.

T A B L E.

Missionnaires persécutés en Turquie, par le ressentiment & les malignes intrigues d'un Palle de Venise.

Le Roi Jacques I d'Angleterre, en dépit de la réduction des Rochelois hérétiques & révoltés, renouvella contre ses sujets catholiques & paisibles les anciens édits de persécution, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux.

*Ecrivains Ecclesiastiques.*

*Principaux Conciles.*

**P**ierre Pithou, 1596, Calviniste converti, auteur d'un célèbre Traité sur les libertés de l'Eglise Gallicane. C'est le fondement de tout ce que les autres en ont écrit.

Alphonse Ciaconius, ou Chacon, 1599, Dominicain Espagnol, qui devint patriarche titulaire d'Alexandrie. Il nous a laissé les Vies des Papes & des Cardinaux. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Ciaconius, prêtre Espagnol, qui fut employé avec Clavius à la réforme du calendrier, & qui publia des notes excellentes sur Arnobe, sur Tertullien, sur le décret de Gratien, &

**C**oncile d'Aquilée, 1596 On y fit dix-neuf chapitres de régleme't, en conformité & en exécution des décrets de discipline du concile de Trente

Conciles d'Avignon en 1606, de Malines en 1607, de Narbonne en 1609, & de Grasse en 1610, pour mettre de même en pratique, ou tenir en vigueur la discipline de Trente.

Conciles des provinces de Sens & d'Alz, tenus en 1612, pour la condamnation du Richérisme, ou de certains principes de rébellion contre les deux puissances.

Synodes célèbres de Bourdeaux & de Sens, tenus en 1614 par les

T. A. B. L. E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux  
Conciles.*

sur un grand nombre  
d'autres auteurs.

Louis Molina 1600, Jé-  
suite fameux par son  
Traité de la Concorde  
de la grace & du libre  
arbitre.

Guillaume Estius, ou  
d'Esth, 1613. On a de  
lui un Commentaire sur  
les épîtres de S. Paul,  
qui passe justement pour  
un des meilleurs ouvra-  
ges touchant cette ma-  
tière. Son commentaire  
sur le Maître des sen-  
tences; c'est-à-dire sa  
Théologie, est aussi  
dans la plus grande  
estime.

Jacques Davy du Perron,  
1618, cardinal arche-  
vêque de Sens, & l'un  
des plus savans hom-  
mes de son siècle. Il a  
laissé un Traité de Con-  
troverse sur l'Eucharistie, & plusieurs autres Trai-  
tés contre les hérétiques, avec différentes pièces en  
prose & en vers. Mais il ne faut pas regarder  
comme de lui, ce qui a paru depuis sa mort sous  
le titre de *Perroniana*. Il est contre toute vraisem-  
blance, que ce grand homme ait dit toutes les pué-  
rilités qu'on lui prête dans cet ouvrage.

Le cardinal Baronius de l'Oratoire, 1619, célèbre  
par ses Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance

cardinaux de Sourdis &  
de la Rochefoucault. Il  
y fut déclaré qu'on re-  
cevoit le concile de  
Trente, & que désor-  
mais on seroit obligé  
en conscience de l'ob-  
server en tout, à la ré-  
serve des droits & des  
usages légitimes du  
royaume.

Concile de Mésopotamie,  
1612, par Ellé, patriar-  
che de Babylone, pour  
recevoir la profession  
de foi du pape Paul V.

Concile de Bourdeaux,  
1624, par le cardinal  
de Sourdis, avec ses  
suffragans. On y pu-  
bla, en vingt-deux  
chapitres, une suite de  
canons de discipline,  
conformes à ceux de  
Trente.

de  
mé  
le f  
qu'  
de r  
gl,  
Ces  
tion  
Le ca  
ouv  
des  
que  
ques  
étoit  
S. Fran  
ges,  
cond  
& l'e  
Pierre-I  
1623  
Tren  
renég  
Nicolas  
seille  
nis,  
princi  
trouv  
vient  
claré  
Marc Au  
1625  
que l  
Ecclé  
Le card

T A B L E

*Ecrivains Ecclésiastiques.*

- de J. C. jusqu'à l'année 1198. Elles sont claires, méthodiques, judicieuses & intéressantes; quoique le style n'en soit pas élégant. Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé bien des fautes dans un ouvrage de cette étendue. Elles ont été corrigées par le P. Pagi, le cardinal Noris, Tillemont & d'autres savans. Ces corrections se trouvent rassemblées dans l'édition précieuse de Venturini, Imprimeur de Luques.
- Le cardinal Bellarmin, Jésuite, 1621. Entre ses ouvrages, on fait un cas particulier de la traduction des Pseaumes, & plus encore de ses Controverses, que les Protestans, par la multiplicité de leurs attaques, ont fait reconnoître pour l'ouvrage qui leur étoit le plus redoutable.
- S. François de Sales, 1622, auteur de plusieurs ouvrages, qui ont inspiré la pratique de la piété aux conditions à qui elle paroïssoit la plus étrangère, & l'ont rendue agréable à tout le monde.
- Pierre-Paul Sarpi, Fra-Paolo, religieux Servite, 1623, fameux par son Histoire du concile de Trente, écrite du style d'un vrai Protestant, ou d'un renégat artificieux, vendu sous main aux protestans.
- Nicolas Coeffeteau, Dominicain, évêque de Marseille, 1623. Sa réponse à Marc-Antoine de Dominis, intitulée de la Monarchie de l'Eglise, est le principal de ses ouvrages ecclésiastiques, où l'on trouve, outre la solidité, toute la dignité qui convient aux matières de religion, avec beaucoup de clarté, & une pureté de diction rare pour son temps.
- Marc Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, 1625, acquit de la célébrité, dans le même goût que Fra-Paolo, par son ouvrage de *Republica Ecclesiastica*, rempli de principes schismatiques.
- Le cardinal de Bérulle, 1629. On a de lui divers

aux  
es.  
ourdiss &  
ucant. Il  
qu'on re-  
ncelle de  
pas défor-  
oir obligé  
e de l'ob-  
t, à la ré-  
bits & des  
times du  
opotamie,  
llé, patriar-  
lone, pour  
profession  
ape Paul V.  
Bourdeaux,  
le cardinal  
, avec ses  
On y pu-  
vingt deux  
une suite de  
discipline,  
à ceux de  
autres Trait-  
tes piécere  
pas regarder  
sa mort sous  
oute vraisem-  
outes les pué-  
ge.  
19, célèbre  
s la naissance

T A B L E.

*Ecrivains Ecclesiastiques.*

ouvrages de controverse & de spiritualité, qui ne  
sont pas moins d'honneur à la piété qu'à la doctrine.  
Laurent Bouchel, 1629. Son Manuel de Juriscon-  
sulte chrétien, & sur-tout son Recueil des Décrets  
de l'Eglise Gallicane, sont généralement estimés.

F I N.

XX  
II  
J  
Garc  
XX  
nier  
nonce  
de fo  
éclair  
n'ait  
d'éten  
mais d  
nière  
envers  
cembr

**A P P R O B A T I O N .**

**J**'Ai lu par ordre de Monseigneur le  
 Garde des Sceaux, les Tomes XIX &  
 XX de l'*Histoire de l'Eglise*. Le der-  
 nier de ces volumes finit à l'époque an-  
 noncée par l'Auteur, comme le terme  
 de son travail. Le Lecteur religieux &  
 éclairé regrettera sans doute que l'Auteur  
 n'ait pas jugé à propos de donner plus  
 d'étendue à cet Ouvrage important;  
 mais du moins il lui saura gré de la ma-  
 nière dont il a rempli ses engagemens  
 envers le Public. A Paris, ce 9 Dé-  
 cembre 1784.

**D U V O I S I N .**

é, qui ne  
 la doctrine.  
 e Juriscon-  
 des Décre-  
 ont estimés.

